

L'avenir de la Corse

■ Lionel Jospin et les élus de l'île se félicitent d'avoir engagé le dialogue

■ Le premier ministre invite ses interlocuteurs à lui soumettre des propositions

■ Les élus nationalistes s'engagent « avec détermination » dans cette démarche

■ Une nouvelle rencontre est prévue en février ou en mars

Lire page 8

Tchéchénie : qu'en pensent les Français ?

● Une majorité réclame des sanctions économiques contre Moscou, selon un sondage BVA-« Le Monde » ● 60 % comparent cette guerre à celle de Milosevic au Kosovo ● Témoignages sur les exactions de l'armée russe ● Qui gouverne la Russie ? Deuxième volet de notre enquête

LE DROIT d'ingérence est-il devenu un impératif pour les Français ? Un sondage BVA pour *Le Monde* sur la guerre menée par l'armée russe en Tchétchénie tend à le faire croire. Une majorité absolue des personnes interrogées par BVA (54 %) se déclare « concernée » par cette guerre, tandis que 45 % se disent plutôt « pas ou pas du tout concernées ». Cette implication est relativement forte si on la compare au Kosovo. Au printemps, 77 % des personnes interrogées par BVA se disaient concernées par le conflit dans l'ex-Yougoslavie. Concernant la Tchétchénie, les motivations sont fortes notamment chez les plus de 50 ans (65 % de concernés, contre 33 % seulement chez les 18-24 ans) ou chez les cadres supérieurs (71 %, contre 38 % des ouvriers). Politiquement, les sympathisants socialistes (59 %) et surtout ceux des Verts (67 %) sont les plus concernés, tandis que ceux du parti communiste (49 %) et de l'extrême gauche (48 %) le sont moins. L'intervention russe est clairement condamnée par l'opinion

C'EST POUR UN SONDAGE :
Pensez-vous que les Russes sont :

- rigolos
 vilains
 vraiment très vilains ?



française. Sept Français sur dix jugent qu'elle n'est « pas justifiée » ; 60 % des personnes interrogées comparent l'action des troupes russes à celle des Serbes au Kosovo. Une majorité réclame des sanctions économiques (suspension de crédits, embargo). Ils invitent les puissances occidentales à montrer une plus grande fermeté face à Moscou, mais refusent la rupture des relations diplomatiques avec la Russie.

Sur place, les combats étaient très violents, mardi, autour de la capitale, Grozny. Selon les témoignages de réfugiés recueillis par notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède, les Russes se livrent à des pillages et des exactions contre les civils.

A cinq jours des élections législatives du 19 décembre, nous poursuivons la publication de notre enquête « Qui gouverne la Russie ? » Notre correspondant décrypte le « système Eltsine », cette nébuleuse d'oligarques, d'associés et de parents qui constitue « la famille ».

Lire pages 2 et 16



ENTRETIEN

Mme Guigou s'explique

A quarante jours de l'examen par le Congrès de la réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature, la garde des sceaux s'explique, dans un entretien au *Monde*, sur la totalité de sa réforme de la justice. Elisabeth Guigou, qui devait communiquer, mardi 14 décembre, aux députés et sénateurs, les amendements qu'elle propose au projet de loi sur la présomption d'innocence, met en garde les opposants à son projet et justifie la manière dont le gouvernement est informé sur les affaires sensibles. p. 11 et les points de vue p. 17

La pilule au lycée

LA « PILULE du lendemain » sera disponible dans les pharmacies des collèges et lycées dès janvier 2000. La nouvelle directive sur les soins et urgences dans les écoles et les établissements du second degré, que Ségolène Royal devait présenter mardi 14 décembre, consacre un chapitre aux modalités de distribution du NorLevo. Un « guide de poche de la contraception » sera distribué en janvier à tous les élèves de troisième ainsi qu'aux lycéens. La ministre déléguée à l'enseignement scolaire entend répondre à une série de critiques : plusieurs associations familiales et de parents d'élèves lui avaient reproché un manque de concertation sur la « pilule du lendemain ».

Lire page 12

Les homosexuels pacsés voyageront au tarif couple sur Air France

LE 14 DÉCEMBRE, Charles et Thomas se sont envolés ensemble pour leur maison en Provence. D'habitude l'un prend l'avion et l'autre le train. Le 10 janvier, ils partiront vers la Thaïlande, « ses plages au soleil ». Et ils ont encore « plein de projets » : le PACS, qu'ils furent les premiers à signer à Paris, le 22 novembre (*Le Monde* daté 28-29 novembre), leur a donné des ailes.

Air France a reconnu jeudi 9 décembre que Thomas était bien le « concubin en union libre » de Charles. Désormais, Thomas, comme les époux et concubins hétérosexuels, pourra pour tout voyage avec son compagnon, steward en retraite de la compagnie nationale, bénéficier d'un billet « G. P. » (« *gratuity passenger* ») à environ 10 % du tarif normal. Une décision hautement symbolique, tant Air France semblait arc-boutée sur son refus de reconnaître les compagnons de même sexe : c'est à la demande d'un steward de cette compagnie aérienne, en conflit avec son employeur, que la Cour de cassation avait rendu, le 11 juillet 1989, un arrêt historique, qui définissait le concubinage comme pra-

tique « ne pouvant concerner qu'un couple constitué d'un homme et d'une femme ».

PACS dûment enregistré, il aura tout de même fallu trois démarches successives de Charles auprès de son ancien employeur pour que le couple qu'il forme avec Thomas depuis vingt-huit ans obtienne gain de cause. Déterminé à faire valoir « les droits qu'ont tous les couples », Charles s'était rendu au siège social d'Air France au lendemain de l'enregistrement de son PACS avec Thomas. Fin de non-recevoir.

Une deuxième tentative, quelques jours plus tard, s'avérait tout aussi infructueuse, car, si la compagnie s'affirmait « d'accord sur le principe », elle ne se disait pas prête à le mettre en application. A l'usure, et à la troisième démarche en quinze jours, Charles l'a emporté. « Après le PACS, c'est une reconnaissance de plus, savourez Thomas. De toutes façons, ils ne pouvaient pas faire autrement. C'est la loi. Ils nous ont quand même demandé un justificatif de PACS, alors que la nouvelle définition du concubinage dans le code civil aurait dû leur suffire. » Les clients d'Air France

devraient, eux aussi, bientôt profiter de la loi du 15 novembre sur le PACS : d'ici à Noël, la compagnie proposera « des mesures permettant de respecter la loi ». Donc un tarif couple accessible aux homosexuels.

Chez Air Liberté comme chez AOM, les concubins du même sexe que les salariés ont « depuis longtemps » obtenu des billets très préférentiels, et les couples de client(e)s homosexuel(le)s bénéficient du tarif couple (depuis le mois de juin chez Air Liberté, depuis 1992 chez AOM) sur présentation d'une facture d'EDF ou de France Telecom aux deux noms. La SNCF peut également revendiquer le rôle de précurseur, qui accordait dès 1996 à ses clients homosexuels vivant en couple le bénéfice de la carte couple. Avant de commencer leur nouvelle vie de voyageurs, Charles et Thomas ont écrit à Elisabeth Guigou pour la remercier d'avoir défendu le PACS. « Cela ne peut que lui faire plaisir. Après tout, les ministres reçoivent tellement de lettres d'injures... »

Pascale Krémer

Les Etats-Unis quittent Panama



MIREYA MOSCOSO

LES CÉRÉMONIES de restitution du canal de Panama devaient avoir lieu, mardi 14 décembre, sous la présidence du chef de l'Etat, M^{me} Moscoso. La zone du canal était sous souveraineté des Etats-Unis depuis 1903. Si son intérêt stratégique a baissé, l'ouvrage reste un enjeu économique.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1215 - 7,50 F



www.lesouvriers.com

le journal de la délectation

Cette semaine
«Nudi» par Paolo Roversi

LES OUVRIERS DU PARADIS, AGENCE DE PUBLICITÉ.

- Thierry, tu ne crois pas que c'est un peu facile de lancer notre journal Internet avec un livre de nus ?
- Dans la vie rien n'est facile, Hervé, rien.

Jusqu'à la dernière minute, la violence

JUSQU'À sa dernière minute, ce siècle aura décidément été celui de la violence et du cynisme. Complètement déconsidéré par sa gestion économique et par la corruption généralisée, le pouvoir russe se refait une virginité auprès de son opinion en massacrant allègrement les malheureux Tchétchènes. « Selon que vous serez puissant ou misérable... » : les Serbes, qui ont subi au printemps les raids de l'aviation atlantique, n'avaient pas fait aux Albanais du Kosovo le quart de ce que l'armée rouge, qui a retrouvé le moral, est en train d'infliger aux Tchétchènes.

On attendait de l'inéluctable mondialisation qu'elle estompe progressivement, avec la souveraineté des Etats, l'agressivité des nationalismes. L'échec de Seattle, inévitable dès lors que l'essentiel des décisions à prendre n'avait pas été arrêté avant la réunion, a confirmé qu'ils avaient encore de beaux jours devant eux, et l'on ne jurerait pas que cette motivation soit totalement absente du raidissement français sur la « vache folle ». De même voit-on un peu partout s'enrayer les « processus de paix » qui, sur le modèle de ce qui s'est passé entre Israël et

l'OLP, visent à établir entre des adversaires de longue date un climat de relative confiance permettant la conclusion d'accords longtemps impensables.

L'un de ces processus vient certes de connaître un progrès spectaculaire avec l'accord donné par le Parti unioniste de l'Ulster (protestant) à la formation à Belfast d'un gouvernement mixte, avant que l'Armée républicaine irlandaise, l'IRA (catholique), dont deux membres sont devenus ministres, ait commencé à déposer les armes. Mais un autre a connu au même moment un échec non moins spectaculaire, avec la décision des indépendantistes basques de l'ETA de mettre fin à la trêve qui durait depuis quatorze mois.

Si l'un voulait dresser une liste des divers processus qui sont ainsi en œuvre, on constaterait vite que la plupart ont pris une mauvaise tournure. Un progrès a sans doute été accompli en Corse, dans la mesure où l'ensemble des élus, nationalistes ou pas, ont accepté l'offre de dialogue de Lionel Jospin.

André Fontaine

Lire la suite page 18



CINÉMA

Premiers films, coups d'éclat

Sur les écrans cette semaine, des premiers longs métrages remarquables à Cannes, où une *Caméra d'or* récompensait *Le Trône de la mort*, film indien de Murali Nair, et à Locarno, qui distinguait *Peau d'homme, cœur de bête* (photo), de la jeune Française Hélène Angel. Et pour affronter les sommets de l'exploit, une équipée sur le Toit du monde avec Eric Valli, qui signe *Himalaya*, produit, après *Microcosmos*, par l'acteur Jacques Perrin. p. 34 à 37

International	2	Aujourd'hui	27
France	8	Emploi/annonces	30
Société	11	Météorologie	32
Carnet	14	Jeux	32
Régions	15	Culture	34
Horizons	16	Guide culturel	37
Entreprises	19	Kiosque	38
Communication	22	Abonnements	38
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	39

Un nouveau code pénal pour le Kosovo

Le haut-représentant des Nations unies à Pristina, Bernard Kouchner, veut mettre fin à la paralysie du système judiciaire

DRESSANT le bilan de six mois de présence internationale au Kosovo, Bernard Kouchner, le haut-représentant des Nations unies dans la province, a annoncé, lundi 13 décembre à Pristina, la préparation d'un nouveau code pénal fondé sur la loi en vigueur avant la suppression du statut d'autonomie par les autorités serbes en 1989.

Soulignant le « *chemin parcouru* » en six mois, M. Kouchner a cependant reconnu que la communauté internationale avait « *échoué à protéger les minorités, en particulier les Serbes* ». « *En cinq mois, seuls 35 procès, et seulement à Prizren [sud], ont été achevés. Il y a eu plus de 400 meurtres et seulement quatre procès pour meurtre* », a souligné M. Kouchner.

Selon lui, ces blocages sont dus notamment « *à la loi du silence* » et au refus des juges et procureurs d'appliquer la législation yougoslave actuelle. Demander aux juges locaux d'appliquer la loi yougoslave revient « *à demander à Nelson Mandela d'appliquer les lois de l'apartheid* », a estimé M. Kouchner.

Face à ce refus qui paralyse le système judiciaire au Kosovo, l'ONU a donc annoncé la création d'un nouveau code pénal, inspiré de la loi en vigueur avant la sup-

pression du statut d'autonomie en 1989. Cette décision fait partie d'une série de mesures destinées à renforcer le système judiciaire et la sécurité, quelques jours après la publication d'un rapport accablant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la situation des droits de l'homme dans la province serbe.

OPÉRATIONS CONJOINTES

« *Dans les prochains jours* », 400 nouveaux juges et procureurs vont être nommés auxquels viendront s'ajouter 200 autres en janvier et février, a annoncé M. Kouchner. Klaus Reinhardt, commandant de la Force de l'OTAN au Kosovo (KFOR), s'est contenté d'annoncer un renforcement des opérations conjointes de la KFOR avec la police de l'ONU, dans les « *zones à risques* ».

Seuls 1 800 policiers internationaux sont arrivés au Kosovo sur les 4 800 promis pour assurer la sécurité dans la province serbe. Par ailleurs, l'ONU devrait annoncer le recrutement d'environ 600 anciens policiers albanais au sein de la police locale, encore balbutiante, composée seulement de 170 hommes sortis de l'école de police de Vucitrn (centre). — (AFP, Reuters, AP)

Ibrahim Rugova, président de la LDK « Il est temps de reconnaître l'indépendance » de la province

PRISTINA
de notre envoyée spéciale
« **En tant que président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), comment jugez-vous la situation six mois après la fin du conflit avec la Serbie ?** »

— Pour moi, le bilan est excellent. Les Kosovars vivent dans la liberté, malgré les contraintes inhérentes à l'après-guerre. La KFOR fait un travail énorme dans les domaines de la sécurité et de la reconstruction. De nombreuses organisations nous apportent leur appui, obsédées par l'ur-



IBRAHIM RUGOVA

gence de l'hiver. La Minuk, elle, a commencé à installer l'administration et s'est attaquée aux dossiers de la monnaie, des douanes, de la banque, du budget. C'est une grande victoire pour les Kosovars et la communauté internationale après celle de l'OTAN. On nous a donné une chance. A nous, Kosovars, de la saisir sérieusement.

— **Chaque jour ou presque s'accompagne de meurtres, vendanges et exactions sauvages. Les leaders albanais ont-ils dénoncé avec assez de fermeté la violence à l'égard des Serbes ?**

— On a presque tous exprimé notre répulsion devant les derniers incidents. Il est vrai que les derniers jours ont connu une recrudescence du nombre de morts. J'y vois des frustrations, un déficit de policiers et la difficulté de mettre en place une vraie administration. Il faudrait pouvoir compter sur l'engagement public de tous les citoyens, aux côtés de la Minuk, de la police internationale et de celle du Kosovo.

— **Avez-vous au moins le sentiment d'une évolution des mentalités vers moins de fureur et plus de tolérance ?**

— Mais la majorité des Albanais sont, par nature, tolérants ! Et vous noterez qu'il n'y a eu aucune campagne organisée à l'encontre d'un autre groupe ethnique. La vraie question est celle des Serbes. A eux,

qui veulent continuer de vivre au Kosovo, de reconnaître les Kosovars et de travailler avec eux pour le pays. La domination de Belgrade est terminée. Ils doivent le comprendre. Et si la réclusion dans une poignée de ghettos est haïssable, elle est surtout motivée aujourd'hui par des raisons de sécurité, l'objectif prochain étant la libre circulation de tous sur le territoire et l'intégration de tous aux instances dirigeantes, à tous les niveaux.

— **Les Kosovars ont la conviction d'être sur la voie de l'indépendance. Qu'en pensez-vous ?**

— C'est la volonté de tous les Kosovars et, évidemment, la meilleure solution. En 1991, nous avons connu un référendum sur l'indépendance, comme toutes les autres ex-républiques yougoslaves. Mais nous étions alors occupés. Il est temps, aujourd'hui, de reconnaître l'indépendance du Kosovo, avec la présence internationale. Un Kosovo ouvert, démocratique, intégré dans l'Europe, aura un rôle de pacificateur dans toute la région. Pour moi, le plus tôt sera le mieux.

— **Une urgence, donc ?**

— Oui, une urgence. On est actuellement dans un entre-deux très inconfortable qui provoque d'interminables discussions d'interprétation des textes. Il nous faut créer des institutions politiques, économiques et sociales. L'indépendance nous permettrait d'aller beaucoup plus vite.

— **Certains jugent inévitable une partition du Kosovo...**

— Ça non. Jamais. Je travaille contre cette idée depuis des années. A l'intérieur de nos frontières cohabitent plusieurs groupes ethniques : Serbes, Bosniaques, Turcs, et autres... L'idée est de nous lier à Bruxelles, comme tous les petits Etats de la région. Trop petits disent certains ? Et pourquoi donc ? Toutes les autres combinaisons ont échoué, alors...

— **Quand prévoyez-vous la tenue d'élections au Kosovo ?**

— Au cours du prochain semestre. Il y a un lourd travail à effectuer sur les listes des électeurs et il faudra créer les conditions d'un scrutin juste et respectable.

— **Souhaitez-vous être le premier président du Kosovo indépendant ?**

— Oui. Ce peuple jeune, cultivé, a une énergie formidable. Comment ne pas être optimiste pour son avenir ? »

Propos recueillis par
Annick Cojean

Un deuxième procès des commandos anti-ETA s'est ouvert à Madrid

Les Groupes antiterroristes de libération (GAL) sont accusés de l'assassinat de deux militants basques

Un nouveau procès des Groupes antiterroristes de libération (GAL), responsables d'assassinats dans les milieux séparatistes basques, s'est ou-

vert, lundi 13 décembre à Madrid, devant l'Audience nationale. La police accuse la Guardia civil d'être responsable de la disparition à Bayonne,

en 1983, de deux militants présumés de l'ETA, José Antonio Lasa et José Ignacio Zabala, dont les corps ont été retrouvés deux ans plus tard.

MADRID

de notre correspondant

C'est une des pages les plus sordides et les plus mystérieuses de l'histoire récente de l'Espagne qui s'est rouverte, lundi 13 décembre, à Madrid, devant l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole : celle de l'histoire des GAL, ces commandos antiterroristes responsables, entre 1983 et 1987, de vingt-huit assassinats dans les milieux séparatistes basques du sud de la France.

La première affaire jugée concernait l'enlèvement d'un Français, Segundo Marey, confondu par erreur avec un militant de l'ETA. Elle s'était soldée, en juillet 1998, par la condamnation à dix ans de prison de l'ancien ministre socialiste de l'intérieur, José Barionuevo, et de son adjoint à la sécurité, Rafael Vera. Le tribunal, faute de preuves, avait cependant estimé que ces deux hauts fonctionnaires « *ne pouvaient pas ne pas savoir* ». Et la boue remuée à l'occasion de ce procès, qui avait tourné en affrontement politique entre les centristes conservateurs

au pouvoir et l'opposition socialiste, avait fait scandale.

Cette fois, l'Audience nationale va juger le cas « *Lasa-Zabala* », du nom des deux militants nationalistes proches de l'ETA, José Antonio Lasa et José Ignacio Zabala, qui avaient disparu, à Bayonne, en France, le 15 octobre 1983. Les restes de leurs corps torturés, montrant des impacts de balles dans le crâne, avaient été retrouvés, deux ans plus tard, par hasard, dans une fosse près d'Alicante. Et il avait fallu encore dix ans supplémentaires pour que la police fasse le lien avec la disparition des deux « *Etarra* » présumés. Une disparition qui avait été revendiquée, justement, par les GAL en janvier 1984.

Alors, que s'est-il passé ? Ce ne sera pas facile à démontrer, sans témoin direct et avec d'autres qui ont déjà tellement changé de discours qu'ils ne sont presque plus crédibles. Pour l'accusation, les deux militants nationalistes ont été enlevés par des agents de la Guardia civil, interrogés brutalement à Saint-Sébastien, puis ache-

vés près d'Alicante. L'ordre serait venu de celui qui n'était alors que commandant, le général de la Guardia civil, Enrique Rodriguez Galindo, ainsi que du gouverneur civil de la province basque de Guipuzcoa, Julien Elgorriaga. Contre eux, le procureur a déjà requis 92 ans de prison, chacun ; mais aussi 90 ans contre les responsables de la Guardia civil, Angel Vaquero, Enrique Dorado Villalobos et Felipe Bayo Leal, accusés d'être les auteurs matériels. Enfin, il réclame deux ans de prison contre l'ex-secrétaire à la sécurité socialiste, Rafael Vera, ainsi que contre l'avocat lié au ministère de l'intérieur, Jorge Argote, accusés, tous deux, d'avoir « *étouffé* » l'affaire.

COMPARUTION ÉTRANGE

Le procès devrait durer deux mois environ, mais il pourrait révéler bien des surprises. Ne serait-ce qu'en raison de la personnalité de certains accusés, dont celle de Felipe Bayo, dont la comparution étrange, lundi, devant le tribunal, à demi-anesthésié par des tranquillisants, a provoqué un renvoi

de vingt-quatre heures du procès. M. Bayo s'est d'abord tu « *par loyauté* », avant de commencer à parler, puis de révéler avoir été l'objet de « *pressions* » pour dédouaner le général Galindo.

A trois mois environ des élections législatives, il semble que ni le Parti populaire (PP, au pouvoir), ni l'opposition socialiste ne soient prêts, cette fois, à croiser le fer à propos des GAL. Avec l'incertitude créée par l'annonce de la rupture de la trêve de l'ETA, personne n'a envie de faire un faux pas sur la question basque. Et surtout pas les socialistes, qui traînent l'affaire des GAL, qui a contribué à leur faire perdre les dernières élections, comme un boulet.

Il y a quelques jours, le juge Baltasar Garzon a tenté de faire inculper à nouveau l'ex-président socialiste, Felipe Gonzalez, dans l'un des procès des GAL. Sans succès. M. G. Gonzalez avait été « *blanchi* » par le Tribunal suprême en novembre 1996.

Marie-Claude Decamps

BOUCHERON
PARIS
JOAILLIER DEPUIS 1858

8 •

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

GOVERNEMENT La réunion organisée à l'hôtel Matignon, lundi 13 décembre, sous la présidence de Lionel Jospin, avec cinq membres du gouvernement et vingt-huit élus de

Corse, a lancé ce que le premier ministre a présenté comme un « *processus* » de discussions sur l'avenir de l'île. Paul Quastana, élu nationaliste, a évoqué, mardi, la possibilité d'une « *trêve*

illimitée » du FLNC-Canal historique. ● **DANS** la « *matrice* » de l'Assemblée de Corse et avec pour interlocuteur principal le préfet, Jean-Pierre Lacroix, les élus vont cerner les thèmes princi-

paux d'une prochaine réunion, en février ou mars, après laquelle seront mis en place des groupes de travail. ● **PARMI LES SUJETS** de ces discussions à venir, M. Jospin n'a rien exclu, citant

la violence, la langue, la culture, la fiscalité, le développement, l'insularité, « *la façon de travailler ensemble* », le statut de la Corse et « *ses aménagements ou sa réforme plus profonde* ».

La réunion de Matignon fixe un calendrier de débats sur l'avenir de la Corse

Lionel Jospin s'est félicité d'être parvenu à « lancer une démarche », qu'approuve le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), et dans laquelle les élus nationalistes appellent les Corses à « s'engager avec détermination » dans les mois à venir

« *J'AI VOULU lancer une démarche, la démarche est lancée.* » C'est par cette phrase que Lionel Jospin a donné le coup d'envoi, lundi 13 décembre peu après 20 heures, du « *processus* » annoncé (*Le Monde* du 14 décembre) pour régler le « *malaise corse* ». Aucun tabou. Un calendrier. Et une règle, toujours la même, celle de « *travailler au grand jour, de manière claire et transparente, sous le regard et le contrôle de nos concitoyens* », a rappelé le premier ministre, soulignant ainsi la différence avec les politiques des ministres de l'intérieur précédents, de Pierre Joxe à Charles Pasqua.

Le projet était clair : mettre les élus face à leurs responsabilités. « *Le gouvernement a besoin d'élus corsés qui travaillent ensemble et fassent des propositions* », a dit M. Jospin, provoquant d'ailleurs, en réunion, puis dans la cour de Matignon, une réaction un peu agacée de Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de Corse. Devant le ministre de l'intérieur, M. Jospin a répété, au début de la réunion, que « *le gouvernement condamnera et combattra la violence, toujours et en toutes circonstances* », mais il n'a rien dit qui ressemble au « *préalable* » posé à

l'Assemblée de Corse le 6 septembre. « *La question de la violence, je sais quand j'en parle et comment j'en parle* », a répondu le premier ministre à la presse, après la rencontre. En revanche, comme il l'avait fait à l'Assemblée de Corse, le chef du gouvernement a précisé qu'« *aucun sujet, dès lors qu'il est perçu comme important en Corse, ne doit être écarté de la discussion* ». Cette fois, il a voulu prendre une « *initiative politique* ». « *J'ai proposé une méthode de travail. Chacun a été d'accord pour prolonger la démarche que j'ai proposée* », a conclu le premier ministre.

● **Le prochain rendez-vous.** Une lettre de « *cadrage* » partira dans les jours qui viennent de Matignon, pour fixer les objectifs de la prochaine rencontre, prévue en « *février ou mars, ou à partir de février ou de mars* ». L'ensemble des vingt-huit élus de Corse reçus lundi à l'hôtel Matignon y seront conviés, tout comme les cinq ministres invités à se pencher sur le dossier corse. Les premiers devront d'ici là « *dégager un certain nombre de têtes de chapitre* ». En fixant un premier rendez-vous assez rapproché, Matignon n'a pas voulu donner l'impression qu'il attend de voir si l'engagement de Corsica Na-



zione dans le processus s'accompagne d'une trêve ou, à tout le moins, d'une accalmie des attentats. Paul Quastana, président du groupe nationaliste de l'Assemblée de Corse, a indiqué mardi, sur Europe 1, que « *l'initiative historique* » annoncée la veille par le FLNC-Canal

historique pourrait être « *une trêve illimitée* ».

● **Les interlocuteurs.** Pour les « *étapes* » à venir, la participation pourra être élargie, mais toujours dans la « *matrice* » de l'Assemblée de Corse, a expliqué M. Jospin. Le premier ministre ne souhaite pas

accéder à la demande de Jean-Guy Talamoni, qui avait suggéré, la veille, au « *Grand Jury RTL-Le Monde-LCI* », que les députés et les sénateurs n'avaient pas leur place dans le dispositif ; non plus qu'à celle de Roland Francischi, député (RPR) de Corse-du-Sud, d'y associer les maires. Lors de la réunion, en revanche, M. Jospin a souhaité associer aux discussions « *les acteurs de la société civile, par exemple les organisations syndicales et professionnelles et les associations représentatives* ». José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, souhaite associer à la démarche le président du conseil économique, social et culturel de la Corse, Raymond Ceccaldi. Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, devrait jouer un rôle essentiel, puisque « *le gouvernement n'assistera pas au débat de façon passive* », a indiqué M. Jospin.

● **Les sujets en débat.** Le premier ministre n'a exclu aucun thème a priori. Il a cité la violence, la langue, la culture, les problèmes de fiscalité et de développement, l'insularité, « *la façon de travailler ensemble* » et, comme on lui posait la question, le statut de la Corse et « *ses aménagements ou sa réforme plus profonde* », sujet des plus

grandes divergences entre les élus. Au cours de la réunion, personne, prudemment, n'a prononcé le mot d'autonomie. M. Jospin a indiqué qu'il existe, selon lui, des « *places de convergence* », mais qu'il est trop tôt pour les évoquer. Lors de la rencontre, les nationalistes ont rappelé leurs quatre revendications : reconnaissance du peuple corse, évolution institutionnelle, fiscalité spécifique et enseignement obligatoire du Corse.

● **Le calendrier des groupes de travail.** Après la nouvelle réunion générale de février ou de mars, des groupes de travail seront mis en place sur les grands thèmes dégagés, dans le cadre d'un « *copilotage* » des représentants du gouvernement et des élus. Matignon souhaite qu'ils utilisent l'année 2000 – sans élection – pour se réunir. Il s'agira ensuite d'avancer des « *propositions plus concrètes* ». « *A l'évidence, la tâche est lourde et exigera du temps* », a dit M. Jospin, même si « *l'état d'esprit de ceux qui participaient* » à la rencontre de lundi l'a rendu « *plutôt confiant* ». Le « *processus* » est lancé, mais le premier ministre s'est refusé à en fixer le terme.

Ariane Chemin

Le préfet Lacroix, « Monsieur Processus » du gouvernement

QUAND il se prend à y repenser, on voit bien qu'Olivier Schrameck, le directeur du cabinet de Lionel Jospin, ne s'en est pas encore tout à fait remis. Le ministère de l'intérieur avait lancé en catastrophe ses consultations, après l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, pour lui trouver un remplaçant en Corse. Jean-Pierre Lacroix figurait alors sur la liste où la place Beauvau avait fait son choix, « *mais on ne le savait pas* », précise aujourd'hui M. Schrameck. Manière diplomatique de dire que s'il l'avait su, Matignon aurait pu éviter la perte de temps et les erreurs de Bernard Bonnet.

La politique exclut les regrets ou les remords. « *Le propre d'un premier ministre, c'est qu'il s'intéresse plus au présent et au futur qu'au passé, fût-il récent* », a dit M. Jospin, lundi 13 décembre, quand on lui demandait s'il n'aurait pas pu engager le dialogue avec les nationalistes dès son voyage en Corse, le 6 septembre. Le dicton vaut aussi pour le choix du nouveau préfet. M. Bonnet était « *l'homme qu'il faut, là où il faut* », avait expliqué Jean-Pierre Chevènement, le 13 février 1998, en rappelant sa volonté de faire respecter l'Etat de droit et de veiller à la sécurité. Deux ans plus tard, M. Jospin explique que M. Lacroix sera « *utile dans le processus de discussions et de dialogue* » qui s'amorce.

Nouveau préfet, nouvelle politique, autre tutelle ? Officiellement, la question ne vaut pas. L'élégance de grand commis de M. Lacroix décline harmonieusement la manière « *Jospin* », lequel n'aime rien moins que les désaveux de sa « *ligne* » politique. Le nouveau préfet n'a jamais eu un mot en public contre M. Bonnet. Pratiquant l'amnésie de ce géant intérim, il évoque régulièrement la « *continuité* » de l'Etat. D'ailleurs, il sait lui aussi – à sa manière, conviviale – condamner fermement les

attentats. Le 27 novembre, il quitte son bureau – « *spontanément* », précise-t-il – pour se joindre au maigre rassemblement qui passe devant les fenêtres du palais Lantivy, protestant contre le double attentat perpétré deux jours plus tôt à Ajaccio. Le lendemain, la photo des Ajacciens qui l'applaudissent est dans les journaux nationaux.

PARTAGE DES TÂCHES

Dès son arrivée sur l'île, M. Lacroix a ouvert la préfecture et y a reçu les « *forces vives* » de l'île, y compris les pires bêtes noires de son prédécesseur, telles que le bâtonnier de l'ordre des avocats et vice-président de la Ligue des droits de l'homme (LDH) d'Ajaccio, Antoine Sollacarò, nationaliste affirmé, ou Serge Pacoud, président de la LDH. Le 6 septembre, lors de la visite de M. Jospin en Corse, le préfet avait invité le soir, en accord avec Matignon, tous les élus de l'île à la préfecture. Les huit conseillers territoriaux de Corsica Nazione avaient, bien sûr, refusé l'invitation, parce que « *ce n'était pas l'état d'esprit du moment* ». N'empêche : l'ère Bonnet était close.

M. Bonnet avait rejeté le préfet adjoint pour la sécurité, Francis Spitzner, dans l'ombre. M. Lacroix ne se cache pas, lui, de déléguer à Ange Mancini, tout frais nommé, une autorité incontestée sur les services de police et de gendarmerie. A lui la préparation des contrats de plan et du « *Docup* » européen ; à M. Mancini, à qui il a donné délégation de signature, comme l'a fait aussi Christian Sapède en Haute-Corse, le respect de l'ordre public. Dans le cadre des fonctions de « *M. Processus* » en Corse qui lui ont été confiées, le partage des tâches tombe à pic.

Ar. Ch.

Ne pas laisser échapper les dividendes d'un succès

LA RENCONTRE, lundi 13 décembre, entre Lionel Jospin et les élus corsés devait répondre à un principe simple : s'approprier le succès, se prémunir contre l'échec.

RÉCIT

Au fil des heures, la communication s'est faite plus offensive

Il était donc impératif de ne pas susciter trop d'espoir, par crainte de le décevoir. Toute la semaine, on ne parle et on ne prépare officieusement qu'une « *réunion* ». Dimanche, on évoque encore un « *échange de vues* ». Lundi matin, on ose le « *processus* » et, lundi soir, on se félicite d'avoir gagné un « *pari* ».

● **A Matignon, silence, on écoute.** Sans bruit, les voix des autres portent mieux. Samedi, dimanche et encore lundi matin, Jean-Guy Talamoni, le chef de file du mouvement nationaliste Corsica Nazione, vers lequel se tendent tous les regards et les micros, parle beaucoup. Il dit son « *espoir* », il espère un « *tournant* ». A Matignon, on écoute et, surtout, on se tait. Lundi matin, à 11 heures, alors que dans le bureau d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet de M. Jospin, les conseillers mettent au point les derniers détails de la table ronde de l'après-midi, tombe sur les fils d'agence le communiqué du FLNC-Canal historique. Prenant « *acte de la volonté affirmée de dialogue (...) qui marque un changement radical d'attitude* », l'organisation estime que « *l'espoir est grand aujourd'hui de déboucher sur un processus de règlement politique global, seul garant d'une paix définitive* ». M. Jospin ne « *réagit pas* ». A Matignon, à cette heure-là, on continue prudemment à parler de « *réunion de travail* ». On

laisse aux autres la responsabilité de la transformer en rendez-vous « *historique* ».

● **Jean-Pierre Chevènement endeuillé et en retard.** Christian Sautter, Jean-Claude Gayssot, Dominique Voynet et Emile Zuccarelli ont déjà rejoint depuis un bon quart d'heure le premier ministre, qui souhaitait leur soumettre son discours avant le début de la rencontre. Seul manque à l'appel Jean-Pierre Chevènement. Son directeur de cabinet, Jean-Paul Proust, se charge, pour lui, de « *remettre un peu de loi républicaine* » dans le texte. Tout vêtu de noir, l'air grave, M. Chevènement fran-

secret, est révélé. Peu de temps après, le discours du premier ministre à l'ouverture de la réunion est lui aussi rendu public. « *L'espoir – mais saurons-nous ensemble lui donner forme ? – est de trouver une démarche qui permette enfin d'apporter une réponse au problème corse* », déclare M. Jospin. « *J'ai la conviction qu'il est possible, si chacun veut se montrer à la hauteur de l'enjeu, de définir les voies d'un vivre-ensemble pour la Corse* », insiste-t-il.

● **Explications houleuses à la pause.** Tout avait été prévu : nous ferons une pause « *vers 18 heures* », avait prévenu M. Jos-

Jean-Pierre Chevènement et le « peuple corse »

Le ministre de l'intérieur a l'art de faire « *fuiter* » ses désaccords. En rendant un hommage public, lundi 13 décembre, à Chenôve, en Côte-d'Or, à l'ancien maire de cette ville, Roland Carraz, décédé le 9 décembre (*Le Monde* du 11 décembre), Jean-Pierre Chevènement a évoqué les « *dérives ethnistes* » auxquelles il faut « *résister* ». Après avoir rappelé comment, en 1990, l'ancien député avait bataillé, à l'Assemblée nationale, contre la notion de « *peuple corse* » que Pierre Joxe défendait alors, le ministre de l'intérieur a dit, devant le cerceau de son « *ami des bons et des mauvais jours* », que Roland Carraz « *l'avait combattue car, pour lui, il n'existait qu'un peuple français composé de citoyens, qui ne se définit ni par la souche ni par l'origine* ». « *En ce sens, a ajouté M. Chevènement, il était parfaitement cohérent avec son combat contre le racisme et toutes les dérives ethnistes qui peuvent exister, sous des formes d'ailleurs variables.* » Et le ministre d'insister : « *Ce qui était vrai hier reste vrai aujourd'hui.* » – (*Corresp.*)

chit à son tour le porche de l'hôtel Matignon. Il vient de saluer la mémoire d'un de ses plus anciens compagnons de route, Roland Carraz (*lire ci-contre*). Invité de RTL dans la matinée, M. Chevènement avait prévenu : « *J'aurai les oreilles grandes ouvertes et la bouche fermée.* »

● **Cadeau symbole et dédicace diplomatique.** La réunion a déjà commencé à huis clos lorsqu'on apprend que José Rossi a offert à Lionel Jospin le 7^e tome du *Mémoires des Corses*, qui relate la mémoire insulaire au cours des vingt dernières années. En dédicace, il a écrit : « *A Lionel Jospin (...), en témoignage de confiance pour la courageuse démarche entreprise en cette fin de siècle, avec l'espoir qu'elle ouvrira enfin la voie d'une solution de paix et de liberté.* » ● **Matignon lève le voile.** Prudente et retenue jusqu'à 16 heures, la communication du premier ministre devient nettement plus offensive. Les déclarations de toutes les hôtesses de Matignon sur le peron sont un gage de succès. Il convient donc de se l'approprier. Le plan de table, jusqu'alors tenu

pin. Avec un peu de retard, le chef du gouvernement, les cinq ministres et les conseillers se retrouvent dans le bureau de Jacques Rigaudiat, conseiller social. Dominique Voynet, qui avait déjà exprimé quelques réserves devant M. Jospin à 15 heures, renouvelle ses doutes sur la représentativité des hôtes corsés de Matignon. Il n'y a pas de femmes, pas de jeunes, pas de représentants de la société civile, déplore-t-elle. « *C'est dangereux de croire que la Corse, c'est ça.* » « *Tu n'as rien compris !* lui rétorque M. Jospin. *Je veux mettre les élus face à leurs responsabilités.* »

● **Applaudissements et auto-congratulation.** 20 heures ont largement sonné. M. Jospin tire devant la presse les premiers enseignements de la rencontre. Elle est déjà un succès. Le premier ministre ne s'y trompe pas. « *J'avais invité, j'ai organisé cette réunion, je pensais personnellement que...* », « *je voulais ouvrir une démarche et cette démarche est ouverte* ».

Pascale Robert-Diard

Les élus nationalistes soutiennent « la nouvelle démarche de paix »

LES ÉLUS nationalistes de Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse, dont les réactions étaient les plus attendues, se sont félicités, lundi 13 décembre, du processus engagé à Matignon. Leur chef de file, Jean-Guy Talamoni, a ainsi appelé « *solennellement* » les Corses à « *s'engager avec détermination dans la nouvelle démarche de paix* » proposée par Lionel Jospin. Interrogé pour savoir si son appel s'adressait aussi aux clandestins, il a affirmé que ces derniers « *sont assez grands pour prendre leurs responsabilités* ». « *C'est à eux de faire l'analyse de ce qui s'est passé aujourd'hui, nous leur faisons confiance* », a-t-il dit. « *C'est une avancée considérable* », a affirmé, de son côté, Paul Quastana, président du groupe nationaliste de l'Assemblée de Corse. « *C'est la première fois que nous nous sentons écoutés, c'est la première réunion de ce genre qui ne se termine pas par une fin de non-recevoir* », a-t-il ajouté, en se disant « *confiant par rapport à ce que nous avons vécu*

depuis une vingtaine d'années ».

Député de Corse-du-Sud et président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL) a émis le souhait que la démarche engagée par M. Jospin aille « *le plus vite possible* » et s'est prononcé pour une « *consultation* » future des Corses sur le statut de l'île. Estimant que le premier ministre avait « *fait tous les gestes nécessaires* », M. Rossi juge que les nationalistes et « *ceux qui ont le poids de la clandestinité* » ont « *trouvé que cette réunion était constructive* ». « *Si cela devait être un indice pour aller dans le sens de la paix, tous les Corses* », mais aussi les autres Français, « *auraient raison de se réjouir* », a indiqué le président du groupe DL de l'Assemblée nationale, en soulignant que le processus lancé par Matignon placera « *chacun au pied du mur, et le gouvernement et les insulaires* ».

« *Maintenant, il faut se mettre au boulot. Tout est ouvert* », a déclaré Paul-Antoine Luciani (PCF), qui estime que ce processus « *n'ira pas jusqu'à la séparation* » de la Corse

et de la France. Son collègue communiste Dominique Bucchini, maire de Sartène, en Corse-du-Sud, a affirmé que, « *sceptique avant la rencontre* », il en était ressorti « *dans un bon état d'esprit, car le premier ministre a condamné fermement la violence et dit que la loi républicaine continuera d'être appliquée en Corse* ». Aucun élu du Parti radical de gauche ne s'est exprimé après la réunion.

Le C.P.D.C. soumet à appel d'offres la réalisation du développement informatique de trois applications client/serveur :

- Gestion et traitement de dossiers de subventions,
- Analyses multicritères de données économiques et techniques,
- Positionnement cartographique, national et local.

Toute société souhaitant soumissionner, peut obtenir le cahier des charges, avant le 29 décembre 1999, auprès de :

Comité Professionnel de la Distribution de Carburants
C/° Monsieur Patrick MIRAS
8, rue Eugène et Armand Peugeot
92567 Rueil-Malmaison Cedex

20

Naufrage du pétrolier « Erika » : les autorités n'excluent pas une marée noire

BREST

de notre correspondant

Poussée par des vents du nord, la nappe de pétrole qui s'est constituée après le naufrage du pétrolier *Erika* continuait de progresser, mardi 14 décembre, vers le sud, à environ 100 kilomètres des côtes. La météorologie nationale estimait que cette dérive allait ainsi se poursuivre mercredi et jeudi. Mais des vents d'ouest sont attendus vendredi, qui pourraient pousser la pollution vers la côte. Il a été calculé que le pétrole se trouverait alors à la hauteur de la Vendée, au sud de la presqu'île de Noirmoutiers. Le préfet maritime en poste à Brest, Yves Naquet-Radiguet, n'excluait pas la menace d'une marée noire dans cette zone.

Depuis le naufrage du pétrolier, qui s'est brisé en deux, dimanche 12 décembre, au large du Finistère, sous l'effet de la tempête, la nappe progresse à une vitesse de 2 kilomètres à l'heure. Les autorités estiment qu'environ 10 000 tonnes, sur les 28 000 que transportait le bateau, se sont déversées dans la mer. Sous l'effet de la tempête, la nappe s'est morcelée en plusieurs tronçons s'étendant sur plusieurs dizaines de kilomètres de long.

Mardi matin, deux bâtiments de soutien attendaient une accalmie pour se diriger vers la nappe afin de tenter de mettre en place un système de barrage flottant et d'entamer des opérations de pompage. Après avoir testé des échantillons du produit dispersé, Michel Girin, directeur à Brest du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), estimait que la pollution serait difficile à traiter, le fuel lourd s'apparentant à du chewing-gum.

AIDE INTERNATIONALE

Par ailleurs, les autorités maritimes ont lancé, lundi, un appel à l'aide internationale, afin de récupérer les deux parties du pétrolier, long de 180 mètres. L'avant du bateau a sombré à la verticale lundi matin. Dans l'après-midi, l'arrière a coulé à son tour par 120 mètres de fond. Des sonars ont repéré la position de ces morceaux, dont les cuves contiennent encore plusieurs milliers de tonnes de fuel.

La Marine nationale a fait appel à des experts européens, en particulier anglais, allemands et norvégiens, afin d'envisager le meilleur scénario pour traiter la pollution. Mais toute opération reste tributaire d'une amélioration de la météorologie. Un représentant de la société TotalFina, affréteur du pétrolier battant pavillon maltais, est arrivé sur place, mardi, et devrait envisager des moyens supplémentaires. Les frais de lutte contre la pollution seront financés par le Fonds d'indemnisation des pollutions par hydrocarbure (Fipol), financé par les importateurs mondiaux.

Vincent Durupt

chaPitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

Où trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

• 200 000 livres anciens
• Service de recherche gratuit
• 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Alif 92 21 1000

Ségolène Royal précise le mode d'emploi de la pilule du lendemain à l'école

Un Guide de la contraception sera distribué en janvier aux élèves

Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, devait présenter, mardi 14 décembre, le protocole national sur l'organisation

des soins et des urgences dans les écoles et les établissements du second degré. Ce document prévoit que les infirmières scolaires pourront délivrer la pi-

lule du lendemain « à titre exceptionnel », si un centre de planification familiale ou un médecin ne sont pas « immédiatement accessibles ».

DÈS JANVIER 2000, la pilule du lendemain prendra place dans les armoires à pharmacie des collèges et des lycées. Conformément à l'annonce faite par Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, d'autoriser la délivrance du NorLevo par les infirmières scolaires (*Le Monde* daté 28-29 novembre), le nouveau protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements du second degré, qui devait être présenté à la presse mardi 14 décembre, consacre tout un chapitre à la contraception d'urgence.

Dans une page visée par Lucien Abenhaim, directeur général de la santé, ce protocole rappelle que le NorLevo est en vente libre dans les pharmacies, « en raison de son absence de toxicité et de contre-indications ». Présenté sous la forme de deux comprimés (le premier à prendre dès que possible, et au plus tard dans les 72 heures après un rapport sexuel non ou mal protégé ; le deuxième dans les 12 à 24 heures après la prise du premier), ce médicament « n'est pas abortif » puisqu'il intervient « avant le phénomène de nidation » et ne doit donc « pas être confondu avec le RU 486 », précise le protocole. Il est en outre rappelé que le NorLevo « est réservé aux cas exceptionnels et ne doit pas remplacer une contraception régulière ».

Quant aux infirmières scolaires, elles devront délivrer le NorLevo « à titre exceptionnel », si un centre de planification familiale, un médecin ou une pharmacie ne sont pas « immédiatement accessibles ». L'infirmière devra ensuite assurer « un suivi psychologique » et veiller « à la mise en œuvre d'un suivi médical » (lire ci-dessous).

Face aux critiques émises par plusieurs associations familiales et par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FEP) sur l'absence de concertation, Ségolène Royal considère

que ce protocole « relève exclusivement des professionnels de la santé et a donné lieu à une consultation des autorités sanitaires ». « J'assume mes responsabilités ministérielles. Il faut parfois savoir prendre une décision politique sans tergiverser, sinon on ne fait plus rien, ajoute-t-elle. Je fais confiance aux infirmières scolaires », insiste la ministre. Reste que l'éducation nationale compte seulement 5 650 infirmières scolaires pour quelque 7 500 lycées et collèges publics.

« DIMENSION AFFECTIVE »

Au-delà de la nécessité d'apporter une réponse aux 10 000 grossesses non désirées (dont 6 700 donnent lieu à une interruption volontaire de grossesse) constatées chaque année en France chez les adolescents, la ministre entend relancer l'« éducation à la contraception, à la sexualité et à la vie » dans les établissements scolaires. Outre les 30 à 40 heures obligatoires d'éducation à la santé qui doivent être, depuis cette rentrée, inscrits à l'emploi du temps des collégiens, un « guide de poche de la contra-

ception » sera distribué en janvier à tous les élèves de troisième ainsi qu'aux lycéens et lycéennes. « Il y a actuellement une certaine misère du niveau d'information sur la contraception à laquelle il faut répondre », constate la ministre, qui obligera les établissements scolaires à afficher, lors de cette campagne, les numéros des centres de planning familiaux et des centres hospitaliers les plus proches.

Quant à l'éducation sexuelle, « elle va être déconnectée de la lutte contre le sida par le préservatif. Cette prévention a trop occulté les autres problèmes. Les jeunes ont fini par ne plus écouter car c'était une vision triste et négative de la sexualité », estime Ségolène Royal. C'est pourquoi la ministre souhaite « repositiver le message sur la sexualité au sein du système scolaire », en insistant sur « la dimension affective » mais aussi « sur le droit des filles à dire non ». Inquiète de la « recrudescence des violences sexuelles » et notamment de la hausse « des rapports sexuels collectifs chez les jeunes », Ségolène Royal appelle les chefs d'établissement à développer des actions de sensibilisation sur ce

thème (lire ci-dessous). Enfin, la ministre prévoit d'« instaurer une éducation à la parentalité » afin de « faire réfléchir les jeunes sur quel type de parents ils seront ».

De la pilule du lendemain au refus de considérer la sexualité précoce comme une conquête féminine, Ségolène Royal veut tout à la fois que « l'école assume ses responsabilités sur l'éducation à la sexualité et à la contraception et qu'elle remette en avant des valeurs traditionnelles ».

MÉDICAMENTS COURANTS

En dehors de la contraception d'urgence, le nouveau protocole donne la liste des médicaments d'usage courant (Doliprane, Smecta, Spasfon, Hemoclar, Bioline, Hexoméline, etc.), qui peuvent être utilisés par les infirmières scolaires, ainsi que les médicaments d'urgence délivrables « sur prescription d'un médecin après appel au 15 ». En cas d'arrêt cardio-vasculaire, d'asthme aigu, d'hypoglycémie grave chez un diabétique insulinotraité ou d'états allergiques sévères, les infirmières scolaires pourront effectuer une injection ou une prise médicamenteuse en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence.

Enfin, le document organise la prise en charge des enfants malades ou atteints d'un handicap et indique que les infirmières doivent disposer de préservatifs et de tests de grossesse.

Les chefs d'établissement semblent réagir favorablement aux décisions de la ministre. Leur principal syndic, le SNPDEN indique qu'il soutient « pleinement la décision de M^{me} Royal d'autoriser les infirmières à délivrer la pilule du lendemain. (...) Les personnels de direction ne sauraient s'associer aux réactions qui nient la réalité profonde de situations dramatiques vécues par des adolescentes et qui préconisent l'attentisme comme réponse d'urgence ».

Sandrine Blanchard

Une lettre à tous les chefs d'établissement

Dans une lettre adressée à l'ensemble des proviseurs de lycées et des principaux de collèges, datée du 13 décembre, Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, précise le cadre dans lequel s'inscrit le dispositif concernant la prévention des grossesses précoces non désirées : « L'éducation à la sexualité doit aller au-delà des objectifs de prévention des risques et d'information sur la contraception. Je souhaite que se développe une authentique démarche éducative, qui passe par l'affirmation que la sexualité précoce n'est pas une conquête, que la relation sexuelle engage la personne tout entière et qu'elle doit être remplacée dans sa dimension affective, fondée sur les valeurs d'estime de soi et de respect de l'autre. La sexualité est indissociable de la liberté de choix. La contrainte physique, psychologique ou morale n'y a pas sa place. Vous veillerez donc aussi aux actions de sensibilisation contre les violences sexuelles. C'est une culture de responsabilité qu'il convient de faire partager aux élèves afin qu'ils vivent avec bonheur la rencontre avec l'autre et les différentes étapes du parcours amoureux qui construisent l'homme ou la femme qu'ils seront demain. Le rôle des parents est primordial en ce domaine. Toutefois, l'éducation nationale doit pouvoir répondre aux questions que se posent les jeunes. »

Le mode d'emploi de la contraception d'urgence

VOICI DES EXTRAITS de la « fiche infirmière » consacrée à la contraception d'urgence.

« Il convient de rappeler qu'en milieu scolaire, les infirmières ont essentiellement un rôle de prévention individuelle et collective qui s'inscrit dans une démarche éducative. Néanmoins, des situations d'urgence et de détresse peuvent se présenter et l'infirmière doit pouvoir y répondre selon les modalités suivantes.



VERBATIM

● **Entretien avec l'adolescente.** Un dialogue doit être engagé avec l'élève pour la mettre en confiance et lui faire préciser les points suivants : quelle est sa demande ? A-t-elle eu un rapport sexuel non protégé ? Quand ? A-t-elle subi un rapport forcé ? A-t-elle une contraception ? Laquelle ? S'agit-il d'un oubli de pilule ? Date des dernières règles ? A-t-elle prévenu ses parents ? Est-elle suivie par un médecin, ou un gynécologue, ou un centre de planification familiale ? Antécédents médicaux ? (...), car le NorLevo est déconseillé chez les jeunes filles présentant un risque de grossesse ectopique.

● **Décision pour la mise en place d'une éventuelle contraception d'urgence.** Deux éventualités.

I. - L'adolescente mineure :

1) l'infirmière recherche les modalités les plus appropriées en fonction de l'âge et de la personnalité de l'élève pour entrer en contact avec l'un de ses parents (...) aux fins d'informer celui-ci des différentes possibilités de contraception d'urgence (...);

2) si l'élève refuse catégoriquement que la famille soit associée à sa démarche, l'infirmière prend rendez-vous en urgence auprès du centre de planification et, si besoin est, l'accompagne dans ce centre ;

3) si l'une de ces structures n'est pas immédiatement accessible, et s'il existe une situation de détresse caractérisée, l'infirmière pourra à titre exceptionnel et dans le cas où le rapport sexuel remonte à moins de 72 heures, délivrer le Norlevo à l'élève concernée, aux fins de permettre d'éviter par la contraception d'urgence une grossesse non désirée à un âge précoce ;

4) il conviendra dans ce cas de s'assurer de la prise effective par l'élève du premier puis du deuxième comprimés le jour suivant.

II. - L'adolescente majeure :

1) l'infirmière adresse l'élève au centre de planification familiale ou aux urgences hospitalières en l'aidant à prendre rapidement un rendez-vous ; elle lui propose d'entrer en contact avec sa famille ;

2) en cas d'inaccessibilité de ces structures, il sera indiqué à la jeune fille la possibilité de se procurer le Norlevo en pharmacie ;

3) à titre exceptionnel, notamment en cas d'éloignement géographique, et si le rapport sexuel remonte à moins de 72 heures, l'infirmière pourra délivrer le Norlevo à l'élève majeure.

Cet acte doit faire l'objet de la part de l'infirmière d'un compte-rendu écrit, daté et signé (tenue du registre), que l'adolescente soit mineure ou majeure.

Dans tous les cas de figure, il sera indiqué à l'élève que la contraception d'urgence ne constitue pas une méthode habituelle de contraception, qu'elle n'est efficace qu'à 80 % et qu'enfin, ce médicament ne saurait lui être délivré à répétition.

Au-delà du délai de 72 heures, l'adolescente sera informée qu'il n'y a plus d'indication possible pour la contraception d'urgence et devra impérativement être orientée vers un centre de planification, l'hôpital ou un médecin généraliste ou gynécologue en cas de retard de règles.

● **Suivi et accompagnement de l'adolescente :** l'infirmière a un rôle de médiation entre l'adolescente et la famille (...).

Il doit être précisé aux élèves que la contraception d'urgence ne peut en aucun cas remplacer la contraception habituelle et qu'elle est réservée aux situations d'urgence et de détresse, qu'une prise répétée du Norlevo peut entraîner des complications et que, dans ces conditions, son usage ne saurait être banalisé.

Le gouvernement écarte toute contradiction juridique

LE CABINET de Dominique Gillot, secrétaire d'État à la santé et à l'action sociale, estimait, mardi 14 décembre, qu'un « toilettage de la loi sur la contraception est nécessaire, mais n'était pas un préalable à la mise en vente libre de la "pilule du lendemain" ». Pas plus avenue de Ségur qu'au cabinet de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, on ne se déclare inquiet d'une éventuelle contradiction juridique entre la décision d'exonérer le lévonorgestrel (commercialisé par les laboratoires Besins-Iscovesco sous le nom de NorLevo) de la liste des substances vénéneuses — ce qui autorise sa délivrance en pharmacie

sans ordonnance médicale — et les dispositions de la loi Neuwirth du 28 décembre 1967. Cette dernière dispose en effet que « les contraceptifs hormonaux et intra-utérins ne peuvent être délivrés que sur prescription médicale ».

La décision de mise en vente libre du NorLevo sans remboursement par la Sécurité sociale, entrée en vigueur le 1^{er} juin (*Le Monde* du 25 juin), s'appuie, précise-t-on dans l'entourage de Dominique Gillot, sur deux textes législatifs. Le premier est une directive européenne — qui en tant que telle prend le pas sur une législation nationale d'un État membre de l'Union européenne —,

datée du 31 mars 1992, qui classe le lévonorgestrel dans la catégorie des médicaments pouvant être délivrés en pharmacie sans prescription médicale.

UNIQUEMENT PROGESTATIVE

Cette décision résulte des particularités de la composition de ce contraceptif, uniquement de nature progestative et qui n'occasionne donc pas les inconvénients éventuels liés aux oestrogènes. Le deuxième texte, ajoute-t-on au secrétariat d'État à la santé, est un décret du Conseil d'État, publié au *Journal officiel* le 31 mars 1999, traduisant en droit français cette directive euro-

péenne et retirant le NorLevo de la liste I comprenant les médicaments en vente sur ordonnance.

Le « toilettage » de la loi sur la contraception, lorsque le calendrier parlementaire le permettra, viserait donc à actualiser le texte, même si ce n'est pas là une condition sine qua non à la délivrance sans ordonnance du NorLevo. L'entourage de M^{me} Royal fait par ailleurs remarquer que la mise en place du dispositif de délivrance de la contraception en urgence par les infirmières scolaires s'est effectuée en collaboration avec la Direction générale de la santé.

Paul Benkimoun

La France condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme

LA COUR EUROPÉENNE des droits de l'homme a condamné la France, mardi 14 décembre, pour avoir rejeté le pourvoi en cassation de Faouzi Khalfaoui. M. Khalfaoui n'avait pas répondu à l'obligation de se mettre en « état », c'est-à-dire de se constituer priésonnier la veille de l'audience de la Cour de cassation, ce qui entraîne automatiquement le rejet du pourvoi aux termes de l'article 583 du code de procédure pénale. M. Khalfaoui, comme Maurice Papon, avait demandé une dispense qui lui a été refusée.

Algérien âgé de trente-huit ans, résidant en France, M. Khalfaoui a été condamné en 1995 à deux ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Montbéliard pour avoir pratiqué, deux ans auparavant, alors qu'il était interne dans un hôpital de cette ville, des attachements sur une patiente lors d'un examen médical. La cour d'appel de Besançon avait confirmé le jugement. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) devait rendre son jugement mardi après-midi 14 décembre dans le procès visant Xavier Tiberi** pour « recel de détournement de fonds publics ». Une peine de six mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende a été requise à son encontre par le ministère public, dans cette affaire d'emplois fictifs. Deux ans de prison avec sursis, 500 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité, ont été requis contre Xavier Dugoin, ancien président (RPR) du conseil général (*Le Monde* du 23 octobre). A l'audience, M. Dugoin avait révélé avoir effectivement octroyé un emploi fictif à M^{me} Tiberi, à la demande de son mari. La prévenue avait réaffirmé l'authenticité de sa prestation.

■ **Jacques Valade, ancien président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine, et Jean-Claude Decaux, PDG du groupe de mobilier urbain éponyme, ont comparu** lundi 13 décembre devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour, respectivement, « octroi d'avantage injustifié » et « recel » du même délit. M. Valade est mis en cause à la suite d'un marché négocié, signé en 1993, portant sur la location et la maintenance de 204 pendules installées à l'entrée de chaque lycée de la région. Le procureur a requis six à douze mois de prison avec sursis et 100 à 150 000 francs d'amende contre M. Valade, ainsi que cinq à dix mois de prison avec sursis et 80 à 100 000 francs d'amende pour M. Decaux. Jugement le 31 janvier. — (Corresp.)

■ **UNIVERSITÉS : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a confirmé la création de cinq « universités de technologie »** et non six, lors de la présentation du plan universitaire U3M, lundi 13 décembre (*Le Monde* du 14 décembre). Accueillant au maximum 3 000 étudiants et proposant des formations « dans lesquelles il y a des manques », elles seraient situées à Tarbes, Nîmes, Marseille, Cherbourg et sur le site universitaire prévu dans le Nord parisien à La Villette-Aubervilliers.

DÉPARTEMENT DE LA COTE D'OR VILLE DE DIJON

APPLICATION ANTICIPÉE DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération du 15 novembre 1999, le Conseil Municipal de la Ville de Dijon a décidé d'appliquer par anticipation certaines dispositions réglementaires. Le dossier peut être consulté :

- Au Service du Plan de la Ville de Dijon : 11, rue Victor-Dumay à DIJON, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- A la préfecture de la Côte d'Or à Dijon.

CDS : le parquet conclut à la responsabilité de Jacques Barrot et Pierre Méhaignerie

L'accusation n'a pas réclamé de peines précises

Le procès des comptes du CDS s'est poursuivi, lundi 13 décembre, par le réquisitoire du substitut du procureur de la République, Anne-Josée Fulgères. Celle-ci a estimé que les

trois anciens ministres responsables de l'ex-CDS, MM. Méhaignerie, Barrot et Bosson, devaient être condamnés, sans toutefois réclamer de peines précises.

LE SUBSTITUT du procureur de la République de Paris, Anne-Josée Fulgères, n'a requis aucune peine précise, lundi 13 décembre, à l'encontre des trois anciens ministres poursuivis dans l'affaire du financement occulte de l'ex-Centre des démocrates sociaux (CDS). Lors de son réquisitoire, devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, M^{me} Fulgères s'est contentée d'estimer, sans autre précision, que Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson, devaient être condamnés, au même titre que quatre autres personnes prévenues de « *recel d'abus de confiance* ». La représentante du ministère public n'a requis la relaxe qu'en faveur de l'ancien trésorier du mouvement, Robert Parenty.

Ce « *réquisitoire sans conclusion* », selon la formule d'un avocat, a d'autant plus surpris que M^{me} Fulgères – chef de la section financière du parquet de Paris, dont la mutation a suscité une polémique en pleine affaire de la MNEF (*Le Monde* du 4 novembre) – n'a pas manqué de dénoncer la « *caisse noire* » mise en place dans les années 80 par l'ancien secrétaire général adjoint du CDS, le conseiller d'Etat François Froment-Meurice.

Ce système permettait au parti de percevoir des « *dons* » d'entreprises. L'argent transitait par deux comptes bancaires suisses avant de revenir en France, par virements ou en espèces. A l'époque, de tels

dons n'étaient pas interdits. Mais tout le problème, dans cette affaire, tient aux dates : selon M^{me} Fulgères, ces pratiques ont continué, au CDS, après l'amnistie du 15 janvier 1990 liée à la nouvelle loi sur le financement des partis.

Les dirigeants centristes, en particulier le président, Pierre Méhaignerie, et le secrétaire général, Jacques Barrot, étaient-ils informés de ce circuit de financement ? Connaissaient-ils l'origine des fonds ? Au cours de l'audience, M. Barrot avait nié toute responsabilité, indiquant que sa fonction était « *politique* » et qu'il négligeait les « *questions d'intendance* ». De son côté, M. Méhaignerie, ancien garde des sceaux, avait – partiellement – admis ses responsabilités.

« HONTEUSE DÉRIVE »

M^{me} Fulgères a rappelé que l'un et l'autre avaient une « *égale légitimité* » au sein de la formation : « *Ils ne peuvent s'abriter derrière des fonctions uniquement politiques. Ils devaient exercer leur contrôle sur le plan financier. Il leur appartenait de s'assurer que le système disparaît après 1990, il n'en a rien été.* » Et la représentante du parquet de critiquer l'incapacité des prévenus à « *résister à cette honteuse dérive que la démocratie a connue à cette époque* ». Après avoir ironisé sur la « *mémoire un peu défaillante* » de M. Méhaignerie, M^{me} Fulgères a mis en doute la sincérité de M. Barrot : « *Il ne semble pas avoir été aussi absent qu'il veut bien le dire.* »

Bernard Bosson n'a pas subi les mêmes critiques. Au yeux du parquet, l'ancien ministre des transports n'est arrivé que tardivement (octobre 1991) au poste de secré-

taire général du CDS, et le seul fait qui peut lui être reproché est d'avoir payé les salaires non déclarés du personnel avec des espèces provenant des réserves du « *circuit* ». M^{me} Fulgères a enfin souligné l'aide apportée à la justice par M. Froment-Meurice, dont les déclarations ont pesé d'un poids décisif dans ce dossier. « *Il est attristant de penser qu'un conseiller d'Etat ait pu à ce point mépriser la loi* », a toutefois regretté le substitut.

M^{me} Fulgères a élargi le débat, au-delà de ce « *dossier du passé* ». « *Est-on bien sûr que de telles pratiques ne sont plus d'actualité ?* », a-t-elle demandé, en s'interrogeant également sur le but poursuivi par des entreprises lors de telles opérations. En conclusion, le substitut est revenu sur les propos de M. Méhaignerie qualifiant d'« *illégal toléré* » le mode de financement en vigueur dans les partis au cours des années 80. « *Toléré ?* », s'est demandé M^{me} Fulgères, mais *toléré par qui ? Certainement pas par le citoyen ! Il est du devoir des juges de rappeler que l'illégal ne peut être toléré par la justice.* »

Lors de sa plaidoirie, M^e Jean-Marc Varaut, l'un des défenseurs de M. Froment-Meurice, a suggéré qu'il fallait peut-être voir, dans ces « *très subtiles réquisitions* », une sorte de « *testament moral* » de M^{me} Fulgères, en référence à sa mutation controversée. Au terme d'une démonstration sur la prescription des infractions, M^e Varaut a plaidé la relaxe de son client, un homme chargé de percevoir ce que l'avocat a qualifié de « *denier du culte républicain* ».

Philippe Broussard

A Colmar, le procès d'une mère meurtrière de sa fille malade

Aux enquêteurs, Sylviane Streissel a expliqué qu'elle ne supportait plus le calvaire enduré par l'enfant, atteinte d'une maladie dégénérative incurable

COLMAR

de notre envoyé spécial

Le 6 juin 1996, Sylviane Streissel n'a pas envoyé sa fille Evelyne, quatre ans et demi, à l'Institut médico-psychologique Sainte-Claire de Mulhouse. Deux ans plus tôt, les médecins avaient diagnostiqué chez la petite fille une encéphalopathie mitochondriale, maladie dégénérative, probablement d'origine génétique, sans traitement. Après lui avoir donné une douche, la mère a vêtu l'enfant d'une robe à fleurs. Elle l'a installée à l'arrière de sa voiture et s'est dirigée vers le grand canal d'Alsace. Là, Sylviane Streissel a précipité le véhicule dans l'eau, toutes fenêtres ouvertes. Quelques heures plus tard, les gendarmes retrouvaient le corps sans vie de la petite Evelyne.

Depuis lundi 13 décembre, Sylviane Streissel comparait à Colmar devant la cour d'assises du Haut-Rhin pour le meurtre de la fillette. Les cheveux grisonnants, elle paraît plus que ses trente-cinq ans. La cour s'est donné une semaine pour tenter de comprendre les raisons qui l'ont poussée à tuer Evelyne. Aux enquêteurs, elle a expliqué qu'elle ne supportait plus le calvaire qu'endurait sa fille et qu'elle n'avait trouvé que ce moyen pour y mettre fin. Elle-même avait voulu se donner la mort, mais avait renoncé au dernier moment en pensant à Marie, sa fille aînée.

Depuis l'annonce de la maladie incurable d'Evelyne, Sylviane Streissel, infirmière de profession, bonne vivante, parfois « *frivole* » selon des témoins, avait sombré dans une sévère dépression. « *Ça a commencé un jour de l'été 1994, Evelyne avait depuis quelques temps un problème de propreté, et, d'un coup, elle s'est*

arrêtée de parler, explique l'accusée. Je me souviens très exactement de sa dernière phrase, qu'elle a dite d'une voix rauque, méconnaissable, une voix qui venait des entrailles : "à boire". »

Inquiète de la dégradation de l'état physique de son enfant, Sylviane consulte des médecins qui diagnostiquent un problème psychologique. A la rentrée scolaire, Evelyne a commencé à ne plus pouvoir marcher. Elle avait des problèmes de déglutition, bavait sans cesse. « *Je me suis dit qu'il y avait autre chose, se souvient l'accusée. J'ai été convoquée par la psychologue scolaire qui, la première, a évoqué l'éventualité d'une maladie génétique.* »

« J'AI PERDU LES PÉDALES »

Alors, la mère d'Evelyne consulte des spécialistes. « *On m'a expliqué que ses troubles neurologiques étaient dus à une accumulation d'acide lactique qui détruisait ses cellules.* » Le verdict est confirmé quelques mois plus tard par les experts d'un hôpital parisien : la fillette souffre d'une maladie orpheline qui ne touche qu'une trentaine d'enfants en France. Il n'y a aucun espoir de guérison. Pour s'occuper à temps plein de son enfant, Sylviane Streissel quitte son travail. « *A partir de ce moment-là, j'étais toujours avec elle, nous ne faisons plus qu'un. J'ai peu à peu perdu les pédales.* » Car Sylviane Streissel n'accepte pas le diagnostic, elle refuse de croire que sa fille est condamnée. « *Un médecin m'a expliqué qu'Evelyne allait souffrir et que j'avais raison d'avoir peur de sa mort prochaine, que sa maladie c'était comme une bougie qui se consume.* »

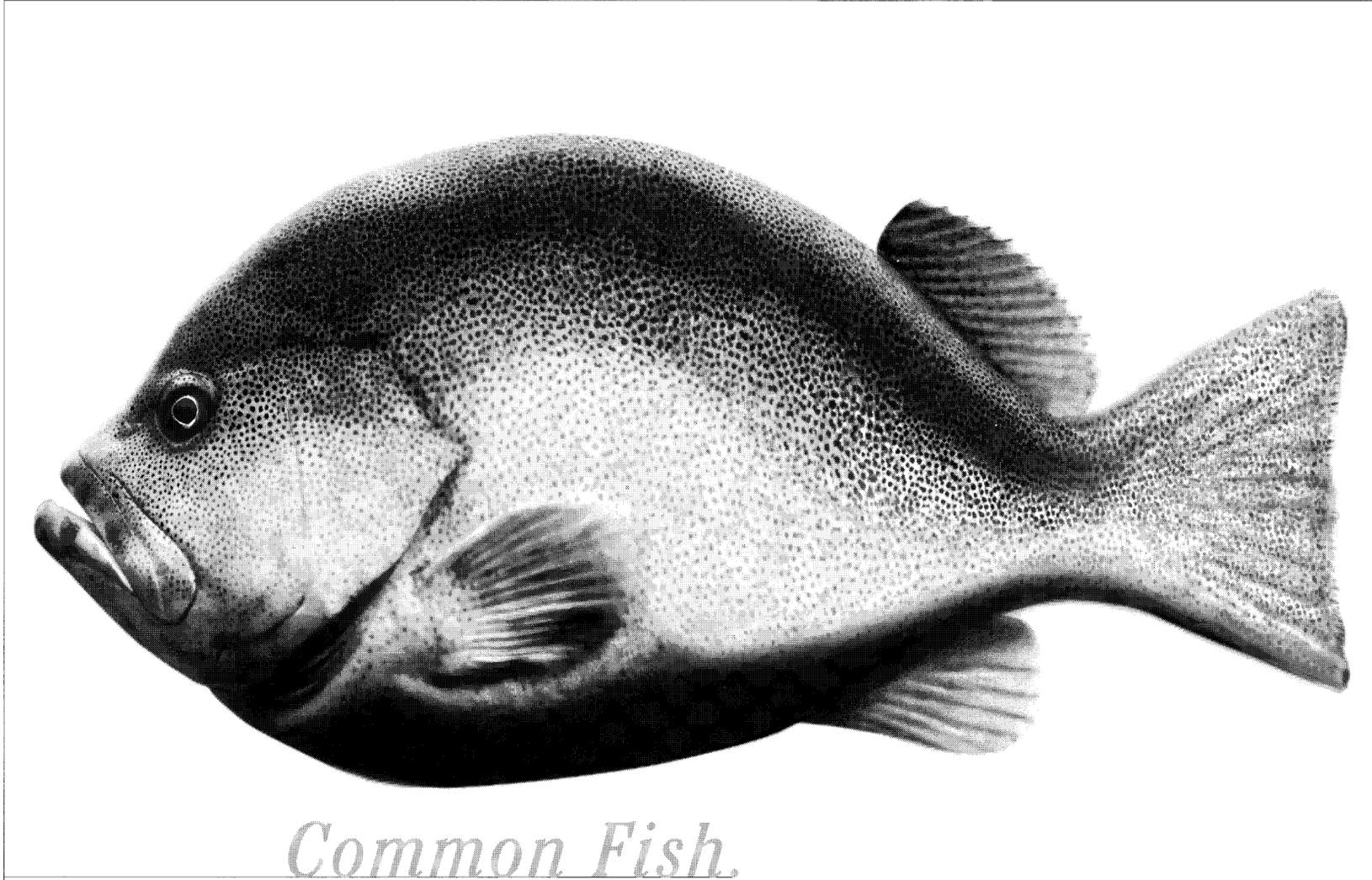
Malgré son désespoir, Sylviane

continue son combat. Elle emmène Evelyne en Espagne, consulte un homéopathe, prend contact avec un institut spécialisé en Israël, s'abonne à des revues spécialisées, en vain. « *J'étais seule pour assumer toutes les démarches, mon mari, lui, s'était réfugié dans le travail* », regrette-t-elle.

Plus Evelyne va mal, plus sa mère se gave de somnifères. « *Je n'ai pas tout de suite pris conscience de mon état, dit-elle. Pour moi, l'important c'était Evelyne. Pendant un temps, j'ai pensé que son état de santé était dû à un médicament que j'avais pris pendant ma grossesse. J'en ai beaucoup voulu aux médecins. Je me sentais responsable et je suis devenue une vraie folle.* » Sylviane Streissel fait plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, parfois à la demande de Serge, son mari, qui s'inquiète de l'entendre proférer des menaces de mort à l'encontre d'Evelyne. « *Pour moi, c'étaient des appels au secours, consécutifs à une souffrance extrême* », précise-t-elle.

A chaque fois, Sylviane parvient à quitter, contre avis médical, les établissements de soins. La dernière remonte au 31 mai 1996, six jours avant qu'elle décide de noyer Evelyne. Après l'acte criminel, Sylviane Streissel est de nouveau placée en hôpital psychiatrique puis en maison d'arrêt, à Mulhouse puis à Strasbourg. Là, après une tentative de suicide par pendaison, elle est de nouveau orientée vers une structure médicalisée. Remise en liberté, le 24 juin, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar, elle a obtenu de la cour d'assises de comparaître libre.

Acacio Pereira



PUBLICIS CONSEIL
PS& PHOTO - H. HOFENSTEIN/PHOTONICA

Common Fish.

Poisson commun.

14 / LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

DISPARITIONS

Pupella Maggio

Une grande interprète du théâtre napolitain

LA COMÉDIENNE italienne Pupella Maggio est morte mercredi 8 décembre d'une hémorragie cérébrale à l'hôpital Pertini de Rome. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans.

Née à Naples le 24 avril 1910, Giustina Maggio – Pupella était son nom de scène – était l'ultime descendante d'une grande dynastie de comédiens de cette ville. Sur scène dès l'âge de deux ans, elle devient l'une des interprètes favorites des grands du théâtre napolitain comme Eduardo Scarpetta et, surtout, Eduardo De Filippo. Avec lui, elle aligne les grands rôles, dans *Filumena Marturano* ; *Naples millionnaire* ; *Samedi, dimanche et lundi*.

Puis Pupella Maggio se tourne vers les classiques du théâtre contemporain. Elle travaille notamment sous la direction de Lucchino Visconti ou Giuseppe Patroni Griffi. Son expression forte et son visage tourmenté vont la conduire vers *La Mère* de Brecht comme une évidence. L'un de ses derniers rôles devait être celui de Lucky dans *En attendant Godot*, de Beckett. Mais la « *diva du dialecte* » n'avait jamais renoncé à la tradition napolitaine. En 1984, sur la scène du Théâtre de Paris, Pupella, Benjamino et Rosalia Maggio (son frère et sa sœur) avaient présenté leur spectacle de *varietà* napolitaine : *Na sera'e... Maggio*. Colette Godard relevait alors « *la finesse de ses mimiques, la souplesse et la précision de ses gestes, la douceur de son sourire* », et commentait : « *C'est de la poésie pure, un enchantement* » (*Le Monde* du 17 novembre 1984).

Au cinéma, cette comédienne avait été notamment l'interprète de Vittorio De Sica (*La Ciocciara*), Federico Fellini (*Amarcord*), et Giuseppe Tornatore (*Cinema Paradiso*). « *Elle n'a pas seulement été la plus grande actrice napolitaine du XX^e siècle, mais une protagoniste essentielle de l'histoire théâtrale italienne* », a résumé Carlo Azeglio Ciampi, président de la République italienne, dans un message à la famille. Pupella a été inhumée vendredi 10 décembre après une cérémonie à « *l'église des artistes* » : la basilique Santa Maria del Popolo, sur la place du même nom, à Rome.

Jean-Louis Perrier

■ **JOSEPH HELLER**, écrivain américain, auteur du best-seller *Catch 22*, est mort dimanche 12 décembre d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-seize ans. *Le Monde* publiera dans une prochaine édition un article retraçant sa vie et son œuvre.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 décembre sont publiés :

● **Infections nosocomiales** : un décret relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation, signé à Paris le 14 janvier 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Médard, le 13 décembre 1999.

<p style="text-align:center">Spécial</p>
<p style="text-align:center">★ AN ★ 2000 ★</p>
<p>Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet</p>
<p>tarif: 83 F TTC la ligne 01.42.17.39.80</p>

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances
<p>Yves et Monique CAZOULAT, Jean-Louis et Gisèle CARVIN, Xavier et Agnès LAUPRÉTRE, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils</p> <p style="text-align: center;">Augustin, Jean, Yves,</p> <p>le 8 décembre 1999.</p>

Jean-René et Marie-Geneviève FARTHOUAT
<p>sont heureux d'annoncer la naissance de leur douzième petit-enfant,</p> <p style="text-align: center;">Yanis, frère de Sofia et de Louisa,</p> <p>chez Emmanuelle et Morad FALEK,</p> <p>le 30 novembre 1999.</p>
<p>– Pour notre immense bonheur,</p> <p style="text-align: center;">Juliette</p> <p>est arrivée, le 10 décembre 1999.</p>
<p>Catherine et Guillaume GALLIOT, 144, rue de Tocqueville, 75017 Paris.</p>

Anniversaires de naissance
<p>– 15 décembre 1949-15 décembre 1999.</p> <p>Bon anniversaire,</p> <p style="text-align: center;">Papa.</p> <p>Pierre-Antoine et Adrien.</p>

PACS
<p>– A Paris, le jeudi 2 décembre 1999,</p> <p style="text-align: center;">Jean-Antoine CLEMENTE et Gustave GIRARDOT,</p>

après cinquante ans de vie commune, ont signé un pacte civil de solidarité et veulent faire partager leur satisfaction à tous leurs amis.

– Enfin ! Après 6 512 jours de patience,
<p style="text-align: center;">Philippe DELANDE et François AMZULESCO</p>

se sont pacésés, le 13 décembre 1999, au tribunal d'instance de Paris-11^e.

Yvonne MILLIEZ et Astrid VAN-EECKHOUDT.
<p>Mardi 14 décembre, à 17 heures. La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique).</p>

Décès
<p>– Hélène, sa femme, Lita, Sophie, Dominique et Judith, ses filles, Jean-Louis Arnaud, Claire et Henriette Mazas, ses frère et sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de</p>

Bernard ARNAUD,
<p>survenu le 6 décembre 1999.</p> <p>L'inhumation a eu lieu le 10 décembre, dans l'intimité familiale, à Suzette (Vaucluse).</p> <p>23, avenue René-Coty, 75014 Paris.</p>

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de
<p style="text-align: center;">Gilles BERTRAND,</p> <p>le 9 décembre 1999.</p>

De la part de Martine, Franck, Olivia et Sonia, Jean-Jacques et Jean-François, Romain et Lucas, Dimitri et Ivan.
<p>La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Médard, le 13 décembre 1999.</p> <p>33, avenue de Saxe, 75007 Paris.</p>

– Les familles Losay et Forner ont la tristesse de faire part du décès de
<p style="text-align: center;">M. Gaston DIEHL, chef de bataillon (honoraire), commandeur de l'ordre Simon-Bolivar, commandeur du Ouissam Alaouite et de l'ordre du Prince-Louis-II de Monaco,</p>

<p>le 12 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.</p> <p>Selon son désir, son corps a été légué à la science.</p> <p>Un service religieux sera célébré en sa mémoire, le 16 décembre, à 16 heures, en l'église luthérienne des Billettes, 22, rue des Archives, Paris-4^e.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.</p> <p>12, rue du Hazard, 78000 Versailles.</p>
<p>– Les familles Losay et Forner ont la tristesse de faire part du décès de</p>
<p style="text-align: center;">Marcelle FORNER, née SALORT,</p>

<p>le 3 décembre 1999.</p>
<p style="text-align: center;">Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 € ☎ 01.42.17.39.80 Fax : 01.42.17.21.36</p>

– Penvenan, Bugueles.

Ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

<p>M. Louis-Jacques BONNEVILLE,</p> <p>survenu à l'âge de soixante-quinze ans.</p>

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 10 décembre, en l'église de Penvenan.

<p>La famille remercie toutes les personnes qui auront une pensée pour lui.</p>

– Ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de
<p style="text-align: center;">Guy CARRÉ,</p> <p>survenu le 11 décembre 1999 à Paris.</p> <p>L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le jeudi 16 décembre.</p>

Leurs pensées vont aussi à leur mère et grand-mère,
<p style="text-align: center;">Jacqueline,</p> <p>son épouse,</p>

décédée le même jour, quatre années auparavant, en 1995.

– Catherine Marani-Castano, son épouse, Eric et Patrick, ses fils, ont la douleur de faire part du décès de
<p style="text-align: center;">Mariano CASTANO,</p> <p>survenu le 10 décembre 1999.</p>

– Jacques, son père adoptif, Marie, sa sœur adoptive, Pierre, son oncle adoptif, Cécile, sa tante adoptive, Nadia et Cyril, ses enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de
<p style="text-align: center;">Mustapha CHARBY, dit « <i>Mus</i> ».</p>

– Catherine et Gérard Lardeur, Nathalie Lefoll-Gueden, Sophie et Jean du Plessis, Cyrille et Renée Gueden, Leurs enfants et petits-enfants, recommandent à vos prières
<p style="text-align: center;">Molène GUEDEN,</p> <p>décédée le 10 décembre 1999 à la Maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.</p> <p>79, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.</p>

– M^{me} Denise Kuhn et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

<p>M. Hermann KUHN, ancien administrateur de la Maison de la culture de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Arts et des Lettres,</p> <p>survenu à Montpellier, le 12 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>187, avenue du Major-Flandre, Le Galilé, 34090 Montpellier.</p>
--

– L'ancienne équipe dirigeante du groupe « Logement pour tous », maintenant repris par l'Opievoy, a la tristesse d'annoncer le décès, survenu à Fréjus, le 4 décembre 1999, de

<p>M. André CHAUDIÈRES officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, fondateur de ce groupe, en 1984.</p>

– M. et M ^{me} Bernard Didier, M ^{me} François Didier, M ^{me} Isabelle Didier, M. et M ^{me} Rémi Didier, ses enfants, M. et M ^{me} Laurent Didier, Grégoire, Hortense et Edouard, ses petits-enfants, Léonard, son arrière-petit-fils, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
<p style="text-align: center;">M. Raymond DIDIER, chevalier de l'ordre national du Mérite.</p>

Il a rejoint son épouse,
<p style="text-align: center;">Marie-Marguerite,</p> <p>le samedi 11 décembre 1999.</p>

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 décembre, à 14 h 30, à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique).

– M ^{me} Gaston Diehl, son épouse, M. et M ^{me} H. North et leurs enfants, M. et M ^{me} M. Griffon du Bellay et leurs enfants, M. et M ^{me} O. Diehl et leurs enfants, Les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de
--

<p>M. Gaston DIEHL, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Arts et des Lettres, commandeur de l'ordre Simon-Bolivar, commandeur du Ouissam Alaouite et de l'ordre du Prince-Louis-II de Monaco,</p>
--

le 12 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon son désir, son corps a été légué à la science.

Un service religieux sera célébré en sa mémoire, le 16 décembre, à 16 heures, en l'église luthérienne des Billettes, 22, rue des Archives, Paris-4^e.

Cet avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.

12, rue du Hazard, 78000 Versailles.

– Les familles Losay et Forner ont la tristesse de faire part du décès de

<p style="text-align: center;">Marcelle FORNER, née SALORT,</p> <p>survenu le 3 décembre 1999.</p>

CARNET

– Sa femme,

Ses enfants et petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

<p style="text-align: center;">Alain GOUHIER, ex-chargé d'affaires à Castries,</p> <p>victime d'un cancer.</p>

Les obsèques auront lieu le 17 décembre, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (Paris-20^e).

68, rue Mademoiselle, 75015 Paris.

– M ^{me} François Goux, Dominique et Christine Goux, Véronique et François Mortreux, Xavier et Marie-Hélène Goux, Alain Goux, Anne Goux, Noëlle et Félix Lefebvre, Yves Goux et Murielle Grolleau, Capucine et Hugues Négroni, ses enfants, Ses petits-enfants, Les familles Goux et Le Blaye, Ses frère, beaux-frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part de la mort de

survenue le 11 décembre 1999, à l'âge de soixante-douze ans.
--

La célébration religieuse a eu lieu le mardi 14 décembre, à Poitiers.

22, rue des Feuillants, 86000 Poitiers.
--

– Catherine et Gérard Lardeur, Nathalie Lefoll-Gueden, Sophie et Jean du Plessis, Cyrille et Renée Gueden, Leurs enfants et petits-enfants, recommandent à vos prières
<p style="text-align: center;">Molène GUEDEN,</p> <p>décédée le 10 décembre 1999 à la Maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.</p> <p>79, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.</p>

– M ^{me} Denise Kuhn et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de
<p style="text-align: center;">M. Hermann KUHN, ancien administrateur de la Maison de la culture de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Arts et des Lettres,</p> <p>survenu à Montpellier, le 12 décembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>187, avenue du Major-Flandre, Le Galilé, 34090 Montpellier.</p>

– Marie Orlic, sa fille,
Françoise, Zlatko, Yelka et Yovan Orlic,
Françoise Weyer et sa famille,
Martine Blot et son fils Richard, Jacques, Sylvia,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès le 5 décembre 1999, à Paris, de

<p style="text-align: center;">Daniel ORLIC SARKY,</p> <p>et remerciement vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.</p>
--

84, rue Mouffetard, 75005 Paris.

– M ^{me} Francis Pacaud, son épouse, M ^{me} Marion Pacaud-Liotier, Raphaël et Arnaud, M. et M ^{me} Pierre Pacaud, Blanche, Joseph, Sophie et Lorraine, ses enfants et petits-enfants, M ^{me} Gaston Carayol, sa belle-mère, Le général (cr) et M ^{me} Patrick Pacaud, M. et M ^{me} Michel Baconnet, ses frère, beau-frère et belles-sœurs, M. et M ^{me} Ivan Pacaud, Karine et Frédéric, M. Stéphane Pacaud, M. Serge Pacaud, M ^{me} Géraldine Shonenberg et Anne, Le lieutenant de vaisseau et M ^{me} Robin Baconnet, Elisabeth, Paul, Béatrice et Godefroy, M. Romain Resmini, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Tous ses parents et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
--

– Marie Orlic, sa fille, Françoise, Zlatko, Yelka et Yovan Orlic, Françoise Weyer et sa famille, Martine Blot et son fils Richard, Jacques, Sylvia, Et tous ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès le 5 décembre 1999, à Paris, de
<p style="text-align: center;">Daniel ORLIC SARKY,</p> <p>et remerciement vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.</p>

84, rue Mouffetard, 75005 Paris.

– M ^{me} Francis Pacaud, son épouse, M ^{me} Marion Pacaud-Liotier, Raphaël et Arnaud, M. et M ^{me} Pierre Pacaud, Blanche, Joseph, Sophie et Lorraine, ses enfants et petits-enfants, M ^{me} Gaston Carayol, sa belle-mère, Le général (cr) et M ^{me} Patrick Pacaud, M. et M ^{me} Michel Baconnet, ses frère, beau-frère et belles-sœurs, M. et M ^{me} Ivan Pacaud, Karine et Frédéric, M. Stéphane Pacaud, M. Serge Pacaud, M ^{me} Géraldine Shonenberg et Anne, Le lieutenant de vaisseau et M ^{me} Robin Baconnet, Elisabeth, Paul, Béatrice et Godefroy, M. Romain Resmini, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Tous ses parents et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
--

– M ^{me} Francis Pacaud, son épouse, M ^{me} Marion Pacaud-Liotier, Raphaël et Arnaud, M. et M ^{me} Pierre Pacaud, Blanche, Joseph, Sophie et Lorraine, ses enfants et petits-enfants, M ^{me} Gaston Carayol, sa belle-mère, Le général (cr) et M ^{me} Patrick Pacaud, M. et M ^{me} Michel Baconnet, ses frère, beau-frère et belles-sœurs, M. et M ^{me} Ivan Pacaud, Karine et Frédéric, M. Stéphane Pacaud, M. Serge Pacaud, M ^{me} Géraldine Shonenberg et Anne, Le lieutenant de vaisseau et M ^{me} Robin Baconnet, Elisabeth, Paul, Béatrice et Godefroy, M. Romain Resmini, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Tous ses parents et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
--

– M ^{me} Francis Pacaud, son épouse, M ^{me} Marion Pacaud-Liotier, Raphaël et Arnaud, M. et M ^{me} Pierre Pacaud, Blanche, Joseph, Sophie et Lorraine, ses enfants et petits-enfants, M ^{me} Gaston Carayol, sa belle-mère, Le général (cr) et M ^{me} Patrick Pacaud, M. et M ^{me} Michel Baconnet, ses frère, beau-frère et belles-sœurs, M. et M ^{me} Ivan Pacaud, Karine et Frédéric, M. Stéphane Pacaud, M. Serge Pacaud, M ^{me} Géraldine Shonenberg et Anne, Le lieutenant de vaisseau et M ^{me} Robin Baconnet, Elisabeth, Paul, Béatrice et Godefroy, M. Romain Resmini, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, Tous ses parents et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
<p style="text-align: center;">M. Francis PACAUD, chef de bataillon (honoraire), chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, ancien de la 2^e D.B.</p>

décédé le samedi 11 décembre 1999, à l'âge de soixante-douze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 décembre, à 14 heures, en l'église d'Hécourt (Eure), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Raincy (Seine-Saint-Denis).

10, rue du Prieuré, 27120 Hécourt.

<p style="text-align: center;">CARNET DU MONDE Fax : 01-42-17-21-36</p> <p style="text-align: center;">Téléphone : 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96</p>
--

– Sylvie et Véronique Paturaut, ses filles et leurs conjoints, Théophile, Quentin, Mathilde et Suzanne, ses petits-enfants, La famille Demaison, M ^{me} Simone Paturaut, ont la tristesse d'annoncer le décès du

<p style="text-align: center;">docteur Claude PATUREAUT, radiologue.</p>

Les scouts l'appelaient « Guépard, décidé et râleur ».

Les Eaux Minérales, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.
--

– M ^{me} Dominique Canetti-Praderie, son épouse, Anne Praderie et Benoît Praderie, ses enfants, Sophie Baudriller, Elsa et Nicolas Canetti, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

<p style="text-align: center;">Michel PRADERIE chevalier de la Légion d'honneur,</p> <p>survenu le 12 décembre 1999, à l'âge de soixante-trois ans.</p>
--

Il's vous prie d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, 75015 Paris, le vendredi 17 décembre à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne).

Anne Praderie, 103, rue Blomet, 75015 Paris. Benoît Praderie, 37, avenue du Château, 92190 Meudon. Dominique Canetti-Praderie, 3, rue Ernest-Cresson, 75014 Paris.
--

– M ^{me} Philippe Saltron, Didier Saltron, Florence et Hervé Bardon, Nathanaël Bardon, M ^{me} Saltron, ont le chagrin de faire part du décès du

<p style="text-align: center;">docteur Philippe SALTRON,</p> <p>leur époux, père, grand-père, beau-père et frère,</p> <p>survenu à Paris, le 12 décembre 1999.</p>

Il a vécu et il est mort en homme libre. Pensez à lui.

– Le docteur Robert Temime, M ^{me} Féli cie Abbou, Paule, Annie et François Temime, Dominique Pouchin, Nathalie et Philippe Charmotet, Valérie, Wendy, Delphine et Olivier, ont la tristesse de faire part du décès de

<p style="text-align: center;">Estelle TEMIME, née ABBOU,</p>
--

survenu le 10 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 décembre, à 11 heures, au funérarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès
<p>– Le 15 décembre 1998,</p> <p style="text-align: center;">Pat BOHN</p> <p>nous quittait.</p> <p>De la part de ses amis.</p>

– Il y a dix ans, disparaissait
<p style="text-align: center;">René COIRIER.</p> <p>Que ceux qui ont été assistés par le SAMU aient une pensée pour lui.</p>

– Le 14 décembre 1997, disparaissait
<p style="text-align: center;">Charles GOUREVITCH.</p> <p>Sa famille, ses amis se souviennent.</p>

<p style="text-align: center;"><i>« Nous suivons toujours la trace que tu as laissée. »</i></p>
<p>– Paris.</p>

Le 15 décembre 1995,
<p style="text-align: center;">Raymond-Samuel GOZLAN</p> <p>quittait les siens.</p>

Que soit rappelé ici son souvenir lumineux, avec celui de son épouse,

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

Le gouvernement lance la deuxième étape de sa politique de la ville

Lionel Jospin devait annoncer, mardi 14 décembre, une série de mesures appuyées sur des financements importants. Quelque 30 milliards de francs, sur la période 2000-2006, seront consacrés à ces actions. Renouvellement urbain et développement économique devraient aller de pair

LA « DEUXIÈME ÉTAPE » de la politique de la ville, annoncée par le premier ministre lors des journées parlementaires du Parti socialiste, à Strasbourg, en septembre, est sur les rails. Lionel Jospin, qui présidait, mardi 14 décembre, un comité interministériel des villes (CIV), devait dévoiler l'ambitieux programme de son gouvernement pour la période des prochains contrats de plan, 2000-2006. Les grandes lignes en avaient été tracées par le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, lors des rencontres nationales sur le renouvellement urbain qui se sont tenues les 9 et 10 décembre à Vaulx-en-Velin (Rhône). Centré autour de 50 grands projets de ville (GPV), dont la liste est arrêtée, ce plan en trois volets – urbain, économique et social – devrait mobiliser des financements importants en subventions, crédits et bonifications de prêts.

Pour la période 2000-2006, aux 17,7 milliards de francs – dont 8,9 milliards de crédits émanant du ministère de la ville – déjà prévus

pour les 250 nouveaux contrats de ville, le gouvernement ajoute une enveloppe exceptionnelle de 6 milliards de francs de subventions, destinée aux futurs GPV. Il s'engage, par ailleurs, à financer des mesures nouvelles pour favoriser la création d'activités économiques dans les quartiers en crise et développer du « lien social ». Enfin, des mesures concernant la formation, le logement et les carrières des agents de la fonction publique dans les sites de la politique de la ville sont également annoncées. Au total, l'effort supplémentaire affiché avoisinerait, pour les six années à venir, 15 milliards de francs en mesures nouvelles, si l'on prend en compte l'effort fourni par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Dans les 50 GPV mis en œuvre à partir de 2001, le gouvernement souhaite conduire des opérations de restructuration lourde : démolition et diversification de l'offre de logements, amélioration des équipements publics, traitement des centres commerciaux et des dalles.

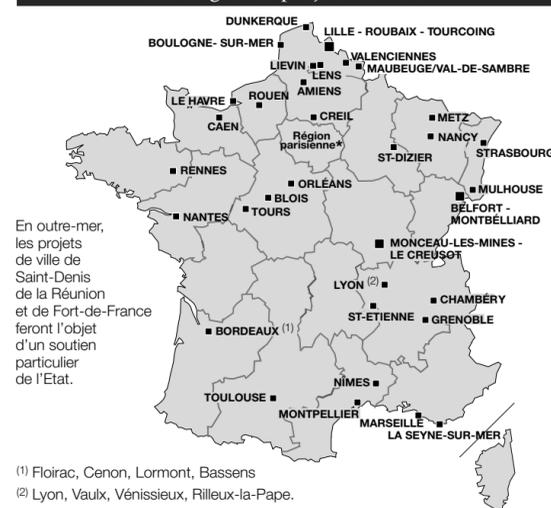
Un rythme annuel de démolition de 10 000 à 12 000 logements est envisagé, au lieu de 5 000 environ actuellement. Pour cela, le taux maximum de subvention des démolitions est relevé de 35 % à 50 % et la CDC met à disposition, sur ses fonds propres, une enveloppe de 3 milliards. Cette dernière servira, aussi, au sauvetage des copropriétés dégradées qui pourront, désormais, avoir accès à des prêts avantageux et bénéficier de primes pour les travaux engagés dans les parties communes.

CHANGEMENT DE LOGIQUE

La mesure la plus spectaculaire est la création d'un nouveau type de prêt, le « prêt renouvellement urbain », adossé aux fonds d'épargne. Avec un taux d'intérêt de 3 %, une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 50 ans pour le foncier, enfin, la possibilité d'un différé d'amortissement pouvant aller jusqu'à 10 ans, ce prêt devrait, notamment, satisfaire les communes les plus pauvres qui ont du mal à assumer leur quote-part des opérations urbaines dans lesquelles elles sont engagées. Une enveloppe de 10 milliards de francs est déjà disponible, annonce le gouvernement. Elle correspond, en fait, à l'enveloppe allouée aux prêts « démolition-reconstruction » offerts depuis juin 1998, mais financièrement moins intéressants, très peu consommés et qui sont remplacés par le nouveau prêt.

Le développement économique et l'accès à l'emploi sont, historiquement, deux maillons faibles de la politique de la ville. En juin, un rapport parlementaire avait alerté le premier ministre sur ce point et souligné que « le réamorçage spontané du flux d'investissements privés » dans les grands quartiers de la

Les 50 grands projets de ville



ces zones. Les régions, la CDC mais aussi les caisses d'épargne seront mobilisées pour créer des sociétés de portage financier qui pourront assurer les premiers investissements d'opérateurs privés.

Le gouvernement souhaite, aussi, mettre l'accent sur l'accès à l'emploi et le renforcement du « lien social » dans les quartiers. Cent cinquante équipes emploi-insertion de trois à quatre personnes, disposant chacune d'un agent de l'ANPE à temps complet, seront créées, dès 2000, dans les sites en contrats de ville et spécialement affectées à l'animation des dispositifs de droit commun. Le lancement d'un programme de dix mille « adultes-relais » est, par ailleurs, arrêté. Ces postes, financés, comme les emplois-jeunes, sur la base d'un temps plein à 80 % du SMIC, pourront être organisés en temps partiel et seront réservés à des adultes sans emploi habitant dans les quartiers. Le coût de ce programme sera, au terme des trois ans, de 1 milliard de francs, le gouvernement s'engageant à en créer trois mille dès 2000.

Un dernier volet touche les services publics dans les quartiers en contrats de ville. Le gouvernement souhaite que chacun fasse l'objet d'« un projet de service public de quartier », dans lequel s'engageraient les différents ministères. Il crée, aussi, « dès septembre 2000 » une formation interministérielle baptisée « prise de poste » pour laquelle une enveloppe de 50 millions de francs sera déléguée aux préfets. D'autres mesures, ciblées sur le logement, la formation ou la carrière, sont, enfin, destinées à inciter les fonctionnaires en poste dans les zones sensibles à différer leur demande de mutation.

Christine Garin

Renforcer la qualité des services publics

Plusieurs mesures devaient être annoncées lors du comité interministériel du 14 décembre.

- **Revalorisation** de la fonction des vingt-six sous-préfets à la ville ; des délégués de l'Etat seront désignés parmi les fonctionnaires et agents publics placés à leurs côtés.
- **Désignation** de trois cents délégués du médiateur de la République, dont cent dès 2000.
- **Débloccage** de moyens nouveaux pour le logement des agents affectés dans les quartiers difficiles : 1 000 prêts et aides à l'installation, 1 200 réservations

supplémentaires de logements sociaux, 1 400 prêts à l'accession à la propriété.

- **Extension** de la nouvelle bonification indiciaire réservée à la politique de la ville ; les enseignants affectés dans les zones du « plan de lutte contre la violence » bénéficieront de l'avantage spécifique d'ancienneté institué en 1991.
- **Ouverture** du dispositif de préparation rémunérée aux concours de la fonction publique, chaque année, à 5 000 demandeurs d'emploi, dès la fin du premier semestre 2000.



Common Camel.

Chameau commun.

HORIZONS

ENQUÊTE

2 QUI GOUVERNE LA RUSSIE ?

ON parlait de « l'entourage ». On dit maintenant « la famille ». Le changement d'appellation s'est fait au début de l'année.

Lorsqu'un flot d'enquêtes judiciaires ouvertes par le procureur général de Russie, Iouri Skouratov – avec « le feu vert d'Evgueni Primakov », dit-il –, a fait chavirer le Kremlin. Affaire Mabexet : corruption de collaborateurs du président, cartes de crédit sur comptes suisses au nom de Boris Eltsine et de ses filles. Affaire Sibneft : un géant pétrolier contrôlé par Boris Berezovski et dirigé par Roman Abramovitch, suspecté d'évasion de capitaux et de fraude fiscale. Affaire Aeroflot : des centaines de millions de dollars siphonnés, via des sociétés créées par Boris Berezovski, alors que la compagnie aérienne est dirigée par un gendre de M. Eltsine. Affaire Bank of New York : une enquête pour blanchiment d'argent porte sur 15 milliards de dollars, et l'on retrouve un autre gendre du président via des comptes bancaires aux îles Caïmans, et un banquier du nom d'Alexandre Mamout. Détournements des crédits du FMI : pas d'enquête judiciaire cette fois, mais des accusations répétées de la presse russe contre la fille cadette du président, Tatiana Diatchenko.

Aucun de ces feuilletons n'a débouché. Le parquet général de Russie est sous surveillance et M. Skouratov en vacances forcées – suspendu par décret présidentiel – dans une datcha gouvernementale. Pas de preuves définitives, de très rares inculpations, pas de procès en vue, et donc des accusations qualifiées de « complot politique » par le Kremlin. Pourtant, le dévoilement partiel de ces scandales est venu confirmer ce que tout le monde savait : que « l'entourage » était bien plus qu'un premier cercle de conseillers et que, sous le toit présidentiel, prospérait un clan lié par d'immenses intérêts économiques, où s'est opérée la fusion de l'argent, de la politique et parfois du crime.

Les Russes parlent de « famille », au sens sicilien du terme, quand des parlementaires américains voient dans le système Eltsine « la plus grande kleptocratie au monde ». Une demi-douzaine de personnes en sont les acteurs essentiels : Tatiana Diatchenko, bien sûr ; Valentin Ioumachev, lié de longue date au président (il a écrit ses Mémoires), ancien chef de l'administration présidentielle ; Alexandre Volochine, chef de cette administration présidentielle et protégé de Boris Berezovski ; Roman Abramovitch, lui aussi un fidèle de M. Berezovski ; Alexandre Mamout, banquier, ami de Ioumachev. Quant à Boris Berezovski, les kremlinologues se disputent pour savoir s'il n'en est que le simple membre ou, bien plus, le parrain. Celui que le financier George Soros appela un jour « le mauvais génie de la Russie » conserve un vaste pouvoir d'influence, sans doute plus que son ennemi Anatoli Tchoubaï, l'homme qui organisa la réélection de Boris Eltsine en 1996 et fut ensuite surnommé « le Régent ».

DANS son bureau dont les fenêtres donnent sur Ostankino, la tour de radiotélévision au nord de Moscou, Evgueni Kisseliov a amassé photos et documents, sur lui-même et sur Boris Eltsine. Journaliste, M. Kisseliov est devenu un monument de la politique russe en présentant depuis six ans tous les dimanches soir « Itogui », une sorte de « Sept sur Sept » dont l'impact est considérable. Le générique le montre aux côtés des grands de ce monde, et il n'aime rien tant que d'appuyer ses commentaires par de longs silences et des regards en coin adressés à la caméra. En cette veille d'élections législatives et présidentielle, Evgueni Kisseliov, à la différence de 1996, a choisi de se dresser contre le Kremlin.

Chaque dimanche, il concentre ses tirs sur « la famille » et agite le spectre d'une interruption du processus électoral. « C'est très simple, assure-t-il. Ces gens se sont enrichis parce qu'ils avaient accès au président, ils ont tout pris, ils n'ont pas un problème qui ne puisse pas être résolu par un simple coup de téléphone. Pour tous ceux-là, une seule question importe : quelle vie après la

Une affaire de « famille »



Un clan qui influence la politique de la Russie et gère d'immenses intérêts économiques s'est constitué autour des filles du président. L'immunité et la survie de « la famille » passent désormais par le soutien au premier ministre, Vladimir Poutine, dopé par la guerre en Tchétchénie, pour la prochaine élection présidentielle

Un clan qui influence la politique de la Russie et gère d'immenses intérêts économiques s'est constitué autour des filles du président. L'immunité et la survie de « la famille » passent désormais par le soutien au premier ministre, Vladimir Poutine, dopé par la guerre en Tchétchénie, pour la prochaine élection présidentielle

mort politique d'Eltsine, comment se maintenir au pouvoir ? C'est aujourd'hui l'horreur panique au Kremlin, or des gens en état de panique peuvent faire de grosses bêtises. » Plus que le devenir du seul Eltsine, que M. Kisseliov dit « ne pas imaginer en retraité politique, cultivant son jardin comme Khrouchtchev ou faisant des conférences, comme Gorbatchev », l'avenir du clan dicte-t-il depuis de longs mois déjà la politique russe. Chacun des membres a son réseau d'affidés, dirigeants de banques, de médias, de groupes pétroliers. Et, à l'exception de Boris Berezovski, qui parle volontiers aux journalistes pour mieux entretenir son image d'éminence grise du Kremlin, secret et silence sont une discipline de vie. Les journaux russes mirent plusieurs jours à trouver une photo de Roman Abramovitch, lorsqu'il s'avéra que celui-ci avait joué un rôle de premier plan dans la constitution du gouvernement de M. Stépachine, en mai. Tatiana Diatchenko n'accorde jamais d'interviews, et les photos d'elle sont exceptionnelles.

Quelques entorses à la règle sont tolérées. Ainsi Alexandre Mamout, présenté depuis quelques mois comme la nouvelle coqueluche de « la famille », s'est-il récemment défendu dans la quotidien anglophone *Moscow Times*. Banquier de trente-neuf ans, ayant fait fortune grâce au marché de la dette soviétique, il explique avoir rencontré Boris Berezovski et Roman Abramovitch en 1996. Les affaires ont créé des relations « d'amitié », dit-il.

Le jeune homme est introduit dans le premier cercle, rencontre Valentin Ioumachev l'année suivante, devient son conseiller, puis croise Tatiana Diatchenko à l'anniversaire de ce dernier. Depuis, ils se voient régulièrement. « Des fêtes, des vacances, où nous sommes partis skier une semaine en Autriche cette



année, mais nous étions quatre-vingts personnes, dit-il. Nous parlons de la vie, c'est tout, nous ne dressons pas de plans secrets, nous ne discutons pas sur comment blanchir de l'argent... toutes ces théories de conspiration sont faites pour discréditer le Kremlin. »

Evgueni Primakov et Iouri Loujkov, en vieux routiers de la politique russe, dénoncent désormais sur tous les tons cet entourage à qui l'un et l'autre ont eu affaire.

« Nous savons qui a volé quoi et combien, et nous leur demanderons des comptes », menace le maire de Moscou. Le « gentleman agreement » qui voulait que ces choses-là soient tues a volé en éclats lorsque l'ancien premier ministre lança à l'automne 1998 une « campagne anticorruption ». Boris Berezovski, premier ministre menacé, obtint son limogeage. Depuis, les deux adversaires du Kremlin décrivent un président manipulé et désinformé par ce cercle de l'ombre. « Pour des raisons de santé, le président est aujourd'hui incapable de régler certains problèmes », assure M. Loujkov.

Oleg Sissouïev, qui fut, de l'été 1998 à mai 1999, chef-adjoint de l'administration présidentielle, se décrit comme ayant été « d'un point de vue humain très proche de la famille du président ». Malgré ces liens et malgré son titre, qui en faisait le conseiller politique officiel de M. Eltsine, il reconnaît qu'il n'avait « certainement pas accès à

toutes les informations ». Mais M. Sissouïev n'aime pas le mot « famille ». « C'est beaucoup plus complexe que cela, assure-t-il. Il n'existe pas une famille qui puisse gérer quelque chose comme Boris Eltsine. Personne n'a pu et ne pourra le subordonner à ses intérêts, même pendant ses maladies. »

Mais les grands choix politiques s'élaborent dans cette sphère officieuse, à l'abri des regards et contrôles, avant d'être soumis au président. « Tout cela se passe sous le tapis », reconnaît Sergueï Iastremski, ancien porte-parole de Boris Eltsine. Un conseiller du Kremlin, qui ne peut parler que sous le sceau de l'anonymat, explique volontiers que « Roman Abramovitch existe ». « C'est un fait,

Les Russes parlent de « famille » au sens sicilien du terme, quand les parlementaires américains voient dans le système Eltsine « la plus grande kleptocratie du monde »

il est un businessman de talent et il participe aux décisions politiques, ajoute-t-il, tout comme Tatiana Diatchenko ; elle a un rôle important, ne serait-ce que parce qu'elle est très proche de Boris Nikolaïevitch, qui a un caractère difficile, c'est le moins que l'on puisse dire. »

Dans son bureau du Kremlin, Dmitri Iakouchkine, porte-parole de Boris Eltsine et chef-adjoint de l'administration présidentielle, s'efforce de rendre quelque normalité au système. « Ici, nous sommes l'état-major du président, six ou sept personnes pour le travail politique quotidien, Tatiana Diatchenko est conseillère officielle, et elle travaille à 200 % ». M. Iakouchkine ne nie pas l'existence d'autres circuits. « On parle de la famille. Effectivement, il y a un cercle de conseillers très proches du président. C'est normal, cela existe partout, vos présidents en ont aussi. Tout cela est une campagne orchestrée. »

M. Iakouchkine ne souhaite pas

parler des empires économiques constitués dans l'ombre du Kremlin, pas plus que des scandales en cours. Plus philosophe, Oleg Sissouïev note que « dans ce pays où il n'y pas de lois, pas de tradition de pouvoir démocratique, on peut appeler n'importe qui Jésus et, au même moment, Judas, tout dépend ». Or, plus que politique, la bataille de pouvoir en cours est d'abord dictée par des enjeux économiques. « Je n'ai jamais caché que, pour moi, le meilleur des investissements commerciaux, c'est la politique », assure M. Berezovski.

MM. Loujkov et Primakov, eux-mêmes adossés à de solides clans, promettent de revoir, s'ils parviennent au Kremlin, « certaines privatisations et distributions de propriété » et de pousser les feux judiciaires. Le premier ministre, Vladimir Poutine, qui lorsqu'il dirigeait le FSB (ex-KGB), s'était employé à ralentir des enquêtes sensibles, est aussitôt monté au front, excluant toute remise en cause des privatisations. « Une redistribution de la propriété déclencherait un bain de sang », a-t-il averti.

« Eltsine est aujourd'hui le maître et la famille sait qu'elle tombera lorsqu'il quittera le pouvoir, estime le politologue Alexandre Moukhine. Vladimir Poutine a été nommé premier ministre parce qu'il était considéré comme le meilleur garant de sa sécurité et de son immunité après les élections. Mais cette évaluation peut changer et cela explique le climat d'hystérie politique de cette campagne électorale. »

EN 1996, une partie de « l'entourage » avait plaidé pour un report de l'élection présidentielle, officiellement pour écarter le risque d'un retour au pouvoir des communistes. Depuis août, la machine à rumeurs qu'est la vie politique moscovite ne cesse de produire de semblables scénarios, évoquant l'instauration d'un état d'urgence lié à la guerre en Tchétchénie, une union subite Russie-Biélorussie qui permettrait à Boris Eltsine de présider ce nouvel ensemble...

« Les élections auront lieu en temps et en heure », a répété le président, début novembre. Un de ses conseillers explique avec pragmatisme que, vu l'impopularité de Boris Eltsine et de son équipe, le Kremlin n'a tout simplement pas les forces politiques pour bouleverser le calendrier électoral. « Les conséquences seraient terribles, dit-il. Et vous savez que le président ne se sent pas idéalement bien... D'un simple point de vue physique, il ne peut envisager de se maintenir au pouvoir. »

Dans ce cas, l'« entourage » présidentiel n'aurait qu'une solution, placer un homme sûr dans le fauteuil présidentiel. En quatre mois, dopé par la guerre de Tchétchénie, Vladimir Poutine est devenu le favori de l'élection. « Il est le meilleur des candidats », dit de lui Boris Berezovski, qui a joué un rôle déterminant dans sa nomination surprise. M. Berezovski a également choisi de devenir député, le 19 décembre, en faisant campagne dans une circonscription qui lui paraît acquise, tout comme son ami Roman Abramovitch. Les deux hommes se défendent de rechercher ainsi une immunité judiciaire attachée à la fonction parlementaire.

A la veille des élections législatives, les deux chaînes de télévision publiques, dont l'une est sous le contrôle direct de M. Berezovski, pilonnent l'alliance Primakov-Loujkov. En retour, ces derniers accusent Alexandre Mamout de vouloir acheter certains candidats de leur liste pour qu'ils se désistent. Des appartements à Moscou, Saint-Pétersbourg auraient été proposés, ainsi qu'une somme de 700 000 dollars. « Dans cette lutte politique, tous les moyens sont bons parce que les gens du Kremlin supposent qu'ils peuvent encore se maintenir au pouvoir », accuse le journaliste Evgueni Kisseliov. Une supposition qui n'a rien d'absurde et qui démontrerait, une nouvelle fois, les immenses ressources de la « famille ».

François Bonnet

PROCHAIN ARTICLE : Une économie gangrenée par le crime

Présomption d'innocence, pour qui ?

par Dominique Coujard

LORSQUE, voici deux années, la classe politique italienne, emmenée par Silvio Berlusconi, a décidé qu'elle ne s'en laisserait plus conter par quelques juges irresponsables, elle a obtenu la tête du juge Di Pietro.

Une transposition « à la française » de cette riposte était prévisible, dès l'instant où le paysage politique national cessait d'être un sanctuaire pour la justice, et que, sur le sujet, la mésentente entre la gauche et la droite parlementaire n'apparaissait pas insurmontable.

Que la question de la responsabilité des juges se pose n'est pas, en soi, une surprise ni une mauvaise chose ; qu'elle soit posée au moment où, précisément, dans un mouvement symétrique, et inverse, on tend à revenir sur les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité des élus est plus inquiétant. Ce n'est le signe ni d'un progrès du droit ni de la démocratie.

Un avenir proche nous dira de quel côté va pencher la balance. Sauf accident politique, elle ne devrait pas pencher en faveur de la justice.

Pour donner à cette campagne un tour présentable, on invoque aujourd'hui la présomption d'innocence, tout en omettant de préciser qu'il s'agit là d'un pur concept juridique qui ne signifie pas n'importe quoi. En deux mots, la présomption d'innocence est une règle d'administration de la preuve. Etre présumé innocent signifie... que l'on n'a pas à prouver son innocence, et donc que toute culpabilité doit être établie par l'accusation.

Comme les choses ne sont jamais aussi simples qu'on le voudrait, il existe tout un dégradé de situations entre l'innocence et la culpabilité, qui fait mesurer toute la différence entre le fait d'être innocent et celui d'être présumé innocent !

Entre l'innocence d'un citoyen et sa condamnation, un chemin d'embûches se déroule, qui va du contrôle d'identité à la convocation comme témoin, au placement en garde à vue, à la présentation devant un juge, parfois à la détention provisoire, et le conduit au procès.

C'est dans ce glissement des situations que la présomption d'innocence est particulièrement utile. Elle commande : que toute atteinte à la liberté soit exceptionnelle, qu'elle soit exercée sous le contrôle d'un juge (sauf la garde à vue qui peut l'être par un magistrat du parquet), qu'aucune accusation ne soit portée sans possibilité de se dé-

La plupart des affaires pénales suivent une autre procédure, autrement plus lourde de conséquences pour les citoyens

fendre. Là où le bât blesse, c'est que lorsqu'on informe un citoyen qu'il existe contre lui des charges précises et concordantes et qu'il doit pouvoir se défendre, les médias concluent aussitôt qu'il est coupable, selon le bon principe qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

Ainsi, ce sont les précautions prises par la justice pour donner tout son sens à la présomption d'innocence qui sont aujourd'hui considérées comme infamantes ; c'est la mise en examen qui fait grief, plus que la condamnation !

C'est cette situation qu'on entérine aujourd'hui. Les choses sont ainsi faites que, devant la loi des

médias, la justice est sommée de donner le change : je ne suis pas convaincu que ce soit la bonne méthode.

On envisage alors de limiter le nombre des mises en examen en organisant un débat public avant de procéder à une telle mesure, puisque la presse la considère comme infamante. Ce que l'on omet de dire, c'est que si les affaires donnant lieu à une ouverture d'information - c'est-à-dire à la désignation d'un juge d'instruction - concernent tous les cas de corruption et d'infractions politico-financières, elles ne représentent que moins de 10 % de l'ensemble des affaires pénales.

En d'autres termes, la plupart des affaires pénales suivent une autre procédure : soit celle de la citation directe devant le tribunal correctionnel, à l'initiative du procureur de la République, soit celle de la convocation devant ledit tribunal par les services de police, toujours à l'initiative du procureur de la République, soit encore la comparution immédiate devant ce même tribunal, à l'issue de la garde à vue... encore à l'initiative du procureur de la République !

Dans ces autres procédures, autrement plus lourdes de conséquences pour les citoyens, puisqu'ils perdent la chance du non-lieu que les juges d'instruction auraient pu prononcer si l'on avait ouvert une information, a-t-on entendu parler de débat contradictoire ?

S'est-on ému de la facilité avec laquelle le procureur ou son substitut peut, sans aucun contrôle et sans possibilité pour l'intéressé d'organiser sa défense, faire comparaître quelqu'un devant un tribunal ?

Silence !

Dominique Coujard est magistrat, vice-président au tribunal de grande instance de Paris.

Le droit de la concurrence gravement malmené

par Pierre Sargos

UNE décision rendue le 18 octobre par le tribunal des conflits vient de parachever un mouvement amorcé par une décision de cette même juridiction du 6 juin 1989 : les pratiques anticoncurrentielles, quelle qu'en soit la gravité, échappent à toutes les sanctions prévues par l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986 dès lors qu'à un moment ou à un autre un acte administratif est pris.

Les faits, tirés de la décision n° 98-D-34 prise le 2 juin 1998 par le Conseil de la concurrence, sont simples. Voici une entreprise, Air France, dont le chiffre d'affaires était alors de l'ordre de 10 milliards de francs, qui se concerta avec un établissement administratif inscrit au registre du commerce, Aéroports de Paris, dont le chiffre d'affaires se situait à l'époque aux environs de 7 milliards de francs.

C'est dire qu'à l'échelle des acteurs économiques français tous deux se situent largement dans le premier tiers des 500 premières entreprises françaises (voir le classement du numéro hors série de la revue *Enjeux-Les Echos* de novembre).

Le Conseil de la concurrence constate dans sa décision que ces deux entités économiques se sont concertées sur les modalités de l'affectation d'une structure nécessaire à l'activité de l'entreprise, en l'occurrence l'aérogare d'Orly-Ouest et que cette concertation avait un objet ou un effet anticoncurrentiel sur des entreprises concurrentes. Il leur inflige, à chacune, une amende de 10 millions de francs.

Mais il se trouve que la concertation anticoncurrentielle de ces deux entités économiques avait abouti à des décisions de nature administrative qui ont entériné leur entente. A l'occasion du recours formé devant la cour d'appel de Paris - qui est l'organe de

recours des décisions du Conseil de la concurrence -, le préfet de la région Ile-de-France, suivant une procédure dans le détail de laquelle il serait fastidieux d'entrer, a contesté la compétence du Conseil et de la cour.

entériner par une décision administrative leur entente anticoncurrentielle.

Ils échappent en effet à toute sanction pécuniaire, dont le montant est dissuasif puisqu'il peut atteindre 5 % du chiffre d'affaires. Et

Une impunité totale des acteurs économiques, publics ou privés, qui ont la bonne fortune - ou l'habileté - de faire entériner par une décision administrative leur entente anticoncurrentielle

Par sa décision du 18 octobre, le tribunal des conflits lui a donné raison au motif que ces décisions relevaient de l'exécution d'une mission de service public et mettaient en œuvre des prérogatives de puissance publique.

Les effets de cette décision sont, en matière de concurrence, d'une exceptionnelle gravité, car ils aboutissent, en fait, à créer une impunité totale des acteurs économiques, qu'ils soient publics ou privés, qui ont la bonne fortune - ou l'habileté - de faire

le fait que l'acte administratif puisse, le cas échéant, être annulé par le juge administratif est sans commune mesure avec le privilège exorbitant d'échapper aux sanctions.

Un principe d'inégalité gouverne désormais le droit de la concurrence.

Pierre Sargos est conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil de la concurrence et du tribunal des conflits.

AU COURRIER DU « MONDE »

DÉFENDONS L'ALLEMAND

La langue allemande disparaît de façon alarmante dans tous nos établissements scolaires et universitaires. L'apprentissage à l'école primaire privilégie l'anglais, alors que cette langue peut être apprise ultérieurement au collège, en 4^e ou autrement : par exemple, grâce à un séjour de trois mois en pays anglophone dès treize ou quatorze ans. Si l'anglais tend à devenir incontournable avec la mondialisation, son apprentissage précoce ne se justifie plus : l'immersion au quotidien dans notre pays en rend l'étude plus simple : pourquoi cette étude ne peut-

elle démarrer au lycée dans le cadre d'une troisième langue, comme l'espagnol, l'italien, le russe ou le chinois ?

La langue allemande, découverte dès le CMI à l'école élémentaire, permet, de par sa structure grammaticale, d'amener l'élève à une compréhension plus facile de la grammaire française.

La France devrait soutenir le chancelier Schröder dans sa revendication pour l'usage de l'allemand comme langue accessoire de travail dans l'Union européenne face à l'usage systématique de l'anglais.

Raymond Jullien
et Laurence Bonriot
Grenoble (Isère)



Common Bull.

Buffle commun.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le mauvais exemple français

ILS avaient promis, juré, la main sur le cœur : s'ils étaient élus au Parlement européen, ils abandonneraient leurs mandats nationaux pour aller siéger à Strasbourg. L'Europe, disaient-ils, est devenue un enjeu trop important pour qu'ils envisagent de se dérober à leurs responsabilités ; et ce serait trahir la confiance de leurs électeurs que de se retirer après s'être présentés devant leurs suffrages. « *On ne peut pas se présenter à une élection pour ne pas exercer son mandat* », déclarait alors Nicolas Sarkozy, chef de file du RPR. « *Quand on se présente à une élection, c'est évidemment pour aller siéger ensuite* », affirmait François Bayrou, tête de liste pour l'UDF. François Hollande, pour le PS, et Robert Hue, pour le PC, n'étaient pas avares de semblables engagements.

Certes, on ne les croyait qu'à moitié, on savait, pour se souvenir des précédents scrutins européens, que les partis en France ont coutume de mettre en avant leurs dirigeants pour mener la campagne puis, celle-ci terminée, de les rappeler là où, pensent-ils, les choses importantes se passent, c'est-à-dire sur la scène politique française. Mais on se disait que la volonté affichée de respecter la parole donnée allait peut-être jouer et que, pour une fois, les élus français allaient se comporter comme ils avaient promis de le faire – et comme se comportent la plupart de leurs collègues étrangers.

Apparemment, il n'en sera rien : comme nous l'avons indiqué dans *Le Monde* du 10 dé-

cembre, les chefs des partis français n'auront fait qu'un petit tour au Parlement européen avant de regagner l'hémicycle du Palais-Bourbon. Nicolas Sarkozy l'a déjà annoncé il y a trois mois ; et, sauf revirement de dernière minute, François Bayrou, François Hollande et Robert Hue s'approprient à faire de même. Seule exception, la plus paradoxale, celle de Charles Pasqua l'anti-Européen, qui a choisi de quitter le Sénat alors que son numéro deux, Philippe de Villiers, décidait de rester à l'Assemblée nationale. Auquel il faut aussi ajouter – mais ils n'ont pas à choisir, Strasbourg étant leur seul mandat – les deux chefs de file de l'extrême gauche, Arlette Laguiller et Alain Krivine.

Les dirigeants des grands partis français brilleront donc par leur absence à Strasbourg et, une fois de plus, les absents auront tort. Daniel Cohn-Bendit, qui siègera, lui, à Strasbourg, a raison de dire, dans *France-Soir*, qu'« *ils ne rendent pas service à la démocratie européenne* ». Ils contribuent en effet à accréditer l'idée qu'il ne se passe rien de sérieux au Parlement européen et que le vrai pouvoir est ailleurs. Ils concourent à aggraver le « déficit démocratique » qu'ils ont tant dénoncé durant leur campagne.

Mais c'est aussi à la démocratie française qu'ils rendent un mauvais service : au lieu de laisser la place à d'autres il y a six mois, ils ont choisi alors, au nom de la tendance bien française au cumul, d'occuper le terrain ; aujourd'hui ils s'en vont. Ils ont trompé leurs électeurs.

<p>Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p>
<p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Royquette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Fottorino (<i>Enquêtes</i>) ;</p>
<p>Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jareau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Sociétés</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p>
<p>Médiateur : Robert Solé</p>
<p>Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p>
<p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p>
<p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p>
<p><i>Le Monde</i> est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Profanation de tombes à Dachau

LES INCIDENTS révoltants qui se sont produits au camp de Dachau, où tant de Français sont morts dans d'atroces souffrances, ont trouvé l'Assemblée nationale unanime.

Ancien déporté, M. Charles Serre (UDI) a rappelé que le premier scandale avait été le fait de l'ancien bourgmestre de Dachau, qui avait affecté à la construction d'un pont les crédits et les matériaux mis à sa disposition par les Américains en 1945 pour construire un monument commémoratif. Puis ce fut l'aménagement d'une route en plein travers du camp. Enfin l'exploitation d'une carrière de sable par une firme de Munich dont les excavatrices mirent au jour des ossements, l'actuelle municipalité de Dachau se contentant de placer des écriteaux avec l'inscription : « *Danger d'épидémie. Défense de passer.* »

M. Robert Schuman, ministre des

affaires étrangères, a indiqué que dès que les faits évoqués ont été connus le gouvernement français a fait faire une enquête sur place. Il semble que les travaux entrepris dans le camp de Dachau aient été arrêtés immédiatement, que les ossements découverts ne soient pas forcément ceux des déportés, et il est prouvé qu'il n'en a été fait aucune utilisation industrielle, contrairement à ce que certains avaient affirmé, qui ont ainsi permis aux Allemands d'essayer de se dérober au vrai problème. Il n'y a pas non plus de preuve de profanations volontaires. Mais des négligences graves ont été relevées à l'encontre des autorités locales allemandes qui connaissaient l'existence de la fosse commune qui vient d'être mise au jour et qui n'ont pris aucune mesure de protection.

(15 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

A quoi reconnaît-on... ?

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

JEU ÉDUCATIF, en vue des fêtes : à quoi reconnaît-on... ?

A quoi reconnaît-on les hommes ou femmes politiques au pouvoir ? A ce qu'ils se disent impuissants. Ou encore à des expressions comme « le moment venu » (mis pour « quand ça m'arrangera »), « naturellement » (mis pour « ne me demandez pas pourquoi »), « il faut faire en sorte que » (façon de ne pas dire l'essentiel : comment). Les mêmes politiques, dans l'opposition : à ce qu'ils remplacent « il faut » par « il faudrait ».

Le retraité du pouvoir : à ce qu'il continue de noter les grands commis comme si leur carrière dépendait encore de lui. Le battu aux élections : à ce qu'il trouve qu'« il n'y a pas que la politique dans la vie, finalement ». L'ancien haut fonctionnaire : à ce qu'il écrit ses Mémoires, et que ses amis de promotion y découvrent « un authentique écrivain ».

Les millionnaires : à ce qu'ils se demandent comment les pauvres se font de si beaux cadeaux et s'offrent du foie gras aux fêtes. Les milliardaires : à ce que « 5 000 francs » leur paraît « beaucoup d'argent, croyez-moi ».

Un dirigeant : à ce que, interrogé sans cesse et rarement interrompu, il commence toutes ses phrases par « comme je dis souvent ». Le même, en phase terminale : à ce qu'il préfère « comme je dis toujours ». Un cadre adulte : à ce qu'il repasse au bureau après le dîner en bougonnant : « Si tu crois que ça m'amuse de réparer les conneries de Mercier ! ». Une épouse de PDG : à ce

qu'elle « a beaucoup fait pour la carrière de Jacques », qu'elle a « un goût fou pour arranger les résidences secondaires », et qu'elle aurait pu être « une merveilleuse architecte d'intérieur ». Les couples en vue qui dînent beaucoup en ville : à ce qu'ils émaillent leurs récits des mêmes « et cetera, et cetera », sur le ton des lettres d'affaires dictées à la secrétaire : « Veuillez agréer, etc., etc., vous mettrez ça en forme, mon petit, hon ? »

Les mythomanes : à ce qu'ils cherchent moins à tromper leur monde qu'à se faire peur. L'homme public fou de médias : à ce que, à son avis, les autres se montrent trop. Une jeune amoureuse : à ce qu'elle se récrie, si on prononce le prénom de l'aimé : « Lui ? Si vous saviez comme je m'en fiche, pouh, ça alors ! ». Les vrais amoureux : à ce qu'ils ne s'en vantent pas. Les faux : à ce qu'ils vous plaignent de ne pas l'être autant qu'eux. Les vieux couples d'Europe du Nord : à ce qu'ils se tiennent par la main. Ceux du Sud : à ce qu'ils marchent l'un derrière l'autre.

Les gens d'âge : à ce qu'ils commencent leurs phrases par « je ne sais pas si c'est l'âge, mais ». Ou encore : à ce qu'ils parlent à leur poste de radio. Plus gravement : à leur « TSF ». Un raseur qui se croit drôle : à ce qu'il rit de ses plaisanteries avant de les faire. Le même, qui croit intéressante sa vie publique : à ce que, si on lui demande comment il va, il répond « comme quelqu'un qui... » (Et, qu'il revienne du Mali ou qu'il sorte d'une sale grippe, vous en prenez pour deux heures). Le même, persuadé que sa vie intime captive les foules : à ce

qu'il ne dit pas « ma femme » ou « mon fils », mais « Poucette » ou « l'ainé », y compris devant des inconnus. Le fumeur de pipe : à ce que, même quand il se tait, il menace encore de parler.

Un cadeau « rive gauche » : à ses dorures. Une publicité de bijoux ou de parfums : à ses accessoires phalliques. Une publicité de moutarde ou de voiture : idem. Le radin : à ce qu'il pelote les dames. Le peloteur : à ce qu'il n'a jamais d'argent sur lui. Le mesquin : à ce qu'il est à la gare une heure avant son train ; le snob de l'insouciance : à ce qu'il le rate. L'avare invétéré : à ce qu'il se souvient de la guerre avec délice, comme d'un temps où « on ne trouvait rien à acheter ». Le conducteur redoutable : à ce qu'il stationne au diable, des fois qu'il ne trouve pas de place plus près, et qu'il se retourne sur sa voiture après l'avoir garée.

Les intellectuelles de la télé : à leur physique de « miss France ». Une femme enveloppée : à ce que, dès les premiers effets d'un régime, elle se bouidine dans des pantalons blancs. Les éducateurs sans autorité : à ce qu'ils achèvent tous les ordres donnés aux enfants par « d'accord ? ». Un écrivain en mal de compliments sur lui : à ce qu'il ne tarit pas d'éloge sur vous. Un romancier : à ce qu'il n'est pas sûr d'avoir raison. Un essayiste : à ce qu'il est rarement romancier. Un écrivain de droite : à ce que le fait d'écrire « mort aux juifs », si c'est avec des points de suspension, n'est qu'un génial délit d'opinion.

Une grande pensée : à ce que son contraire est aussi une grande pensée.

Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Lundi 13 décembre, J – 19 : les pompiers manifestent.

Jusqu'à la dernière minute, la violence

Suite de la première page

Mais ce dernier a renoncé pour ce faire à obtenir la condamnation préalable de la violence sur laquelle il insistait tant auparavant. Et il n'aurait sûrement pas fait ce pas en avant sans les attentats de la fin novembre, revendiqués par un groupe « *clandestinu* » dont personne n'avait entendu parler jusqu'alors et qui, n'ayant par définition pas d'écu, n'était évidemment pas représenté à Matignon.

Même en Irlande du Nord, où les choses sont à première vue plus faciles dans la mesure où Londres n'a qu'un seul interlocuteur nationaliste, et où les Américains font pression sur les deux parties, on ne peut considérer que les jeux soient faits. « *La route de la paix*, écrivait-il y a quelques jours *The Independent*, est jonchée d'acrimonie et d'accusations. » Le leader « *unioniste* » David Trimble menace de se retirer si l'IRA ne commence pas à désarmer en février, et là comme ailleurs, il existe des gens prêts à tout pour empêcher un accord. Il en va de même au Proche-Orient où les progrès récemment obtenus dans la négociation ne sauraient faire oublier qu'à moins d'un an de « *l'accord définitif* » de paix prévu pour le 13 septembre 2000, personne au monde n'a la moindre

idée de la manière dont pourrait être réglée la superépineuse question de Jérusalem.

Même lorsqu'ils piétinent, les quatre « *processus* » dont on vient de parler ont au moins le mérite d'exister, et d'impliquer des partisans de la lutte armée. On peut en dire autant de celui visant à transformer en paix le cessez-le-feu qui a fini par s'établir en Sierra Leone, grâce à l'action combinée des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Nigeria et de l'ONU, après des années d'une atroce guerre civile. Ou de l'Angola, où les combats ne durent que parce que Jonas Savimbi est moins prêt que jamais à respecter le verdict des urnes, aussi longtemps qu'il n'en est pas le bénéficiaire. Ou encore de la Colombie, où la guerre civile se nourrit d'un énorme trafic de drogue.

ÉNUMÉRATION VERTIGINEUSE

Pas de processus en revanche en Russie, où personne ne se permet de critiquer la campagne de Tchétchénie puisque aussi bien elle vise essentiellement à remonter, à la veille d'élections décisives, le moral d'une nation terriblement humiliée par la perte de son statut de superpuissance, comme par son incapacité prolongée à gérer son économie. Ni en Algérie où l'on continue de se massacrer pour rien. Ni au Kosovo, où le rêve binational perd chaque jour un peu plus de sa consistance au profit d'une partition de fait. Ni en Turquie, bien que le problème des Kurdes ne soit pas sans ressemblance, *mutatis mutandis*, avec celui des Basques ou des Corsés, dans la mesure où nombre d'entre eux ont accédé aux plus

hautes fonctions de l'Etat, tandis que d'autres rêvent d'une indépendance qui ne peut être acquise que par la lutte armée. Ni en Afghanistan, où l'on se bat, pratiquement, depuis vingt et un ans. Ni sur les divers fronts où, du Sud Soudan à la Somalie exsangue, à l'Ethiopie et à l'Erythrée, en guerre pratiquement depuis 1962, à la région des Grands Lacs, et au Zimbabwe, des millions d'Africains continuent de s'entretenir et de consacrer à l'achat d'armements des sommes qui seraient évidemment mieux employées à nourrir les populations ou à lutter contre l'omniprésent sida.

Cette énumération a beau être incomplète, elle donne le vertige. Jamais depuis des siècles, il n'y a eu sur cette terre autant de conflits à la fois. Jamais les outils pour les prévenir ou les arrêter n'ont été aussi peu efficaces. La raison en est simple : il y a cent ans, de vastes empires, continentaux ou coloniaux, se partageaient une grande partie de la planète et, à défaut d'assurer le bonheur de leurs peuples, s'employaient, souvent de manière très brutale, à les faire tenir tranquilles. Loin de réduire leurs antagonismes naturels, ethniques ou religieux, ils n'hésitaient pas à les encourager au nom du vieux principe du diviser pour régner.

Résultat : au fur et à mesure que les empires s'effondraient, on a vu ces peuples se dresser les uns contre les autres. La guerre froide, en les enrôlant à l'Est, à l'Ouest ou dans le tiers-monde, a masqué un temps leurs antagonismes. Sa fin les a fait éclater au grand jour. La

mondialisation en cours, en affaiblissant les souverainetés étatiques, conduit à une balkanisation généralisée, dont les conséquences peuvent être, sont déjà en de nombreux endroits, dramatiques. Aucune solution n'est à attendre de la prétendue « *communauté internationale* », mais seulement de l'aptitude de nations, de peuples, de tribus, que les hasards de l'histoire ont placés côte à côte, à s'accepter mutuellement ou à se regrouper pour faire face aux défis.

Qu'après tant de siècles voués à s'entredétruire l'Europe ait choisi cette voie-là, que d'autres processus de cette nature se dessinent en Asie, au Proche-Orient, en Amérique latine et jusqu'en Afrique du Nord, montre qu'en fin de compte le pessimisme n'est pas de mise. Mais comment ne pas mesurer les conséquences dramatiques que le retour en arrière préconisé par certains ne manquerait pas d'avoir ?

André Fontaine

RECTIFICATIF

BLAIR-JOSPIN

Contrairement à ce que nous avons indiqué en première page du *Monde* du 10 décembre, le premier ministre britannique Tony Blair n'a pas « *téléphoné à Lionel Jospin* » pour critiquer le refus de lever l'embargo français sur la viande bovine britannique. Comme le rapportait l'article page 2, c'est le premier ministre français qui a tenu à « *prévenir personnellement dans la soirée* » du 8 décembre son homologue britannique.

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

AGROALIMENTAIRE Le groupe britannique United Biscuits a accepté, mardi 14 décembre, une offre amicale de rachat du géant américain Nabisco, associé à l'inves-

tisseur texan Hicks, Muse, Tate and Furst. ● LES DEUX ACQUÉREURS ont fait une offre de 1,161 milliard de livres (1,84 milliard d'euros) correspondant à 245 pence par action Uni-

ted Biscuits. ● LE PRÉSIDENT de United Biscuits, Sir Gordon Hourston, estime « l'offre juste et raisonnable ». ● NABISCO soufflerait ainsi United Biscuits au français Danone qui, allié

à Paribas Affaires Industrielles (PAI), avait proposé 240 pence par action. ● PAI, associé au fonds d'investissement Cinven et à la Deutsche Bank, envisage de lancer une surenchère

sur le groupe britannique. Dans un communiqué publié mardi, les trois alliés demandent aux actionnaires de United Biscuits de « ne prendre aucune initiative à cette étape ».

L'américain Nabisco souffle l'anglais United Biscuits à Danone

Le britannique a annoncé, mardi 14 décembre dans la matinée, qu'il acceptait l'offre de rachat concurrente à celle du groupe français. Mais Paribas affaires industrielles, allié de Franck Riboud, pourrait lancer une surenchère

L'UNION fait la force ! Nabisco Holdings, le groupe agroalimentaire américain, s'est allié à son ancien rival dans cette affaire, la société texane d'investissement Hicks, Muse, Tate and Furst, pour lancer, mardi 14 décembre, une offre d'achat amicale sur le

Deux géants et une proie

● **United Biscuits (GB)** :
- Chiffre d'affaires 1998 : 2,6 milliards d'euros.
- Principales marques : McVitie's Digestive, Jaffa Cakes, Hula Hoops, BN, Delacre, Verkade...
- Capitalisation boursière au 13 décembre : 1,8 milliard d'euros.
● **Danone (F)** :
- Chiffre d'affaires 1998 : 12,9 milliards d'euros.
- Trois pôles stratégiques : produits laitiers frais (43,2 %) ; boissons (22,9 % de l'activité du groupe) ; biscuits (19,9 %).
- Principales marques de biscuits : Lu, Petit écolier, Pim's, Mikado ; Jacobs (Royaume-Uni) ; Danone, Britannia en Asie.
- Capitalisation boursière : 16,2 milliards d'euros.
● **Nabisco (USA)** :
- Chiffre d'affaires 1998 : 8,3 milliards d'euros.
- Principales marques de biscuits : Oreo cookies, Ritz crackers, Life Savers confections, Yemina pastas, Fleischmann's yeast...
- Capitalisation boursière au 13 décembre : 9,1 milliards d'euros.

groupe britannique United Biscuits (UB). Une opération qui valorise l'entreprise à hauteur de 1,16 milliard de livres (1,84 milliard d'euros) soit 245 pence par action.

Cette annonce dame le pion au français Danone. Le groupe alimentaire dirigé par Franck Riboud était également sur les rangs et négociait depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 27 novembre). Danone entendait, par ce rachat, renforcer son activité biscuits, un de ses trois « pôles stratégiques » avec l'eau et les produits frais. Déjà numéro un du biscuits sur plusieurs marchés européens, les français ne pouvaient racheter la totalité du portefeuille de United Biscuits. Il avait donc élaboré une proposition avec un partenaire financier Paribas Affaires Industrielles (PAI). Ce montage prévoyait le rachat total du portefeuille de UB par PAI, Danone rachetant ensuite à son associé certaines activités. Une offre qui a été supplantée par la proposition de Nabisco.

Nabisco et Hicks, Muse, Tate and Furst ont créé pour l'occasion une société commune, Burlington, qui a annoncé, mardi, avoir déjà acquis 11 % de UB. « Nous sommes très heureux d'avoir conclu cet accord », a commenté John Muse, directeur général de Hick Muse. « En ajoutant notre activité biscuit, celle de Nabisco, et le portefeuille de United Biscuits, nous allons créer un groupe de marques alimentaires encore plus fort en

Europe ». Cet investisseur avait déjà, le 27 juillet, racheté un autre acteur du biscuit au Royaume-Uni, Hillsdown, qui fabrique pour les distributeurs et possède également la marque Fingers, de Cadbury. « Cette transaction nous permet d'intégrer notre activité à celle de United Biscuits en Espagne, au Portugal, et au Moyen-Orient », ajoute James Kilts, président de Nabisco. Cela va nous donner de grandes opportunités de croissance en Europe de l'Ouest et de l'Est ».

OFFRE SÉPARÉE

Dans cette société commune, Hicks, Muse, Tate and Furst, de-

vrait gérer l'activité anglaise et Nabisco s'occuperait du reste de l'Europe. Le portefeuille asiatique de UB (39 millions de livres de chiffre d'affaires) a fait l'objet d'une offre séparée de rachat de Nabisco.

« La vente de cette activité, au prix approprié, offre la meilleure perspective pour les actionnaires », a expliqué Sir Gordon Hourston, président de United Biscuits. « United Biscuits avait de mauvaises performances boursières », précise Martin Dolan, analyste au Credit Suisse First Boston, « La pression était forte pour obtenir une meilleure valorisation ». Les

principaux actionnaires du groupe (le fonds de pension britannique PDFM (17,1 %), Prudential Portfolio Managers Limited (12 %), M & G Group et M & G Investment Management limited (12 %) ont privilégié l'offre la plus généreuse. Mais l'affaire semble loin d'être arrivée à son terme. La banque française Paribas affaires industrielles envisage une surenchère. Dans un communiqué, daté de mardi matin, la société Finarealm, constituée par PAI, la société d'investissement irlandaise Cinven et DB Capital Partners (groupe Deutsche Bank), indique « étudier activement une

offre plus élevée en numéraire ».

Quelle que soit l'issue de cette bataille, United Biscuits, tourne une page de son histoire. Le groupe avait, début octobre, annoncé qu'il étudiait « toute une série d'options stratégiques » et était en discussion avec « plusieurs repreneurs potentiels ». Cette déclaration annonçait, en fait, le démantèlement du groupe. United Biscuits s'est vendu par étapes, en quelques mois : en octobre, il cédait son activité plats surgelés (hors poisson) au groupe américain Heinz. En novembre, il vendait son pôle poissons surgelés à Northern Foods. En décembre enfin, il cède le reste du groupe, les biscuits.

DIVERSIFICATION

C'est une fin de siècle brutale pour cette entreprise, née en 1948 de la fusion de deux affaires familiales écossaises, McVitie & Price et McFarlane Lang. Le groupe, contrôlé par la famille Laing, a détenu jusqu'à 50 % des ventes de biscuits au Royaume-Uni à la fin des années 70. Au début des années 80, poussée par le thatchérisme triomphant et la mode des conglomérats, la compagnie s'était lancée dans la diversification, comme les fast-foods - Pizzaland et Wimpy -, le poisson surgelé... Mais United Biscuits ne s'est pas remis du départ de son génial fondateur en 1990.

Laure Belot et Marc Roche (à Londres)

P. Ga.

3,2 millions de tonnes grignotées par an en Europe

LE MARCHÉ du *snacking* - qui inclut biscuits sucrés et salés -, estimé à près de 100 milliards de francs en Europe, demeure encore largement cloisonné sur le Vieux Continent, chaque pays ayant son champion national. En laissant échapper United Biscuits, Danone laisserait passer l'opportunité de devenir incontournable sur l'un des plus gros marchés : la Grande-Bretagne. UB y réalise 72 % de son chiffre d'affaires et détient environ 40 % des 714 000 tonnes de biscuits vendus outre-Manche. Une position domestique quasiment inébranlable, qui permet au groupe britannique de contester à son grand rival français la suprématie européenne : UB s'adjuge 14 % des 3,2 millions de tonnes du marché de l'Union, contre 12 % à Danone. Leurs suivants immédiats sont plus loin : l'allemand Bahlsen est à 9 %, l'italien Barilla à 7 %, même s'ils détiennent respectivement 28 % et 53 % de leurs marchés intérieurs.

Le consommateur britannique est de loin le premier « grignoteur » européen, avec une moyenne de 12,2 kilos de biscuits, sucrés ou salés, par an, devant son cou-

sin irlandais (11,7 kg). En volume total, seule l'Allemagne est devant la Grande-Bretagne, avec 718 000 tonnes (8,6 kg par habitant et par an), le marché numéro trois, une longueur derrière, étant la France, avec 528 000 tonnes (9,1 kg par habitant et par an). United Biscuits détient 13 % de parts de marché dans l'Hexagone, grâce à ses acquisitions de BN auprès de PepsiCo, et du belge Delacre. Les positions de force de Danone, outre la France (31 %), sont l'Irlande (46 %) et la Belgique (39 % Luxembourg inclus). UB, lui, domine la Finlande (54 %) et le Danemark (42 %).

L'industrie du biscuit est encore relativement éclatée, puisqu'on dénombre une vingtaine d'acteurs majeurs en Europe et une myriade de PME. Mais la concentration en cours de la grande distribution et la montée en puissance des marques propres des grands distributeurs poussent à la concentration des industriels en amont.



Laguna 1.9 dCi Common Rail, silencieuse comme un poisson, sobre comme un chameau, puissante comme un buffle, belle comme une Laguna.

Consommations en l/100 km : cycle urbain 7,4 ; cycle extra-urbain 4,6 ; cycle complet 5,6. Valeur d'émission CO₂ 149 g/km.  www.renault.fr

Vous ne devriez accepter de voyager qu'en Laguna. RENAULT

La Suède veut se doter d'une infrastructure offrant à tous un accès rapide à Internet

Neuf millions de personnes sont concernées

Le coût de la construction d'une infrastructure en fibres optiques couvrant toute la Suède est considérable. Il est estimé entre 2 milliards de

coronnes (232 millions d'euros) si le réseau est rattaché à celui des câbles électriques en surface... et 57 milliards de coronnes (6,65 mil-

liards d'euros) s'il est enterré ! Le gouvernement hésite à cause de la vulnérabilité aux intempéries d'une infrastructure de surface.

DES HOMMES politiques et des grands patrons suédois sont venus à Paris, lundi 13 décembre, pour rencontrer leurs homologues et échanger leurs points de vue sur Internet. Pour le gouvernement suédois, le développement du réseau des réseaux revêt une importance majeure. Le pays ne cache pas son ambition de jouer le rôle de leader européen des technologies de l'information. Afin d'être digne d'un tel rôle, le ministère de l'industrie, dirigé par Björn Rosengren, a décidé, dès juillet 1998, de doter l'ensemble des 9 millions de Suédois d'un accès Internet à haut débit. Aujourd'hui, 60 % de la population est déjà équipée d'un micro-ordinateur et 49 % connectée à Internet. Mais il existe un risque de fracture technologique entre la partie sud du pays, densément peuplée, et la partie septentrionale, plus difficile d'accès, qui rassemble tout de même 30 % de la population.

L'étendue des besoins est énorme. Selon les projections des spécialistes, le volume des données transmises devrait être multiplié par vingt dans les trois prochaines années. Il faut donc installer de réseaux capables de répondre à cette croissance.

Depuis dix-huit mois, le projet

gouvernemental a suscité de nombreux débats, tant sur le rôle respectif de l'Etat et du marché, que sur le coût d'une telle infrastructure et sur les options technologiques à prendre. Pour trancher, le gouvernement a demandé à un groupe d'étude - la commission IT - d'étudier la pertinence et la faisabilité du projet. Dans un premier rapport, en juin 1999, celle-ci estimait l'engagement de l'Etat nécessaire pour promouvoir et financer une grande partie du projet d'infrastructure.

UN CHANTIER ÉNORME

Selon le rapport, la mise en place d'un réseau national à haut débit devrait coûter près de 57 milliards de coronnes suédoises (6,65 milliards d'euros) sur cinq ans pour couvrir le pays de fibres optiques enterrées. L'intervention de l'Etat semble indispensable, puisque 70 % du coût total correspond à la connexion des zones peu peuplées, dans lesquelles les acteurs privés du marché rechignent à investir. Pour assurer le financement, le gouvernement prévoyait d'utiliser 12 milliards de coronnes provenant de la privatisation partielle de Telia, l'opérateur téléphonique suédois.

Face à l'énormité du chantier, le ministre de l'industrie s'est tourné, en octobre, vers Svenska Kraftnat (SK), l'EDF suédois, pour qu'il étudie une solution technique moins onéreuse. Et, le 8 novembre, SK proposait une alternative en préconisant d'utiliser les réseaux à haute tension lui appartenant pour y faire passer les fibres optiques. Seule la partie terminale du réseau serait enterrée. Cette solution permettrait de réduire le coût total à 1,7 ou 2 milliards de coronnes (198 à 232 millions d'euros). Selon SK, la mise en place prendrait quatre à cinq ans. Le ministre de l'industrie, M. Rosengren, estime que la solution de SK est « élégante, rapide et nettement meilleur marché que les propositions faites auparavant. Nous allons l'étudier de près et voir quels éléments nous pourrions inclure à notre plan qui sera présenté l'an prochain ».

Mais début décembre, la Suède, comme tout le nord de l'Europe, a subi une très forte tempête qui a démontré la vulnérabilité du réseau électrique haute tension et donc la faiblesse d'une infrastructure Internet à découvert. « Nous devenons de plus en plus dépendants du bon fonctionnement des communications de données dans le pays. Cela peut

être fatal si l'on en arrive à une situation où une tempête peut mettre à mal ces communications et couper dans le même temps l'approvisionnement en électricité. On devrait plutôt séparer autant que possible ces deux infrastructures pour des raisons de sécurité », souligne Hans Wallberg, expert et membre de la commission IT.

Le ministre ne semble cependant pas inquiet : « Ce réseau transporte déjà des câbles optiques sur des centaines de kilomètres. Et, jusqu'à présent, ils n'ont pas été affectés par des coupures de courant ou des dégâts occasionnés au réseau électrique. En outre, nous savons que la réparation des dégâts éventuels est très rapide. »

Lars Ilshamar, membre de la commission IT et chercheur à l'université d'Örebro, ne partage pas l'avis du ministre : « La vulnérabilité d'un réseau optique est plus élevée s'il passe par le réseau à haute tension. Il est important pour les autorités, les usagers et les communes de prendre en compte le fait que cette solution n'est pas aussi sûre que si les câbles étaient enterrés. »

Enguérand Renault et Antoine Jacob (à Stockholm)

Stockholm souhaite coordonner les initiatives européennes

STOCKHOLM

de notre correspondant

La Suède est « le tigre nordique » des technologies de l'information, proclamait son ministre du commerce extérieur, Leif Pagrotsky, début décembre. La Finlande, qui revendique aussi ce titre, n'adhérera sans doute pas à ce point de vue. Il n'en demeure pas moins que la Suède, avec sa voisine nordique, caracole en tête du peloton des nations les plus en prise avec la société de l'information. Ainsi, 49 % des foyers suédois disposent d'une connexion Internet, contre 19 % aux Etats-Unis et 9 % en France. Mieux, 60 % des foyers suédois sont équipés d'un ordinateur personnel, grâce à un régime avantageux d'exemptions fiscales. Dans ce pays de près de neuf millions d'habitants, de plus en plus de transactions bancaires se font par Internet. Du côté des téléphones mobiles, si la Suède, patrie du groupe Ericsson, a pris un léger retard par rapport à la Finlande et à son fleuron Nokia, elle reste néanmoins bien lotie : 53 % de ses habitants possèdent un portable (contre 27 % en France).

Fort de ce bilan et d'une prise de conscience précoce du potentiel des technologies de l'information, le gouvernement suédois cherche dé-

sormais à se profiler comme un pays leader au niveau européen. Stockholm n'a pas obtenu le portefeuille de commissaire européen chargé de la société de l'information, qui a échu au Finlandais Erkki Liikanen. Le royaume scandinave œuvre désormais pour l'installation, sur son territoire, d'une « agence européenne des technologies et des services de l'information et de la communication ». La Finlande, cette fois-ci, n'est pas sur les rangs. La Suède a donc commencé un discret travail d'approche de ses partenaires européens. Le premier ministre social-démocrate, Göran Persson, a écrit à Romano Prodi, le président de la Commission européenne, pour lui faire part de l'intérêt de son pays pour l'accueil d'une telle agence.

FONDS PUBLICS ET PRIVÉS

Stockholm part du constat que l'Europe, en dépit d'un « fort potentiel », est encore trop divisée dans le domaine des technologies de l'information et des services qu'elles peuvent procurer aux citoyens. Résultat, « le fossé se creuse » avec les rivaux américains et asiatiques, et des créations d'emplois se perdent en Europe, note le ministère suédois de l'industrie, dans un mémo-

randum daté du 9 novembre. L'agence appelée de ses vœux aurait pour but de « rassembler les forces européennes dans l'utilisation et la production » de ces technologies et services. Secteurs publics et entreprises privées s'y retrouveraient - s'inspirant du modèle choisi par la Suède - pour coordonner leurs actions, mieux définir et mieux répondre aux besoins des citoyens, notamment en matière d'éducation et de santé. Il serait fait appel aux fonds publics et privés pour financer cette entité, qui, insiste le ministère, a « le soutien » des industriels.

La Suède reste encore floue sur les missions concrètes de cette agence. « Nous voulons d'abord sonder tous nos partenaires européens avant de passer à l'étape suivante », commente Bo Beckström, l'un des responsables du dossier à Stockholm. En tout cas, les autres membres de l'Union européenne auraient un rôle actif à jouer dans cet organisme de petite taille, qui se nourrirait de leurs idées tout en les incitant et les coordonnant. A Bruxelles, on indique que l'étude d'un tel projet n'en est qu'à un stade informel.

A. J.

Sa brouille avec ING met le CCF dans l'embarras

DRÔLE D'HISTOIRE. A la veille du week-end du 11 et 12 décembre, la communauté bancaire était convaincue que le mariage entre le Crédit commercial de France (CCF)

RÉCIT

Un week-end de malentendus entre français et néerlandais

et l'un de ses principaux actionnaires, le groupe de bancassurance néerlandais ING, était inéluctable. La seule question était celle de la date et, bien sûr, du prix auquel il se ferait. Personne n'imaginait comment Charles de Croisset, le président du CCF, pourrait échapper à l'emprise néerlandaise. Même ses banquiers conseillers - Rothschild et C* Banque et Morgan Stanley Dean Witter - semblaient se préparer à négocier à priori une éventuelle prise de contrôle.

SALARIÉS!
Pour connaître toute l'actualité sociale cliquez!
www.la-vie-ouvriere.fr

Dans ce bras de fer auquel se paraient les dirigeants du CCF, les déboires successifs récents du groupe flamand KBC n'étaient guère une bonne nouvelle. KBC, le principal rempart contre ING, était trop affaibli pour livrer bataille. Si les autres actionnaires et administrateurs de la banque, notamment l'assureur Swiss Life, s'étaient, quant à eux, toujours montrés solidaires des dirigeants de l'entreprise, cette solidarité avait une limite : le prix qu'un acquéreur était prêt à payer pour leurs titres. Ce prix, justement, ne semblait pas être un problème pour ING.

La banque néerlandaise paraissait donc avoir un boulevard devant elle. D'autant que les dirigeants du CCF avaient indiqué fin novembre à leurs administrateurs qu'ils souhaitaient que la structure de leur actionariat soit clarifiée. Ils devaient en discuter lors du conseil d'administration du jeudi 16 décembre. Dans ce contexte, Godfried Van der Lugt, président d'ING, conseillé par la banque d'affaires américaine JP Morgan, s'est cru fondé à faire une proposition au CCF. Jeudi 10 décembre dans la soirée, il a prévu M. de Croisset qu'il souhaitait le rencontrer vendredi, après la fermeture de la Bourse, pour lui remettre un document.

Le président du CCF devait assister à un colloque à Berlin et a invité M. Van der Lugt à l'y rejoindre. Le patron d'ING lui a alors remis une lettre formulant une offre sur la totalité du capital du CCF à un prix difficile à refuser : 137,50 euros par action CCF. L'offre était assortie d'un « memorandum of understand-

ing », reprenant nombre de points auxquels les dirigeants du CCF semblaient tenir.

Avec leur manière franche et directe, les Néerlandais n'attendaient plus qu'une approbation sans discussion du conseil pour déposer leur offre lundi 13 décembre. Ils avaient déjà pris rendez-vous avec les autorités boursières et bancaires. Ils ont demandé à M. de Croisset de réunir son conseil d'administration et ont attendu, sereins, un signe positif pour lancer leur opération.

UN TEMPS DE RÉFLEXION

Ce signe, toutefois, n'est pas venu. Car le président du CCF a été surpris par la forme de l'offre directe et non négociable d'ING. Pour lui, elle s'apparentait à ce que les financiers américains appellent un « bear hug », littéralement, « l'étreinte de l'ours ». Certes, les deux banques avaient eu des discussions : mais pour le CCF, elles avaient été interrompues un mois plus tôt par les dirigeants d'ING, avant même que s'engagent les rencontres plus techniques entre les responsables des différents métiers.

La direction du CCF et ses banquiers conseillers s'attendaient donc plutôt à une démarche d'ING leur proposant de reprendre et de finaliser leurs discussions pour déboucher sur une offre concertée, plutôt que sur cette offre bouclée unilatéralement. Pour ING au contraire, les discussions étaient arrivées à leur terme naturel. Et l'offre d'achat en était la suite logique. Pour éviter les rumeurs de marché, elle a été faite un vendredi soir, afin de pou-

voir tout finaliser pendant le week-end.

Estimant qu'il y avait néanmoins encore quelques points à négocier - notamment sur l'évolution de la banque d'investissement et les stock-options - les dirigeants du CCF ont voulu se ménager un temps de réflexion. En outre, pour M. de Croisset, on ne vend pas une banque plus que centenaire en un week-end, un point de vue partagé par les administrateurs salariés lors du conseil de la banque.

Pour autant, il ne pouvait rejeter catégoriquement une offre aussi attrayante. Lui et son conseil ont donc décidé de se donner quelques jours pour examiner le projet. Mais ils ont également considéré de leur devoir d'informer le marché de la démarche d'ING.

Ces tergiversations n'ont pas été du goût des Néerlandais. Après avoir présenté l'offre au conseil du CCF, M. Van der Lugt s'est retiré avec ses confrères, notamment avec l'assureur Ewald Kist, numéro deux d'ING, qui doit lui succéder le 1^{er} juin 2000. Les dirigeants d'ING ont eu une longue discussion à l'issue de laquelle ils ont décidé de retirer leur offre à la surprise générale... y compris celle du CCF.

Cette volte-face est difficile à expliquer. Pourquoi ne pas avoir attendu les délibérations du conseil prévu jeudi ? Les hypothèses vont bon train. Certains évoquent l'attitude des pouvoirs publics. Le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), présidé par Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a rappelé à ING au cours

Gaz de France expérimente la concurrence au Mexique

L'entreprise publique est devenue le premier distributeur de gaz naturel sur ce marché en pleine expansion

MEXICO

de notre envoyé spécial

Vendredi 10 décembre. La route qui mène à l'école Leandro Vallee, dans la banlieue nord de Mexico, est en travaux. La compagnie Mexi-Gas perce la chaussée pour poser

REPORTAGE

L'objectif est de raccorder 900 000 habitants de Mexico en dix ans

les tuyaux qui, demain, amèneront le gaz chez les particuliers. A l'école, les vingt élèves de cours élémentaire, tout de blanc et rouge vêtus, sont ravis. A 15 heures, deux jeunes employés de Mexi-Gas, accompagnés de la mascotte de l'entreprise - un grand compteur à gaz vert baptisé Naturalito -, ont déployé l'écran de projection et branché l'ordinateur portable. Pendant trente minutes, ils se substitueront à l'institutrice pour expliquer aux enfants l'intérêt du gaz naturel : il est économique, sûr, permet d'avoir de l'eau chaude en permanence et, surtout, ne pollue pas. Apurés d'enfants qui toussent en raison de la pollution et habitués à se passer d'eau chaude quand la bouteille de gaz est vide, le discours semble faire mouche.

La jeune expérience de Mexi-Gas le prouve : 80 % des enfants emmènent la brochure de l'entreprise chez eux et la rapportent signée par leurs parents. Motivation supplémentaire, les plus chanceux d'entre eux gagneront une visite pédagogique dans la réserve naturelle voisine.

APPEL D'OFFRES

Si Nestlé et Coca-Cola sponsorisent depuis longtemps des manifestations scolaires, c'est, paraît-il, la première fois qu'une entreprise intervient directement dans l'éducation des petits Mexicains. Ce que les enfants de l'école Leandro Vallee ignorent, c'est que Mexi-Gas n'est autre que la filiale locale de Gaz de France. L'entreprise française a remporté, en octobre 1998, un appel d'offres lui permettant de distribuer le gaz naturel dans toute la périphérie de Mexico. Le marché est énorme. « Sur plus de dix millions d'habitants, 35 000 seulement sont reliés au gaz. Notre objectif : en

raccorder 400 000 en cinq ans et 900 000 en dix ans. Faites le calcul, cela représente 500 nouveaux clients par jour. Du jamais vu dans le monde », explique, un grand sourire aux lèvres, Gérard Mallet, directeur général de Mexi-Gas, envoyé de Poitiers au Mexique en raison de son dynamisme commercial.

Son équipe de vendeurs, dirigée par un Mexicain, Claudio Rodriguez, qui a fait ses premières armes dans la téléphonie mobile, multiplie les « coups ». Outre le contact direct avec 100 000 à 200 000 enfants dans les prochains mois, ses équipes cherchent à informer la population en installant des petits kiosques portatifs au coin de certaines rues. Derrière ces stands, deux étudiants rémunérés uniquement au nombre de contrats signés. « Ils touchent 100 pesos [75 francs] par contrat. En principe, ils en font signer trois à cinq par jour. C'est nettement au-dessus du salaire minimum », précise Claudio Rodriguez.

Avec cette concession et une autre, plus modeste, dans le nord du Mexique (36 500 clients prévus en cinq ans), Gaz de France est devenu le premier distributeur de gaz naturel au Mexique. Son objectif : emporter d'autres appels d'offres pour continuer à tenir 20 % à 25 % du marché. Alors que GDF va devoir affronter la concurrence en France à partir d'août 2000, l'entreprise publique mise sur ses activités internationales pour acquérir de nouvelles compétences.

« En 1996, des changements importants sont apparus : anticipant la fin des monopoles d'importation du gaz, les entreprises pétrolières qui produisent également du gaz s'intéressent désormais à sa distribution et les distributeurs gaziers s'intéressent à l'amont : la production et l'exploration. Nous avons alors décidé de réorienter notre stratégie sur deux thèmes : la croissance et l'intégration le long de tous les métiers du gaz, de la production aux services à la clientèle », explique Pierre Gadonneix, président de Gaz de France. En ouvrant en 1995 la distribution du gaz à la concurrence, le Mexique figure parmi les pionniers. « La directive européenne que la France est en train d'adopter prévoit que tout producteur, tout client, tout opérateur de gaz, pourra exiger que le gaz soit transporté dans des conditions transparentes et non discriminantes. C'est le cœur même de la directive. Mais reste-t-il de la place dans les réseaux de transport ? Toutes les capacités sont utilisées. On peut d'ores et déjà prévoir que le droit d'accès va générer de nombreux contentieux. C'est déjà le cas aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Mexique », poursuit M. Gadonneix.

CONCURRENCE EXACÉRÉE

En un an, Gaz de France a beaucoup appris. Il lui a d'abord fallu passer sous les fourches Caudines d'une commission de régulation de l'énergie dirigée par d'ambitieux technocrates qui ont à cœur d'asseoir leur légitimité et de marquer leur indépendance par rapport au pouvoir politique. Ensuite, il a fallu accepter d'investir des centaines de millions dans des concessions accordées pour trente ans, mais dont l'exclusivité peut être remise en cause au bout de cinq ans.

Enfin, GDF doit apprendre à travailler avec des entreprises-partenaires bien introduites auprès du gouvernement mexicain mais dont la santé financière s'avère fragile. Le tout dans un contexte de concurrence exacerbée : les responsables de Gaz de France au Mexique s'aperçoivent que des entreprises naguère regardées de haut, comme l'espagnol Repsol, ont pris une longueur d'avance dans la course à l'internationalisation. Pire : Repsol n'hésite pas à déposer des recours contre l'attribution de concessions à Gaz de France. Si l'entreprise publique française apporte au Mexique un indéniable savoir-faire technique, ce pays lui offre un laboratoire de ce qui l'attend demain sur ses principaux marchés.

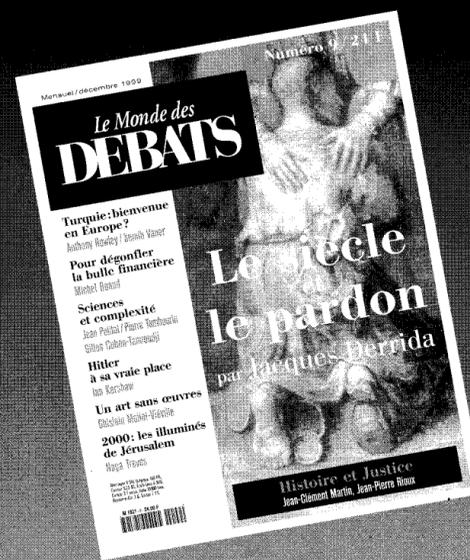
Sophie Fay et Pascale Santi

Frédéric Lemaitre

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de décembre

Jacques Derrida LE SIÈCLE ET LE PARDON



Prévenir le krach boursier
Michel Beaud

Le foisonnement de la complexité dans les sciences
Gilles Cohen-Tannoudji, Jean Petitot, Pierre Tambourin

Quand, comment et où y a-t-il de l'art?
Ghislain Mollet-Viéville

Jérusalem 2000 : les fous aux portes du paradis
Noga Treves

La Turquie dans l'Union européenne?
Anthony Rowley, Semih Vaner

Un biographe de Hitler contre l'« hitlérocentrisme »
Ian Kershaw

Mensuel.
En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F

M. M^{me} M^{lle}

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 - Fax 01 42 00 56 92

Je règle par carte bancaire n° : _____
Date d'expiration : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.
Date et signature : _____

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

35 heures : les conflits se multiplient dans la presse

En l'absence d'accords de branche, les magazines comme les quotidiens régionaux doivent négocier dans l'urgence sous une forte pression de leurs personnels

LES SYNDICATS en sont les premiers surpris. La mobilisation des salariés des entreprises de presse, essentiellement dans les quotidiens régionaux et les magazines, est massive à quelques semaines de terme imposé par la loi Aubry sur la réduction du temps de travail. Pour la première fois de l'histoire du groupe, les employés de Marie-Claire (*lire ci-dessous*) se sont mis en grève, lundi 13 décembre. Tout comme la majorité des 600 salariés des différents titres de Prisma Presse d'Axel Ganz, qui ont manifesté devant le siège et menacé de poursuivre leur mouvement au point de retarder le bouclage de plusieurs hebdomadaires. Autre grande puissance, le groupe britannique Emap a aussi été affecté par des mouvements divers avant l'ouverture de négociations.

Dans la presse régionale, le groupe Centre-France (*La Montagne, Le Populaire du Centre, Le Journal du Centre et Le Berry républicain*) a subi trois journées de grève après le refus de la direction d'envisager un accord intercatégoriel. Une solution est intervenue à La Dépêche du Midi après un arrêt de vingt-quatre heures. Enfin, une trêve a été conclue à L'Est républicain, après dix journées d'actions (*lire ci-contre*). Alors que les négociations dans les autres journaux se poursuivent à un rythme accéléré sous la menace de perturbations à la veille des fêtes, seuls huit quotidiens sur trente-trois (*Sud-Ouest, La Dépêche, Ouest-France, Le Télégramme, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Le Courrier picard, La Nouvelle République et Le Parisien*) ont bouclé leurs discussions.

Dans ce paysage perturbé, la presse parisienne semble moins affectée. Plusieurs titres (*La Croix, L'Equipe, Le Monde*) ont mis en place un dispositif accordant 22 jours de congés, avec des créa-

tions d'emplois. Par 212 voix sur 231 votants, le personnel de *Libération* a accepté, jeudi 9 décembre, la proposition d'un accord de 22,5 embauches, soit 7,45 % des effectifs, qui a été signé lundi 13 décembre. Toutefois, les discussions pîntinent aux *Echos* et à *La Tribune*, alors qu'au *Figaro* et à *France-Soir*, elles n'ont pas encore commencé.

DIVERSITÉ DES SITUATIONS
La réduction du temps de travail s'est révélé un thème mobilisateur dans les rédactions. Il exprime la diversité des situations, des statuts et des conditions de travail des salariés - journalistes, cadres, employés et ouvriers du Livre. Il s'inscrit égale-

ment dans un contexte économique particulier : grâce à la publicité retrouvée, la plupart des titres annoncent des bilans exceptionnels dont les salariés espèrent tirer bénéfice.

Dès le printemps pourtant, les discussions ont été mal engagées. Les éditeurs ont, en général, attendu le résultat de laborieuses négociations dans leurs branches respectives. Dans la presse quotidienne régionale, un accord cadre avait été

signé en juin. Mais il bute sur un avenant concernant les journalistes. Avec peu de chances de succès, une nouvelle réunion, après bien d'autres, était programmée, mardi 14 décembre, annonçant une suspension jusqu'à la fin du mois de janvier.

La discussion achoppe sur le principe même de la réduction de la durée du travail. Les syndicats préconisent une diminution effective de 22 jours, correspondant au passage de 39 à 35 heures. Le syndicat patronal (SPQR), lui, préfère la fixation d'une durée maximale du travail. « Certains journaux sont déjà à 209 jours et d'autres partent de 230 jours. Dans ces conditions, il est diffi-

Des médiateurs à « L'Est républicain »

Le conflit qui oppose depuis deux semaines la direction et les syndicats de L'Est républicain devrait s'achever par une trêve et un moratoire. A l'issue d'une réunion de négociations organisée, lundi 13 décembre, par le préfet de Meurthe-et-Moselle, des médiateurs « indépendants » ont été désignés. Ils devront formuler des propositions sur la durée et le contenu d'un moratoire concernant le plan de restructuration de l'entreprise après le rachat de La Liberté de l'Est, dans les Vosges (Le Monde du 4 décembre).

L'intersyndicale avait souhaité une période de dix-huit mois à deux ans pour « proposer un contre-projet et négocier la réduction du temps de travail ». Après avoir proposé, en juin, un accord de réduction du temps de travail avec soixante embauches, la direction de L'Est républicain avait présenté un plan de quatre-vingt-dix-huit suppressions de postes.

ce commun. Leurs propositions se sont heurtées à une opposition farouche. Il y a trop de différences, il est vrai, entre la situation des groupes de presse (Hachette, Prisma, Emap, Marie-Claire) et celle d'entreprises de taille plus modeste, composées de petits titres aux faibles effectifs, sans représentation syndicale. De fait, les négociations ont été suspendues jusqu'au mois de mars.

« Les grands groupes ont attendu un hypothétique accord de branche. Ils se retrouvent contraints de négocier dans l'urgence », note un syndicaliste. La situation est d'autant plus confuse que certains d'entre eux ont tenté de revenir sur des avantages acquis provoquant de vives réactions parmi les salariés. Même si certains éditeurs, tels Prisma, ré- futent, par principe, le recours aux aides publiques, la date butoir du 31 janvier a incontestablement accéléré le processus. Et accentué la pression.

« Les entreprises qui ont anticipé la loi se heurtent maintenant aux difficultés de son application », relève un responsable syndical. Selon lui, la mise en œuvre des 35 heures suppose une nouvelle organisation du travail à laquelle peu de rédactions, surtout dans la précipitation, sont préparées. Elle supposerait, ajoute-t-il, « un projet ou une stratégie de développement mûrement réfléchis ».

Pour preuve des difficultés et des contradictions actuelles, *Télérama* a récemment adopté une disposition en faveur des 32 heures de travail, avec 15 % d'embauches supplémentaires. En revanche, dans le même groupe des publications Malesherbes, plus de 80 % des salariés de *La Vie*, en proie à des débats internes sur l'avenir du titre, ont voté une journée de grève à la fin de la semaine.

Pour preuve des difficultés et des contradictions actuelles, *Télérama* a récemment adopté une disposition en faveur des 32 heures de travail, avec 15 % d'embauches supplémentaires. En revanche, dans le même groupe des publications Malesherbes, plus de 80 % des salariés de *La Vie*, en proie à des débats internes sur l'avenir du titre, ont voté une journée de grève à la fin de la semaine.

Michel Delberghe

La colère des « Marie-Claire »

UNE BANDEROLE « Groupe Marie-Claire en colère » affichée sur la façade de l'immeuble du groupe à Issy-les-Moulineaux, en lisière de Paris, des tracts déposés comme des fleurs dans les buis, des thermos de café qui circulent

REPORTAGE
« Beaucoup d'entre nous attendaient cela comme une soupape à des emplois du temps chargés »

trice du service commercial. Comme les autres, elle n'en revient pas des propositions faites par la direction qui a imaginé un système sophistiqué qui aboutit, selon les syndicats à « un saucissonnage du personnel ». Les employés bénéficieraient de douze minutes par jour, les journalistes d'une demi-journée par mois et les cadres supérieurs seraient privés de trente-cinq heures. Les plus anciens y perdraient leur semaine de congés au titre de l'ancienneté ; tous seraient mis au régime de la modération salariale en 2000. Et en plus, il n'est pas question de faire des embauches.

LE TEMPS RÉVOLU DU PATERNALISME
« Beaucoup d'entre nous attendaient cela comme une soupape à des emplois du temps chargés », explique Dominique. Comme ailleurs, les salariés de Marie-Claire espéraient ce petit temps de liberté supplémentaire qu'ils pourraient consacrer à leurs enfants, à leurs courses ou à eux-mêmes. Un peu comme le racontent les articles publiés dans les journaux pour lesquels ils travaillent... Leur déception est à cette aune.

Mais leur ressentiment contre la direction du groupe a d'autres causes. « Depuis 1986, l'accord d'entreprise a été dénoncé deux fois et à chaque fois, on rogne sur les acquis. Par exemple, la durée des congés-maternité a été raccourcie pour être ramenée aux minima conventionnels », explique un syndicaliste. « Depuis des années, la direction se mure dans un silence méprisant, refuse les augmentations, grignote les avantages acquis, multiplie les directives humiliantes et les vexations. Depuis des années, le groupe prospère et les actionnaires s'enrichissent », écrivent le SNJ, la CGT et la CFDT.

« Du temps de Jean Prouvost, nous vivions dans un paternalisme avancé dont ses trois petites filles n'ont pas hérité », confie une ancienne de la maison à propos de Donatienne, Marie-Laure et Evelyne, qui possèdent chacune 17 % du capital. Le reste est détenu par le groupe L'Oréal, qui se contente de prendre sa part de bénéfices et d'acheter des pages de publicité dans les différentes publications du groupe.

Françoise Chirot

Les droits d'auteur des journalistes reconnus par la cour d'appel de Lyon

LE DIFFÉREND qui oppose les éditeurs aux syndicats de journalistes à propos de la réutilisation des articles sur des banques d'archives, Minitel, CD-ROM ou Internet, est-il désormais caduc ? L'arrêt rendu, jeudi 9 décembre, par la cour d'appel de Lyon, pourrait bien avoir, pour partie, comblé le « vide juridique » apparu avec l'introduction des médias électroniques. Pour la première fois, une juridiction d'appel se prononce nettement en faveur de la reconnaissance du droit d'auteur et de propriété des journalistes et fixe les conditions de la reproduction de leurs écrits.

L'affaire opposait le groupe *Le Progrès* au Syndicat national des journalistes (SNJ), par ailleurs à l'origine d'une procédure identique, toujours en instance, au *Figaro*. Confirmant le jugement de première instance, rendu le 21 juillet, la Cour a estimé que « le droit de reproduction (...) est épuisé dès la première publication sous la forme support papier, et toute nouvelle reproduction, sur un support de même

nature ou un support différent, implique l'accord préalable des parties contractantes ». Poursuivant dans cette logique, l'arrêt précise que « l'édition télématique ou l'archivage sur serveur ne peuvent être considérés comme un prolongement de la diffusion sur support papier. La mise en forme typographique et la présentation d'un article voulue par son auteur (...) disparaissent. Le lectorat est élargi. La durée de diffusion est différente ». Dès lors, le tribunal considère que : « Bien que titulaire des droits sur le journal, *Le Progrès* a commis une contrefaçon ouvrant droit à des indemnités en procédant, sans accord express préalable des salariés, à une publication supplémentaire quotidienne sur Internet ».

Seules quelques entreprises de presse ont, à ce jour, accordé une rémunération complémentaire au titre de « droits d'auteur ». Le 8 novembre, après de longues et difficiles négociations (*Le Monde* du 20 octobre), un accord était également intervenu à l'échelle d'une branche, la presse quotidienne régionale, avec quatre syndicats de

journalistes (CFDT, CFPC, CGC, FO), mais son contenu et ses modalités d'application restent contestés par trois autres organisations (SNJ, CGT et une autre section de FO).

En revanche, les négociations restent bloquées dans l'important secteur de la presse magazine, dont le principal syndicat patronal, le SPMI, considère qu'un journal est « une œuvre collective » réalisée par des salariés rémunérés forfaitairement. Sur cette base, plusieurs

titres ont été contraints de différer, voire de fermer leurs sites Internet. A moins que l'affaire ne soit portée devant la Cour de cassation, l'arrêt de la cour d'appel de Lyon constitue, pour les journalistes, une solide référence. Surmontant les oppositions de principe, plusieurs éditeurs de magazine s'appêtent à conclure des accords afin d'éviter tout retard dans la mise en ligne de leur titre.

M. De

SALARIÉS!
Pour connaître vos droits cliquez !
www.la-vie-ouvriere.fr

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandés par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLU - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara Steiner - Coulon - Duivier - Suffren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs des télécoms ont subi lundi 13 décembre des prises de bénéfice. Mannesmann a cédé 2,9 % à 224 euros, après avoir atteint un plus haut de l'année la semaine dernière.

de 13 % lundi après l'annonce de l'introduction en Bourse, début 2000, d'une des sociétés dans lesquelles elle a investi, le courtier en ligne eQ Online.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like BOG GROUP PLC, CELANESE N, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names like HUNTER DOUGLAS, KILMER, HILTON GROUP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'BANQUES' like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PHARMACIE' like ASTRAZENECA, ELAN CORP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' like EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'ÉNERGIE' like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSTRUCTION' like ACCIONA, AKTORIA, ASKO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'SERVICES FINANCIERS' like 3I, ALMANJY, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PRODUITS DE BASE' like ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'ALIMENTATION ET BOISSON' like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CHIMIE' like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSUMMATION CYCLIQUE' like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AIR FICE, etc.

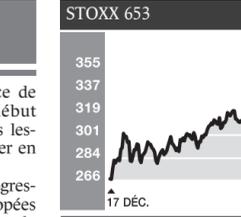


Table of stock prices for various companies including HUNTER DOUGLAS, KILMER, HILTON GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ÉNERGIE' like AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES FINANCIERS' like 3I, ALMANJY, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies under 'PRODUITS DE BASE' like ACERINOX R, ALUSUISSE LON G, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ALIMENTATION ET BOISSON' like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for various companies under 'CHIMIE' like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG, etc.

Table of stock prices for various companies under 'CONSUMMATION CYCLIQUE' like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AIR FICE, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.



Table of stock prices for various companies including ROYAL SUN ALLIA, PARMALAT, SWISS RE N, etc.

Table of stock prices for various companies including BSK B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION' like AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION' like BOOTS CO PLC, CARREFOUR, CASTRO, etc.

Table of stock prices for various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE' like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS' like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

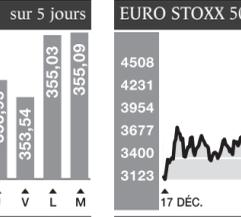


Table of stock prices for various companies including ROYAL SUN ALLIA, PARMALAT, SWISS RE N, etc.

Table of stock prices for various companies including BSK B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION' like AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION' like BOOTS CO PLC, CARREFOUR, CASTRO, etc.

Table of stock prices for various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE' like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS' like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.



Table of stock prices for various companies including ROYAL SUN ALLIA, PARMALAT, SWISS RE N, etc.

Table of stock prices for various companies including BSK B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION' like AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION' like BOOTS CO PLC, CARREFOUR, CASTRO, etc.

Table of stock prices for various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE' like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS' like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

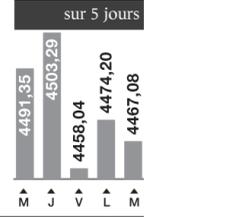


Table of stock prices for various companies including ROYAL SUN ALLIA, PARMALAT, SWISS RE N, etc.

Table of stock prices for various companies including BSK B GROUP, CANAL PLUS, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BIENS DE CONSOMMATION' like AHOLD, ATHENS MEDICAL, AUSTRIA TABAK A, etc.

Table of stock prices for various companies under 'COMMERCE DISTRIBUTION' like BOOTS CO PLC, CARREFOUR, CASTRO, etc.

Table of stock prices for various companies under 'HAUTE TECHNOLOGIE' like AEROSPATIALE MA, ALCATEL, ALTEC SA, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

Table of stock prices for various companies under 'SERVICES COLLECTIFS' like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under 'ASSURANCES' like AECON NV, AGF, ALERANZA ASS, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under 'AMSTERDAM' like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Table of stock prices for various companies under 'BRUXELLES' like ENIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNO HLD, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under 'FRANCFORT' like 1 & 1 AG & CO, AKTRON, AUGUSTA TECHNOLOGI, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

★ CODES PAYS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

www.lemonde.fr
EDITIONS MOBILES
Consultez Le Monde sur assistant personnel (Palm Pilot, Windows CE...)

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stock values including Air France, CCF, Danone, and others with columns for company name, price, and change.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table for MARDI 14 DÉCEMBRE showing liquidation amounts and monthly payment schedules for various companies.

Table listing international stock values with columns for company name, price, and change, including American Express, BARRICK GOLD, and others.

Table listing international stock values with columns for company name, price, and change, including American Express, BARRICK GOLD, and others.

Table listing international stock values with columns for company name, price, and change, including American Express, BARRICK GOLD, and others.

Table listing international stock values with columns for company name, price, and change, including American Express, BARRICK GOLD, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market stock values including ADL PARTNER, ACCESS COMM, ALGORIEL, and others.

Table listing new market stock values including ARKOPHARMA, ASSUR.BQ.POP, ASSYSTEM, and others.

Advertisement for the second round of the 'Nouvelle Golf V6 4 Motion 204 ch.' tournament, featuring a golfer and a Volkswagen logo.

Table listing new market stock values including C.LAYEUX, CNIM CAH, COFITEM-COFI, and others.

Table listing new market stock values including C.LAYEUX, CNIM CAH, COFITEM-COFI, and others.

SICAV FCP

Table listing SICAV and FCP values including BNP ACTIONS EURO, BNP ACTIONS FRANCE, and others.

Table listing SICAV and FCP values including ÉCUR. ACTIONS EUROP., ÉCUR. CAPITALISATION C., and others.

Table listing SICAV and FCP values including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CRÉDIT AGRICOLE, and others.

Table listing SICAV and FCP values including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE, and others.

Table listing SICAV and FCP values including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE, and others.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 15 DÉCEMBRE 1999

SCIENCES Impact de météorite géante, volcanisme important, dérives des continents et bouleversements climatiques ont modifié profondément l'environnement durant

les quelque 3,5 milliards d'années d'existence de la vie sur Terre. ● EN OUVRANT de nombreuses niches écologiques dans lesquelles de nouveaux organismes se sont dévelop-

pés, ces crises ont joué un rôle important dans l'évolution des animaux et des végétaux. ● LA VIE a eu, cependant, des difficultés à récupérer après certains de ces épi-

sodes dramatiques qui ont parfois annihilé 85 % des espèces. ● CERTAINS SCIENTIFIQUES n'hésitent pas à affirmer qu'une sixième extinction a commencé. Elle serait due cette

fois, selon eux, à *Homo sapiens*, dont l'impérialisme provoque, depuis deux siècles, une accélération foudroyante de la disparition des espèces, en réduisant leur espace vital.

Cinq grands cataclysmes ont ponctué l'évolution des espèces

Si la disparition des dinosaures, il y a 65 millions d'années est bien connue, quatre autres grandes extinctions, conséquences de cataclysmes naturels, l'ont précédée. Ces crises très violentes, qui ont modelé le monde vivant, illustrent aussi la fragilité de la biosphère

DEPUIS son apparition sur Terre, il y a 3,5 milliards d'années, la vie a dû s'adapter à un environnement qui a profondément varié. La diversité des espèces passées et présentes est là pour le prouver. A plusieurs reprises, la pression du milieu a été si importante qu'elle s'est traduite par des hécatombes, attestées par les études stratigraphiques et paléontologiques. « Certaines ont atteint une telle ampleur qu'elles ont représenté un changement de la physionomie générale du monde vivant. A tel point qu'elles ont servi dès le siècle dernier à déterminer la frontière entre certaines périodes géologiques », explique Eric Buffetaut, paléontologue et directeur de recherche au CNRS.

La plus étudiée et la plus connue est celle qui a entraîné la disparition des dinosaures, il y a 65 millions d'années. Avec eux ont également été rayés de la planète la plupart des organismes planctoniques ainsi qu'un grand nombre d'invertébrés marins et de grands vertébrés terrestres. Pas un animal

d'un poids supérieur à 25 kilos n'a survécu au cataclysme. Les causes de cet événement, qui a marqué la fin du crétacé et le début du tertiaire, font encore l'objet d'âpres débats parmi les scientifiques. L'impact d'une météorite de 10 kilomètres de diamètre sur la presqu'île du Yucatan, au Mexique, qui aurait provoqué une sorte d'« hiver nucléaire », d'une part, et de mons-

truses coulées de lave ayant duré 500 000 ans, d'autre part, sont les deux hypothèses avancées le plus souvent.

Cette extinction est loin d'être la seule. « Elle a été précédée de quatre autres grandes crises, rappelle Claude Babin, professeur de paléontologie à l'université de Lyon. La plus ancienne a frappé la fin de l'ordovicien, il y a 440 millions

d'années ; puis il y a eu celle du dévonien supérieur, il y a 365 millions d'années ; celle de la fin du permien, il y a 250 millions d'années ; et enfin celle du trias supérieur, il y a 210 millions d'années. »

CRISE MARINE

La première a été marquée par la disparition de 85 % des espèces, notamment marines. Il semble que la planète ait subi à cette époque une glaciation, à un moment où le super-continent Gondwana était installé au pôle Sud. Cela a eu pour effet de le recouvrir d'une couche de glace, et de faire baisser le niveau des mers, en appauvrissant les eaux en oxygène. Soixante-quinze millions d'années plus tard, la crise du dévonien supérieur a, au contraire, été provoquée par un réchauffement climatique suivi d'une déglaciation. Les eaux mal oxygénées se sont alors répandues sur les plateaux continentaux, près des côtes, où vivaient 85 à 90 % des espèces marines, ce qui a provoqué un massacre. Sur les continents, en

revanche, les plantes et les arthropodes n'ont pas paru affectés. L'extinction de la fin du trias se présente différemment. Elle fut, apparemment, beaucoup plus longue que les autres. Son importance est, cependant, difficile à estimer, « car elle est très complexe, et sa chronologie mal connue », précise Eric Buffetaut.

Mais « la crise majeure », la catastrophe la plus importante pour la vie sur la Terre, est, de l'avis de nombreux paléontologues, celle qui a frappé la fin du permien, il y a 250 millions d'années. Elle a presque entièrement dépeuplé les mers, où ne survécurent que quelques mollusques, des créatures aux allures de crevettes, ainsi que de rares requins et poissons osseux. Sur terre, les amphibiens primitifs ainsi que la plupart des reptiles mammaliens se sont presque complètement éteints. Il y eut également une régression des plantes. « La vie a mis du temps pour récupérer », insiste Claude Babin. A cette époque, tous les continents étaient

réunis en un super-continent unique, la Pangée, s'étendant du pôle Nord au pôle Sud. Ce regroupement a eu pour conséquence de modifier le climat, et de réduire considérablement la surface des mers peu profondes où sont concentrés les êtres vivants. Pour ne rien arranger, il semble qu'il ait eu à la même époque, pendant 500 000 ans, l'épanchement d'énormes coulées de lave, qui ont certainement dû avoir un effet sur le climat.

LE RÔLE DE L'HOMME

Ces grandes crises du vivant résultent donc souvent d'une conjonction de causes mêlant impacts météoritiques, volcanisme important, regroupements en super-continent et modification climatique. Elles ont joué un rôle important dans l'évolution des espèces, en ouvrant de nombreuses niches écologiques dans lesquelles de nouveaux organismes se sont développés. Il est classique de dire que la disparition des dinosaures a permis aux mammifères, jusque-là cantonnés à de petites tailles, de développer leurs potentialités, et aux oiseaux, descendants directs des dinosaures, de prendre leur essor.

L'étude de ces cataclysmes a aussi montré la fragilité de la biosphère terrestre. Certains scientifiques n'hésitent pas à dire qu'une sixième extinction a commencé, due à *Homo sapiens* cette fois. C'est le thème de l'ouvrage *La Sixième Extinction : évolution et catastrophes*, publié récemment par Richard Leakey et Roger Lewin (Flammarion, 1999, 352 p., 45 F, 6,9 €). Une inquiétude partagée par Philippe Bouchet, zoologiste et professeur au Muséum national d'histoire naturelle. « Pour les groupes les mieux connus, tels que les oiseaux et les mammifères, le taux d'extinction dû à l'homme depuis deux cents ans est quarante à soixante fois supérieur au taux d'extinction naturel, dit-il. Et, dans la forêt tropicale, il est dix mille fois supérieur. »

Christiane Galus

Les « dinos » ne se sont pas éteints, ils se sont envolés

Certains paléontologues avancent que « ce que l'on prend pour une extinction est souvent le résultat d'une illusion de la classification ». Selon eux, « les grandes périodes géologiques ont été définies en faisant des classifications purement basées sur la ressemblance générale, en comptant le nombre de genres et de familles », explique Philippe Janvier, chercheur en paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Des groupes peuvent sembler s'éteindre, alors qu'ils continuent sous une autre forme. Les oiseaux, qui descendent directement des dinosaures, constituent, à cet égard, un exemple que l'on peut retrouver pour de nombreux autres groupes aujourd'hui disparus. Ces arguments sont balayés par Eric Buffetaut, spécialiste des dinosaures. « C'est jouer sur les mots, proteste-t-il. Certes, les oiseaux sont bien les descendants des dinosaures. Il n'en reste pas moins que tous les dinosaures non oiseaux ont disparu à la fin du crétacé. »

Des dinosaures en action au Palais de la découverte

LE CURIEUX qui entre en ce moment au Palais de la découverte, à Paris, est accueilli par un concert de rugissements et de grondements à faire frémir. Les dinosaures sont là. Des robots plus vrais que nature de ces « terribles lézards » qui peuplaient la Terre au crétacé (de -135 à -65 millions d'années) occupent le Palais pour une exposition baptisée « Le crépuscule des dinosaures ».

Après une présentation des différents sites mondiaux, où l'on trouve encore leurs restes fossilisés, et de leur place dans le grand livre du vivant, l'exposition met en scène sept thèmes : la reproduction et le comportement amoureux, le déplacement, les organes mous, l'environnement, la nourriture, les moyens de défense des dinosaures herbivores, et enfin, l'extinction. Les maquettes de ces dinosaures au 4/5, réalisées par la société japonaise Koroko et louées au Muséum d'histoire naturelle de Londres, sont mises en situation tandis qu'une muséographie plus traditionnelle tente de répondre aux multiples questions que soulèvent ces reptiles dont le règne a duré 160 millions d'années.

Au fil de la visite, on découvre que ces reptiles poussaient des œufs et les couvaient. La pre-

mière couvaie avérée concerne un oviraptor, qui vivait en Mongolie il y a 70 millions d'années. On découvre aussi que certains de ces animaux se déplaçaient assez rapidement. La taille de leurs pas a permis en effet de déterminer que de petits dinosaures carnivores atteignaient la vitesse de 30 à 40 km/h. Certains de ces dinosaures effectuaient-ils des migrations ? Vivaient-ils en troupeaux ? Ces questions se posent depuis la découverte en Amérique du Nord de gisements importants comportant plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de ces reptiles, tués soit par des éruptions volcaniques (Montana, Etats-Unis), soit par des crues soudaines (Alberta, Canada).

EXPLICATIONS FARFELUES

Plus loin, le visiteur croise le plus terrible d'entre eux, le tyrannosaure : un énorme carnivore de 11 à 12 mètres de long. Était-il prédateur ou charognard ? Son poids de 7 à 10 tonnes laisse supposer qu'il lui était difficile de courir après ses proies, et qu'il était donc plutôt charognard. Mais la puissance de ses mâchoires le rangerait dans les prédateurs. Charognards, prédateurs ou herbivores, tous ont disparu. Pour-

quoi ? L'exposition du Palais de la découverte tente de présenter les théories qui expliqueraient leur extinction.

« Jusqu'à présent, il y en a bien eu quarante à cinquante différentes, des plus sérieuses aux plus farfelues », note non sans humour Arnaud Le-maistre, responsable scientifique du Palais de la découverte. Entre l'hypothèse de l'impact d'une grosse météorite et les gigantesques coulées de laves vomies en Inde par des volcans, « certains affirment que les dinosaures sont morts de peur lors de l'arrivée de la météorite et d'autres soutiennent qu'ils ont disparu parce qu'il n'y avait pas assez de place sur l'Arche de Noé » !

C. Ga

★ « Le crépuscule des dinosaures », jusqu'au 14 mai 2000 au Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris. M° Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-56-43-20-21. Internet : www.palais-decouverte.fr. Entrée 30 F (4,6 €), tarif réduit 20 F (3 €). Ouvert du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 heures ; dimanches et jours fériés de 10 à 19 heures. Fermé les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Synchrotron : Claude Allègre de plus en plus contesté

SEUL contre tous. Le ministre de la recherche, Claude Allègre, est de plus en plus contesté sur le dossier du synchrotron. Les instances du CNRS se prononcent à leur tour contre l'abandon du projet national Soleil, au profit d'une participation minoritaire de la France à une source de rayons X construite en Grande-Bretagne. Le conseil scientifique du CNRS recommande « la construction de deux machines, une dans chacun des deux pays, satisfaisant les besoins des deux communautés nationales ». De son côté, le président du conseil d'administration, Edouard Brézin, juge « indispensable de préserver un laboratoire national ».

Par ailleurs, alors qu'une pétition a déjà recueilli plus de 2 500 signatures, 350 utilisateurs français et étrangers du synchrotron d'Orsay, auquel devait succéder Soleil, ont affirmé, lors d'un

colloque tenu les 9 et 10 décembre, la nécessité de construire deux machines, pour « répondre à l'ensemble des besoins exprimés en Europe », les autres installations étant, selon eux, « pour la plupart saturées ».

Aux yeux des chercheurs, l'argumentaire financier du ministre est biaisé : les chiffres faisant apparaître une hausse de 70 %, en dix ans, du coût des grands instruments (*Le Monde* du 25 novembre), intègrent des programmes nouveaux comme la Station spatiale internationale et prennent en compte les salaires des personnels. Mais, note la commission des finances de l'Assemblée nationale, hors salaires, le poids des grands équipements dans le budget civil de la recherche a chuté de 11 % à 10 % entre 1995 et 1999.

Claude Allègre ne semble pourtant pas décidé à revoir sa position. Son directeur de la recherche, Vincent Courtillot, demande aux dirigeants du CNRS et du CEA d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration du synchrotron d'Orsay la question de sa « fermeture », dans « un délai de cinq ans ». Cette intervention, alors que le montage du projet anglo-français est loin d'être arrêté, est perçue comme une provocation par les chercheurs, qui placent leurs espoirs dans une mission d'étude que pourrait mettre sur pied le Parlement.

Pierre Le Hir

PRINTEMPS

www.webcamer.com

Pour Noël,
shopping
on line
avec vendeur
in live.**

Le Webcamer™, c'est votre vendeur particulier. Vous vous connectez sur www.webcamer.com ou www.printemps.fr et vous le dirigez dans tout le magasin. Muni d'une caméra, il circule en rollers, vous montre tous les cadeaux qui vous intéressent, vous conseille, prend votre commande et envoie vos colis. Pendant tout le mois de décembre, c'est 24h/24** et 7j/7***, le Printemps comme si vous y étiez. Restez au lit et souhaitez bienvenue aux Webcamer™, les vendeurs du futur.

* En ligne ** En direct *** Uniquement les nuits des jeudis aux vendredis **** Les samedi avant Noël sont réservés aux abonnés SFR.

SONY SFR

partenaires officiels des Webcamer™

SALARIÉS!
Pour débattre
voici un nouvel
espace
d'expression
cliquez !
www.la-vie-ouvriere.fr

Moelleux et liquoreux, les vins de fêtes

Un tour de France des douceurs

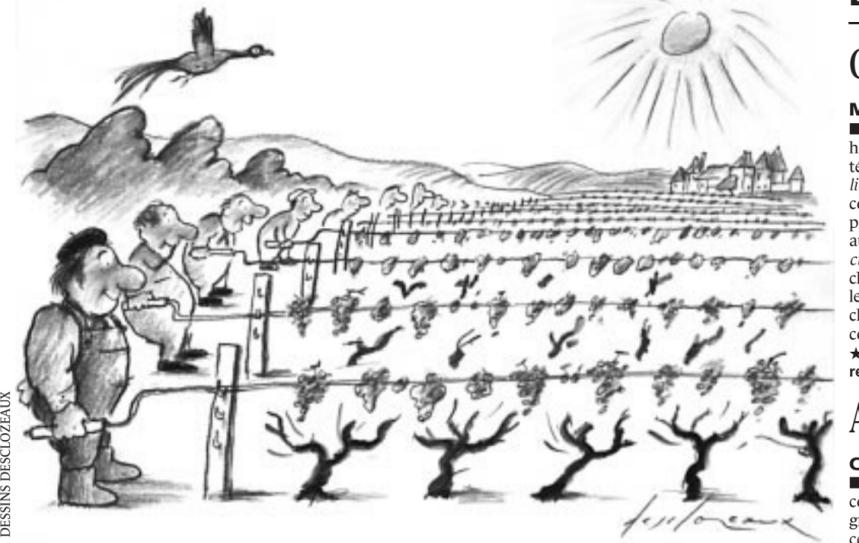
L'ALSACE et le Sud-Ouest se sont disputé longtemps l'excellence de l'élevage de l'oie et du canard. L'usage prévaut toujours, entre Strasbourg et Colmar, de déguster le foie gras avec le gewürztraminer ou le riesling « sélection de grains nobles » ; les Bordelais disposent, outre les grands liquoreux de la rive gauche de la Garonne (sauternes, barsac et cérons), de ceux autrefois non moins réputés de la rive droite (sainte-croix-du-mont, loupjac, cadillac) et d'appellations voisines comme montbazillac ou saussignac.

Liquoreux ou moelleux – la différence tient à la préfermentation de *botrytis cinerea*, la pourriture noble – sont des vins blancs à forte teneur en sucre, issus d'une technique viticole qui offre un équilibre maîtrisé entre sucre et alcool. Ces vins sont tous caractérisés par une grande richesse aromatique. Onctueux, « ils flattent la houppie nerveuse de nos palais », avançait Balzac, et révèlent à la dégustation, comme un bouquet de fleurs des champs, leurs nuances olfactives et plurielles. Ce sont des bouteilles de longue garde, dont la possession est gratifiante pour l'amateur de vins rares.

PLUSIEURS PASSAGES EN VIGNE

Jaune d'or comme le paysage alacien à la fin des vendanges, voici le temps de la sélection de grains nobles. Près de Colmar, les côtes orientées à l'est, en plis et replis montagneux, captent le soleil du ciel sans nuages de l'automne, jusqu'au gel. Les raisins attaqués par la fameuse pourriture noble sont récoltés, grappe par grappe, par tris successifs, parfois jusqu'à Noël. Produits sur des coteaux d'altitude au faciès géologique contrasté, protégés par les Vosges, ces vins sont d'un feu puissant, riches et complexes. Sur l'étiquette, l'indication « sélection de grains nobles » implique l'intervention du *botrytis* ; la mention « vendanges tardives » signifie seulement que le vin est issu de raisins vendangés à maturité optimale, mais à la date normale.

A Bordeaux, dans la région sud des Graves, *botrytis cinerea* ne bénéficie qu'aux grappes bien mûres, d'abord à l'intérieur puis à la surface du grain, qui prend une couleur brun violet. La richesse en sucre croît jusqu'à 18 ou 20 degrés, l'acidité diminue. Déjà s'élabore, avec cette première fermentation, la dimension aromatique qui conservera la trace de la fleur ou du fruit mûr. La vendange a lieu en plusieurs phases, jusqu'à six ou sept passages, parce que l'action du *botrytis* n'est que rarement uniforme ; sauf en 1990, année exceptionnelle. Comme en Alsace, ce



DESSINS DESCLIZEAUX

sont les conditions géographiques et climatiques qui déclenchent le phénomène. Le Sauternais est traversé par une rivière aux eaux froides, le Ciron, qui se jette dans les eaux plus clémentes de la Garonne. Les brumes matinales d'automne recouvrent tout le vignoble jusqu'à Loupiac et disparaissent, à la méridienne, sous l'action du soleil. Si par bonheur le temps automnal s'installe, la moisissure prolifère. Gare à la pluie qui transformerait l'action du *botrytis* en pourriture grise, fléau de la vigne !

Depuis un siècle, le plus célèbre des sauternes, le Château d'Yquem, n'a produit que quatre-vingt-treize cuvées, en éliminant sept défectueuses. Un produit d'années fastes, pour occasions exceptionnelles. L'effort considérable de la famille Lur-Saluces exprime la rigueur intelligente du bordelais. Voilà pourquoi, depuis 1855, le Château d'Yquem, « premier cru supérieur », bénéficie d'un classement unique, inconnu du Médoc. Déjà à la fin du XVIII^e siècle, Thomas Jefferson, futur président des Etats-Unis, notait : « Sauternes : la meilleure récolte appartient à M. Diquem à Bordeaux ou à M. de Salus, son gendre. » Diquem deviendra d'Yquem, dont les Lur-Saluces conserveront la propriété pendant un peu plus de deux siècles, jusqu'à son rachat cette année par Bernard Arnault.

Château d'Yquem est le paran-

gon des vins liquoreux, le merle blanc de ces vignes hantées par la fermentation, un cadeau de la nature. Jean Pinchon, ancien président de l'Institut national des appellations d'origine, qui veillait aussi aux destinées de Roquefort Société, faisait ouvrir pour ses hôtes une bouteille d'Yquem cachée dans une fleurine des caves du Combalou pour accompagner la dégustation de la pâte persillée : *penicillium roqueforti* contre *botrytis cinerea*, germe contre moisissure, une envolée de saveurs propice à une expression à peu près unique de l'essence de ce vin. Les grands liquoreux accompagneront aussi bien les volailles de grain et les poissons fins au beurre blanc, sinon la fameuse matelote de lamproie au sauternes.

HÉRITAGES ANTIQUES

Cette pratique pourrait être une survivance des temps historiques, lorsque l'homme attentif aux fermentations diverses, lactiques, alcooliques ou acétiques, n'intervenait qu'avec mille précautions sur sa niche écologique et en récoltait les fruits. Dans *Le Vin romain antique* (Glénat, 160 p., 280 F, 42,7 €), André Tchernia et Jean-Pierre Brun s'interrogent sur le goût des vins de la Gaule à la lumière des

textes anciens de Columelle, Galien ou Hippocrate et aussi grâce à la reconstitution d'un chai antique chez un vigneron de Beaucaire, dans le Gard. Vins sous voile, comme le vin jaune du Jura, madérés, aromatisés avec des herbes ou des fruits, que recouvrait donc le qualificatif « drimus » appliqué à certains de ces vins antiques ? A Beaucaire, Hervé Durand concocte une cuvée appelée « carenum », un hommage aux Gaulois qui, selon Diodore de Sicile, « aimaient le vin jusqu'à l'excès ».

Pacherenc du Vic Bilh des bords de l'Adour, admirables jurançons au long du gave de Pau, issus de vendanges tardives ou bien liquoreux, semblent les lointains héritiers de ces vins antiques. Et aussi le vin de paille du Jura, dont les grappes sont mises à sécher sur un lit de paille avant que n'intervienne la fermentation, au printemps suivant. On se gardera de mésestimer, parmi les grands liquoreux, le vignoble angevin, dont Sidoine Apollinaire vantait déjà les mérites au V^e siècle, avec les coteaux du layon, le bonnezeaux, les quarts-de-chaume et les coteaux-de-l'aubance, au sud d'Angers.

La pourriture noble constitue le plus précieux cadeau que les brouillards matinaux des rivières du Layon et de l'Aubance puissent faire au vigneron ligérien.

Jean-Claude Ribaut

Le foie gras cru

Au Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras, on est formel : « Le foie gras cru fait de plus en plus d'adeptes. » En 1998, les chiffres de vente ont doublé, preuve que les Français ont de moins en moins de complexes à préparer eux-mêmes leur terrine pour les fêtes de fin d'année. Preuve aussi que le foie gras est de plus en plus cuisiné frais.

A l'achat, ce produit doit être choisi avec minutie, tant il est « fragile et déconcertant », comme le rappelle Alain Senderens. Le maître de Lucas Carton use chaque année dans son restaurant de plus de 2 tonnes de foie gras et ne se contente pas d'un seul fournisseur pour faire son marché. « La qualité est à surveiller en permanence. Pris par le succès, un artisan qui vous fournissait des



foies parfaits est tenté de passer à la vitesse

supérieure, de produire plus et souvent moins bien », explique-t-il. Poêlé avec des figues, rôti en cocotte ou cuisiné à la vapeur : vaste est la gamme du foie gras à la carte du restaurant d'Alain Senderens, même si sa préparation la plus connue reste le foie gras de canard au chou. La recette en est simplissime puisqu'il suffit de couper dans un foie frais de belles tranches épaisses d'une soixantaine de grammes chacune, de les disposer dans des feuilles de chou blanchies, d'y ajouter un peu de sel et de poivre, et de passer le tout cinq minutes à la vapeur.

« Le foie gras est une telle palette d'arômes qu'on doit lui laisser sa naturalité, ajoute-t-il. Quand on en fait une terrine, il est inutile par exemple de rajouter à la

préparation du madère ou du cognac, même si j'ai eu l'ineptie moi-même d'agir ainsi il y a vingt ans. L'important, c'est de bien choisir l'objet. Pour du canard, un poids d'environ 500 grammes est idéal. Un foie trop gros n'est pas meilleur, quoi qu'en pensent certains esprits bornés, car il fond bien trop à la cuisson. »

La couleur et la consistance sont les deux autres critères essentiels de votre choix. Ni rouge ni taché, un bon foie gras cru a un aspect brillant. Sa teinte va du vieux ivoire au beige rosé, selon le type de mais qui a servi à l'alimentation du canard. Au toucher, il ne doit être ni mou ni cassant, mais d'une consistance proche du mastic : à la palpation, l'empreinte de votre doigt doit rester visible un bon moment. En réalité, la seule opération délicate avec le foie gras reste le dénervage. Un couteau pointu, une pince à épiler, et pas mal de dextérité sont nécessaires.

Pour éviter cette corvée, Picard Surgelés propose cette année la bonne idée des fêtes : du foie gras cru déjà dénervé. En provenance des Pyrénées-Atlantique, le canard a été gavé au maïs, et la boîte contient un ou deux lobes (toujours du même canard dans ce cas) dénervés manuellement pour être prêts à l'emploi. Il n'y a plus donc désormais aucune excuse pour ne pas s'essayer soi-même à la confection d'une terrine. A ceux qui surveillent leur ligne et que le mot « gras » tétanise, rappelons que ce produit renferme moins de 50 % de graisse, contre 82 % dans le beurre.

Guillaume Crouzet

★ Foie gras cru dénervé Picard Surgelés, 350 F (53,4 €) le kilo.
★ Escalopes de foie gras cru Delpyprat à poêler et sa garniture de pommes au miel, 55 F (8,4 €) environ les 120 grammes.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 7^e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taillibout
PARIS 9^e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7^e
Le Bistrot de Breteuil
Menu gastronomique fin de siècle pour la Saint-Sylvestre 700 F TC
• Coupe de Champagne Ruinart...
• Saumon sauvage de la Baltique...
• Blanc de Turbot poché minute...
• Tournedos de filet de bœuf ROSSINI...
Salades de saison, assortiment de fromages, Omelette norvégienne flambée Grand Marnier, Café et mignardises.
• Grands vins de Bordeaux 1996 (1 bouteille pour 2 personnes)
• Graves Blanc (Château Saint-Robert)
• Pommery (Château Mazeyres)
• Champagne RUINARD.
3, place de Breteuil - ☎ 01.45.67.07.27

PARIS 8^e
CHEZ VONG CHAMPS-ÉLYSÉES et LES HALLES
HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapo
REVEILLON St SYLVESTRE
Menu de Fêtes 680 F Sylvester en sus
• 27, rue du Colisée (8e)
01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1er)
01.40.39.99.89 - Park. Forum Sud
Salles climatisées - Fermé dim.

PARIS 8^e
FLORA DANICA MENU 175 F
COPENHAGUE salle climatisée
MENU 250 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch. Élysées - 01.44.13.86.26

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier. Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issore. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 15^e
LA MAISON DE L'ESCARGOT

79, rue Fondary Depuis 1894
01.45.75.31.09

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - Fer. Dim.

PARIS 18^e
LE PERROQUET VERT
"DECOR D'ATMOSPHERE"
SUPERBE FEU DE CHEMINÉE
Menu 98 F dej - Menu-Cardé 168 F
Cuisine bourgeoise - 7, rue Cavalotti
Tél. 01.45.22.49.16 - Fax 01.42.93.70.29
TLJ sauf Sam. midi et Dim. - Parking à 30m.

93 SAINT-OUEN
Le Soleil
CUISINE POUR CHINEURS GOURMANDS
Casse-croûtes sérieux dès le matin
Déjeuners Bourgeois
Petits dîners entre amis
Table d'hôtes
109, Avenue Michelet
Aux Pucés de Saint-Ouen (metro porte de Clichy) Tél. : 01 40 10 08 08

Achetez en ligne ce que la France a de meilleur sur www.ducasse-online.com

Besoin d'une idée de menu pour l'an 2000 ou à court d'idées cadeaux pour ces fêtes ? Connectez-vous sur [ducasse-online.com](http://www.ducasse-online.com). Alain Ducasse vous offre la possibilité de commander tout ce qu'il faut pour réussir de somptueuses fêtes. Caviars Petrossian, champagnes et vins d'exception, foies gras Andignac, truffes Pebeyre, cadeaux gourmands... Il y a sur www.ducasse-online.com tout pour satisfaire, séduire ou surprendre les palais les plus gourmets.

Alain Ducasse
La France par excellence
Ducasse-online.com

Les cinq couscous de M^{me} Seguin

Ce plat d'origine berbère adopté par les Arabes se décline à toutes les sauces. A consommer à la rupture vespérale du jeûne du ramadan pour les pratiquants de l'islam, et en toute autre occasion festive

LE RAMADAN est à la mode. S'y mettent même des enfants ou petits-enfants d'immigrés musulmans dont les parents avaient abandonné la pratique de ce mois de jeûne diurne célébrant la « descente » du Coran sur terre, « il y a quelque 1 420 ans », au début de l'hégire. Le champion oranais du raï hédoniste, établi à Paris, Khaled, déclare gravement : « J'observe rigoureusement ses prescriptions [celles du ramadan] et ce depuis mon enfance » (Le Monde du 11 décembre). Des catholiques marseillais se remettent à l'abstinence du carême de leurs aïeux, mais « c'est par solidarité avec nos voisins musulmans » et non point par

référence à une pratique tombée en désuétude dans l'Eglise, sauf à l'extrême rigueur le vendredi saint. Ces chrétiens « oublient le carême, jugé ringard, mais sont (...) fascinés par le ramadan », ironise dans Le Figaro le cardinal Paul Poupard, préfet du Conseil pontifical de la culture, au Vatican. Fleurissent ces jours-ci dans les médias les reportages sur « ces jeunes musulmans des banlieues sensibles qui devançant l'appel et n'attendent plus la puberté pour se mettre à jeûner, malgré les horaires inadaptés de nos écoles ». Au diable donc cette vieille rabat-joie de Dame Laïcité !...

Au diable aussi les restrictions car si on jeûne le jour, on se rattrape la nuit. De Brunel au Sénégal, via Le Caire ou Lille, la consommation des musulmans double grosso modo durant le mois sacré. Pour les Maghrébins, Sa Majesté Couscous, antique invention berbère, adoptée d'emblée jadis par les Arabes soumettant l'Afrique septentrionale (en échange ils introduisirent l'islam, non sans mal puisque, nous dit Ibn Khaldoun, les Berbères l'apostasièrent « douze fois en 70 ans », avant de l'adopter définitivement), est le principal bénéficiaire gastronomique de la surconsommation ramadanesque. Le plat comporte alors plus de légumes, de viandes, de beurre ou d'huile d'olive, de raisins secs.

M^{me} Seguin, elle, quoique maroco-française, sert toute l'année, dans son minuscule restaurant Oum-el-Banine (du nom de la fondatrice au IX^e siècle de l'université Karaouine de Fez), les mêmes cinq riches couscous, appréciés aussi bien par Michel Jobert, natif de Meknès, que par les nombreux anciens ministres algériens repliés à Paris : fassi, méchoui, gigot, poulet, pied-noir. Les Européens du XIX^e siècle invitèrent dans le couscoussier la tomate, fille des Amériques, dont se passe un « vrai » couscous. La pomme de terre, cette autre américaine, reste bannie, elle, de cette spécialité. La plupart des autres légumes sont bienvenus, du navet à l'artichaut, mais à la fortune de la saison, vu que le ramadan est « tournant », reculant d'une décennie chaque millésime, puisque l'hégire se réfère au cycle lunaire et non pas au soleil comme le calendrier grégorien.

VOLÉE D'ÉPICES
Mouton et bœuf du couscous Seguin sont labellisés « Limousin » et ses poulets « Bresse ». On peut commander un couscous végétarien, mais la restauratrice ne cache pas que la sauce, pour être « goûteuse », doit inclure du jus de viande, outre le ras-el-hanout, cette « quintessence de l'épicerie » réunissant une volée d'épices. Zette Guinaudeau, feu cette grande dame pied-noir du Maroc, ayant des attaches



Au XIX^e siècle, les Européens ont invité la tomate dans le couscous. La pomme de terre reste bannie.

Adresses

- **Pour le couscous et ses à-côtés** : Oum-el-Banine, 16, rue Dufrenoy, 75116 Paris ; tél. : 01-45-04-91-22. Compter 350 F (45,73 €) par personne. Prudent de réserver. Egalement service traiteur. L'Atlas, 12, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris ; tél. : 01-44-07-23-66. Ziryab, restaurant de l'IMA (Institut du monde arabe), 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris ; tél. : 01-40-51-39-27.
- **Pour l'iftar**, repas vespéral du ramadan (jusqu'au 8 janvier) : café littéraire de l'IMA ; tél. : 01-40-51-34-69. 75 F (11,43 €), boissons comprises. Réserver.
- **A lire** : Fez vu par sa cuisine, de Zette Guinaudeau (Editions Laurent, Rabat), est épuisé, mais en instance de réédition dans une autre maison. Pour le ramadan et autres usages mahométans, L'Islam : 50 mots, de Slimane Zeghidour (Desclee de Brouwer, 113 p., 49 F [7,47 €]).

LA RECETTE DE... ZETTE GUINAUDEAU
Pour confectionner un couscous avec des grains réguliers et fins, il faut beaucoup de patience et un tour de main qui ne s'acquiert qu'après une longue pratique. Autrefois, chaque famille roulait sa graine, maintenant on en trouve d'excellentes dans le commerce, le travail est ainsi simplifié ; je vous conseille donc d'acheter tout bonnement des grains en paquet chez votre épicerie ; vérifier qu'ils soient frais. Pour le bouillon, mettre dans la marmite trois litres d'eau, mou-ton, poulet entier frotté de poivre

et de safran, oignons émincés, poivre, pois chiches, carottes, navets, sel, safran, huile d'olive, 100 g de beurre, laisser bouillir au moins une heure. Vous pouvez aussi, et c'est mieux, faire revenir la viande avec les épices, les oignons, les carottes, deux tomates. Retirer le kskas (plat), sans en sortir la semoule, que l'on arrose copieusement d'eau froide ; laissez égoutter, puis détacher le fond légèrement avec un manche de cuiller de bois. Ajouter alors au bouillon les navets, la coriandre, le persil, les courgettes ou la courge, les fèves, les tomates, le chou. Laisser le bouillon se réduire à feu vif. Vider le couscous dans le plat, où il

sera servi en aérant et séparant les grains du bout des doigts et en y incorporant par petits morceaux encore 250 g de beurre.

Variante à Fès, où le bouillon du traditionnel couscous ne cuira au début de l'ébullition, outre les raisins secs, pas de légumes verts. Les Fassies dressent ensuite la semoule grasse de beurre, arrosée de la sauce très poivrée et pimentée, la viande étant au sommet de la pyramide recouverte des oignons, des pois chiches et des raisins secs.

ait raison, « le meilleur vin du Maroc », un meknès rouge de Béni-M'tir, cru noir mais fluide, viril mais sans rudesse.

Pas de couscous au Café littéraire de l'Institut du monde arabe (IMA), mais atmosphère orientale avec le lancement, en 1999, d'un iftar, repas rituel de cessation du jeûne, fixé vers 17 heures durant ce ramadan. Pour un prix abordable, il est servi une harira marocaine, reconstituante soupe céréalière, légumière et viande, saupoudrée de coriandre et coupée de citron, précédée ou suivie d'œufs au cumin, dattes, crêpes au miel, gâteau de semoule, fruits frais découpés, le tout arrosé de lait fermenté, thé à la menthe et jus de pamplemousse sur fond de chants égyptiens ou libanais modernes. Pas étonnant que l'argot français, relayé par le Larousse, ait formé le mot ramadan pour désigner une bombance nocturne un peu bruyante – ce qui n'exclut nullement ensuite prière et piété de la part de ceux qui ont festoyé.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

SAVOURER L'AN 2000 publicités

Réveillon Grand Siècle
2000 Frs ttc
orchestre
boissons à volonté
service en tenue
d'époque

Coquille de petites St Jacques
Foie gras frais de Canard
Homard sauce Cardinal
Sorbet aux Pommes vertes
Noisettes de chevreuil des Chasses Royales
Crottin rôti au Miel caramélisé
Soufflé glacé Lully
Café Mignardises et Chocolats Grand Siècle
Champagne Brut 1ers crus, Sancerre Blanc
Chateaufort du Pape Rouge

LA TAVERNE
24 BOULEVARD DES ITALIENS 01 55 33 10 00

DIVAY FOIE GRAS D'OIE
Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : **650 Francs le kilo**

250 grammes	270 Francs
500 grammes	480 Francs
1 kilo	780 Francs

Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.
DIVAY CHARCUTERIE À L'ANCIENNE !
4 rue Bayen, 75017 PARIS, M^o Ternes. Tél.: 01.43.80.16.97.

1 SEUL POINT DE VENTE !

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huîtres

REVEILLON DU SIECLE SOIREE PRIVEE 1 250 Frs

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 07 98 92
<http://www.lebarahuîtres.com>

Pour le Millénaire

Le Paquebot de la Forme
vous invite à embarquer à sa dernière escale pour **l'an 2000**

Du 27 décembre 1999 au 2 janvier 2000, une croisière virtuelle vous emmènera en Océanie, Afrique du Sud, à Copacabana, au Texas, à Paris et à Macao.

Ce voyage de rêve, riche de Santé, Bien-Être et Gastronomie vous est offert, pour 6 nuits à l'Hôtel et 5 jours de Cure à **11 999 F**

Ce forfait inclut l'hébergement en chambre double, la demi-pension, les soins de thalassothérapie, le Réveillon du 31 décembre et le Brunch du 1^{er} janvier.

Réservations : 02 97 67 68 00
Miramar Crouesty
Hôtel et Institut de Thalassothérapie Louison Bobet
Port Crouesty - 56640 Arzon

WEPLER

SAINT-SYLVESTRE
Menu 1 200 F
Orchestre - Cotillons

14, place Clichy
01 45 22 53 24
www.wepler.com

La Chope d'Alsace

NOËL
Menu Réveillon 260 F

SAINT-SYLVESTRE
MENU DU MILLÉNAIRE
ANIMATION MUSICALE
CADEAU SOUVENIR
950 F

L'APÉRITIF ET SES AMUSE-BOUCHES
LE SAUMON CRU MARINÉ AUX GRAINS DE CAVIAR
LE FOIE GRAS FRAIS DE CANARD AU NATUREL
ou LA FANTAISIE D'ESCARGOTS À LA CHOUKROUTE
LE CIVET D'OIE AU PINOT NOIR
ou LE CŒUR DE FILET DE BOEUF AUX MORILLES
ou LE GRATIN DE SANDRE ET LANGOUSTE
LES ENTREMETS DU NOUVEL AN 2000
ou LA TULIPE DE SORBET ARROSÉE
Chaque plat est accompagné d'un verre de vin extrait du domaine E.Kliefel

4, CARREFOUR DE L'ODEON 75006
RESERVATION : 01 43 26 67 76

Place Vendôme,
Robe du soir Caviar

Dîner léger avant le lever de rideau ou souper raffiné aux douze coups de minuit ? En ces périodes de fêtes, réveillez vos envies avec un grain de luxe : perles de Sévruga, d'Oscietre ou de Béluga, médaillons de foie gras ou rivières de saumon, nos assiettes gourmandes sont des bijoux maison.

les Perles de Vendôme

1, place Vendôme
75001 Paris
Tél. 01 55 04 55 62

Réveillon An 2000
Disc-Jockey et champagne à volonté **1000 F**

Cocktail
Cannelloni de saumon "Do Brazil"
Escalope de foie gras poêlée à la Moscovite
Médaillons d'autruche à la Zingara
Stilton macéré au Porto, servi à la cuillère
Bouquet de saveurs pour l'an neuf
Fin moka et mignardises

L'Alsace à Paris
9, place Saint-André-Des-Arts 75006 Paris Tél : 01 43 26 89 36

« 6^e-Sens » pourrait subir une opération de chirurgie lourde

Avant une dernière course de qualification disputée sans adversaire, les concepteurs du Défi français envisagent de refaire intégralement l'avant du bateau pour les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton

La tempête sur la baie d'Auckland a conduit à un nouveau report, mardi 14 décembre, des dernières courses de la troisième série éliminatoire de la Coupe Louis-Vuitton. Son dernier adversaire, *America-True*, ayant déclaré

forfait, le bateau français *6^e-Sens* est *quasi-assuré de décrocher une qualification pour les demi-finales. Dans cette perspective, ses concepteurs envisagent de procéder à quelques travaux. Une option pourrait consis-*

ter à pratiquer de la « chirurgie lourde ». Il s'agirait de faire refaire entièrement l'avant du bateau selon de nouveaux plans et d'amputer 6^e-Sens de pas moins de 3 à 4 mètres pour lui greffer son nouveau « nez ». Les prin-

cipaux obstacles à cette option sont le temps et la faisabilité, les demi-finales devant débiter le 2 janvier 2000. Les concepteurs du Défi français devaient prendre leur décision mercredi 15 décembre en fin de journée.

AUCKLAND
de notre correspondant

L'avis de tempête sur la baie d'Auckland – vent de 35 nœuds – n'ayant pas été levé, les dernières courses de la troisième série éliminatoire de la Coupe Louis-Vuitton ont à nouveau été annulées mardi 14 décembre.

VOILE

Les Français de *6^e-Sens* ont dû se résoudre à patienter avant de pouvoir décrocher une qualification pour les demi-finales, qui leur est quasi acquise, dans la mesure où leur dernier adversaire, *America-True*, a déclaré forfait.

Les équipiers français n'avaient pas dérogé à leur programme journalier : entraînement à 6 h 45, petit-déjeuner, préparation du bateau... Mais, après quelques travaux de maintenance et une seconde séance de sport, la journée s'est achevée plus tôt que prévu. Au squash, ou au tennis pour les uns, devant le babyfoot du troisième étage de la base française pour les autres.

« UNE PALETTE DE SOLUTIONS »

Il faudra d'ailleurs attendre la fin d'un match-clé dans la qualification pour le « championnat du monde de babyfoot du Pacifique sud » pour pouvoir s'entretenir avec Philippe Pallu de la Barrière, le coordinateur du Yaka Design team – l'équipe de conception de *6^e-Sens*. Tout au long des trois séries éliminatoires de la

Coupe Louis-Vuitton, qui ont débuté mi-octobre, « on a beaucoup observé ce qu'avaient fait les autres, à quoi et en mer. On a fait régulièrement des points sur nos performances par rapport aux concurrents. Et on a désormais une palette de solutions auxquelles on a réfléchi », explique ce docteur en mathématiques, qui a déjà supervisé la conception de deux précédents projets français de Coupe de l'America, en 1987 et 1995.

L'équipe technique se dit satisfaite de la manière dont a évolué le voilier, qui a été, selon ses concepteurs, conçu pour que les travaux, en cours de route, soient des travaux de développement et non des réparations. La phase de construction du bateau a duré deux mois et demi de plus que la normale et a raccourci d'autant les études de conception. En revanche, les transformations progressives entre la première et la seconde série éliminatoire (nouveaux appendices) et à nouveau avant la troisième série, se sont à chaque fois traduites par des gains de vitesse : « peut-être un peu plus de 1 % en mer plate et à peine 1 % dans les vagues », selon les spécialistes.

Sur ce troisième round notamment, avec un safran nettement plus petit (22 % de surface mouillée de moins) l'équipage de *6^e-Sens*, une fois adapté à la nouvelle configuration, s'est découvert un bateau capable, en vitesse pure, de rivaliser avec les meilleurs bateaux, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'alors.

Que Luc Gellusseau, directeur technique du Défi français, qui prit le poste de numéro 13 à bord de *6^e-Sens* (aide-grand-voile), ait travaillé à l'optimisation du réglage du bateau, a contribué aussi aux résultats de cette fin de parcours (six victoires consécutives).

« UN CHOIX DIFFICILE »

La qualification en demi-finales étant imminente, les projets d'évolution sont à nouveau à l'ordre du jour. « Des idées, ce n'est pas ce qui manque, on en a trois pages. En revanche, savoir ce qui est raisonnable, ce que l'on peut se permettre dans les délais impartis et ce qui va payer sur l'eau, c'est beaucoup plus compliqué », a prévenu, lundi 13 décembre, Luc Gellusseau.

Le Défi français va devoir faire un choix difficile dans les vingt-quatre prochaines heures. Les trois « initia-

Le classement

Le classement de la Coupe Louis-Vuitton s'établit comme suit à l'issue de la dixième journée de course :

- 1. Luna-Rossa (Ita) : 109 points
- 2. America-True (USA) : 101 points
- 3. America-One (USA) : 99 points
- 4. Nippon (Jap) : 92,5 points
- 5. Stars and Stripes (USA) : 81,5 points
- 6. Sixième Sens (Fra) :

- 68 points
 - 7. Young-America (USA) : 51 points
 - 8. Bravo-Espana (Esp) : 44 points
 - 9. Abracadabra (USA) : 43 points
 - 10. Young-Australia (Aus) : 18 points
 - 11. Be-Happy (Sui) : 8 points.
- Seules les six premières places sont qualificatives pour les demi-finales, qui débiteront le 2 janvier 2000.

teurs » de cette campagne, que sont Pierre Mas, Xavier de Lesquen et Luc Gellusseau, peuvent soit décider de se limiter à quelques développements superficiels (peaufinement de la structure actuelle, allègement du pont et autres améliorations aérodynamiques), soit opter pour une option radicale de « chirurgie lourde ».

Il s'agirait alors non seulement de modifier à nouveau les appendices, mais aussi de couper pas moins de 3 à 4 mètres de coque afin de modifier la forme du bateau. « On voudrait affiner les formes avant, pour mieux passer dans les vagues. Car c'est là que l'on peut progresser le plus », affirme Philippe Pallu de la Barrière. Le bateau pourrait perdre un peu en performance en mer plate.

Les principaux obstacles à cette option sont le temps et la faisabilité.

Florence de Changy

Patrick Leleu, directeur général de Bouygues Télécom « Nous constatons d'excellentes retombées médiatiques »

« Pour Bouygues Télécom, le Défi français a-t-il rempli son objectif avec cette qualification imminente pour les demi-finales de la Coupe Vuitton ?

– Au projet initial de 54 millions de francs (dont deux tiers de Bouygues Télécom et un tiers de la société informatique Transiciel), nous avons rajouté 6 millions de francs cet été, ce qui représentait quelques membres supplémentaires pour l'équipe, des tenues, plus de confort, ainsi qu'une réserve pour d'éventuelles améliorations du bateau. En juillet, nous avions en effet compris, après une discussion franche, que l'équipe, alors basée à Lorient, travaillait trop, à cause d'un budget minimaliste. La réserve d'argent a été mobilisée dès l'arrivée à Auckland fin septembre. L'équipe a su gérer ces moyens supplémentaires et vit encore dessus.

– Les retombées de l'investissement de Bouygues Télécom sont-elles déjà quantifiables ?

– Nous n'aurons pas de chiffres avant janvier ou février, où nous mesurerons le souvenir des événements qu'a l'homme de la rue. Mais nous constatons d'excellentes retombées médiatiques. La semaine passée a été extraordinaire grâce à une montée en puissance, qui a coïncidé avec celle de l'équipe de France féminine de handball aux championnats du monde. Les victoires du Défi français ont fait les titres des principaux organes de presse et des flashes d'information.

– A environ 300 000 francs le spot de publicité en prime time, un sujet au journal télévisé de 20 heures ne vaut-il pas toutes les campagnes publicitaires ?

– Sans doute, mais quand on a investi 40 millions

dans un projet, il en faut beaucoup pour rentabiliser. On attend encore plus de retombées télévisuelles lors des demi-finales. Car même avant la qualification du Défi français, les télévisions avaient décidé de se mettre à vraiment suivre la coupe à ce stade.

– Serez-vous de la prochaine édition aux côtés de ce même Défi français ?

– Le prochain projet n'existe pas encore et nous n'adhérons qu'à une démarche construite. La campagne actuelle représente 10 % de notre budget annuel de communication. Un projet plus important signifierait un investissement deux, voire trois fois supérieur. Or nous sommes comptables de l'argent de nos clients. Nous favoriserions donc l'établissement d'un pool de sponsors.

– Dans ce système de compétition à rallonge, destiné à rentabiliser les investissements en assurant une exposition médiatique, le Défi français, avec sa série de défaites dans les deux premiers tours éliminatoires, a bien failli se créer une image de perdant...

– Ils ont eu de la chance dans le troisième tour des éliminatoires [NDLR : qui rapportait neuf points par régates gagnées, contre quatre au deuxième tour et un au premier tour], c'est vrai. Mais ils n'ont bénéficié d'aucun point gratuit dans les tours précédents et ont su éviter les casses majeures. Quant à la gestion d'une éventuelle catastrophe médiatique, nous, entrepreneurs, sommes habitués aux risques. Pour n'être pas confortable, la position d'avant-dernier avant le troisième tour des éliminatoires s'est avérée stimulante. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE	LES PLUS
OFFRES	DEMANDES
Fondation Suisse d'aide à l'enfance recherche	
CHEF DE PROJET (h/f)	
basé/e en Colombie pour un projet en faveur d'enfants déplacés par la violence.	
TÂCHES : reprès. de la fondation, appui à des ong. locales en planification stratégique et opérationnelle, gestion, suivi et évaluation de projets nutritionnels et psychosociaux, rédaction des demandes de financement, (commun. avec le siège, donateurs et les autorités du pays).	
EXIGENCES : min. 30 ans, expérience min. de 5 ans de terrain en Amérique L; en gestion de projets si possible dans le domaine de l'urgence, de la santé publique et l'aide à l'enfance. Niveau univ. ou équivalent. Connaissance des instr. de planification, suivi et évaluation de projets.	
EXPÉRIENCE en recherche de fonds. (Bonne capacité de travail en équipe) et (disponibilité à travailler dans des zones de conflits ou proches de celles-ci).	
CV complet - lettre de motivation - photo à : TERRE DES HOMMES, Stéphanie Loth, Service du personnel, EN Budron C8, 1052 LE MONT SUR LAUSANNE tél. 0041/21 654 66 94.	
Date d'engagement : février/mars 2000.	
	Docteur en Géopolitique,
	recherche urgent poste en rapport cursus universit.
	240 / 290 KF
	Mr. PICQUART
	Tél. mob. 06.15.07.88.80
	Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.
	Homme 49 ans, cadre C ⁰¹ sup., rech. sit. équivalente en Ile-de-France, spécialisé dans l'import-export. D. GAUTHIER - 06-80-03-99-54

Polémiques communautaires dans le monde sportif belge

BRUXELLES,

de notre correspondant

L'ambiance était tendue, vendredi 10 décembre, au conseil d'administration du Comité olympique belge. Un point de l'ordre du jour concernait le cas de Jean-Marie De Decker, membre du conseil et patron de la Fédération belge de judo, accusé d'avoir tenu des propos insultants à l'égard du sport wallon et de ses dirigeants. Faute d'unanimité, l'affaire a été renvoyée à une assemblée générale extraordinaire.

Jean-Marie De Decker, sénateur libéral flamand de quarante-sept ans, est considéré comme l'artisan de la bonne tenue des Belges en judo. Or, lors d'une émission du magazine *Strip-tease*, le 1^{er} décembre à la télévision francophone, on l'a vu tenir, devant une assemblée du Rotary-Club en Flandre, des propos jugés haineux et racistes par les Wallons et les Bruxellois.

« Depuis longtemps j'ai affirmé qu'il y a 2 000 contrôles antidopage par an en Flandre et aucun en Wallonie. Le prince de Mérode (président belge de la commission médicale du CIO) ferait mieux de prendre des mesures pour lutter contre le dopage dans son propre

pays », a-t-il affirmé, accusant le cycliste wallon Claude Criquiellon de s'être dopé lors du championnat de Belgique, qu'il a remporté en 1990. « Contrôlé positif par un laboratoire de Gand (Flandre), il a, comme par hasard, été blanchi par une contre-expertise effectuée à Liège (Wallonie) ».

Si les commentateurs francophones condamnent la forme des propos de Jean-Marie De Decker, certains estiment qu'il n'a pas entièrement tort. « Peut-on nier que le sport flamand est mieux organisé que le wallon ? Peut-on nier que les contrôles antidopage existent en Flandre depuis belle lurette ? Peut-on nier que les médailles sont plus souvent décrochées par des Flamands ? », interroge *La Libre Belgique*.

« De Decker ne m'a pas vraiment étonné. Je connaissais ce personnage pour l'avoir côtoyé, mais son caractère flamingant et extrémiste est apparu au grand jour », déclare la judoka belge francophone Christel Deliège, médaille de bronze en 1987 au championnat d'Europe.

Luc Rosenzweig

les plus
belles perles
du monde

MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris

La municipalité de Lille désigne des repreneurs pour son club de football

LE CONSEIL municipal de Lille a voté, lundi 13 décembre, le principe de la création d'une société anonyme à objet sportif (SAOS) pour le club de football de la ville, le LOSC, et sa cession à Luc Dayan et Francis Graille, respectivement producteur audiovisuel spécialiste de l'événementiel sportif et PDG du prestataire audiovisuel Visual.

Actuel leader du championnat de France de D2, le LOSC, détenu à près de 80 % par la ville, devrait ainsi être cédé à une holding détenue majoritairement par Luc Dayan et Francis Graille. Cette holding détiendra 66 % du capital du club, l'association LOSC Lille Métropole conservant le reste des parts. MM. Dayan et Graille s'engagent à garantir au club un budget de fonctionnement de 120 millions de francs dans l'optique d'une montée en D1. Cette cession devra recevoir l'aval de la préfecture du Nord. Or, déjà adoptée en conseil municipal le 9 juillet, la reprise du LOSC par le duo Dayan-Graille avait été remise en question par le préfet, qui avait pointé l'absence d'appel d'offres officiel et le prix de cession retenu.

Il reste aux Lillois, s'ils veulent évoluer en D1 et répondre aux exigences de la Ligue nationale de football, à augmenter de plus de 2 000 places la capacité de leur stade et à effectuer des aménagements de sécurité. Soit un coût de 17 millions de francs. Le conseil municipal a également adopté, lundi 13 décembre, le principe de cette mise aux normes. Mais un tel stade ne peut se construire à l'endroit actuel. Deux sites sont possibles : sur l'ancienne friche Peugeot, dans le quartier de Fives, ou vers Roubaix-Tourcoing, dans la zone très aidée du grand projet urbain. (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** les supporters de l'Olympique de Marseille ont manifesté leur colère à l'encontre des joueurs du club en s'attaquant aux voitures de Sébastien Perez et Robert Pires, lundi 13 décembre, lors d'une réunion « de crise » organisée au centre d'entraînement de la Commanderie à Marseille. Cette rencontre entre joueurs, responsables et supporters avait été proposée par la direction de l'OM au lendemain d'une défaite humiliante de l'équipe face à Saint-Etienne (*Le Monde* du 14 décembre).

■ **SKI :** le norvégien Finn-Christian Jagge a remporté, lundi 13 décembre, le slalom spécial de Madonna di Campiglio. Pour sa dernière saison, Jagge, âgé de 33 ans, n'a pas hésité à utiliser des skis d'une taille plutôt inhabituelle (1,76 m) pour s'imposer, devant les autrichiens Benjamin Raich et Thomas Stangassinger. L'ancien champion olympique de slalom obtient là sa première victoire en slalom cette saison, et la septième de sa carrière.

CONSTELLATION
Suivez la pluie d'étoiles et découvrez l'univers des cadeaux et services Montblanc.

Boutiques Montblanc

Paris 6^e : 47, rue de Rennes - Paris 8^e : 60, rue du Faubourg St Honoré
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau - Nice : 2, rue Paradis
Strasbourg : 18, rue de la Mésange

Le froid arrive

MERCREDI. Après le passage de plusieurs perturbations, le temps se calme, mais se refroidit sur la France. De hautes pressions sur l'Atlantique orientent le vent au secteur nord. Les températures vont donc continuer à descendre. Des averses de neige pourront déjà se produire en plaine, notamment près de la Manche.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Fort vent froid de nord toute la journée, avec des averses, parfois de neige le matin. L'après-midi, pluie et neige mêlés. Il fera de 4 à 7 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Vent de nord-est sensible surtout près des côtes, refroidissant l'atmosphère. Averses de neige possibles près du littoral, plus rares dans l'intérieur. On n'attend guère plus de 2 à 5 degrés l'après-midi.

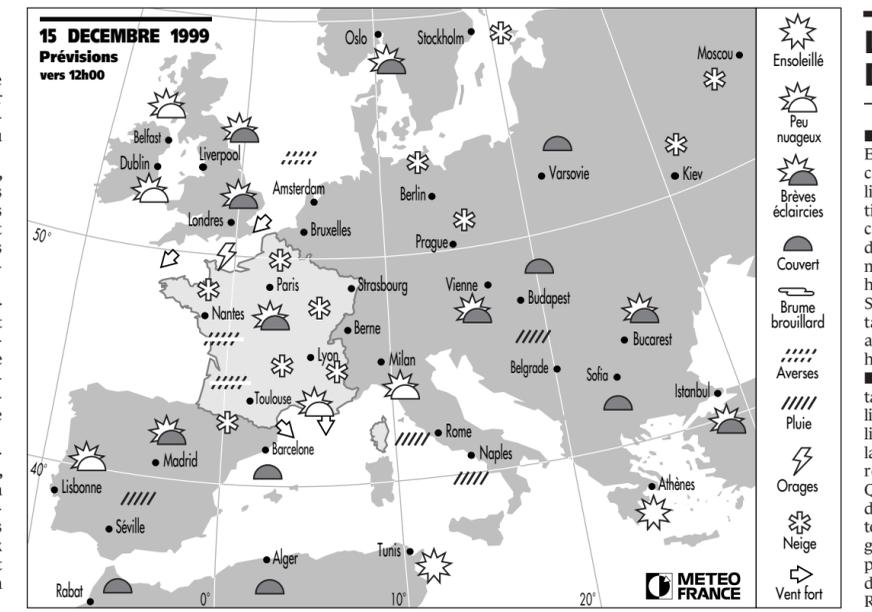
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Ciel partagé entre soleil et nuages par-

fois menaçants. Averses de neige possibles l'après-midi, surtout sur les versants nord des reliefs. Températures de zéro à 3 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Soleil et averses de pluie ou de neige, surtout près des Pyrénées. Le vent de nord-est se renforcera l'après-midi près des côtes. Les températures atteindront 4 à 7 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Neige en Auvergne et Rhône-Alpes. L'après-midi, éclaircies dans les vallées. La bise commencera alors à se faire sentir. Elle annonce un net refroidissement. Il ne fera guère plus de zéro à 3 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Un fort vent d'ouest à nord-ouest dégagera le ciel autour de la Méditerranée. Temps doux, couvert et parfois pluvieux en Corse. On attend entre 5 et 12 degrés de l'intérieur vers la côte.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉRIEN.** Air France et China Eastern Airlines ont signé un accord de partage de codes sur la ligne Paris-Shanghai, effectif à partir du 7 janvier 2000. Il permettra à chacune des deux compagnies d'ajouter des fréquences supplémentaires, Air France avec 4 vols hebdomadaires sans escale Roissy-Shanghai et 5 Shanghai-Roissy, tandis que China Eastern Airlines assurera 5 vols par semaine Shanghai-Roissy et 6 Roissy-Shanghai.

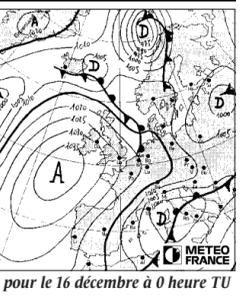
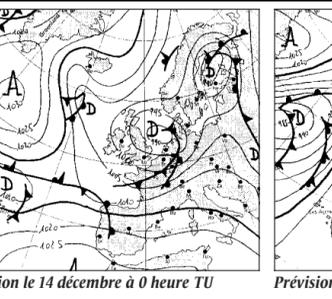
■ **AUSTRALIE.** La compagnie Qantas proposera le 16 janvier, via sa filiale Sunstate Airlines, une nouvelle ligne entre Cairns et Hamilton Island. Quatre vols par semaine relieront ainsi la ville principale du Queensland à l'archipel des Whitsunday, une des principales destinations touristiques australiennes. Les voyageurs internationaux bénéficieront pendant trois mois d'une réduction de 50 % sur le vol intérieur de retour. Renseignements au 0803-846-846.

PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-2/1 *	AMSTERDAM	-1/3 P	
AIACCIO	7/13 P	NANTES	1/5 P	ATHÈNES	11/17 S
BIARRITZ	5/8 P	NICE	7/14 S	BARCELONE	4/14 C
BORDEAUX	2/7 P	PARIS	-1/3 *	BELGRADE	2/8 P
BOURGES	-1/4 N	PAU	2/6 P	BERLIN	-1/2 *
BREST	3/5 P	PERPIGNAN	6/10 S	BERNE	-3/3 *
CAEN	1/5 *	RENNES	0/4 *	BRUXELLES	-2/2 *
CHERBOURG	2/5 *	ST-ETIENNE	-1/2 *	BUCAREST	-4/7 N
CLERMONT-F.	-1/4 *	STRASBOURG	-1/3 *	BUDAPEST	-3/5 C
DIJON	-1/3 N	TOULOUSE	3/7 P	COPENHAGUE	-5/2 *
GRENOBLE	-2/3 *	TOURS	-1/4 *	DUBLIN	-1/4 *
LILLE	-2/3 *	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	0/3 *	
LIMOGES	-1/3 *	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	-1/4 *
LYON	0/4 *	FORT-DE-FR.	23/29 S	HELSINKI	-6/4 C
MARSEILLE	4/8 S	NOUMEA	21/26 C	ISTANBUL	7/13 N

KIEV	-3/3 *	VENISE	2/6 S	LE CAIRE	12/19 S
LISBONNE	6/12 S	VIENNE	-2/2 N	NAIROBI	16/27 S
LIVERPOOL	-1/4 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/30 S
LONDRES	-1/3 N	BRASILIA	20/26 P	RABAT	8/17 C
LUXEMBOURG	-3/1 *	BUENOS AIR.	16/24 S	TUNIS	14/21 S
MADRID	1/13 N	CARACAS	24/26 S	ASIE-Océanie	
MILAN	0/7 S	CHICAGO	-2/4 C	BANGKOK	22/30 S
MOSCOU	0/1 *	LIMA	17/20 P	BEYROUTH	16/19 N
MUNICH	-3/2 *	LOS ANGELES	10/17 S	BOMBAY	18/31 S
NAPLES	-1/2 *	MEXICO	2/18 S	DIJAKARTA	26/30 P
OSLO	-15/-11 N	MONTREAL	0/3 C	DUBAI	18/26 S
PALMA DE M.	9/18 P	NEW YORK	10/12 S	HANOI	15/21 S
PRAGUE	-2/1 *	SAN FRANCIS.	7/13 S	HONGKONG	17/23 S
ROME	-1/3 *	SANTIAGOCHI	11/29 S	JERUSALEM	11/21 N
SEVILLE	6/14 P	TORONTO	2/6 C	NEW DEHLI	8/23 S
SOFIA	-3/9 C	WASHINGTON	8/14 S	PEKIN	-5/6 S
ST-PETERSB.	-3/1 N	AFRIQUE		SEOUL	-1/5 S
STOCKHOLM	-10/-4 *	ALGER	11/19 C	SINGAPOUR	26/30 P
TENERIFE	9/14 C	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	18/25 S
VARSOVIE	1/3 C	KINSHASA	22/27 P	TOKYO	6/13 S



PRATIQUE

De la difficulté de se déplacer avec des bagages dans le métro

A L'APPROCHE des fêtes, les compagnies de transport font des efforts méritoires pour aider les voyageurs : gilets rouges et acheminement des skis à la SNCF, aide pour franchir les portillons à la RATP. Mais, en dehors de ces périodes, l'usager encombré de valises ou d'une poussette d'enfant n'a pas la vie facile. « Lorsque je prends le métro à Corvisart pour me rendre à la gare de Lyon, je suis obligé de me contorsionner pour franchir le tourniquet avec ma valise à roulettes et mon sac photo, explique Luc. A la sortie de Bercy, le portillon est si étroit que je dois me glisser en biais. » Et au retour, c'est bien pire : « Si je ne pousse pas mon bagage devant moi, il reste coincé de l'autre côté, et n'importe qui peut s'en emparer. »

On trouve à l'entrée du métro deux types de portillons. Le tourniquet avec un vantail à pousser est malcommode. Certains sont pourvus d'un passe-bagages difficile à utiliser pour les personnes seules. La nouvelle génération de portillons automatiques avec vantail à effacement latéral, que l'on trouve à la station Bercy, semble plus étroite que les portillons traditionnels. Pourtant, leur largeur est identique (50 centimètres) ; l'impression d'exi-

guïté provient de la hauteur des coffres métalliques : 1,80 mètre, contre 1,20 pour les tourniquets, qui offrent davantage d'aisance au niveau des épaules.

FERMETURES INTEMPESTIVES
« La conception des portillons résulte d'un compromis entre le souci d'assurer le passage des voyageurs en règle et celui de décourager les frau-

deurs », explique la RATP. Cette obsession de la fraude a de curieuses conséquences. Ainsi, dans les nouveaux portillons automatiques à effacement latéral, la cellule de détection est placée de telle manière qu'un bagage tiré derrière soi est traité comme un resquilleur et se retrouve bloqué. En revanche, si on le pousse devant soi, il ne sera pas repéré.

Ces nouveaux portillons au design plus esthétique (portes en verre plus lumineuses, dépourvues des disgracieux « boudins » en caoutchouc) se sont révélés dangereux : des usagers porteurs de lunettes ont été blessés au visage lors de fermetures intempestives des vantaux. Les bourrelets de caoutchouc ont donc été réinstallés.

La sortie du métro est plus ou moins aisée, selon les stations : si les portes automatiques à battants sont pratiques, les portes vitrées exigent des manœuvres pénibles. La solution pour le voyageur encombré de paquets ou à mobilité réduite (en fauteuil roulant) est de demander le déverrouillage du portillon de service, plus large. Désormais, l'employé du guichet peut en commander l'ouverture sans quitter son poste.

Dans le RER, où la sortie est conditionnée par l'insertion dans la machine d'un titre de transport, il est plus difficile de demander l'ouverture du portillon, car l'employé du guichet est rarement à portée de voix. Deux projets sont à l'étude avec le Comité de liaison du transport des handicapés (Colitrah) : l'installation d'interphones pour obtenir le déverrouillage à distance et la création, pour le passage des fauteuils roulants, de « sas » dont l'ouverture serait commandée par l'insertion du ticket dans le lecteur.

De tels « sas », plus pratiques car ils ne nécessitent pas d'intervention humaine, existent déjà à la station Bercy sur la ligne 14 (Météor), à la Défense et à Saint-Denis-Université. Malheureusement, ils prennent de la place, si bien que la RATP s'orienterait plutôt vers la transformation des portillons existants pour les rendre plus accessibles. Enfin, la RATP teste des ascenseurs inclinés (à la station Etoile, pour l'accès au RER A), dont l'encombrement n'est pas supérieur à celui d'un escalier roulant.

L'absence de consignes dans les gares SNCF

DANS LES GARES, le voyageur en transit qui souhaite se débarrasser de sa valise le temps de régler ses affaires ou de se promener ne peut plus compter sur le service de la consigne. En effet, depuis le plan « Vigipirate », mis en place en 1996 pour lutter contre les attentats terroristes, les consignes automatiques doivent être situées loin des flux de voyageurs et équipées d'un dispositif électronique soumis à autorisation préfectorale. Etant donné le coût de ces installations (250 000 F à 450 000 F, soit 36 112 € à 68 602 €), elles n'existent que dans onze gares qui totalisent la moitié des 13 000 casiers automatiques en France : les gares parisiennes sauf Saint-Lazare, et sept stations de province (Chessy-Marne-la-Vallée, Bordeaux, Lyon-Perpêche, Marseille, Nantes, Nice et Toulouse). Le voyageur franchit un portique semblable à celui

des aéroports et ses bagages passent dans un appareil de contrôle aux rayons X ; il peut alors les placer dans un casier pour lequel il acquittera 15, 20 ou 30 F (2,29, 3,05 ou 4,57 €) selon la dimension. La salle, ouverte de 7 heures à 23 heures, est surveillée.

Ailleurs, c'est la consigne manuelle qui est privilégiée, avec des inconvénients pour l'usager : prix plus élevé (30 F - 4,57 € - par colis) et fermeture à 19 heures. Enfin, dans le meilleur des cas, la consigne est gérée par le service des bagages accompagnés. Dans le pire, elle est confiée aux employés du guichet. Certaines gares ont même supprimé purement et simplement ce service : à Tours, on peut déposer ses bagages dans le minuscule local de la gare routière pour un prix raisonnable (10 à 20 F, 1,52 à 3,05 €), mais jusqu'à 18 h 30 seulement.

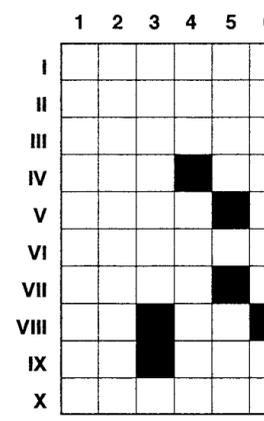
En s'y prenant à l'avance, on peut recourir au service bagages de la SNCF, qui vient chercher à domicile et achemine jusqu'à trois colis sur le lieu des vacances. Pour la France, le tarif est de 95 F (14,48 €) pour le premier bagage ou pour deux paires de skis mis sous housse, et de 60 F (9,15 €) pour chacun des autres colis. Il en coûtera 195 F (29,73 €) pour un vélo à récupérer auprès de la Semam, ou 295 F (44,97 €) pour une livraison sur place. Pour l'Allemagne et la Suisse : 190 F (28,97 €) le premier bagage, 120 F (18,29 €) pour les suivants. Le délai est de vingt-quatre heures pour une valise et de quarante-huit heures pour des skis, un vélo ou une poussette. L'enlèvement a lieu en semaine et la livraison du lundi au samedi matin.

★ Renseignements : 0-803-845-845.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99296 ♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT
I. Signes d'attachement. - II. Se donne en mauvais spectacle. Force paramilitaire. - III. Font les pieds beaux. Fait plus d'effet qu'il n'en a. - IV. Genre musical. Ouvre les portes du pouvoir. Faisait un effet boeuf en Egypte. - V. Grands à la Bastille. Comme une vache mise à l'abri. - VI. Tourne autour de l'étoile. Protecteur du foyer. - VII. D'un coup d'œil, elle a séduit Louis. Joue de la lame. - VIII. Voyelles. Petite galette. Moyens de communication.

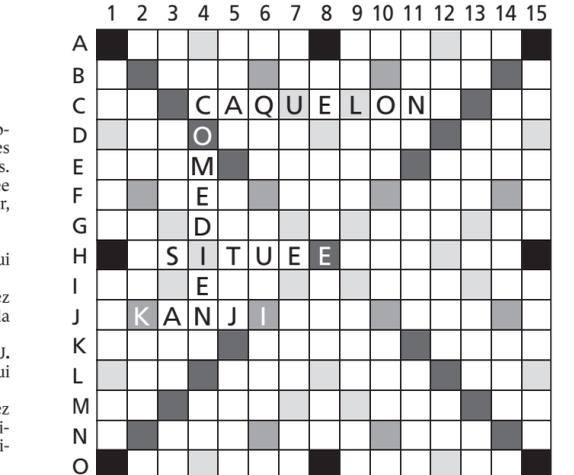
VERTICALEMENT
- IX. Personnel. Souverain allemand. Centrale. - X. Hollandais porté sur la folie. Grande pièce de bois.
1. Chez lui, on devient patient. - 2. Taquine la muse sans grand talent. - 3. Fis entrer un peu d'air. - 4. Met le feu à tout. Peu académiques, ils proposent de manger vite. - 5. Fait son choix. Grand, il est préjudiciable. - 6. Pour retrouver plus vite la suite. Dans la joie. - 7. On les trouve à l'église en bas

SCRABBLE

PROBLÈME N° 152

Jouez au mot le plus long

Les neuf-lettres (mots qui s'appuient sur deux lettres déjà placées sur la grille) ne sont pas fréquents. Pourtant, la partie ci-contre, jouée récemment au club de Saint-Maur, en a suscité deux coup sur coup.
1. Tirage : E H I L M S T.
a) Trouvez et placez un mot qui rapporte 47 points.
b) Avec ce même tirage, trouvez un neuf-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
2. Tirage suivant : A F I N R T U.
c) Trouvez et placez un mot qui rapporte 42 points.
d) Avec ce même tirage, trouvez un deuxième neuf-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
Solution de b : HUMILITES, 6 G, 65.
3. Tirage suivant : E E L O O S Z.
e) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant cha-



cun 48 points.
f) Sans scrabbler, trouvez un mot qui rapporte 63 points.
Solution de d : ENFUTERAI, met-train en fût, 8 C, 63.
4. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
g) A E R U : trouvez un quatre-lettres.
Solutions dans Le Monde du 22 décembre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 8 décembre.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.
a) PUNAISE, E 5, 36 - APLASIE, développement insuffisant d'un organe, 11 E, 36.

CINÉMA

Malgré le colosse Arnold Schwarzenegger dans de nouvelles péripéties à effets spéciaux, la semaine est surtout marquée par trois premiers films français, aussi différents que possible : un drame aux frontières du cauchemar, situé dans un village de campagne (*Peau d'homme, cœur de bête*) et porté par un comédien remarquable, Serge Riaboukine ; une comédie adolescente et marseillaise (*Promène-toi donc tout nu !*) ; une aventure épique sur le Toit du monde (*Himalaya*) signée d'un grand nom de la photo de montagne. Complété par la comédie exotique et « à vedettes » *Le Fils du Français*, le programme de la semaine dessine un portrait assez fidèle du cinéma français actuel contemporain. Parmi les sorties, toujours aussi nombreuses (quatorze nouveautés), il faut également prêter attention au très beau *Trône de la mort*, encore un premier film, mais indien celui-ci, à juste titre récompensé de la Caméra d'or lors du Festival de Cannes 1999. Fécond, le cinéma contemporain est aussi tourné vers l'avenir, comme en témoigne l'approche originale mise en œuvre à l'école du Fresnoy, au croisement des arts classiques et des technologies du futur.

PROMÈNE-TOI DONC TOUT NU ! Film français d'Emmanuel Mouret. Avec Emmanuel Mouret, Marie Piémontèse, Maïté Maillé, Clémentine Baert, Michel Bonduelle. (0 h 50.)

Clément a vingt-cinq ans. Clément vit à Marseille aujourd'hui. Clément aime Stéphanie, qui l'aime aussi. Mais Stéphanie voudrait bien que Clément n'hésite plus à se déshabiller devant elle, ou pour être plus précise que Clément décide d'habiter avec elle, que Clément s'engage. Mais Clément hésite. Voici qu'arrive de Paris son amie Constance, qui se montre désireuse de visiter Marseille sous la conduite du garçon, et qui arrive en compagnie d'une autre jeune fille prénommée Liberté.

Entre Constance et Liberté, ben tiens !, sous les signes du jeu de rôle, de la pulsion, du dialogue méthodique, Clément va mettre à l'épreuve la vérité de ses sentiments. Et puis la réalité, et les sentiments des autres, vont entrer en jeu, ce qui semblait pur exercice de narcissisme sentimental – tradition très honorable, où s'illustrèrent nombre d'artistes dans leur jeunesse, de Goethe à Eustache – va se retourner et se tortiller en subissant les effets du désir, ou du non-désir, des unes

Les rendez-vous de Marseille

et des autres. Mais Clément, c'est peut-être d'abord un grand garçon gauche et brun, vêtu de blanc, avec un short qui lui arrive aux genoux. C'est-à-dire une silhouette aux traits bien dessinés, que le film s'évertue à transformer en personnage. Clément était déjà le héros d'un court métrage du même réalisateur, *Caresse*, vive et intrigante

ZOOM

Une manœuvre concertée de création d'un auteur-personnage

pas de armes avec l'inconscient d'une demoiselle déboulée impromptu sur son court de tennis puis dans son lit (ce court métrage est projeté en première partie de programme, avant *Promène-toi donc tout nu !*). Pour ne rien arranger, Clément est interprété par Emmanuel Mouret, le réalisateur-scénariste. On est donc témoin d'une manœuvre concertée de création d'un auteur-personnage, dans la grande lignée du burlesque ou, plus proche, de Moretti et Monteiro.

C'est un spectacle toujours intéressant que la naissance en direct d'une nouvelle figure de cinéma, ce-

la peut aussi aisément devenir affecté, insistant ou prétentieux. D'autant que Mouret connaît ses classiques, Godard et Truffaut pour l'utilisation de la voix off, Tati pour la gestuelle à la fois outrée et impavide, Rohmer pour la mise en place de dispositifs relationnels fabriqués de toutes pièces par le langage, et qui tournent à la machine infernale. Et Guitry un peu partout. Mais outre qu'on trouverait difficilement de meilleurs maîtres, il y a dans ce moyen métrage bien des raisons de se réjouir de la manière dont ils sont convoqués et employés.

Il y a surtout matière à se réjouir qu'un cinéaste de vingt-deux ans, manifestement ambitieux, cherche du côté de la comédie et de la légèreté ensoleillée les territoires de son œuvre – n'en doutons pas – à venir, quand la majorité des jeunes réalisateurs guignent vers des modèles plus sombres, plus austères ou plus prompts à l'hystérisation des rapports. D'autant qu'Emmanuel Mouret, au milieu de tout ce bric-à-brac existentiel, cinéphilique et romanesque, réussit un film simple et drôle, attachant sans complaisance et qui, au terme de ses sinués détours, laisse à ses spectateurs le sentiment d'avoir fait une heureuse rencontre.

J.-M. F.

RENCONTRE

Censurée par le pouvoir au Liban

« Randa Chahab Sabbag, votre film *Civilisés*, qui évoque la guerre civile au Liban, est aujourd'hui interdit dans votre pays et bloqué en France où il aurait dû sortir le 8 décembre. Que s'est-il passé ?

– La Sûreté générale libanaise a intercepté une copie de travail du film en juillet et a exigé des modifications. Mais j'ai présenté *Civilisés* à Venise sans avoir obtempéré. Bien qu'ayant été projeté au Festival de Beyrouth sans incident la censure l'a ensuite interdit, exigeant la suppression de 21 «éléments» du film, ce qui revenait à l'amputer de quarante-sept minutes.

– Comment expliquez-vous cette agressivité à votre rencontre ?

– Par une volonté de mettre au pas les intellectuels au Liban. Cette affaire est concomitante de la condamnation du chanteur Marcel Khalife (*Le Monde* du 3 décembre) et de l'interdiction du ballet de Maurice Béjart. Dans un premier temps, l'intelligentsia libanaise est restée muette.

– Le débat est ensuite devenu public.

– Le pouvoir a transmis aux journaux, qui l'ont publié, un communiqué où des phrases du dialogue sorties de leur contexte ont fait croire que j'insultais la religion et que le film était obscène. Il s'est ensuivi, de la part de gens qui n'avaient pas vu le film, une campagne d'insultes où on me traitait de pornographe, de salope, et finalement d'agent sioniste.

– C'est alors que les religieux sont intervenus.

– Oui, il y a eu des prêches très hostiles, me dénonçant nommément, dans les mosquées (sunnites). Mon frère, qui vit au Liban, a reçu des menaces de mort, on l'a appelé en lui disant : « Si ce film sort, un membre de ta famille mourra. »

– Quels risques courez-vous ?

– Le risque trop réel qu'un illuminé commette un acte criminel, mais aussi un risque légal : le blasphème est puni par la loi au Liban. Les religieux ont finalement déclaré trois phrases inadmissibles, elles doivent être retirées de toutes les copies, dans le monde entier. C'est pourquoi le film n'a pas pu sortir en France non plus. Je suis d'accord pour procéder à ces coupes, mais je n'ai aucune garantie que cela suffira à apaiser les passions démesurées soulevées par cette affaire. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Hélène Angel filme un conte à faire peur au présent

Peau d'homme, cœur de bête. Médiocrité avinée et phobie des femmes : le visage d'une certaine France dans ce premier long métrage

Film français d'Hélène Angel. Avec Serge Riaboukine, Bernard Blancan, Pascal Cervo, Maaike Jansen, Cathy Hinderchied, Virginie Guinand. (1 h 37.)

En ouverture, deux séquences installent une tension. Ici, une charmante petite fille blonde réfugiée avec sa poupée dans le domaine enchanté de sa chambrette. Là, un inspecteur de police au physique et au comportement inquiétants, contraint par sa hiérarchie à prendre du repos pour violence caractérisée. A partir de la confrontation de ces deux figures antagonistes – l'innocence de l'enfant, la monstruosité de l'adulte – naît et se développe une œuvre d'apparence naturaliste qui pourtant obéit à la logique fantastique du conte.

On aurait déjà ici un aperçu des immenses qualités de ce film (la puissance envoutante du propos) et peut-être aussi de ses limites (rien ne pourra dévier cette logique).

La fillette en serait le Petit Poucet, et les mots de sa sœur aînée – dont la voix off lance rétrospectivement le récit avant de revenir le clore –, les pierres blanches dans cette traversée de la nuit où il nous entraîne. Et voici déjà qu'à leur rencontre, dans une garrigue provisoirement paisible et ensoleillée, vient cet adulte qui est leur père, tel l'ogre de la forêt regagnant d'un pas lourd sa tanière.

L'inspecteur Francky Pujol est un colosse sanguin, brillant et brutal qui s'en retourne se calmer les nerfs, mais aussi donner libre cours à son tempérament, chez sa vieille maman, qui garde ses deux filles quelque part dans le sud de la

France. Francky n'est pas seul à revenir. Coco, son frère, mystérieusement disparu depuis quinze ans, réapparaît soudain. Avec Alex, le plus jeune des trois frères, les fils reconstituent autour de la mère une sorte de horde primordiale et fusionnelle, d'où le père et les compagnes sont étrangement, mais en un certain sens logiquement, absents.

Ces trouées symboliques dans le tissu familial, constatées davantage qu'expliquées, n'en pèsent pas moins de tout leur poids sur le comportement des frères, qui semblent livrés, avec la bénédiction de leur mère, à la toute-puissance et au désarroi de leurs instincts.

LE PERROQUET DES NON-DITS

Francky, le flic, s'enivre et cogne les femmes. Alex, jeune solitaire désemparé, trouve un mentor dans la personne d'un ancien d'Indochine reconverti dans les boîtes de nuit et le trafic de prostituées. Quant à Coco, qui prétend s'être enrôlé durant toutes ces années dans la Légion, il est le grand symptôme du pseudo-conformisme de la famille, le perroquet des non-dits qui la gouvernent : un demi-fou, mutique et effrayant, dont la souffrance peut à tout instant se transformer en menace. Chacun d'eux entretient à sa manière la phobie des femmes, laquelle n'est que le noyau d'un rejet



Serge Riaboukine, Cathy Hinderchied, Virginie Guinand dans « Peau d'homme, cœur de bête ».

de l'autre généralisé, l'acte manqué d'une famille qui n'a pas apuré les comptes du passé.

Cette famille a le visage d'une certaine France. Telle la putrescence des dents de Coco sous son sourire de train fantôme, elle exhale des relents de collaboration, d'Algérie mal digérée, de racisme larvé. Mais

tout cela remonte en se noyant dans l'accent chantant du Sud et dans la beauté solaire, presque désolée, des paysages. Il faut attendre la nuit pour que ça sorte vraiment, dans les bacchanales boueuses des forêts où l'on viole les filles sur des caillasses, ou dans les brouillards d'une discothèque qui les met en cage.

C'est là, dans cette médiocrité avinée où se donnent en spectacle la sauvagerie et l'avisement des hommes, que les retrouvailles de la famille Pujol prennent tout leur sens et que le film d'Hélène Angel frappe le plus fort. D'autant plus fort qu'aucun de ces membres n'est réduit à l'état de monstre, mais

semble davantage le jouet d'une tragédie qui le dépasse.

Nul hasard si le motif privilégié du film est celui du retour. Retour des lois du conte dans un récit réaliste, retour du refoulé de l'Histoire dans la vie quotidienne, retour des personnages sur les lieux de leur enfance, et plus encore peut-être en enfance, dans un mouvement de repli généralisé sur la chaleur de la tribu primitive, l'ivresse des pulsions libérées, l'exaltation de la régression animale. Ne serait-ce que pour cette raison, le film d'Hélène Angel nous parle du fascisme comme idéologie prônant, sous couvert de révolution, le retour à un état antérieur de la société présumé idéal. Mais, s'il réussit à évoquer comme très peu de films français y sont parvenus jusqu'à présent, c'est aussi parce qu'il montre que la peur et l'incarnation sont des ressorts communs à ces deux conceptions antagonistes de l'homme que sont le cinéma (tous les personnages naissent libres et égaux en droit) et le fascisme (l'inégalité des races et des nations).

CATHARSIS PROGRAMMÉE

Le film lui-même devient dès lors le terrain d'une bataille, qui aurait sans doute été gagnée avec davantage d'éclat si la cinéaste avait accordé plus de confiance à la puissance originale du cinéma qu'au déroulement inexorable du conte. En dépit de sa très grande beauté plastique et de l'amplitude de son pouvoir émotionnel, la scène finale (Francky et ses deux filles hurlant au sommet d'une montagne) a du mal à ne pas paraître ce qu'elle est : une catharsis programmée. Contrairement aux apparences, c'est moins cette dernière qui aura sauvé les personnages que l'excellence générale de l'interprétation. Serge Riaboukine (Francky), Bernard Blancan (Coco), Pascal Cervo (Alex) et Maaike Jansen (Marthe Pujol) ont su trouver en eux ce que le film ne s'accorde pas assez à lui-même : ces imperceptibles faiblesses qui, en contrariant leurs dessins, les rendent d'autant plus crédibles.

A cette réserve près, *Peau d'homme, cœur de bête* est une belle réussite, qui a amplement mérité le Léopard d'or et le Prix d'interprétation masculine à Serge Riaboukine, décernés en août au Festival de Locarno. Ce premier long métrage d'Hélène Angel, jeune cinéaste française formée à la Femis, a de surcroît toutes les qualités requises pour désarmer les éternels contempteurs du « marivaudage parisien » ou du « naturalisme à la française ». Ni égotiste ni vériste, *Peau d'homme, cœur de bête* est un conte de fées qui chausse les bottes du fascisme ordinaire pour s'enfoncer à pas de géant dans les ténèbres de l'enfance.

Samuel Blumenfeld

Jacques Mandelbaum

Théâtre de la Ville
PARIS

AU THEATRE DE LA VILLE
DU 7 AU 30 DÉC.

PEINE D'AMOUR
comédie
PERDUE
Shakespeare
mise en scène
Emmanuel Demarcy-Mota
Irad. François Regnault

AUX ABBESSES
DU 15 AU 30 DÉC.

LES PORTEURS
D'EAU un conte africain
écriture et mise en scène
Philippe Pelen Baldini
THÉÂTRE TALIPOT DE LA RÉUNION

2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18
01 42 74 22 77

PORTRAIT
Le premier grand rôle d'un comédien qui a surmonté sa peur de la caméra

soin d'un ogre », dit Serge Riaboukine à propos de Coco, le personnage qu'il interprète dans *Peau d'homme cœur de bête* – une brute mystérieuse retournant dans le giron familial après quinze ans d'absence. Serge Riaboukine présente la qualité, rare, de pouvoir jouer dans des comédies – à la fin des années 80, au moment où après la mort de Coluche les cabarets et les télévisions recherchaient de nouveaux comiques, il a fait des *one man shows* au café-théâtre – et d'exceller dans des rôles de psychopathes ou de caractériels dangereux.

Cette capacité à faire rire et peur, parfois en même temps, en fait un comédien à part. Ce fils d'une mère laborantine et d'un père qui avait fondé une entreprise de chaudron-

Serge Riaboukine dans le rôle de l'ogre

nerie mécanique – « il tenait absolument à ce que je fasse la même chose que lui » – a fréquenté « très souvent » les cinémas : « J'ai vu beaucoup de westerns spaghetti puis, dans la foulée, les premiers films de Tchiné et de Blier. Je me souviens d'une chose en particulier. Lorsque je parlais en vacances en Yougoslavie avec mes parents – ma mère était d'origine yougoslave – le bruit émanant des gens en train de prier dans les mosquées m'impressionnait beaucoup, or je suis depuis fasciné par la manière dont un comédien peut utiliser sa voix. »

Parmi les nombreux caractères particuliers de ce comédien, on peut signaler une incapacité presque chronique à s'exprimer devant la caméra. Une incapacité qu'il mit longtemps à dominer. « J'ai eu la chance d'avoir au Conservatoire un professeur comme Antoine Vitez et de fil en aiguille j'ai fini à Chaillot où j'ai joué *Guildens-tern* dans Hamlet. Vitez m'en a voulu lorsque j'ai lâché le rôle, mais j'en pouvais plus de passer mon temps dans les coulisses pour un spectacle de cinq heures. Je me suis tourné vers le cinéma, mais la caméra était quelque chose de tellement mythique que j'en étais tétanisé. J'ai trouvé à la fin des années 70 un petit rôle dans une comédie où ma pres-

tation a vite tourné à la catastrophe. Au lieu de dire : "Je vais lui mettre une beigne dans la figure", je disais : "Je vais lui mettre deux beignes dans la cafetière." J'ai décidé de tourner dans des courts-métrages *Idhec de fin d'année*, dont un signé par Agnès Merlet, qui m'ont permis de maîtriser cette peur. »

La suite est à peine plus brillante. Des apparitions dans des téléfilms où on l'utilise toujours pour sa mine patibulaire, des petits rôles au théâtre à Bobigny et au Théâtre de l'Est parisien...

TROUVER SA FAMILLE

« J'ai quand même tourné dans Viva la vie, de Claude Lelouch, mais on aurait tout aussi bien pu appeler cela Viva l'ennui. Il y avait Piccoli, Trintignant, Rampling, et Lelouch me dit : "Il paraît que vous êtes bon, je vous prends." J'étais fou de joie. Je devais interpréter l'assistant de Raymond Pellegrin, sauf qu'on ne m'a pas donné de scénario. Je devais tout improviser, du coup je me suis efforcé de ne jamais être raccord d'une scène à l'autre, histoire de voir si Lelouch le remarquerait, mais ça n'a jamais été le cas. Il ne m'a en fait adressé la parole qu'une fois sur le tournage. En me présentant un plateau de dix gâteaux, il m'a dit : "Devinez celui que je choisirais", j'ai pris

le mauvais, il en a choisi un autre, puis est parti. »

Ce sont des apparitions dans *La Classe*, une émission de télévision où il doit utiliser au mieux ses cinq minutes de présence en reprenant l'esprit de ses sketches dans son *one man show*, que Riaboukine surmontera ses difficultés devant la caméra. « J'ai tourné dans deux films de Jean-Pierre Mocky : *Bonsoir et Le Mari de Léon*. C'est en me voyant dans *Bonsoir*, que Michel Serrault a conseillé à Mocky de me donner le rôle principal du Mari de Léon. Malheureusement, le tournage avec Mocky était trop bâclé, trop rapide, on sentait qu'il cherchait en permanence à économiser de l'argent. » Cette famille de cinéma que Riaboukine n'a pas trouvée avec Lelouch ou Mocky, il la rejoindra chez Manuel Poirier (*A la campagne...*, *Western*), et Pierre Salvadori (*Comme elle respire*, *Cible émuevante*), lui permettant de donner une cohérence à son personnage. « Mon engagement concret pour le cinéma vient de là. Il y a eu des expériences avec Olivier Assayas, Laurent Perrin, Danièle Dubroux, mais c'était la première fois qu'un metteur en scène refaisait appel à moi. Cela a tout changé. »

Donn Alan Pennebaker, l'œil du rock

UNE PHOTO du tournage de *Don't Look Back* semble résumer la situation : au premier plan, un sphinx à lunettes noires écrase de son charisme hautain le quidam à

PORTRAIT

Il invente le cinéma-vérité puis s'attache à des portraits saisissants : Dylan, Hendrix, Joplin

l'air enjoué, coiffé d'un haut-de-forme, caméra à l'épaule. Il faut se méfier des apparences. De cette tournée britannique de 1965, cruciale pour l'histoire de la musique puisque le chanteur s'apprête à jeter sa détroque de prêteur folk pour se lancer dans la bataille de l'électricité, Pennebaker rapporte non seulement le portrait le plus saisissant de Bob Dylan, mais le témoignage le plus riche, car le moins complaisant, sur une star du rock. Le documentariste américain réussit ce tour de force : coller aux semelles de vent de son sujet en se faisant totalement oublier à l'écran. Piégé par les puissances maléfiques de la caméra, Dylan détestera le film.

Réalisé à la demande du manager de Dylan, *Don't Look Back*, fleuron de la rétrospective consacrée aux documentaires rock de Donn Alan Pennebaker à la Cité de la musique, est le parangon du film

de commande détourné par son exécutant. Pennebaker est alors âgé de quarante ans. Adepte du système D, il a fait ses débuts, en 1953, avec un court-métrage, *Day-break Express*, promenade à bord du train aérien new-yorkais en compagnie d'un thème de Duke Ellington, tenu depuis pour l'ancêtre du clip. En 1959, il s'associe à Robert Drew, Richard Leacock et les frères Maysles. Le *direct cinema* (cinéma-vérité) est né. Préparation minimale, caméras de bric et de broc avec son synchronisé, commentaire proscrit, il s'agit de restituer la vérité, rien que la vérité, dans une démarche qui doit autant au cinéma qu'au journalisme.

Le flair fera le reste. Après Dylan, le réalisateur se passionne pour l'émergence de la culture rock. En 1967, il filme le Festival de Monterey, précurseur des grandes manifestations de « paix et d'amour », et mise sur trois bons – mais éphémères – numéros : Jimi Hendrix incendiant sa Stratocaster, Janis Joplin mettant le blues à genoux et Otis Redding pour lequel la Terre s'arrête de tourner pendant *Try a Little Tenderness*. Fasciné par ces nouveaux dieux païens, Pennebaker n'oublie jamais le public. Il s'attache à des visages d'où surgit tout le pouvoir émotionnel de la musique, ne tronçonne pas les chansons, ne recourt pas à des effets esthétiques.

Toujours en avance, il filme John

Lennon à Toronto en 1969, à la fête du Plastic Ono Band, avec Eric Clapton, et Yoko Ono kidnappant le micro pour pousser ses hurlements. Avant tout le monde, il comprend que les carottes sont cuites pour les Beatles. En 1972, le documentariste est encore là pour archiver le suicide du personnage de Ziggy Stardust par David Bowie. Ce film marque le début du repli du cinéaste qui ne reviendra que tardivement au rock en ne trouvant, hélas !, que Depeche Mode, en 1989, pour satisfaire sa curiosité. A mille lieues des panoramiques pompiers, de l'habillage MTV en vogue, ses films ont capturé mieux que personne, à l'exception de Martin Scorsese (*The Last Waltz*), l'essence du rock. *Don't Look Back* aura été souvent imité (*In Bed With Madonna*, d'Alex Keshishian, *Rattle and Hum*, sur le groupe U2, de Phil Joanou) ou pastiché (*The Spinal Tap*, de Rob Reiner, *Bob Roberts*, de Tim Robbins). La rétrospective de la Cité de la musique a un double mérite : présenter douze films du plus important documentariste rock et rassembler, comme le faisait feu le cinéma La Boîte à films, cinéphiles et rockers.

Bruno Lesprit

★ Rock en scope. Jusqu'au 19 décembre à la Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. Tél. : 01-44-84-44-84.



D. A. Pennebaker filmant Bob Dylan dans « Don't Look Back ».

La fable noire de l'injustice

Le Trône de la mort. Un premier film plein de tons inattendus, du cri de révolte au gag macabre

Film indien de Murali Nair. Avec Vishwas Njarakkal, Lakshi Ramann. (1 h 01.)

Un homme âgé, torse nu, bêche en plein soleil. A côté, sa femme sarclée. Ensemble ils vont recevoir la poignée de monnaie et la volée de mépris que donne le propriétaire pour ce labeur. Trop de travail, trop d'humiliation, pas assez d'argent. On est au Kerala, dans le sud de l'Inde. On pourrait être dans telle ou telle région dans ce monde. La nuit, le vieux Krishnan va cueillir des fruits dans l'arbre du patron, il est pris, traité de voleur, emmené par la police, battu et emprisonné. Plus tard, ça arrange la police et les policiers de lui coller un meurtre non élucidé sur le dos, ce n'est pas un pauvre comme lui qui va protester. Il ne proteste pas. Plus tard encore, ça arrange le parti communiste, très puissant dans cette région, de faire de Krishnan une victime qu'il faut soutenir, l'enjeu d'un combat. Sa femme, promenade en palanquin entre des drapeaux rouges, joue le rôle qu'on lui demande.

TERRIBLES ÉVIDENCES

On regarde ces plans de cinéma, l'évidence de leur splendeur, la présence des corps, de l'effort, du climat, le poids perceptible des rapports sociaux, de la tradition. On voit comme un processus chimique observable la fureur totale de Murali Nair, le réalisateur, se condenser entièrement en beauté, sans perdre une once de son potentiel de ré-



Lakshi Ramann dans « Le Trône de la mort ».

volte. Dans la lenteur bouleversante des plans, on songe qu'il aurait fallu montrer cette heure de pur cinéma en ouverture à la conférence de Seattle, que peut-être les délégués auraient ensuite été un peu moins inconscients du monde. On songe (ça n'a rien à voir ? pas sûr) qu'il y a fort longtemps qu'on n'a pas vu des visages d'hommes et de femmes aussi bien filmés, avec autant de respect, de douceur et de mystère. Leurs voix disent des choses évidentes et terribles, « qui a volé est un voleur » ou, comme dans un dessin

de Plantu, des malheureux harcelés par le destin chez eux, et qui commentent le journal : « Washington cherche à préserver encore une solution politique avec les Serbes. »

On est à la moitié environ de ce bref film, on ne doute plus déjà qu'il a amplement mérité l'une des plus belles récompenses auquel puisse prétendre un film, la Caméra d'or du Festival de Cannes. Mais l'affaire est autrement complexe. Dans le journal, il est question d'un objet vraiment merveilleux, un pur prodige de haute technologie, d'ailleurs

inventée par les Etats-Unis : une chaise électrique. Les camarades se mobilisent. L'un d'eux fera même la grève de la faim pour que triomphe ce juste combat : qu'un innocent, pauvre entre les pauvres, soit exécuté « avec tout le confort moderne ». A ce moment, avec un imparable brio, le film bascule dans l'humour noir, du côté de Kundera ou du « fantastique moral » qui fit le charme virulent des comédies italiennes des années 60 et 70.

TOUT LE MONDE EST RAVI

La chaise arrive, en barque, le leader communiste arrête sa grève de la faim pour que le bon Krishnan grille électriquement, le peuple a gagné. Un ministre qui ne parle même pas la langue des villageois vient se gargariser de ce triomphe de la civilisation. Tout le monde est ravi. Même, et c'est là que le film atteint à un niveau encore supérieur, Krishnan, transfiguré, irradiant d'un troublant bonheur sur lequel le cinéaste se garde bien de prendre parti.

Conservant la beauté et la virulence de la fable contre l'injustice, augmentée de la sombre causticité du gag macabre de la chaise, le film est soudain interpellé de l'intérieur par cette sérénité joyeuse captée sur le visage du condamné. A ce moment, touchant à l'indécidable sans avoir rien renié de ses lignes de force, *Le Trône de la mort* est devenu un grand film.

J.-M. F.

L'art délicat du portrait chinois

HHH. Un portrait-document de Hou Hsiao-hsien

Film français d'Olivier Assayas. (1 h 31.)

Le Taïwanais Hou Hsiao-hsien est considéré aujourd'hui par beaucoup comme l'un des plus grands cinéastes en activité. S'il ne jouit pas encore en France d'une immense popularité, le succès des *Fleurs de Shanghai*, son dernier film en date, permet de penser que le soutien critique dont il fait l'objet depuis dix ans commence à porter ses fruits et que tous les espoirs sont permis. Olivier Assayas, qui présenta dès 1984 Hou Hsiao-hsien dans les colonnes des *Cahiers du cinéma*, a joué dans l'introduction et la reconnaissance en France de cet immense artiste un rôle de pionnier. Nul ne paraissait mieux placé que lui pour signer un portrait de ce cinéaste dans le cadre de la passionnante série « Cinéma, de notre temps », conçue par André S. Labarthe et Jeanine Bazin.

Réalisé en 1997, présenté au Festival de Venise puis diffusé sur Arte, la sortie en salle de ce remarquable documentaire tombe à pic, puisqu'elle accompagne le premier hommage d'envergure que la France consacre au cinéaste avec la projection, pour la première fois, de l'intégrale de son œuvre (quatorze films, jusqu'au 19 décembre) à la Cinémathèque française.

Sortirait-il en dehors de cette actualité qu'il se défendrait d'ailleurs très bien tout seul. L'art du portrait est infiniment délicat, et Assayas, qui signe avec celui-ci son premier documentaire, s'en tire avec tous les honneurs. On y trouve suffisamment de matière pour y apprendre, suffisamment d'empathie pour s'en émuouvoir, et suffisamment d'ambiguïté pour en être troublé.

La pédagogie et l'émotion tiennent à l'effacement du réalisateur et à la construction de son film. Celui-ci se présente sous la forme d'un entretien en perpétuel mouvement (à pied, en voiture, en bateau, en bus), dont le trajet est déterminé par la visite des divers lieux de Taïwan où le cinéaste a tourné ses films. Le dispositif, qui dédouble parfois subtilement quelques scènes marquantes dont Assayas présente des extraits, n'est pas anodin. Il suggère que Hou ne peut se promener dans l'île sans sillonner en même temps le paysage mental de ses films, que sa biographie s'ordonne autour de la fiction, et que les mouvements, ou le cinéma, est ce qui lui permet sans doute de relier les deux. C'est très bien vu, et cela transmet par la seule mise en scène ce qu'un laborieux commentaire aurait pu formuler comme suit : Hou Hsiao-hsien, dans une œuvre partagée entre films autobiographiques et historiques, interroge sans re-

lâche la quête d'identité, personnelle et collective, des Taïwanais, séparés du continent et du reste de la Chine depuis cinquante ans et vivant depuis lors, selon le mot d'ordre du Kuomintang, sur l'illusion d'être la seule et vraie Chine. Reste que *HHH* vaut aussi pour la mine d'informations concrètes qu'il délivre, et qui éclairent le parcours du cinéaste pour autant que Hou, homme de pudeur et de retenue, le permette. De l'anecdotique (l'ex-mauvais garçon, le chanteur de variétés déçu) à l'essentiel (la naissance de la nouvelle vague taïwanaise au début des années 80, l'éclatement du groupe, le développement de l'œuvre personnelle, la méthode de travail...), Assayas ne néglige aucun détail, rencontrant même au passage les principaux collaborateurs de Hou, à commencer par la romancière Chu Tien-wen dans le rôle capital, généralement méconnu, de double littéraire et de scénariste attitrée.

De l'anecdotique (l'ex-mauvais garçon, le chanteur déçu) à l'essentiel (le développement de l'œuvre...), Assayas ne néglige aucun détail

Il y aurait enfin beaucoup à dire sur la juste distance qu'a su trouver Assayas dans ce film, dont l'effacement tolère malgré tout quelques entrées, discrètes et respectueuses, dans le champ. L'amitié qu'il lie les deux hommes, le fait qu'il s'agit de deux cinéastes, le rôle de passeur privilégié qu'a joué Assayas auraient pu déterminer de tout autres choix. Un plan témoigne tout particulièrement de ce qu'il faut bien appeler la délicatesse de ce film, qui, entièrement dévolu à la personne de Hou, n'en suggère pas moins l'existence des affinités qui lient l'auteur de *Good Men, Good Women* (1995) à celui d'*Irma Vep* (1996). L'affaire se joue au détour d'une mise au point sur le son : tandis que Hou évoque *La Cité des douleurs* (1989), premier film taïwanais réalisé en son direct, la caméra pianote pour recueillir le point de vue de son ingénieur du son, Tu Du-che, qui est précisément en plein travail sur le film d'Assayas. Du plan comme art du partage.

J. M.

Murali Nair, utopiste satirique

COMME son glorieux aîné Shaji Karun, auteur du très beau *Piravi* (1988), Murali Nair est originaire du Kerala, Etat méridional de l'Inde réputé pour le haut niveau

PORTRAIT

Un jovial gaillard de trente-trois ans qui ne recule pas devant la provocation

culturel de sa population et son obédience communiste régulièrement et démocratiquement renouvelée depuis 1957. Par un heureux hasard, les deux cinéastes étaient présents au Festival de Cannes 1999 et partageaient les honneurs de la section Un certain regard, Karun avec *La Dernière Danse* (récemment distribué en France), Nair avec ce *Trône de la mort* qui lui valut, au titre de meilleur premier long métrage, le prix de la Caméra d'or. S'il semble partager avec son glorieux aîné le goût d'un cinéma engagé filmé à hauteur d'homme, Murali Nair s'en distingue par la férocité de son hu-

mour, et un sens de la satire poussé jusqu'à l'absurde.

Cela devient tout à fait clair quand on rencontre ce gaillard de trente-trois ans, dont la rondeur et la jovialité apparentes ne parviennent pas à masquer une étrange amertume, qui peut tourner, quand on y insiste, à la provocation nihiliste. Prenons par exemple le premier sujet qui vient à l'esprit, le cinéma, et la première question originale qu'il suscite, celle de la vocation. Là-dessus, quand tant d'autres se souviennent du premier film tourné à l'âge de dix ans en super-huit, Murali Nair explique sans détour qu'il s'agit d'un malencontreux accident. Car non seulement ses parents, assez conservateurs, désapprouvaient le spectacle cinématographique, mais il n'y avait même pas de cinéma à Anandapuram, son village natal.

Pour moins que ça, on devient géologue plutôt que cinéaste. C'est exactement ce qui arriva, à ceci près qu'au bout de cinq années d'études, Murali Nair prit conscience du peu d'intérêt qu'il portait en définitive aux cailloux. Quoi faire ? Non sans avoir dû-

ment constaté ses diverses aversions et incapacités, Murali Nair opte pour le cinéma. Sitôt ramené en terrain connu, on s'interroge, émoussillé, sur le pourquoi et le comment. Hélas, Murali Nair n'a vu que quelques films et sait que la chair est triste. Dépositaire d'un modeste panthéon (Robert Bresson, Mani Kaul), rétif à toute idée d'influence, dépourvu de grand dessein artistique, il n'en avance pas moins en sachant parfaitement ce qui lui convient – « la sincérité de la caméra » – et plus encore ce qui ne lui convient pas : le commerce de l'art.

UN PROJET AU MOZAMBIQUE

En vertu de quoi ce placide jeune homme se montre moins léger qu'il n'y paraît et peut même devenir opiniâtre si le besoin s'en fait sentir. Son premier long métrage, autoproduit, est ainsi le fruit de six années d'assistantat au service d'une industrie qu'il récuse, d'un exil décidé en désespoir de cause, d'un travail alimentaire à la télévision anglaise, et du rejet systématique de son scénario par les producteurs et la commission

J. M.

HORS CHAMP

■ **Antoine de Baecque dirigera le futur Musée du cinéma**, qui sera l'un des éléments de la Maison du cinéma dont l'ouverture est prévue en 2001. Critique, historien et enseignant, l'ancien rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma* a été désigné par un jury composé de Marc Nicolas, directeur adjoint du Centre national du cinéma, Jean-Claude Moreno, responsable des « grands travaux » culturels, et Dominique Paini, directeur de la Cinémathèque française. Quatre-vingts candidats s'étaient déclarés pour ce poste.

■ **Pour la première fois, un film du réalisateur Zhang Yuan, primé à Venise, est sorti, vendredi 10 décembre, en Chine.** Le cinéaste chinois, âgé de trente-six ans, dont les films présentés à l'étranger (parmi lesquels *Batards de Pékin* et *East Palace, West Palace*) étaient jusqu'à présent interdits en Chine, a finalement obtenu le droit de présenter sa dernière œuvre en date, *Dix-sept ans*, récemment récompensée par le Prix de la mise en scène à Venise, au public chinois. Selon *Le Matin de Pékin*, la sortie du film dans la capitale chinoise constitue une première pour ce cinéaste diplômé en 1989 de l'Institut du film de Pékin, figure de proue de la « sixième génération » et auteur de cinq films dont aucun n'avait jusqu'à présent pu passer le cap de la censure.

Le Fresnoy, accueille l'ex-Festival de Dunkerque

Creuset des différentes techniques de l'image et des arts plastiques, une école qui doit s'ouvrir sur la région

TOURCOING

de notre envoyée spéciale

Les Rencontres cinématographiques, qui se sont tenues pendant onze ans à Dunkerque – jusqu'en 1997 –, ont désormais lieu au Fresnoy-Studio national des arts contemporains, une école et un lieu de diffusion pour des expositions et des films d'art et d'essai. Evincé de la ville côtière par l'équipe municipale, ce festival – qui défend un cinéma « *vivant, poétique et inventif* » selon Jacques Déniel, directeur de la manifestation et responsable de la programmation des films dans les deux salles de cinéma du Fresnoy – s'inscrit à présent dans les activités mêmes de cette école atypique.

Ouvert à Tourcoing (Nord) en novembre 1997, Le Fresnoy est un établissement supérieur de troisième cycle, voué à défricher le vaste territoire des films d'art. Il couvre d'abord les documentaires, les films d'artistes ou expérimentaux concernant les musées, l'architecture, la musique, la danse. Le Fresnoy aborde aussi les films d'installations, ce champ des arts plastiques qui s'accompagne de performances, de créations *in situ*, de dispositifs dans l'espace ou dans le paysage... Enfin, l'établissement s'intéresse aux liens entre le spec-

tacle vivant et l'audiovisuel, avec les images et les sons utilisés comme éléments scénographiques dans des créations de danse, d'opéra ou de théâtre.

Pour l'ensemble de ces domaines, les étudiants ont le choix des supports dans lesquels ils souhaitent réaliser : films de cinéma, vidéo, CD-ROM, vidéodisques. « *Le Fresnoy a pour but de croiser les grandes disciplines artistiques. Notre projet, c'est le décloisonnement, l'hybridation, l'impureté* », affirme le directeur du Studio, Alain Fleischer, lui-même photographe, cinéaste et auteur d'une demi-douzaine de livres dont le dernier, *La femme qui avait deux bouches*, est un grand récit éclaté où le chant, la gourmandise et autres plaisirs de la perception vibrent sur cinq cents pages (Seuil, « Le Monde des livres » du 10 septembre).

Sans doute fallait-il cette prodigalité d'imagination pour gagner les pouvoirs publics à un tel projet. Ainsi, Le Fresnoy est une école sans professeurs et sans enseignement. La cinquantaine d'étudiants, recrutés au niveau bac +4, sont là pour réaliser des films, supervisés par des créateurs invités, qui viennent aussi produire une œuvre grâce à l'équipement exceptionnel de l'école. Les cinéastes Raoul Ruiz

et Robert Kramer ont travaillé avec les élèves, ainsi que le plasticien Sarkis ou le compositeur Thierry de Mey, collaborateur de la chorégraphe Anne Teresa De Keersmaeker.

« *Robert Kramer s'est vraiment impliqué dans l'école*, explique Eric Oriot, qui vient de terminer ses études au Fresnoy. *Il a vécu ici, il a tourné ici.* » Le réalisateur de *Route One/USA*, mort brutalement le 10 novembre, a marqué les esprits. « *L'an dernier, j'étais en première année et mon travail a été suivi par Robert Kramer et par Sarkis*, explique Anri Sala, étudiant albanais, formé aux Beaux-Arts de Tirana puis aux Arts décoratifs à Paris. *Le premier m'a fait don de remises en question permanentes. Le second m'a appris qu'il fallait être attentif à tout, à l'image comme au son.* »

Son court-métrage de première année, *Nocturnes*, présenté lors des Rencontres cinématographiques – comme toutes les œuvres, très diverses, des étudiants –, témoigne d'une belle capacité d'écoute. Deux habitants de la ville racontent leurs nuits de solitude. L'un est un amoureux des poissons et poursuit des dialogues muets devant ses dizaines d'aquariums. L'autre est un ancien engagé, obsédé par les meurtres que son régiment a

commis. Anri Sala ne filme pas le visage de ce dernier, mais les mains, des mains blessées, dangereuses, qui expriment sa détresse. Le jeune étudiant a rencontré ces deux personnages peu après son arrivée, en cherchant à connaître les hommes et les femmes de ce Nord qu'il découvrait. « *Pour les habitants de la ville, l'installation de l'école a été ressentie comme Mars Attacks !* », observe-t-il.

« Notre projet, c'est le décloisonnement, l'hybridation »

A la limite entre Tourcoing et Roubaix, deux villes gravement touchées par la crise du textile, l'ouverture d'une grande école, richement dotée, dans un immense bâtiment rénové à grand fracas par l'architecte Bernard Tschumi, passait pour un geste élitiste. Les artistes invités, les films programmés, les expositions conçues par Le Fresnoy témoignent de la création la plus contemporaine : c'est la vocation de cette structure nationale. Mais les vigiles postés à chaque entrée et les dizaines de portes

fermées par des codes à l'intérieur du bâtiment ne suggèrent guère l'ouverture.

« *C'est un lieu formidable, mais un outil un peu fermé* », estime Jacques Déniel. A Dunkerque, le festival avait su créer son public. A Tourcoing, tout est à refaire. Dans ces villes les plus pauvres de la couronne lilloise, Roubaix, Tourcoing, Croix-Wasquehal, « *beaucoup reste à construire pour les scolaires et même pour le public cinéphile au sens large du terme* », explique Jacques Déniel.

La programmation des Rencontres, d'une excellente qualité, a mêlé notamment cette année, du 3 au 14 décembre, une comédie musicale napolitaine, *Appassionata*, de Tonino de Bernardi, la jeune fiction française, avec *Les Solitaires*, de Jean-Paul Civeyrac, un documentaire bouleversant sur une maternité russe, *Longue vie*, de Larisa Sadilova, ainsi qu'une rétrospective des films réalisés par Gérard Blain et un hommage à la comédie musicale arabe. A l'avenir, les étudiants du Fresnoy contribueront peut-être à faire connaître les films proposés : après leur rencontre avec Anri Sala, ses deux personnages sont venus dans les salles du Fresnoy, pour la première fois.

Catherine Bédarida

Les aventuriers de l'Empire perdu

Le Fils du Français. Un film à l'exotisme désuet

Film français de Gérard Lauzier. Avec Josiane Balasko, Fanny Ardant, Thierry Frémont, David-Alexandre Parquier (1 h 47).

Auteur de bandes dessinées et réalisateur de films, Gérard Lauzier signe avec ce sixième long métrage une comédie d'aventures. Il s'agit d'un divertissement familial à gros budget (100 millions de francs) tiré pour les fêtes de fin d'année à quatre cents copies. Une telle force de frappe paraît un peu démesurée pour un film qui peine autant à remplir son contrat. A commencer par le versant comique, dont le mécanisme est constitué par la figure classique du duo antagoniste, incarné par Fanny Ardant et Josiane Balasko.

Les deux actrices interprètent deux grands-mères qui passent leur temps à s'envoyer des piques et à se disputer les faveurs de leur petit-fils, Benjamin, neuf ans. Rien à redire quant à l'efficacité théorique de ce casting, qui programme le choc des silhouettes et le heurt des registres. C'est plutôt l'application de ce schéma qui laisse à désirer, tant est flagrante l'incapacité à tirer parti de ce contraste au-delà

(le grotesque) ou en deçà (la finesse) des effets qu'on lui suppose. La banalité du scénario, la platitude des dialogues, le déjà-vu des situations et, en un mot, la pusillanimité de la mise en scène en sont la cause.

Au chapitre de l'aventure, les mêmes causes engendrent hélas les mêmes effets. On y retrouve les deux héroïnes et le bambin en route pour l'Amazonie, où le père de ce dernier, chercheur d'or, est censé les attendre.

Il n'y est plus pour des raisons obscures, ce qui permet au petit groupe, désormais accompagné de l'associé du paternel (Thierry Frémont), de se lancer à sa recherche à travers la jungle hostile. Animaux féroces, Indiens primitifs et autres méchants trafiquants de drogue sont au menu des rebondissements, comme autant de figures imposées de l'exotisme. De son absence de rythme à ses interminables dialogues de boulevard, de ses cascades au petit pied à son dépaysement digne de l'époque coloniale, *Le Fils du Français* est un film vieillot et inconsolable, une sorte d'aventurier de l'Empire perdu.

J. M.

La fin du cinéma

La Fin des temps. Arnold Schwarzenegger se prend pour Hamlet

Film américain de Peter Hyams. Avec Arnold Schwarzenegger, Gabriel Byrne, Robin Tunney, Kevin Pollak. (2 h 05.)

Trois jours avant la date fatidique du 1^{er} janvier 2000, le diable décide de revenir à New York et de s'accoupler avec une jeune fille qui lui est destinée depuis la naissance. Cette union maudite devrait accoucher d'un ordre nouveau que l'on devine pénible pour notre humanité. Heureusement, le Vatican veille. Il a d'ailleurs dépêché, il y a vingt ans, l'un de ses émissaires à New York pour localiser la jeune fille et la prévenir que le diable la cherche. Sans doute dépassé par l'ampleur de sa tâche, l'évêque désigné se met à trop réfléchir. Les signes de cette surchauffe sont évidents : il se coupe la langue, parle le latin à l'envers, met des habits de clochard sur sa soutane, et, perché du haut d'un immeuble, armé d'un fusil à lunettes, tire sur des passants. Parmi ces passants, le diable, preuve que l'émissaire n'a pas tout à fait perdu la tête. Personne ne le croit, à l'exception d'un certain Jericho Cane (Arnold Schwarzenegger), un ancien flic devenu garde du corps, gagné par

des pulsions suicidaires depuis que sa femme et sa petite fille ont été exécutées par la mafia. Plus grave, Jericho a perdu la foi. Une faiblesse que le diable exploitera sans vergogne pour le convaincre que « *la Bible est un dossier de presse monté de toutes pièces* ».

L'absence totale de talent d'Arnold Schwarzenegger était autrefois contrebalancée par des choix de carrière judicieux (*Predator, Terminator, The Last Action Hero*) où le colosse autrichien jouait sur l'aspect irréel de son corps. Il est regrettable que l'acteur cesse ici d'être une machine ou un robot et se prenne pour Hamlet. *La Fin des temps* porte bien son nom. A défaut de l'Apocalypse promise, c'est un petit fragment de fin du cinéma qui nous est proposé. Le savoir-faire technique, qui reste le minimum que l'on puisse attendre d'une production hollywoodienne à grand budget, a ici disparu. Un scénario filiforme faisant avancer l'action à coup de calembours, un découpage trop appuyé, une interprétation calamiteuse, des scènes d'action mal réglées, une musique assourdissante, font de *La Fin des temps* un film plutôt navrant.

S. Bd



MOTOROLA



Le défi de la haute montagne en grandeur réelle

Himalaya, l'enfance d'un chef. Eric Valli passe à la fiction avec les armes du documentaire

Film français d'Eric Valli. Avec Thilen Lhondup, Lhapka Tsamehoe, Gorgon Kyap, Karma Waniel. (1 h 44.)

Himalaya, l'enfance d'un chef, renoue avec un cinéma ethnologique où se mêlent fiction et documentaire. La performance de ceux qui, à l'écran, interprètent leur propre rôle et doivent conduire une caravane de yaks vers les plus hauts sommets himalayens, résonne avec celle du metteur en scène. Eric Valli, photographe et cinéaste documentaire, a tourné cette histoire pendant neuf mois, avec toutes les embûches que l'on imagine.

Entre ces personnages qui accomplissent une prouesse et refusent de laisser au jeune Karma, qu'il tient pour responsable de la mort de son fils, la conduite d'une caravane de yaks. Malgré des oracles défavorables et l'opposition de Tinlé, Karma décide, en compagnie des plusieurs jeunes du village, de former sa propre caravane. Un peu plus tard, Tinlé, avec l'aide de son second fils et de son petit-fils, organise son convoi et se lance dans un périple qui pourrait lui être fatal.

Himalaya, l'enfance d'un chef, a été choisi pour représenter le



DEBRA KELLNER/CALATÉE FILMS

« *Himalaya* » a été tourné à 5 000 mètres d'altitude.

Népal dans la course aux Oscars. C'est donc la première fois que le petit royaume himalayen participera à la compétition avec un film dont les billets s'arrachent, dit-on, au marché noir à Katmandou, où il est projeté depuis près de deux mois. Produit par l'acteur Jacques Perrin, *Himalaya* a été tourné dans une région, le Dolpo, restée à l'écart de l'invasion du Tibet par la Chine et éloignée des sites touristiques, avec des cols à plus de 5 000 mètres, constituant ainsi, selon Eric Valli, la dernière poche de culture tibétaine encore prés-

servée. La performance réelle que constitue la réalisation de ce film n'occulte pourtant pas la relative minceur de son scénario et certains aspects édifiants de son histoire comme, par exemple, tous les éléments relatifs à la superstition, le héros du film finissant par braver les oracles et affirmer son indépendance vis-à-vis des divinités de son village. La réalisation de ce film épique, dominé par des scènes d'un spectaculaire évident, joue parfois contre les personnages, qui sont écrasés par l'ampleur d'une mise en scène au déroulement un peu trop prévisible et sont donc réduits à une psychologie sommaire.

Eric Valli prétend avoir tourné un western tibétain dont les thèmes pourraient se retrouver au Texas comme dans la Beauce. Cette démarche louable est presque concurrencée par la dimension documentaire du film, la plus réussie, qui semble contrarier l'élaboration d'une mythologie nécessaire à tout western. Même si *Himalaya* impressionne beaucoup, le film ne fait pas rêver, pourtant la qualité de la mise en images et la beauté des prises de vues en font un spectacle étonnant.

S. Bd

LES NOUVEAUX FILMS

UN MARI IDÉAL

■ Cette pièce d'Oscar Wilde est au théâtre de boulevard ce que l'horlogerie suisse est à la fabrication de montres : d'une perfection prévisible. En portant au cinéma cette histoire où sont aux prises un politicien brillant et son épouse blessée, une intrigante, un dandy célibataire et une fine mouche, dans l'Angleterre chic du début du siècle, Oliver Parker mise sur les ressorts à sa portée : brio du texte, professionnalisme extrême des acteurs, luxe des costumes et de la décoration. Sans avoir jamais l'ombre d'une idée sur la manière dont cet objet éminemment théâtral pourrait être filmé.

J.-M. E

Film britannique d'Oliver Parker, avec Cate Blanchett, Minnie Driver, Julianne Moore, Rupert Everett, Jeremy Northam. (1 h 40.)

MYSTERY MEN

■ Inspiré d'une bande dessinée, *Mystery Men* joue délibérément la carte de la parodie et de la dérision. Les principaux protagonistes, de lamentables super-héros aux pouvoirs problématiques, doivent secourir le Capitaine Admirable, sauveur de la ville, kidnappé par l'ignoble Casanova Frankenstein. On pourra trouver pénible cette exaltation de la ringardise ou se réjouir de l'invention des scénaristes et de l'entrain déchaîné des acteurs. Certes, le film – deux heures cinq – manque de rythme et les scènes d'action sont incompréhensibles tant elle semblent montées au hasard. Mais il est difficile de ne pas rire devant ces caricatures des surhommes de séries télévisées – notamment l'homme invisible, qui, perd ses pouvoirs si on le regarde ou celui qui neutralise ses adversaires par ses fatulences. Régressif, mais réjouissant.

Jean-François Rauger

Film américain de Kinna Usher. Avec Ben Stiller, Janeane Garofalo, William H. Macy. (2 h 05.)

BEREZINA OU LES DERNIERS JOURS DE LA SUISSE

■ Daniel Schmid, cinéaste aux multiples talents, s'attaque ici au genre particulièrement difficile de la caricature politique filmée. Sa charge contre l'establishment suisse renvoie sans doute à des références connues au bord du lac de Genève. Ces figures de banquiers prévaricateurs, politiciens corrompus, hommes publics aux vices cachés et ridicules, ont peut-être des modèles réels. Il reste que la parabole est bien lourde, et filmée avec peu de tonus. Manipulée par tout ce vilain monde, la jolie immigrée russe sans papiers qui sert à la fois de guide et de révélateur finira par déclencher un coup d'Etat fasciste parodique Les ficelles de ce guignol de l'info sont un peu trop grossières pour qu'on s'amuse ou qu'on s'effraie. **J.-M. E**
Film suisse de Daniel Schmid. Avec Elena Panova, Géraldine Chaplin, Martin Benrath, Ulrich Noethen, Ivan Darvas. (1 h 48.)

AUTOUR DE LA MAISON ROSE

■ L'action se passe durant l'immédiat après-guerre à Beyrouth, et il s'agit d'une fable symbolique sur les difficultés de la reconstruction libanaise. Dans un magnifique ancien palais à la couleur indiquée par le titre, des réfugiés sont gentiment priés par le propriétaire de déguerpir pour faire place à un rutilant projet de centre commercial. Deux camps vont se former, partagés entre résistants et collaborateurs, qui vont bientôt s'insulter, de part et d'autre de la rue, dans une guerre absurde et tragico-comique. Stigmatisant la loi du silence et celle du profit qui contribuent à reproduire en temps de paix les ravages exercés par la guerre, le film, avec ses personnages typés, ses dialogues hauts en couleur et sa propension à la satire, regarde manifestement du côté de la comédie italienne. Mais il la perd de vue par son caractère trop démonstratif, le manque d'éclat de son interprétation et son absence de rythme. **J. M.**
Film franco-libanais de Joana HadjiThomas et Kharil Joreige. Avec Joseph Bou Nassar, Mireille Safa, Maurice Maalouf. (1 h 32.)

WITH OR WITHOUT YOU

■ Rosie et Vincent cherchent à faire un bébé. Sans grand succès. Au moment où leur impatience commence à grandir arrive Benoît (Yvan Attal), l'ancien correspondant français de Rosie, venu à Belfast se ressourcer et qui va semer le trouble chez le couple. Il est difficile de percevoir ce que Michael Winterbottom cherche à démontrer avec son nouveau film. Si l'on excepte quelques réflexions sur l'Irlande et sur les liens du couple, le réalisateur hésite entre vaudeville et drame social. Ce manque de conviction sur son propos et cette volonté artificielle de rendre cohérent un scénario qui ne l'est pas font de *With or Without You* un film introuvable. **S. Bd**
Film anglais de Michael Winterbottom. Avec Yvan Attal, Dervla Kirwan, Christopher Eccleston, Julie Graham. (1 h 35.)

PEAU D'HOMME, CŒUR DE BÊTE

(Lire critique page 34)

LE TRÔNE DE LA MORT

(Lire critique page 35)

PROMÈNE-TOI DONC TOUT NU !

(Lire critique page 34)

HHH, UN PORTRAIT DE HOU HSIAO-HSIEN

(Lire critique page 35)

LE FILS DU FRANÇAIS

(Lire critique page 36)

LA FIN DES TEMPS

(Lire critique page 36)

HIMALAYA, L'ENFANCE D'UN CHEF

(Lire critique ci-dessus)

GEORGICA ET SEX :

THE ANNABEL CHONG STORY

(La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition)

AVANT de se lancer dans l'aventure de *Himalaya*, *l'enfance d'un chef*, son premier film de fiction, Eric Valli a gagné une solide réputation comme photographe de l'ex-

PORTRAIT

Eric Valli, un ébéniste de Dijon saisi par l'appel de l'aventure

ploi et cinéaste documentaire, appartenant, avec Olivier Föllmi ou Yann Arthus-Bertrand, à une génération d'opérateurs qui se sont engouffrés dans la voie ouverte au début des années 60 – les années « baba cool » – par Roland et Sabrina Michaud. Ces derniers, épris de voyages et de photographie, ont en effet façonné « un ailleurs merveilleux », notamment en Asie, publiant leurs images dans *National Geographic* ou *Geo*, puis les réunissant dans des livres à succès.

Eric Valli, quarante-six ans, est un ébéniste de Dijon saisi par l'appel de l'aventure avec l'Asie pour terrain d'exploration, et qui sillonne d'abord l'Afghanistan à cheval. Spécialiste du Népal, un temps installé à Katmandou, il publie en 1987,

avec Diane Summers, *Dolpo, le pays caché* (Ed. du Chêne).

C'est avec *Chasseurs de miel*, en 1988, réalisé avec Diane Summers, qu'Eric Valli obtient une notoriété mondiale. Ce livre spectaculaire (Nathan), vendu à 80 000 exemplaires, raconte la récolte du miel sauvage sur les falaises du pays des Gurungs, au Népal, où vivent des abeilles géantes. C'est aussi un film que le couple a tourné avec Alain Majani, diffusé dans plus de trente pays et auréolé de nombreux prix.

Suivra, en 1990, *Chasseurs de ténébres*, un film (également reportage photo) réalisé dans l'archipel d'Andaman (Thaïlande) avec Alain Majani – des hommes agrippés à des lianes récupèrent dans des grottes des nids de salive d'oiseaux, qui seront vendus au prix fort sur le marché de Hongkong pour leurs vertus thérapeutiques et tonifiantes.

Toujours avec Diane Summers, Eric Valli publiera aux éditions de La Martinière *Les Voyageurs du sel* (1994) et *Nomades du miel* (1998). La sortie en salles de *Himalaya, l'enfance d'un chef*, s'accompagne d'un livre photo réalisé par Debra Kellner (éd. de La Martinière, 160 p., 245 F, 37,3 €).

Michel Guerrin

LES BAS FONDS - LE PURITAIN - QUAI DES BRUMES - ESPOIR - LA BELLE ET LA BÊTE - PARIS 1900 - LES CASSES PIEDS - LE RENDEZ-VOUS DE JUILLET - LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE - LE RIDEAU CRAMOISI - LES VACANCES DE M. HULOT - LES DIABOLIQUES - LES GRANDES MANŒUVRES - LE BALLON ROUGE - ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD - MOI, UN NOIR - ON N'ENTRE PAS LE DIMANCHE - UN CŒUR GROS COMME ÇA - L'IMMORTELE - LE SOUPIRANT - LES PARAPLUTÉS - BERGBOURG - LE BONHEUR - LA VIE DE CHÂTEAU - LE GUERRIER - LES SAISIRS VOLÉS - LES CHOSSES DE LA VIE - LE GÉNÉRAL DE CARRÉ - MARIUS ET JEANNETTE - ÉTAT DE SIÈGE - L'HORLOGER DE SAINT-PAUL - LA GIFLE - COUSIN, COUSINE - LE JUGE FAYARD DIT "LE SHÉRIE" - DIABOLO MENTHE - L'ARGENT DES AUTRES - LE ROI ET L'OISEAU - UN ÉTRANGER - DANTON - A NOS AMOURS - AU REVOIR LES ENFANTS - LA LECTRICE - UN MONDE SANS PITIE - LE PETIT CRIMINEL - LE MARI DE LA COIFFEUSE - TOUS LES MATINS DU MONDE - LE PETIT PRINCE A DIT - SMOKING - NO SMOKING - LES ROSEAUX SAUVAGES - NELLY ET M. ARNAUD - Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL? - MARIUS ET JEANNETTE - ON CONNAÎT LA CHANSON - L'ENNUI -

57ème Prix
Louis-Delluc

15 Décembre 1999

Le Prix Louis-Delluc récompense le meilleur film français de l'année.

avec **(cacharel) PARIS**

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Tarzan	3	825 325	780	♥ - 21 %	3 475 503
2 Le Monde ne suffit pas	2	572 957	676	♥ - 47 %	1 833 126
3 Just Married (ou presque)	1	479 692	548		479 692
4 American Pie	1	168 303	368		168 303
5 La Bûche	3	157 199	379	♥ - 31 %	796 744
6 Dans la peau de J. Malkovich	1	100 564	94		100 564
7 Fight Club	5	55 772	198	♥ - 33 %	900 352
8 Star Wars	9	52 335	214	♥ - 36 %	7 054 412
9 Jeanne d'Arc	7	45 259	281	♥ - 44 %	2 833 757
10 L'Ombre d'un soupçon	5	26 957	133	♥ - 56 %	769 327

* Période du mercredi 8 déc. au dimanche 12 déc. inclus

En cette semaine de transition avant le véritable début de la période des fêtes, la situation est moins simple qu'il ne semble. En apparence, Tarzan et James Bond occupent toujours le haut du pavé, rejoints par la comédie sentimentale à gros budget du moment. Mais parmi les dix premiers du classement, c'est surtout le triomphe de *Dans la peau de John Malkovich*, en proportion de son nombre de salles, qui fait événement. Et le sort de *La Bûche* est appétissant, après les jeûnes forcés imposés par le public aux précédents prétendants français dans cette catégorie. En 11^e position figure l'inattendu *Le Bleu des villes*, suivi de *Mon voisin Totoro*, à 23 000 entrées dans 77 salles. Deux leçons sont ainsi vérifiées en ce qui concerne le dessin animé, même « pour enfants » : d'abord, il existe un public capable de se mobiliser en faveur de ces films, à condition qu'ils ne prétendent pas jouer dans la même catégorie que Disney (et désormais Dreamworks), qui engendrent, eux, de véritables réflexes pavloviens de foule. Ensuite, pour cette forme singulière d'art et essai, il vaut mieux être japonais qu'américain (c'est-à-dire trop comparable au contre-modèle de masse) : aussi réussi que le film de Miyazaki, *Le Géant de fer* obtient un score lamentable à 21 000 entrées dans 233 salles.

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

Panorama du western

Invitation au voyage dans l'espace et dans le temps des pionniers du Nouveau Monde. En plus de quarante films, une saga de l'Ouest américain et une réflexion sur les grands thèmes du cinéma, de la société et de la vie : l'évasion, l'amitié, l'amour, la vengeance, la loi et l'ordre. Au programme, dans l'ordre, du 15 décembre au 4 janvier : *Johnny Guitare* (Nicholas Ray, 1954), *La Dernière Chasse* (Richard Brooks, 1956), *Trois Heures dix pour Yuma* (Delmer Daves, 1957), *L'Homme de la plaine* (Anthony Mann, 1955), *Les Professionnels* (Richard Brooks, 1966), *Le Souffle de la violence* (Rudolph Maté, 1955), *Little Big Man* (Arthur Penn, 1970), *La Poursuite infernale* (John Ford, 1946), *Le Vent de la plaine* (John Huston, 1959), *L'Homme des vallées perdues* (George Stevens, 1954), *La Prisonnière du désert* (John Ford, 1956), *Les Aventures du capitaine Wyatt* (Raoul Walsh, 1951), *Rio Bravo* (Howard Hawks, 1959), *L'Homme de l'Ouest* (Anthony Mann, 1958), *La Vallée de la peur* (Raoul Walsh, 1947), *L'Appât* (Anthony Mann, 1953), *La*

Vengeance aux deux visages (Marlon Brando, 1960), *Les Deux Cavaliers* (John Ford, 1961), *La Rivière rouge* (Howard Hawks, 1948), *Le train sifflera trois fois* (Fred Zinnemann, 1952), *Coups de feu dans la sierra* (Sam Peckinpah, 1962).

Action Christine, 4 rue Christine, Paris 6^e. M^e Saint-Michel. Tél. : 01-43-29-11-30.

NANCY

Bastringue à la Galeté Théâtre

Bastringue, la nouvelle création burlesque du Centre dramatique national de Nancy, rend hommage au dramaturge Karl Valentin. Au cœur de la Galeté Théâtre, un théâtre de bois et de toile, six musiciens et un chef d'orchestre s'efforcent de présenter un spectacle de music-hall. Intermèdes musicaux et attractions se succèdent dans un délire comique, mis en scène par Daniel Martin, qui joue le chef d'orchestre, et Charles Tordjiman, directeur du Théâtre de la Manufacture, Centre dramatique national Nancy-Lorraine.
Galeté Théâtre, accès pont des Tiercelins, 54 Nancy. Jusqu'au 30 décembre. Tél. : 03-83-37-42-42. De 50 F à 100 F (7,6€ à 15,2€).

Texte **Franz Xaver Kroetz**

Texte français et mise en scène **André Wilms**

PULSION

Dernière le 19 décembre

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre de Paris
Bartok : *Concerto pour violon et orchestre* n° 2. Tchaïkovski : *Symphonie* n° 4. Gil Shaham (violon), Wolfgang Sawallisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Ternes. Les 15, 16 et 17, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

José Van Dam (baryton-basse)
Maciej Pikulski (piano)
Schumann : *Dichterliebe*. Berlioz : *Les Nuits* d'été.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

De Nederlandse Bachvereniging
Œuvres de Bach, Schein, Praetorius, Buxtehude, Schelle et Kunhau. Mhairi Lawson (soprano), Patrick Van Goethem (alto), Jan Kobow (ténor), Peter Kooy (basse), Gustav Leonhardt (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}. M^e Tuileries. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.

Sébastien Texier Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 15, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Jacques Haurogné
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^e Odéon. Jusqu'au 31 décembre, 14 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. 80 F.

Jacques Higelin
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^e Opéra. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

GUIDE TÉLÉVISION

MARDI 14 DÉCEMBRE

DÉBATS

- 21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. Forum Planète
22.00 Sportifs, la gloire... et après ? Forum Planète
23.00 Régions sinistrées, quelles reconversions ? Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. Canal +
20.50 De quel droit ? M 6
20.55 Hors série. Images inconnues : Le XXe siècle. France 3
21.00 Le Gai Savoir. Qu'est-ce qui ne va pas chez les élites ? Paris Première
22.15 Ushuaïa nature. Kamtchatka. Odyssee
22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les ados du divorce ; L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. France 2
23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. France 3
23.10 52 sur la Une. Des femmes qui aiment des femmes. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 20.05 La Véritable Histoire de « Citizen Kane ». Planète
20.15 Reportage. Vacances sur le « Titanic ». Arte

- 20.30 La Forêt du Grand Nord. [2/2]. Planète
20.40 Diamants ! Diamants ! Odyssee
20.40 Happy Birthday Jésus. Canal +
20.45 La Vie en face. De petits riens ; s'engager dans l'humanitaire. Arte
20.45 Pimpidou. Histoire
21.15 Les Enfants perdus. Planète
21.30 Happy Birthday Jésus. Avez-vous vu Jésus ? Canal +
21.45 Nathalie Sarraute. [5/6]. Histoire
22.10 Jazz sous influences. [5/13]. Le son des bayous. Planète
22.45 Les Secrets de la momie. Histoire
23.35 Desmond Tutu, un archevêque rebelle. Planète
23.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [6/6]. Pax Americana. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 21.30 Boxe. Championnat intercontinental IBF (Poids super-plumes) : Pedro Miranda - Carl Greaves. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Ravel, Fauré et Sibélius. Avec Jean-Yves Thibaudet, piano. L'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Yan-Pascal Tortelier. Muzzik

- 22.00 Mozart. Symphonies n° 1 et 25. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo
22.45 Aïda. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala, dir. Lorin Maazel. Mezzo
23.00 Offenbach. La Belle Hélène. Dir. Nikolaus Harmoncourt. Muzzik

THÉÂTRE

- 21.45 Les Derniers Jours de l'humanité. Pièce. Karl Kraus. Arte

TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Enfant des Terres blondes. Edouard Niernans. Festival
22.10 Les Feux de la Saint-Jean. François Luciani [1 et 2/2]. Festival
22.40 Au cœur du mensonge. Jerry London. RTL 9

COURTS MÉTRAGES

- 0.00 Faire part. Philippe Caroit. France 3

SÉRIES

- 20.45 Le Caméléon. Equipe de déminage. Jeu de piste. Série Club
21.00 Du rouge à lèvres sur ton col. Episode n° 4 (v.o.). Canal Jimmy
21.40 Ally McBeal. Angels and Blimps (v.o.). Téva
22.35 Friends. Celui qui vivait mal la rupture (v.o.). Canal Jimmy
22.45 The Practice. Etat d'esprit (v.o.). Série Club

FILMS

- 20.20 Dangerusement vôtre. John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 130 min). Cinéfaz
20.30 Les Nerfs à vif. Jack Lee Thompson (EU, 1962, N., v.o., 110 min). Ciné Classics
20.30 Le Voyage du capitaine. Fracasse. Ettore Scola (Fr. - It., 1990, 130 min). Cinéstar 1
20.40 Les Sorcières d'Eastwick. George Miller (Etats-Unis, 1987, 120 min). RTL 9



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 22.20 Le Médaillon. John Brahm. Avec Laraine Day, Robert Mitchum (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
22.25 Le Roi des rois. Nicholas Ray (Etats-Unis, 1961, 155 min). Canal +
23.45 Tout le monde dit I love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
0.00 Le Lit conjugal. Marco Ferreri (Italie, 1963, N., v.o., 95 min). Arte
0.15 Les Désaxés. John Huston (EU, 1961, N., v.o., 125 min). Cinétoîle
0.25 Prince Valiant. Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
1.25 L'Evangile selon saint Matthieu. Pier Paolo Pasolini (Italie, 1964, N., 135 min) O. Canal +
1.30 Le Nom de la rose. Jean-Jacques Annaud (Fr. - It. - All., 1986, 130 min) O. Cinéfaz
1.55 Voyage au bout de l'enfer. Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 175 min). Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.42 Boom, Météo.
20.50 Octopussy. Film. John Glen.
23.10 52 sur la Une. Des femmes qui aiment des femmes.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.40 et 22.50 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nous irons tous au paradis. Film. Yves Robert.
22.55 Alors, heureux ?
0.30 Journal, Météo.
1.00 Sabrina. Film. Billy Wilder (v.o.).

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Arrêt de travail : abus, qui ? Quoi ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Hors série.
Images inconnues : Le XXe siècle.
22.35 Météo, Soir 3.
23.01 Bogue ou pas bogue ?
23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Happy Birthday Jésus. 20.40 Au nom du fils. 21.30 Avez-vous vu Jésus ? 22.20 Happy Birthday Jésus. 22.25 Le Roi des rois. Film. Nicholas Ray. 1.00 Histoire des merveilleuses visites de Jésus, Djizeuse... 1.25 L'Evangile selon saint Matthieu. Film. Pier Paolo Pasolini.

TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Les Nerfs à vif. Aussi inquiétant que dans La Nuit du chasseur, Robert Mitchum, coiffé d'un panama, un gros cigare au bec, surgit dans une petite ville des Etats-Unis. Il est Max Cady, un sadique qui a passé huit ans en prison pour agression sexuelle. Il en veut à l'avocat (Gregory Peck) qui avait témoigné contre lui. Un thriller de Jack Lee Thompson, tiré d'un roman de John D. MacDonald, qui fait penser à Hitchcock. En v.o.

ARTE

20.45 De Petits riens. Pourquoi s'engage-t-on dans l'humanitaire ? C'est la question que s'est posé le réalisateur Claude Mouriéras en suivant Béatrice Stamboul, médecin psychiatre à Aix-en-Provence, bienveillante à Ménédecins du monde. De Marseille où elle distribue des seringues aux toxicomanes, aux camps de réfugiés du Kosovo en passant par Léningrad, cette femme consacre tout son temps aux exclus.

FRANCE 3

20.55 Images inconnues : le XXe siècle. Pour cette fin de siècle propice aux rétrospectives, l'historien Daniel Costelle a relevé le défi de faire le tour du siècle en quatre-vingt-dix minutes. Il a bâti son film en prenant pour clés la destinée de sa famille partie de Russie et de Palestine au début de ce siècle par la France et les Etats-Unis. Il a réuni des documents jamais vus, parfois clandestins. Un film étonnant.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

DÉBATS

- 21.00 L'Afrique, entre tradition et modernité. Forum Planète
22.00 Peindre l'abstrait. Forum Planète
23.00 M.S.F. et les « French Doctors ». Invités : le docteur Philippe Biberson, Raymond Borel, Rony Brauman, Claude Malhuret. Forum Planète

MAGAZINES

- 14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'assemblée. France 3
15.45 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. Invités : Yves Paccalet ; Evgueny Lobkov ; Boris Tchichlo. Odyssee
17.00 Les Lumières du music-hall. Marie-José Neuville. Serge Gainsbourg. Paris Première
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Ricky Martin ; Jennifer Lopez ; Sting ; Cheb Mami. Canal +
20.15 Appel à témoins. En direct. RTBF 1
20.50 Défense d'entrer. Le casino de Monaco. Secret de fabrication : l'imprimerie des jeux de grattage. Secret d'Etat, l'Armée suisse. Défense d'entrer dans le verre d'eau des Français. Clin d'oeil au Père Noël. Défense d'entrer dans les loges des danseuses nues. Depuis trente ans, Concorde fait rêver le monde entier. Propriété privée. Invité : Elie Semoun. TF 1
20.50 La Marche du siècle. Vive la famille. France 3
21.00 Paris modes. Jean-Paul Gaultier à Tahiti. Paris Première
22.40 Ça se discute. Qu'est-ce qui permet de juger ? France 2
0.30 De quel droit ? Méfiez-vous des copies. M 6
0.35 Le Club. Invité : Jacques de Fonteray. TMC

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Mémoire du jazz. [2/4]. Muzzik
18.05 Collection royale. [1/6]. Les collectionneurs. Planète
18.15 Les Secrets de la momie. Histoire
18.35 Auguste Mudry, cap vers le destin. Planète
19.00 Connaissance. Si les bêtes pouvaient parler. [4/4]. Arte
19.05 Visages du Burundi. [2/6]. Maggy, mère des orphelins. Odyssee
19.15 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [6/6]. Pax Americana. Histoire
19.35 Les Mondes inexplorés. Des montaignes sous la mer. Odyssee

TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Le Voyage d'hiver. Le Voyage d'hiver de Franz Schubert fut écrit en deux temps. A l'hiver 1827, la compositeur avait été frappé par douze poèmes de Wilhelm Müller. Il découvrit ensuite à l'automne une autre livraison de poèmes de cet auteur et doubla la dimension et la puissance de ce cycle. Il raconte l'errance d'un voyageur qui quitte celle qu'il aime, un éternel recommencement qui ira jusqu'à la mort.

- 20.15 Reportage. Le Curé rouge. Arte
20.30 Chroniques du Danube. [2/3]. Vienne au crépuscule. Odyssee
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Volare : L'Italie des années Vespa. Arte
20.45 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [7/26]. La guerre des codes : la machine Enigma. Histoire
20.50 Danser à La Havane. Mezzo
21.25 La Terre promise. [3/5]. A la croisée des chemins. Planète
21.45 L'Ombre du Maréchal. [2/2]. Histoire

- 22.05 Moment of Light, the Dance of Evelyn Hart. Muzzik
22.20 Musica. Sexo Puro. Arte
22.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [3/6]. Jeunes loups et grands fauves. Histoire
23.15 La Véritable Histoire de « Citizen Kane ». Planète
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La vie comme un roman [6/6] ; un combat de chien. France 3
23.25 Profil. Les Renoir ou l'Esprit d'une famille. Arte
23.35 Le Rêve américain. Odyssee
23.40 La Forêt du Grand Nord. [2/2]. Planète

- 23.45 Un siècle de mémoire ouvrière. [1 et 2/5]. Histoire
0.10 SOS... fin du monde. 13ème RUE
0.20 La Lucarne. Retour à Alep. Arte
0.25 La Case de l'oncle Doc. Notre histoire 1954-1959 [3/3]. France 3

- 0.25 Les Enfants perdus. Planète
0.30 Tueurs en série. Kenneth Bianchi, l'étrangleur de la colline. Odyssee
0.35 Making of Terminator 2 en 3D. 13ème RUE
1.00 Rock Opera. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 2.05 Basket NBA. Philadelphia 76ers - Toronto Raptors. Canal +

DANSE

- 17.20 Scènes d'enfants. Ballet. Musique de Schumann. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg, et l'Orchestre dir. John Neumeier. Muzzik
21.00 Journey, a Mythical Dance Fantasy. Ballet. Chorégraphie de Patti Caplette. Musique de Baker et Lander. Par le Royal Winnipeg ballet. Muzzik
22.45 Les Grands Pas de deux. Ballet. Réalisation de Carl Simons. Mezzo

MUSIQUE

- 19.40 Symphonies n° 1 et 25, de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. Mezzo
21.40 Carlinhos Brown. Lors des Francofolies de La Rochelle, en juillet 1997. Mezzo
21.45 Música. Pierrot lunaire. Arte
22.00 Motown Live. Avec : Eddie et Gerald Levert ; K-Ci & Jojo ; Destiny's Child ; The O'Jays. Paris Première
23.25 Jazz à Vienne 1999. Jan Garbarek. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 19.25 Joseph Balسامo. André Hunebelle [3/7]. Festival
20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/3]. Téva
20.55 Le Choix de la nuit. Thierry Binisti. M 6
20.55 Dillinger. Rupert Wainwright. TMC
22.15 Antoine, Jérôme Foulon. TV 5
23.00 Baby-sitter blues. Williams Crepin. Téva
0.55 Chantons en chœur. Maurice Dugowson. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.05 Surprises. C'est plus fort que moi. Canal +

SÉRIES

- 20.30 Sessions. If You're Happy and You Know It, Clap Your Hands (v.o.). Canal Jimmy
20.45 New York District. Un enfant béni. 13ème RUE
20.50 Homicide. Secrets. Série Club
20.55 Les Monos. La Meute. France 2
21.05 Star Trek, Voyager. Jretel. Canal Jimmy
21.45 Ultime recours. Série Club
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Destinée. Canal Jimmy
22.25 Oz. Tribus ancestrales (v.o.). Série Club
22.30 Serpico. Le sanctuaire. Zone dangereuse. 13ème RUE
23.10 Columbo. Une étrange association. TF 1
23.25 Babes in the Wood. Un bébé pour Noël (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Sopranos. La légende de Tennessee Moltisanti. TSR
23.45 The PJ's, les Stubbs. Bougie Night (v.o.). Série Club
0.10 Monty Python's Flying Circus. La randonnée cycliste (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 15.45 Tout le monde dit I love You. Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
17.15 A mort l'arbitre ! Jean-Pierre Mocky. Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell (France, 1984, 85 min) O. Ciné Cinémas 1
18.35 Les Nerfs à vif. Jack Lee Thompson (EU, 1962, N., 105 min). Ciné Classics
18.50 L'Arrière-Pays. Jacques Nolot (France, 1998, 90 min) O. Canal + Vert



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 19.30 Escalade à Hollywood. George Sidney. Avec Gene Kelly, Frank Sinatra (EU, 1945, v.o., 135 min). Cinétoîle
20.30 L'Ennemi public. William A. Wellman (EU, 1931, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
20.30 Michael Collins. Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 130 min) O. Ciné Cinémas 1
20.30 Prince Valiant. Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) O. Ciné Cinémas 2
20.40 Chasseur blanc, cœur noir. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1990, 115 min). RTL 9
20.40 L'Idéaliste. Francis Ford Coppola (EU, 1997, 130 min). Cinéstar 1
21.00 La Mort aux trousseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1959, v.o., 135 min). Ciné Cinémas 3
21.45 Parade de printemps. Charles Walters (EU, 1948, v.o., 105 min). Cinétoîle
21.55 Le Désordre et la Nuit. Gilles Grangier (France, 1957, N., 100 min). Ciné Classics
22.30 La Mouchette. David Cronenberg (Etats-Unis, 1986, 95 min). Ciné Cinémas 2
22.40 Nocturne indien. Alain Corneau (France, 1989, 110 min). Ciné Cinémas 1
23.10 Sous le soleil de Satan. Maurice Pialat (France, 1987, 95 min). Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 jeunesse.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.38 Le Résultat des courses.
20.40 Boom, Météo.
20.50 Défense d'entrer. Une étrange association.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick.
14.50 Le Renard.
15.55 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
17.10 Cap des Pins.
17.35 Un livre, des livres.
17.40 Rince ta baignoire.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.05 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Monos. La Meute.
22.40 Ça se discute. Qu'est-ce qui permet de juger ?
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Mini-neums.
17.45 C'est pas sorcier. Comme une lettre à la poste.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Enfants maltraités : y penser et en parler ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Marche du siècle. Vive la famille.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. [6/6]. Un combat de chien.
0.25 La Case de l'oncle Doc. Notre histoire 1954-1959 [3/3].

CANAL +

- 13.43 C+ Cléo.
14.55 H.
15.20 Spin City.
15.40 Total Recall 2070.
16.25 Le Meilleur des mondes ? ► En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 L'Ecole de la chair. Film. Benoît Jacquot O.
22.35 La Reine des vampires. Film. Gilbert Adler O.
0.05 Surprises.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.42 Boom, Météo.
20.50 Octopussy. Film. John Glen.
23.10 52 sur la Une. Des femmes qui aiment des femmes.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.40 et 22.50 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nous irons tous au paradis. Film. Yves Robert.
22.55 Alors, heureux ?
0.30 Journal, Météo.
1.00 Sabrina. Film. Billy Wilder (v.o.).

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Arrêt de travail : abus, qui ? Quoi ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Hors série.
Images inconnues : Le XXe siècle.
22.35 Météo, Soir 3.
23.01 Bogue ou pas bogue ?
23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Happy Birthday Jésus. 20.40 Au nom du fils. 21.30 Avez-vous vu Jésus ? 22.20 Happy Birthday Jésus. 22.25 Le Roi des rois. Film. Nicholas Ray. 1.00 Histoire des merveilleuses visites de Jésus, Djizeuse... 1.25 L'Evangile selon saint Matthieu. Film. Pier Paolo Pasolini.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 jeunesse.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.38 Le Résultat des courses.
20.40 Boom, Météo.
20.50 Défense d'entrer. Une étrange association.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick.
14.50 Le Renard.
15.55 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
17.10 Cap des Pins.
17.35 Un livre, des livres.
17.40 Rince ta baignoire.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.05 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Monos. La Meute.
22.40 Ça se discute. Qu'est-ce qui permet de juger ?
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Mini-neums.
17.45 C'est pas sorcier. Comme une lettre à la poste.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Enfants maltraités : y penser et en parler ?
18.20 Question pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Marche du siècle. Vive la famille.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. [6/6]. Un combat de chien.
0.25 La Case de l'oncle Doc. Notre histoire 1954-1959 [3/3].

CANAL +

- 13.43 C+ Cléo.
14.55 H.
15.20 Spin City.
15.40 Total Recall 2070.
16.25 Le Meilleur des mondes ? ► En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 L'Ecole de la chair. Film. Benoît Jacquot O.
22.35 La Reine des vampires. Film. Gilbert Adler O.
0.05 Surprises.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Le Voyage d'hiver. Le Voyage d'hiver de Franz Schubert fut écrit en deux temps. A l'hiver 1827, la compositeur avait été frappé par douze poèmes de Wilhelm Müller. Il découvrit ensuite à l'automne une autre livraison de poèmes de cet auteur et doubla la dimension et la puissance de ce cycle. Il raconte l'errance d'un voyageur qui quitte celle qu'il aime, un éternel recommencement qui ira jusqu'à la mort.

ARTE

23.25 Les Renoir, ou l'esprit de famille. Un document de Claude-Jean Philippe, programmé à l'occasion de l'hommage à Jean Renoir (Madame Bovary et Tir au flanc). Célébration d'Auguste, le peintre ; Jean, le cinéaste ; Pierre , le comédien et Claude, directeur de la photographie. Un parti pris émotif et affectif, abondamment illustré, qui offre à voir l'impalpable filiation de sensibilités et de réitérations d'attitudes privées et sociales.

ARTE

0.20 Retour à Alep. Retrouvailles de Marie Seurat avec le village de son enfance, Alep, en Syrie. Journal de voyage à la première personne, récit d'une grande bourgeoise, chrétienne du Levant, qui replonge dans un monde désormais dominé par les musulmans. Le refus d'un Orient transformé, à la fois aimé et abhorré, en partie parce qu'il a pris son époux, le chercheur Michel Seurat, à celle qui a choisi l'écriture.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES www.lemonde.fr/aitek

MERCREDI 15 DÉCEMBRE



HOMMES

Venu de l'édition traditionnelle, Jean-Pierre Arbon est un pionnier de l'édition de livres en ligne. P. IV

MÉTIERS

Près de 10% des avocats français auraient un site Web, à l'heure où une spécialité prend de l'ampleur : juriste high-tech. P. VIII

10%

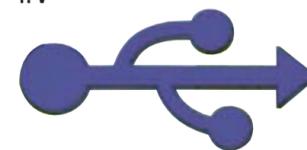
TECHNIQUE

Mis au point par une équipe lilloise, le programme Spln préfigure les téléconférences de demain en 3D. P. VII



CANAL+

Les branchements informatiques qui donnent des maux de tête, c'est fini. L'ère du port universel de connexion USB a commencé. P. V



ENQUÊTE

Le Web va permettre à chacun de reprendre la main sur son dossier médical, avec le risque d'être livré à la convoitise d'entreprises privées

Le patient se refait une santé sur Internet



FUTUR

Informé, conseiller, transmettre des résultats d'analyses : le réseau va faciliter la vie des médecins et des malades. P. III

FINI, les longues heures passées à ronger son frein dans la salle d'attente de son médecin. Aux oubliettes, les indéchiffrables ordonnances à présenter à son pharmacien. Le citoyen du XXI^e siècle se soignera par Réseau interposé, qu'on se le dise.

Science-fiction ? Pas si sûr. Outre-Atlantique, la santé en ligne est déjà une réalité. Une étude de l'Atelier de veille technologique de BNP-Paribas consacrée à l'e-santé aux Etats-Unis estime que quelque

10 000 sites lui sont aujourd'hui dédiés. Certains, souvent gratuits, permettent à l'internaute de se documenter sur des médicaments ou sur une maladie, de dialoguer avec une infirmière ou un médecin, d'accéder à une pharmacie virtuelle ou de contracter une assurance. D'autres, payants, vont jusqu'à proposer de véritables téléconsultations avec recommandations de traitement et prescription de médicaments en ligne.

L'engouement pour ce type de

pratique ne cesse de croître depuis deux ans. Selon un sondage Louis Harris, 60 millions d'Américains ont cherché de l'information concernant la santé en ligne en 1998, et une enquête de Deloitte & Touche révèle que 43 % des internautes utilisent régulièrement Internet pour trouver des réponses à des questions de santé et que plus de 80 % d'entre eux jugent pertinentes les informations récoltées.

« Les patients prennent le pouvoir », analyse Gwenn Bezar, auteur de l'étude de l'Atelier. Au cœur de cette mutation de la relation patient-client, la virtualisation du dossier médical. Un nombre croissant de sites proposent en effet aux patients de conserver leur dossier médical sur le Net pour ensuite leur vendre des services à forte valeur ajoutée, allant des conseils personnalisés aux alertes médicales ciblées. Résultat : le patient s'approprie un dossier jusque-là entre les mains des seuls médecins. Revers de la médaille : il devient en même temps la proie de « nouveaux barbares », des compagnies telles que AOL, CBS ou Microsoft, qui entendent court-circuiter les professionnels de la santé en montant de gigantesques portails, sorte de supermédecins référents virtuels, pour se tailler la part du lion sur un marché qui représente déjà plusieurs centaines de milliards de dollars aux Etats-Unis.

La France échappera-t-elle à cette évolution ? Contrairement aux Etats-Unis, le système de sécurité sociale français n'est pas contrôlé par les assureurs. Les barrières législatives à la publicité pharmaceutique et médicale (principale source de financement des sites américains) et le faible taux de connexion à Internet sont autant de freins à l'extension, sur le Web, du marché français de la santé. D'autant que, du côté des organismes de gestion, le scepticisme est de rigueur : « Personne n'a intérêt à laisser se développer de nouvelles formes de charlatanisme sur Internet », tranche vigoureusement André Loth, responsable du projet Sesam-Vitale.

Pourtant, à mots couverts, dans les couloirs du secrétariat d'Etat à la santé, certaines voix s'élèvent pour critiquer le coût financier et la complexité de la mise en oeuvre de la carte Vitale. On évoque la

possibilité, pour l'Etat, de développer des services en ligne afin d'éviter que de nouvelles couches de la population ne cèdent aux sirènes des « mercenaires de la santé ».

Pour l'instant, si les sites de santé français s'adressent presque exclusivement à des professionnels, certains groupes, à l'instar d'Havvas, préparent le lancement de sites à l'intention des patients, et des portails américains envisagent de tenter leur chance dans l'Hexagone. L'internaute français peut d'ores et déjà commander des produits de parapharmacie sur la Toile francophone et rien ne lui interdit, pour peu qu'il manie l'anglais, de consulter un médecin américain en ligne. Tout abus peut, cependant, nuire gravement à la santé.

Stéphane Mandard



CLAUDIA NEVELL / THREE IN A BOX

La France échappera-t-elle à la **déferlante** de la santé en ligne ? C'est peu probable. Déjà, la **guerre des portails** est ouverte, et les **géants** du Web placent leurs **pions** sur un échiquier qui, demain, sera **géant**.

Le 20 décembre 1999*, ne manquez pas le dernier numéro du millénaire

Le Monde
ECONOMIE

Au sein d'un numéro unique*, un rédactionnel prospectif exceptionnel vous sera proposé : un siècle d'économie ainsi qu'un paysage de "la nouvelle économie".

A cette occasion, de nombreuses entreprises et professionnels du recrutement vous donnent rendez-vous pour aborder, ensemble, l'an 2000.

* L'ensemble des annonces d'offres d'emploi de la semaine sera regroupé dans le Monde de l'Economie du 20 daté 21 décembre 1999.

le.top.des.réseaux

Une sélection des ressources médicales sur le Web

Caducée.net

L'un des plus anciens et sans doute l'un des plus complets portails spécialisés dans la santé présents sur la Toile. En plus des rubriques habituelles – dépêches AFP spéciales santé, moteur de recherche, multitude de liens, forums... – caducée.net propose son propre contenu original avec de l'actualité médicale du monde entier et une rubrique consacrée aux cas cliniques. Chaque médecin peut ainsi soumettre un problème intéressant, demander un conseil à un confrère ou faire partager son expérience.

■ www.caducee.net

Bibliothèque médicale André François Lemanissier (BML)

Véritable portail destiné aussi bien aux médecins qu'aux étudiants en médecine et aux patients, cette bibliothèque thématique est une formidable source d'information. Le site est articulé autour de onze rubriques présentant chacune des dizaines de liens vers des fiches pratiques sur les maladies, des associations de malades, des médecins, des spécialistes... Un moteur de recherche permet aussi de retrouver un article ou un dossier dans un grand choix de publications médicales internationales.

■ www.cybercable.tm.fr/~biblio/

Admifrance

Édité par La Documentation française, ce site recense l'ensemble des formalités administratives à connaître avant, par exemple, de chercher un emploi ou d'entrer à l'hôpital. La partie consacrée à la santé vous indiquera la marche à suivre pour donner votre sang ou remplir une feuille de soins. A noter également, la Charte du patient hospitalisé et un grand nombre d'adresses et de numéros de téléphone sur des sujets de santé aussi divers que la contraception, le sida ou la toxicomanie.

■ vosdroits.admifrance.gouv.fr

Médisite

Médisite se présente sous la forme d'un portail médical généraliste et professionnel. La partie principale, accessible à tous, propose aux internautes l'actualité de la santé avec les dépêches de l'AFP, des conseils alimentaires, des offres d'emplois, un annuaire des professionnels de la santé et des hôpitaux ou encore des forums thématiques. L'autre partie du site est réservée aux professionnels de la santé et ne peut être consultée qu'avec un mot de passe. Elle permet, entre autres, aux médecins d'échanger des feuilles de soins électroniques.

■ www.medisite.fr

« Le Quotidien du médecin »

Le célèbre quotidien destiné aux professionnels de la médecine est aussi accessible en ligne gratuitement. Au menu, l'édition du jour au format PDF ou HTML, avec les articles, les conseils, mais aussi un flash permanent sur l'actualité de la santé, des offres d'emplois et de nombreuses rubriques pratiques : le guide des médicaments génériques et leur prix, une liste de contrats (association de médecins, remplacements...) téléchargeables ainsi qu'un guide fiscal pour le calcul des plus-values ou des frais kilométriques.

■ www.quotimed.com

Guides études médicales

La version papier du célèbre guide Théraxplix des études médicales, édité depuis 1967, a aujourd'hui disparu pour laisser la place à une édition consultable en ligne gratuitement. Véritable bible pour les futurs praticiens, ce guide dresse la liste des formations et des cursus médicaux avec le nombre d'années de cours, les niveaux requis et les diplômes nécessaires pour y accéder. Il dresse aussi le portrait de toutes les professions de la santé, en centre hospitalier ou dans le cadre d'un exercice libéral de la médecine.

■ www.rhone-poulenc-rorer.fr/guidmed/accueil.htm

Medcost

« 85 % des médecins américains sont connectés à l'Internet. » Ce chiffre fait partie des nombreuses données économiques présentées sur ce site dédié aux systèmes d'information médicaux et à l'économie de la santé. Medcost met également en ligne un grand nombre d'articles sur l'Internet médical, les intranets ou les essais cliniques, ainsi que des interviews pour comprendre les enjeux de l'informatisation de la santé. Une rubrique « Congrès » permet en outre de visualiser le planning des manifestations médicales jusqu'au mois de mars 2000.

■ www.medcost.fr

Celtipharm

Une pharmacie galénique fournit des produits bruts qui servent aux pharmaciens et aux vétérinaires à fabriquer des médicaments non existants. Sur la Toile, cette activité est devenue la spécialité de Celtipharm, un laboratoire pharmaceutique français créé en 1973. La société s'est fait un nom dans le milieu des vétérinaires et, aujourd'hui, elle ouvre sa boutique virtuelle aux pharmaciens. Ceux-ci peuvent désormais passer leurs commandes directement sur le site. Celtipharm est d'ailleurs en train de collecter les identités bancaires des 22 000 officines françaises pour éviter tout paiement en ligne par Carte bleue.

■ www.celtipharm.com

Atmedica

Créé par Havas numérique, ce site propose aux professionnels de la médecine et de la santé un contenu provenant de journaux, de revues et d'ouvrages professionnels (comme *Le Généraliste*, *Le Quotidien du médecin*, le Vidal, Masson...) ainsi que des services de formation et d'assistance. Un espace de forums est également ouvert pour des échanges entre médecins.

■ www.atmedica.com

Formez-vous aux nouvelles technologies

INA est le premier centre européen de formation professionnelle à l'audiovisuel, au multimédia et aux images de synthèse

Pour tout renseignement :
Tél. 01 49 83 24 24 - Fax 01 49 83 31 73
Email : formation@ina.fr - Web : www.ina.fr/INA/Formation

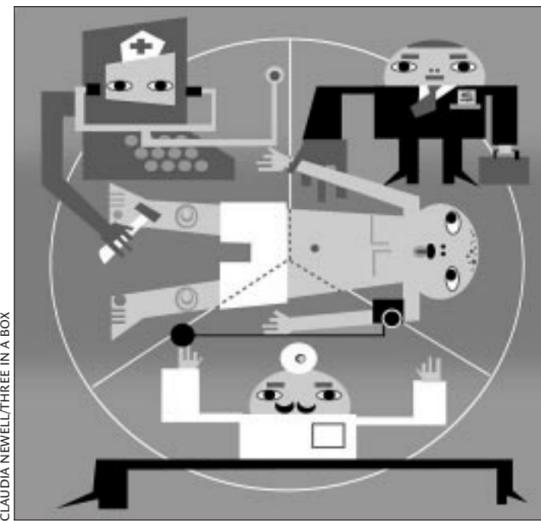
■ INA FORMATION
INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Formons votre avenir
INA

Les portails à l'assaut du malade

SÉDUIRE le médecin pour ensuite attirer le patient. Pour les portails de santé qui se créent des deux côtés de l'Atlantique, la bataille se joue en deux temps. Aux Etats-Unis, en plébiscitant les services de santé en ligne, les patients américains précipitent l'avènement des *e-gatekeepers*, des portails par lesquels ils devront passer pour accéder aux médecins, hôpitaux et autres laboratoires d'analyses. Autant dire que celui qui mettra la main sur ces points de passage virtuels aura toute les chances de contrôler le marché américain de la santé. Selon Gwenn Bezar, économiste à l'atelier de veille technologique de BNP-Paribas, seuls pourront l'emporter ceux qui auront su devenir des « media companies », sortes de CNN de la santé.

Dans cette course au gigantisme, les nouveaux entrants possèdent une longueur d'avance sur les acteurs traditionnels de la santé (assureurs, médecins, pharmaciens ou hôpitaux). Microsoft et Intel sont parmi les principaux actionnaires de DrKoop, l'actuel leader des portails américains. Le numéro deux, AOL Health Channel, est la propriété du prestataire d'accès à Internet America Online (AOL), et la prise de participation de CBS à hauteur de 35 % dans le capital de Medscape.com, l'un des plus importants sites d'information destinés aux professionnels, annonce l'entrée dans la compétition des grands groupes de communication. Healthon, start-up lancée par le fondateur de Netscape, qui avait dans un premier temps négligé



Les sites français restent globalement tournés vers un public professionnel

le grand public pour essayer de devenir la plate-forme d'interconnexion de l'ensemble des acteurs du marché de la santé, vient de changer son fusil d'épaule en fusionnant avec WebMD, l'un des tout premiers portails destinés aux

consommateurs. Même Physicians Online, la plus grosse communauté virtuelle de médecins – qui rassemble déjà un tiers des 600 000 médecins américains –, évolue vers le modèle de l'*e-gatekeeper* en élargissant progressivement sa gamme de services aux patients et à tous les acteurs du marché.

En France, la santé en ligne n'en est qu'à ses débuts. Pour l'heure, les promoteurs de sites spécialisés restent concentrés sur les professionnels de santé, dont environ 300 000 sont prescripteurs en France, comme une étape préa-

lable à la conquête du public. « Le marché de l'*e-santé* » est plus complexe en France, affirme Bruno Serin, directeur d'Havas numérique. On n'y retrouve pas la verticalité poussée que l'on constate aux Etats-Unis, où l'assurance est intégrée au système de soins. En France, le patient a le libre choix de son médecin, et le praticien exerce indépendamment du système d'assurance sociale. »

Dans ce contexte, la meilleure des stratégies n'est-elle pas celle qui a été adoptée par Vivendi ou par France Télécom, présents à différents niveaux sur le marché de l'*e-santé* ? Cegetel exploite le Réseau santé social (RSS), et sa filiale Havas numérique ouvre un portail pour les services et le commerce électroniques. De son côté, France Télécom propose, en la matière, l'accès à Internet par Wanadoo Santé, a ouvert un portail baptisé Egora et est à présent l'opérateur d'un nouvel intranet baptisé Liberalis.

Associés aux intranets, les portails gagneront en notoriété auprès des professionnels de santé. Il sera alors aisé d'en faire des interfaces entre patients et médecins. Si cette perspective n'est pas affichée chez France Télécom – la direction santé a été créée pour développer les télécommunications dans un secteur qui les utilisait peu –, Denis Pinsolet, directeur de ce secteur, concède qu'Egora devrait permettre de créer des communautés entre patients et médecins.

Stéphane Mandard
et Corinne Manoury

Intranets : la bataille des services

« **LIBERALIS**, le réseau des médecins pour les médecins libéraux, garantie de leur indépendance. » Dès la page d'accueil du site d'information consacré au dernier-né des intranets médicaux, le ton est donné. Créé par treize unions régionales de médecins libéraux (URML), Liberalis compte faire la différence sur l'information en permettant aux médecins d'analyser les données qu'ils produisent.

Comment ? En concentrant les feuilles de soins électroniques avant de les envoyer dans les boîtes aux lettres de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) par le Réseau Santé Social (RSS). Ainsi, les médecins disposeraient d'archives, auraient accès à des statistiques issues d'une compilation anonyme de leurs feuilles de soins, et pourraient suivre le parcours de ces dernières.

Pour mettre en œuvre ce nouveau réseau, les unions régionales de médecins libéraux ont choisi France Télécom, candidat malheureux à l'obtention de la concession du RSS, et surtout Euro-Information, filiale informatique du Crédit mutuel. L'association de ces acteurs permet à Liberalis de proposer de nombreux services en une seule offre : connexion, communication,

Les médecins disposent d'outils sécurisés pour se former, communiquer et travailler en groupe

gestion du cabinet, options monétiques pour les transactions financières. Un « plus » que le RSS est plus lent à proposer puisque chaque nouveau service doit obtenir l'aval d'une commission administrative avant d'être associé au réseau.

Le choix des unions régionales de médecins n'en laisse pas moins dubitatifs certains professionnels de la santé. « Pour se protéger de l'assurance-maladie, on se jette dans les bras d'une banque et de ses filiales ? », s'étonne ainsi le docteur Richard Bouton, président du syndicat de généralistes MG France, qui regroupe quelques 8 000 praticiens et à le premier ouvert son intranet médical, Medsyn (aujourd'hui associé au RSS). Liberalis n'est pourtant pas une excep-

tion. Santénet, par exemple, est proposé par Cégédim, une société de services informatiques qui collecte des données et en ressort des statistiques pour les différents professionnels de la santé, laboratoires pharmaceutiques compris.

Qu'advient-il lorsque les patients auront le droit d'accéder à leur dossier médical ? La carte Vitale 2, dont la diffusion est prévue pour 2003, devrait être construite sur le modèle de la carte professionnelle de santé (CPS), qui identifie aujourd'hui les médecins. Dès lors, il est possible d'imaginer un accès sécurisé par une authentification du patient sur le poste du médecin – qui deviendrait serveur d'information – ou sur un serveur centralisé.

La question de la gestion des intranets ne se posera-t-elle pas alors avec plus d'acuité ? Cegetel semble l'avoir compris. Si l'opérateur du Réseau santé social sait qu'il n'aura pas le monopole des services, il compte sur ses « garanties clairement affichées » de neutralité, sécurité et interopérabilité pour faire du RSS un véritable outil de service public, ouvert au citoyen.

Co. M.

Un réseau sûr ?

L'AFFAIRE remonte au 14 juin 1999. Ce jour-là, un pirate informatique est mis en examen pour avoir inséré un virus dans les kits de connexion au Réseau santé social envoyés aux médecins. L'inquiétude a gagné praticiens et patients : et si le nouvel intranet dédié aux professionnels de la santé n'était pas si sûr qu'on l'avait cru ? Des doutes renforcés par le fait que des problèmes de connexion au réseau se sont aussi greffés aux interrogations sur la fiabilité du RSS.

Six mois après cette intrusion, le réseau semble avoir retrouvé son calme, et Cegetel, l'opérateur, affiche une sérénité à toute épreuve. Vincent Bouvier, médecin et directeur marketing, se veut rassurant : « Les problèmes que nous avons rencontrés étaient essentiellement dus au surplus de sécurité que nous avons mis en place. Nous avons eu, c'est vrai, des difficultés à stabiliser la continuité du service. Il en est résulté des taux d'échecs à la connexion beaucoup trop élevés. »

Côté sécurité, Cegetel met en avant l'important arsenal qui protège son intranet : « Nous maîtrisons le réseau de bout en bout, explique ainsi Vincent Bouvier. Nous pouvons donc opérer une traçabilité complète des flux. En plus des pare-feux classiques (« firewalls »), nous avons mis en place

Les promoteurs du Réseau santé se veulent rassurants

un système d'authentification des personnes sur le réseau par le biais de la carte professionnelle santé (CPS). Enfin, le chiffrement des données, et notamment des feuilles de soins électroniques (FSE), est opérationnel. » Aujourd'hui, treize mois après son ouverture, le RSS affiche des résultats encourageants : 13 000 abonnés, et une croissance de 10 % par mois. En un an, 10 millions de feuilles de soins électroniques ont transité sur le RSS. Reste le problème des médecins et de leur utilisation du réseau. « Tout le monde n'est pas encore sensible à la sécurité, surtout pour tout ce qui concerne les données administratives », confirme Vincent Bouvier. Et, de fait, si 80 % des feuilles de soins électroniques reçues par la CNAM ou les mutuelles ont transité par le Réseau Santé Social, une partie des médecins préfèrent utiliser Internet et les abonnements gratuits de certains fournisseurs plutôt que les formules payantes du RSS.

Guillaume Fraissard

Trois questions à...

André Loth, responsable du projet Sesam-Vitale

1 Responsable du projet Sesam-Vitale et ancien directeur de la division de l'informatique et des nouvelles technologies du ministère de la santé, comment analysez-vous l'émergence de services de santé en ligne ?

A l'évidence, le mouvement consumériste va favoriser l'émergence de sites à vocation médicale. Je reste toutefois sceptique sur leur avenir. Si on multiplie ce type de services, comment les patients vont-ils pouvoir s'y retrouver ? Nous ne sommes pas à l'abri d'inquiétantes dérives.

Le principal danger tient à l'absence de contrôle qui pèse sur la qualité même des informations mises à la disposition des internautes. Il faudrait imaginer que des organismes tels que l'Académie de médecine, en France, puissent décerner des labels de qualité pour garantir les contenus des sites de santé. Quand j'entends parler de consultations en ligne, ça me fait froid dans le dos. Personne n'a intérêt à laisser se développer de nouvelles formes de charlatanisme sur Internet.

2 Pensez-vous qu'un organisme comme la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) puisse développer et apporter sa caution à un portail santé dirigé vers les patients français ?

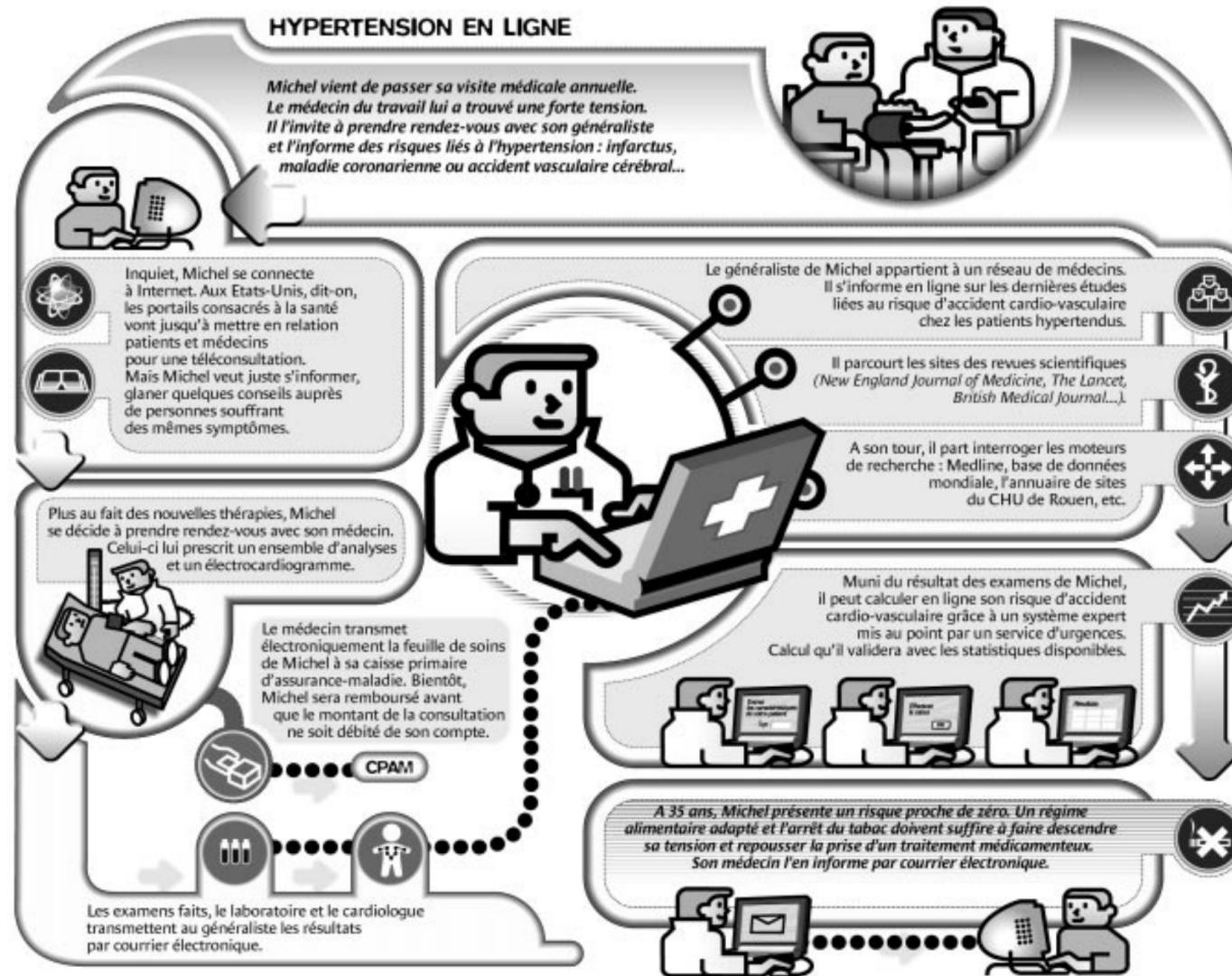
La CNAM n'a aucunement l'intention de mettre sur pied un site impérialiste qui prétendrait posséder la vérité en matière de santé et se substituer au système de soins actuel. Pour autant, le procès qui est fait aux institutions françaises de ne prendre en considération que les médecins et de mépriser les patients est totalement usurpé.

3 Pourtant, en France, les patients ne peuvent pas avoir accès à leur dossier médical aussi librement qu'aux Etats-Unis...

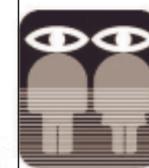
Aujourd'hui, on ne peut en effet avoir accès à son dossier médical sans l'autorisation de son médecin. Le gouvernement français vient de lancer un vaste programme d'informatisation des dossiers médicaux et, d'ici au printemps 2000, le législateur devrait lever cette interdiction.

Obliger le titulaire de la carte Vitale à passer par son médecin pour accéder à son dossier médical, ce n'est pas lui imposer une interdiction mais lui garantir une protection. Si on ne mettait pas de verrou technique, tout le monde pourrait avoir accès à des données d'ordre privé sur n'importe qui. Ce serait ouvrir la porte à des pratiques discriminatoires.

Propos recueillis par
Stéphane Mandard



Réseaux



La Toile contre les maladies rares

LORSQU'IL découvre vraiment Internet, en 1995, Michel Puech est au trente-sixième dessous. Depuis deux ans, il sait en effet qu'il est atteint d'un mal terrible : la rétinite pigmentaire. Une maladie génétique qui conduit lentement mais sûrement ceux qui en sont atteints vers la cécité. Une affection assez rare : 40 000 cas recensés en France, 400 000 en Europe, 2 millions dans le monde. Une singularité qui plonge aussi ceux qui en souffrent dans un profond sentiment de solitude, d'isolement et d'incompréhension.

Michel Puech se met à l'Internet. Sur un moteur de recherche, il tape « Rétinitis pigmentosa ». A sa grande surprise, il découvre de nombreux sites et groupes de discussion, et en particulier une liste de diffusion d'informations (« mailing list ») anglophone. Il s'y inscrit et reçoit dès lors deux à trois messages par jour. « Je découvrais ainsi, au fil de l'eau, au fil de nos échanges, des histoires qui, en fait, parlaient de ma vie. »

Rapidement, une liste francophone est créée. Dès lors, les « rétinopathes » se confient, se soutiennent et surtout ils échangent des informations sur leur maladie, souvent bien avant que les magazines spécialisés ne les évoquent. Ils parlent de traitements, de l'évolution de leur maladie, évoquent les espoirs que peut faire naître la découverte de nouvelles thérapies, ou dialoguent encore avec des chercheurs ou des professionnels de l'adaptation visuelle, eux aussi familiers de ces listes.

Sur son site Web personnel, Michel Puech rend compte de ces informations glanées au fil des listes. Au 30 septembre 1999, on peut y lire que « le diltiazem, un médicament habituellement prescrit en cardiologie, pourrait retarder considérablement l'évolution vers la cécité des porteurs de certaines rétinites pigmentaires », selon l'équipe du professeur Sahel, de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. Un espoir venu du fond du Web.

O.Z.

orphanet.infobiogen.fr

Des médicaments sans intermédiaire

OFFICINE mondiale, supermarché géant de la pilule et du comprimé, grande halle ouverte de la potion illicite et de la poudre de perlimpinpin, Internet ? Oui. Comme dans tant d'autres domaines, le Réseau a deux visages quand il s'agit de la santé. Il permet aux médecins de communiquer, aux chercheurs de s'échanger leurs travaux, aux malades de trouver des réponses et parfois de retrouver l'espoir. Cependant le Net se fait aussi mauvais garçon en ouvrant sa vitrine sans foi ni loi aux margoulines de toute espèce. Sans aller jusque-là, il est candide.

Mais soyons juste : ici comme ailleurs, ce n'est pas toujours par pure malice que l'Internet se met hors la loi. C'est aussi par nature, parce que les lois d'ici ne sont pas toujours celles de là-bas et que le Net ne connaît pas de frontières. Ce qui est légal ici ne l'est pas là, et réciproquement. Il suffit de se rendre sur le site drugstore.com pour mesurer l'océan qui sépare nos contrées de l'Amérique. Viagra et anabolisants s'y vendent comme en épicerie. Au point d'ailleurs que l'Agence fédérale de contrôle des produits ali-

La consommation médicale sur Internet requiert des précautions

mentaires et pharmaceutiques (FDA) a décidé de réagir et de se pencher sur ce problème de santé publique. Il n'empêche, il restera toujours des commerçants peu scrupuleux pour promettre vie éternelle et cures de jouvence.

Sur les sites français, rien de ce genre. Selon la loi, on ne peut y faire emplette que de produits de pharmacie. « En France, précise Jean-Luc Audhou, président pour la région Ile-de-France de l'ordre des pharmaciens, aucun médicament ne doit être à la portée du public en pharmacie. En sorte qu'il ait systématiquement une demande orale, et que le pharmacien puisse détecter éventuellement une anomalie dans la demande. »

Et si, du côté de l'ordre des pharmaciens, l'on n'a pas noté pour le moment, sur le réseau français, d'at-

teinte à la déontologie de la corporation, la fréquentation des sites de santé, plus généralement, réclame néanmoins la plus grande des pruden-

ces. « Certaines ressources peuvent être dangereuses », rappelle en effet Stéfano Darmoni, docteur en médecine et en informatique, un des animateurs du Cismef (Catalogue et index des sites médicaux francophones) du CHU de Rouen, qui recense quelque 7 700 ressources de qualité dans la santé. Mieux, avec Centrale Santé et la société Formitel, les internautes peuvent désormais disposer d'un outil indispensable : le net-scoring. En répondant à une série de seize questions (la source des informations est-elle ou non systématiquement rappelée sur la page correspondante ? les responsables du site sont-ils clairement identifiés ?, etc.), le visiteur obtient un indice de crédibilité du site concerné. Un moyen d'éviter qu'Internet soit mauvais pour la santé.

Olivier Zilbertin
www.cismef.org
www.formitel.com/
netscoring.html

L'ordonnance électronique existe déjà... aux Etats-Unis

A QUAND la fin des ordonnances gribouillées par un médecin pressé ? Bientôt peut-être, avec l'ordonnance électronique. Le système de base repose sur un ordinateur de poche (fonctionnant avec Windows CE ou avec le Palm OS) doté d'un logiciel spécialisé. L'ordonnance est envoyée par mail à la pharmacie. Les formulaires d'assurance se trouvent aussi dans l'appareil, et les informations sont actualisées pendant la nuit par la compagnie d'assurances. Le portail médical Med-i-net, par exemple, fournit l'appareil, alors que son concurrent ePhysician se dit prêt à offrir un PalmPilot aux 10 000 premiers médecins qui voudront bien s'inscrire à son programme.

Les partisans de l'ordonnance électronique affirment qu'elle permettrait de réduire certaines erreurs dues à des interactions médicamenteuses. Le gain est également économique. Med-i-net affirme ainsi avoir calculé que les pharmaciens passent environ 30 % de leur temps en conversations téléphoniques avec les médecins traitants pour attirer leur attention sur l'usage d'un médicament ou vérifier ce qu'ils ont écrit. D'autant qu'à peine 2 % des praticiens, aux Etats-Unis, utilisent un ordinateur pour leurs prescriptions. Les ordonnances électroniques devraient donc permettre de réduire de manière substantielle ce temps perdu par les pharmaciens. Pour le bien-être de tous.

Le cabinet de demain

A PREMIÈRE VUE, le cabinet du docteur Penot, situé dans le 6^e arrondissement de Paris, ne diffère pas d'un autre cabinet. Dans celui-ci, le mobilier est classique : lit de consultation, instruments médicaux et bureau. C'est sur ce bureau que l'objet insolite se présente. Chantal Penot travaille sur un écran, avec un clavier épais comme un tapis de souris et dont la surface n'exécute pas les sous-main en cuir des bureaux de nos grands-pères. Au dire de ses patients, Chantal Penot est depuis deux ans « un médecin moderne ».

A chaque consultation elle retrouve, par le biais d'un répertoire, les coordonnées, l'âge, le sexe, mais aussi les antécédents médicaux de son patient. Dans la base de données du logiciel Dia 35, 300 médicaments sont répertoriés.

Le médecin peut y ajouter de nouvelles données (en deux ans, il a déjà répertorié plus de 2000 médicaments). Tous les examens biologiques sont également disponibles, de même que les examens radiologiques (échographie, scanner...) et les données concernant les auxiliaires médicaux (orthophonistes, infirmières...). Un modem permet même aux différents laboratoires d'envoyer directement au médecin les résultats d'analyse. A la fin de chaque consultation, une ordonnance claire et lisible sort de l'imprimante.

De retour de visite, le docteur Penot prend soin de remettre à jour, sur son outil informatique, tous les renseignements recueillis. Enfin, après une longue journée de consultation, recettes et dépenses sont automatique-

ment mises à jour. Les correspondances professionnelles sont aussi répertoriées sur la base de données : pour sortir un arrêt de travail ou un certificat d'aptitude au sport, il suffit simplement d'entrer le nom du patient puis d'imprimer le document.

L'informatique représente résolument un gain de temps dans la profession médicale, mais elle a ses limites. Le médecin n'utilise pas la rubrique « pathologie » de son logiciel, qui lui permettrait de rédiger automatiquement une ordonnance en rentrant préalablement le nom de la maladie. « Je préfère garder l'assurance d'un diagnostic médical et d'une prescription adaptés à chaque cas », explique-t-elle.

Sylvie Chayette

Négociation
Trahison
Manipulation

Surfer
@
Venise

WWW.VENISE.NET

cryo NETWORKS
www.cryo-networks.com

France Telecom Multimedia
www.ftmultimedia.com

© 1999 Cryo Networks, France Telecom Multimedia. Tous droits réservés. Concept, design et programmation par Cryo Networks.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 15 au 17 décembre

Forum Planet StartUP

Une nouvelle manifestation sur les start-up, signe de l'intérêt des investisseurs.

■ CNIT, Paris-la Défense
■ www.planet-startup.com

Le 13 janvier 2000

Les jeudis de l'informatique et des télécoms

Rencontres directes avec les recruteurs d'entreprises des secteurs du conseil, de l'informatique, des télécoms et des NTIC.

■ Espace Eiffel-Branly, Paris.
■ Renseignements : 01-56-20-20-34.
■ www.lesjeudis.com

Du 25 au 27 janvier 2000

Opnet 2000

7^e conférence internationale sur les communications optiques et les réseaux.

■ Novamédia : 01-42-17-47-13.

Du 1^{er} au 3 février 2000

LinuxWorld

Conférences et exposition consacrées au monde Linux.

■ Palais des Congrès de Paris (Porte Maillot)
■ salonlinux.com

Du 7 au 10 février 2000

Autour du Libre

L'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST) de Bretagne organise les deuxièmes journées-rencontres « *Autour du Libre* ». Formation, conférences et Salons seront dédiés au logiciel libre.

■ Brest
■ libre.enst-bretagne.fr

A bon droit

Accord sur la radio en ligne

L'IMPACT des nouvelles technologies sur les droits des auteurs est parfois perçu négativement. Qu'il s'agisse de la reproduction d'œuvres littéraires, graphiques ou musicales, sur de nouveaux supports ou grâce à de nouveaux procédés numériques (MP3, scanners...), ou de leur diffusion sur Internet, la situation des auteurs et la préservation de leurs intérêts pécuniaires et moraux sont souvent préoccupantes. Toutefois, les nouveaux modes de diffusion des œuvres n'ont pas de raison d'échapper à la réglementation existante.

C'est ce que semble avoir bien compris Net Radio, station en ligne créée au mois de mars 1999, qui vient de conclure avec la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) le premier accord en la matière. Cette convention, que la Sacem qualifie de « *premier pas vers la rémunération des créateurs diffusant leurs œuvres sur Internet* », a pour l'instant valeur symbolique. Elle prévoit le versement, par Net Radio, d'une somme forfaitaire mensuelle comprise entre 3 000 et 4 000 F (457 à 609 €), sur la base actuelle d'une audience de 200 000 pages vues.

Rétroactif à la date de création de la radio, le contrat n'est valable que jusqu'au 31 décembre 1999, mais devrait être renégocié pour l'année 2000 et prévoir une rémunération prenant pour assiette le chiffre d'affaires réalisé par Net Radio. A l'heure actuelle, ce chiffre d'affaires se limiterait à 8 000 F (1 219 €) par

Les droits d'auteur, parent pauvre d'Internet, redeviennent d'actualité

mois. Pour les autres médias, la redevance doit en principe être proportionnelle aux recettes effectives du diffuseur.

Net Radio ne compte pas se limiter à cet accord et envisage d'entreprendre des négociations avec les associations de producteurs professionnels et indépendants. « *Nous sommes confiants en ce qui concerne les indépendants, qui ont, pour la plupart, accompagné le développement de la musique sur Internet. En revanche, les discussions s'annoncent plus difficiles avec les maisons de disques, car beaucoup d'entre elles ont des projets sur le Web et nous considèrent souvent comme des concurrents* », explique Laurent Mayoux, cofondateur de Net Radio. Dans un entretien accordé au site france.internet.com, il précise que l'accord conclu avec la Sacem concerne la France, Monaco et le Luxembourg, mais laisse encore sans solution les autres zones de réception de cette radio qui, s'agissant d'Internet, sont potentiellement mondiales.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.netradio.fr
■ www.sacem.fr

Une nouvelle page dans l'histoire de l'édition

Portrait Depuis un an et demi, Jean-Pierre Arbon fait rimer livre et Internet, et il croit dur comme fer à ce mariage d'amour

JEAN-PIERRE ARBON est un éditeur mutant. Directeur-fondateur de la maison d'édition en ligne 00h00.com, il se veut le prophète d'un Internet qui ouvre un marché aux œuvres dématérialisées. A travers les quelque 400 œuvres accessibles depuis sa vitrine virtuelle, il entame, à plus d'un titre, une nouvelle ère pour le livre et sa culture éditoriale. « *Je pense de façon originale, mais je ne suis pas un original, tempère-t-il malgré tout. Je ne suis pas né dans le Web. Je m'estime plutôt comme un passeur.* »

De l'édition traditionnelle à l'édition numérique, il n'y a qu'un pas. Celui que Jean-Pierre Arbon a franchi. A 46 ans, la relation qu'il entretient avec le livre est faite de passion et de respect mêlés. Il ne s'égare pas dans les méandres d'un discours affectif ou conceptuel et s'exprime sobrement, posément, tout en jetant parfois un regard vers la voûte céleste. Il communique une sérénité qui n'a d'égale que son enthousiasme. Son regard juvénile laisse entrevoir que l'homme mature n'a rien perdu de ses convictions post-soixante-huitardes, selon lesquelles le livre est « *ce que l'on peut vendre de plus noble* », et l'édition, « *une entreprise de création* ». Pour autant, il n'a rien d'un doux rêveur ; il s'affirme plutôt comme un entrepreneur lucide. En 1999, il réalise un chiffre d'affaires de 1 million de francs, à mettre en regard des 4 millions investis depuis la création du site en mai 1998.

L'édition est un univers qu'il a déjà masqué. En 1988, il entre chez Flammarion, « *intimidé par le secteur, chargé d'histoire, plein de grands noms* » et, ajoute-t-il, « *sous les foudres d'un accueil acerbe* ». Les premières réticences dissipées – rien ne semble décourager son optimisme et sa persévérance –, il internationalise les activités éditoriales de Charles-Henri Flammarion, met en place l'exploitation informatique éditoriale et de gestion, et crée Flammarion Multimédia. Le succès des CD-ROM *Le Livre de Lulu* ou *Opération Teddy Bear*, couronné par le Milia d'or 1997, conforte Jean-Pierre Arbon dans sa stratégie de développement à long terme. La création de 00h00.com n'est donc pas fortuite. Pourquoi avoir choisi ce nom ? « *Rien à voir avec les Editions de Minuit* », précise-t-il, même s'il n'a rien contre le clin d'œil. Il s'agit pour lui de marquer l'heure d'une renaissance : celle du livre conjugué au numérique. « *La dénomination numérique plutôt que littéraire, facilement mémorable, se devait d'être multilingue* », précise l'éditeur. Pionnier de l'édition en ligne, 00h00.com propose des titres inédits ou de réédition, dont les droits électroniques sont acquis auprès d'éditeurs traditionnels.

Pour chaque livre, l'internaute a le choix entre deux versions d'un ouvrage : sa version numérique au format PDF, adressée par mail, et

sa version papier, imprimée à l'unité, qui équivaut, dans sa forme et sa qualité, à une édition traditionnelle. En novembre 1999, 00h00.com comptait 425 titres dans ses rayons virtuels, contre 40 titres lors de l'inauguration du

site. « *Publier des choses originales, faire des choses qui ont un sens particulier* » est le leitmotiv de Jean-Pierre Arbon, comme le prouve la création d'une collection jeunesse pour les aveugles et malvoyants ou le projet « *Collection 2003* » autour de l'écriture hypertextuelle et multimédia. Selon l'éditeur, « *la création littéraire est en mutation et migre vers l'écrit électronique* ». Le livre numérique est encore balbutiant. « *Lire, c'est bien souvent adopter une lecture lente et méditative. Or, l'état actuel des techniques ne permet pas d'envisager une telle lecture sur un écran*, explique le rapport sur le livre numérique présidé par Alain Cordier. *Le livre numérique est à l'édition ce que*

l'automobile pétaradante du début du siècle était au cheval, compacton immémorial de l'homme », confirme Jean-Pierre Arbon.

L'éditeur avoue que les quelque 200 ouvrages qu'il stocke sur son ordinateur portable ne peuvent en rien se substituer à la lecture d'un livre dans sa forme traditionnelle. « *Je ne suis pas un partisan dogmatique du tout-Internet* », conclut-il, plaçant malgré tout sa foi dans de nouveaux supports électroniques innovants. Avec l'envie d'écrire de nouveaux chapitres de l'histoire de l'édition française.

Marlène Duret

■ www.00h00.com



SHANTA RAOIMETIS

Le livre numérique attend sa loi

LES FRONTIÈRES mouvantes du Web mettent à l'épreuve la législation française sur le livre, qui ne peut s'étendre aux libraires en ligne basés hors de l'Hexagone. En 1981, la loi instituant le prix unique du livre, votée à l'initiative de Jack Lang pour soutenir les petites librairies, posait un cadre légal attendu, à la veille d'une révolution pour la distribution du livre.

Dans le cadre du programme d'action gouvernementale intitulé « Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information », une commission de réflexion sur le livre numérique a été créée, dont la présidence a été confiée à Alain Cordier. Attaché à proposer une problématique globale pour le livre numérique, son rapport, remis en juin 1999 à la ministre de la culture et de la communication, identifie les effets du développement d'Internet sur le livre et la lecture, non seulement sur le plan économique et juridique, mais aussi dans une perspective culturelle.

■ www.culture.gouv.fr/culture/actualites/forum/livre-numerique/

Dates

1953
Naissance à Paris.

1974
Diplôme de HEC.

1978
Entre chez Synthélabo, crée une filiale du groupe à Amsterdam, devient vice-président.

1988
Directeur général des éditions Flammarion

Mai 1998
Inauguration du site 00h00.com

Faites vos courses en chaussettes...



Sur le MARCHE DE NOËL VOILA™, faites vos emplettes de Noël sans stress avec Télécommerce™. Idées, offres exclusives, moteur de recherche pour trouver le cadeau idéal ! ...



Tout ce que vous cherchez est là.

USB, la prise miracle

PRÉSENTE sur les micros depuis deux ans, la prise USB entend simplifier la connexion des périphériques aux micro-ordinateurs. Peut-être vous êtes-vous demandé pourquoi certains constructeurs de micro-ordinateurs grand public dotaient leurs claviers, souris et autres périphériques de prises en plastique de couleurs différentes. La raison est évidente : simplifier leur connexion à l'unité centrale. Car aujourd'hui encore, quand le néophyte jette un œil à l'arrière de n'importe quel PC, il a de quoi être affolé par l'éventail de prises différentes qu'il découvre, chacune réservée à un ou plusieurs périphériques particuliers, imprimante, modem, clavier...

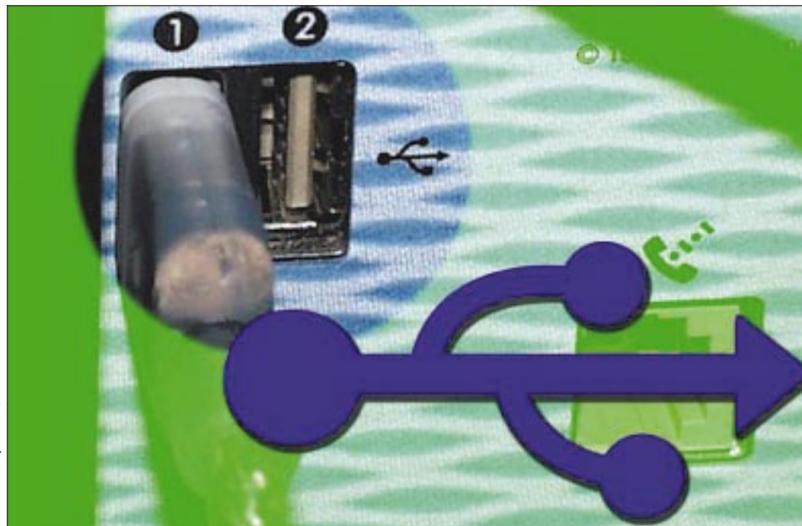
C'est donc pour en finir avec ces ports et interfaces aux noms barbares (série, parallèle, PS2, SCSI...) et standardiser la connexion des périphériques que les constructeurs informatiques ont décidé de mettre au point, il y a un peu plus de trois ans, un nouveau connecteur universel baptisé USB (pour Universal Serial Bus, autrement dit bus série universel). Présent par paire sur la majorité des ordinateurs depuis deux ans, ce connecteur permet de brancher à peu près tous les périphériques. Ainsi, des appareils de nature diverse acceptant ce nouveau connecteur fleurissent sur le marché depuis quelques mois : imprimantes, scanners, souris, claviers, joysticks, modems, appareils photo numériques...

Mais les caractéristiques de ce nouveau bus informatique vont beaucoup plus loin. L'USB permet en effet de connecter à la queue leu leu jusqu'à 127 périphériques. Pour cela, la plupart présentent, en plus

Tout s'explique
Connecter ordinateurs et périphériques grâce à un branchement universel : c'est l'exploit quotidien opéré par la prise USB

d'un cordon terminé par une prise mâle, un ou plusieurs connecteurs USB femelles, comparables aux deux qu'on trouve sur les ordinateurs. C'est le cas des claviers USB, auxquels on peut souvent raccorder une souris et un joystick USB. En outre, on trouve aussi dans le commerce des « hubs » USB, sortes de multiprises qui se branchent à l'ordinateur et auxquels peuvent être raccordés trois périphériques ou plus. Une rumeur a couru il y a quelque temps sur le fait que la coexistence de plusieurs périphériques USB entraînait des problèmes, mais dans la plupart des cas les utilisateurs ne peuvent plus se passer de cette nouvelle norme, plus simple et plus performante à la fois. Ces deux qualités se présentent rarement ensemble.

L'USB est ensuite un connecteur « plug and play ». Cela signifie qu'un périphérique USB est en mesure de fonctionner sitôt qu'il est branché, sans qu'il soit nécessaire de redémarrer l'ordinateur comme il faut le faire avec les appareils branchés aux autres prises. Pour que ce petit miracle soit possible, il faut tout de même que le système



d'exploitation de l'ordinateur soit équipé du pilote logiciel correspondant au périphérique USB en question. Il reste nécessaire, à la première installation d'un nouveau périphérique, de copier son pilote sur l'ordinateur.

L'USB est en train de gagner la bataille de la connexion, mais le terrain reste encombré par les dinosaurs hérités du passé. Tous les ordinateurs en fonction dans le monde n'ont pas été conçus pour utiliser des périphériques USB ; il faudra encore plusieurs années avant que l'on voie disparaître des rayons informatiques les nombreux appareils destinés aux an-

ciens connecteurs, série, parallèle, voire SCSI... Enfin, malgré son apparente universalité, l'USB ne peut répondre aux besoins de tous les périphériques.

Ce nouveau bus de données ne peut en effet faire transiter plus de 1,5 Mo d'informations par seconde. C'est beaucoup plus que les autres connecteurs des micro-ordinateurs, mais ça ne suffit pas pour certains appareils, en particulier dans le domaine de la vidéo numérique. Les lecteurs de DVD externes ou les Caméscopes DV doivent en effet transmettre chaque seconde beaucoup plus que cela. C'est pourquoi les Vaio de So-

ny sont équipés en plus d'une autre prise de nouvelle génération appelée FireWire (ou IEEE 1394) et dont le débit peut monter jusqu'à 100 Mo/s. Du coup, et même si l'USB n'entend pas rivaliser avec le haut débit de ce connecteur FireWire, ses concepteurs ont décidé de revoir leur copie et de préparer l'USB2. Appareils photo numériques et Webcam USB à venir profiteront, avec lui, d'un débit un peu plus important, de l'ordre de 2 Mo/s. Sortie de l'USB2 prévue pour mars prochain, en même temps que Windows 2000.

Louis Carreau (Canal+)

Sabir cyber



Système d'exploitation

KARL MARX ou Bill Gates ? Cette expression révolutionnaire de la fin du XIX^e siècle sera le foyer de la première secousse boursière du XXI^e siècle. Car la justice et l'Etat américains ont décidé que le système d'exploitation était le cœur du cœur de l'économie de demain et qu'il devait obéir aux lois de la concurrence.

Traduction de l'anglo-américain *operating system* (OS), l'expression désigne, sur un micro, le logiciel de base qui permet aux autres programmes de fonctionner. Sa tâche principale est de gérer les composantes matérielles du micro, le disque dur, l'écran, la mémoire, etc. Le besoin d'un système d'exploitation ne s'est fait sentir, dans la micro-informatique naissante, qu'avec l'apparition des lecteurs de disquettes. D'où le développement initial de l'acronyme DOS (*disk operating system*), qui fut un nom commun avant d'être un nom déposé.

La traduction de *to operate* par « exploiter » ne va pas sans poser de problèmes en français. Abusant du fait qu'*opérer* est aussi un verbe français, de même racine latine (*opus*, œuvre, opération, opéra...), les anonymes receleurs du français glissent quelques fausses monnaies dans le lexique : ainsi

« câblo-opérateur » dit chez nous pour « exploitant de réseau câblé » parce qu'en américain on dit *cable operator*, mais *operator* tout court a des chances de vouloir désigner chez eux ce que nous appelons ici *standardiste*.

Quoi qu'il en soit, ce que disent aujourd'hui les juges américains, c'est que le « système d'exploitation » ne peut pas lui-même être exploité par un seul capitaliste : il est question aujourd'hui de faire éclater Microsoft en sociétés concurrentes. A défaut d'avoir aboli le système de l'exploitation de l'homme par l'homme, on abolira l'exploitation du système d'exploitation par Bill Gates. S'agissant de l'homme le plus riche du monde, si ce n'est pas un exploit, c'est déjà un début.

Cléo (Canal+)

A la recherche de Marcel Proust

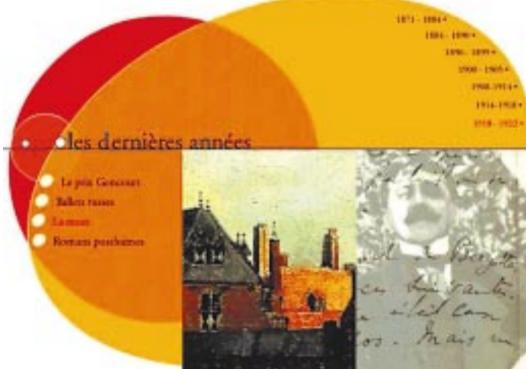
MARCEL PROUST, de Jean-Yves Tadié
Collection « Univers d'écrivains »
Éditeurs : Gallimard Multimédia, BNF
Support : CD-ROM Mac/PC
Prix : 249 F (37,96 €)

PROUST en CD-ROM ? Le Proust de *La Recherche du temps perdu* ? On imagine déjà la tête des spécialistes. Seulement voilà, le plus incontesté d'entre eux, Jean-Yves Tadié, s'en affirme l'auteur, et même l'auteur heureux : « Le CD-ROM existe aujourd'hui parmi les moyens d'exprimer la connaissance. Pourquoi ne pas offrir la découverte de Proust à ceux qui aiment connaître de cette façon ? » C'est simplement dit, avec l'autorité amusée du professeur que le CD-ROM a ramené vers ses seize ans, l'âge de sa passion naissante pour l'univers de Marcel Proust.

La fraîcheur du regard porté inspire d'ailleurs tout le parcours, les couleurs, la mise en page : même les inconditionnels du livre s'abandonneront à la jeunesse de *La Recherche du temps perdu*. Julia Kristeva voisine avec Jean d'Ormesson, témoignant de la permanence en eux de ce texte.

Les plus intimidés par la réputation de Proust sont emmenés en sept parcours à travers la vie de l'écrivain racontée depuis son œuvre. « Proust se prête particulièrement au CD-ROM : voyez ses manuscrits, il écrivait par petits morceaux, s'attachait au montage », explique Jean-Yves Tadié. Le montage proustien prédispose à la délicatesse : afficher la *Vue de Delft* en même temps qu'on lit la mort de l'écrivain Bergotte, entendre une mélodie de Fauré devant le texte qui décrit la sonate de Vinteuil, c'est un peu découvrir Proust à travers ses propres gestes de compositeur. Mais sans le poids de la glose, selon l'inspiration du moment, le caprice, le hasard...

La constitution d'un dossier personnel est également permise par la section « utilisateur » ou par le tableau des thèmes, celui des personnages ou même celui des personnes réelles dont Proust a mêlé les traits pour inventer les êtres de *La Recherche*. Cette légèreté devient une élégance quand on accède ensuite à l'érudition sous-jacente au programme : qu'il s'agisse de l'appareil critique, dépourvu de tout jargon, du fonds documentaire (avec notamment deux inédits), soigneusement re-



produit, et d'une bonne surprise : tous les documents utilisés dans les montages audiovisuels sont mis à notre disposition. « On retrouve une manière d'approfondir sa connaissance de Proust analogue à celle dont Proust approfondit sa phrase », répond Jean-Yves Tadié quand on lui demande ce qui a réglé la mise en forme du programme. « En fait, Proust est rendu sensible par le CD-ROM, et c'est d'abord un écrivain de la sensibilité. »

Chacun élabore son « feuilleté » proustien, selon le mot de Roland Barthes, suivant un trajet toujours ouvert sur plusieurs autres voies. Certaines rappelleront utilement que l'image d'un Proust mondain masque une conscience politique très sûre : en faveur de Dreyfus, par exemple. Le CD-ROM aborde aussi la présence dans *La Recherche du temps perdu* (et dans l'œuvre tout entière) des signes de l'homosexualité, des figures juives, de la Grande Guerre, du

milieu politique, ou de Paris. D'un champ à l'autre, c'est la représentation d'un monde entier qui se construit, et c'est donc bien une vision du monde qui se détache - osera-t-on écrire : celle de Proust ?

Certes, nombre d'extraits restent un peu courts. Certes, l'amoureux de l'œuvre trouvera parfois que certains liens manquent, par exemple entre les phrases et ce qui les a inspirées, ou bien entre les mots eux-mêmes, et surtout qu'on ne peut pas exporter les reproductions de tableaux. Mais il s'agit d'assurer le visiteur du plaisir procuré par l'œuvre de Proust, de le promener dans l'intelligence imaginative de l'auteur comme dans une exposition. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'actuelle exposition à la BNF, l'édition d'un Proust dans la collection « Découvertes » et le CD-ROM viennent simultanément réfléchir d'autres images possibles de Proust. L'écrivain attentif à tous les « moi » qui le constituaient autorise bien des miroirs pour montrer son image plurielle. Nul doute que le CD-ROM soit l'un des plus perspicaces.

Patrick Longuet (Canal+)

Tendance

FORTE à court terme. L'anglicisme OS bute sur un os, à l'écrit, et persiste à évoquer, à l'oral, l'exploitation ouvrière. Surtout, dans un contexte conflictuel (Linux est un système d'exploitation de gauche, Windows est de droite, Mac OS est écolo), le terme s'habille avec coquetterie de ces différentes connotations.

...et achetez en toute confiance avec Télécommerce.



TELECOMMERCE

Sur le MARCHÉ DE NOËL www.voila.fr
faites vos emplettes sans stress
avec Télécommerce™ :

- choisissez la sécurité
- achetez en toute confidentialité
- soyez livré dans les temps
- suivez vos achats à la trace

Réveillon au bureau

LE MINISTRE des finances, Christian Sauter, est ravi. Selon l'Institut d'études Global 2000, la France est dans le Top 6 des pays les mieux préparés dans le monde au passage à l'an 2000. Les services publics français, comme les grands groupes privés, sont d'ailleurs formels : « Les tests effectués ont tous montré que nos équipements sont désormais prêts. »

Quoi qu'il en soit, la mobilisation contre le bogue de l'an 2000 ne faillit pas, quitte à sembler excessive. Sur toutes les lèvres, le maître mot est « astreinte ». Bien qu'Air France ait considérablement réduit son activité pour la période du passage à l'an 2000, voilà que plus de 400 de ses informaticiens seront mobilisés pour être prêts à corriger tout bogue résiduel... De son côté, la société Aéroports de Paris conservera en alerte plusieurs centaines de personnes pour s'assurer du bon fonctionnement de ses équipements. La SNCF mobilisera 12 000 cheminots et la RATP, 4 500 employés durant la nuit de la Saint-Sylvestre afin d'assurer le bon fonctionnement de leurs trains et métros.

Dans le domaine de l'énergie, EDF maintiendra en veille 15 500 personnes, soit 10 800 de plus qu'une nuit normale. Chez Gaz de France, 500 personnes seront prêtes à intervenir. En ce qui concerne le secteur particulièrement sensible du nucléaire, les équipes habituellement présentes sur les sites de la Cogema seront doublées, alors que les activités de production sont arrêtées jusque dans le courant du mois de janvier.

Chez France Télécom, 5 000 collaborateurs seront mobilisés lors du passage à l'an 2000. La Poste, qui « ne peut garantir le zéro défaut », prévient que des incidents « mineurs » apparaîtront, mais 3 000 agents seront « d'astreinte » afin d'assurer la continuité du service postal.

Enfin, le ministère de l'écono-

— La parole est à vous

Appareils médicaux

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde interactif ».

« Est-ce que les appareils utilisés dans le milieu médical sont sensibles au bogue de l'an 2000 ? » (Sacha Hofmann, Strasbourg.)

Un organisme de soins est une entreprise comme une autre : il possède des clients (les patients), des fournisseurs et des salariés. Ainsi, le bogue de l'an 2000 se présente à lui dans toute sa généralité. Il est essentiel que ce problème ait été examiné à tous les niveaux de la gestion : par exemple, celle des dossiers des clients et de leur historique ou encore celle des stocks de médicaments et autres matières périssables. En ces lieux, il n'est pas envisageable de manquer de certaines fournitures extérieures essentielles (eau et électricité en particulier).

Le suivi en temps réel des paramètres vitaux, l'assistance à la chirurgie ou encore l'imagerie médicale font appel à des ordinateurs complexes. Il est donc de la responsabilité des personnels soignants d'enquêter auprès de leurs fournisseurs sur de possibles dysfonctionnements. Certaines applications sont a priori sensibles : c'est le cas du suivi en temps réel d'un malade en soins intensifs ou encore de l'utilisation de produits radioactifs à vie relativement courte ; dans ces deux exemples, la date (au sens calendaire du terme) n'est pas essentielle, c'est plus l'écoulement du temps et la durée qui ont de l'importance.

Jean-François Colonna est coauteur du Bug de l'an 2000, chez Flammarion.

■ bogue2000@lemonde.fr



-3

mie, des finances et de l'industrie mettra en place une « tour de guet », un centre chargé de « suivre » le passage à l'an 2000. Des fonctionnaires de différents ministères seront présents du 31 décembre 1999 au 5 janvier 2000.

Par ailleurs, plus de 60 000 policiers et 11 000 CRS ou gendarmes mobiles seront mobilisés à l'occasion du réveillon. Le plan « Vigipirate » sera réactivé et impliquera 1 600 militaires. Des milliers de pompiers professionnels ou bénévoles, 900 hommes des unités d'intervention de la sécurité civile (UISC) ainsi que les services médicaux de secours d'urgence seront également en alerte.

« Notre préoccupation est de garantir un niveau de sécurité élevé à nos concitoyens, sans pour autant perturber l'esprit de fête », a souligné Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Mais, après pareille mobilisation, restera-t-il encore quelqu'un pour faire la fête lors du réveillon ?

Eric Nunès

La mondialisation à l'épreuve du Net

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

L'ère de la diplomatie des acteurs non gouvernementaux est née à Seattle dans la nuit du 3 au 4 décembre, lorsque les représentants officiels des pays membres et les dirigeants de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont dû se séparer sur un constat d'échec. Dans la longue histoire mondiale des relations internationales, il s'agit d'une sorte de prise de la Bastille dans laquelle courrier électronique et pages Web auront remplacé les masses et les boulets.

« Internet nous sert mieux qu'il ne sert les élites des gouvernements et des grandes compagnies que nous combattons », estime Mike Dolan, un des responsables de Global Trade Watch, une des ONG (organisations non gouvernementales) les plus actives contre l'OMC. L'impact sur les médias a été assuré par l'Independent Media Center, qui diffusait dans le monde entier des articles, photos et séquences vidéo envoyés par des centaines de journalistes volontaires. Ce matériel a été souvent repris par des entreprises établies telles que Reuters. Le budget de l'opération

se chiffre en dizaines de milliers de dollars (75 000 aux dernières estimations), ce que toute équipe d'une chaîne de télévision dépense en un clin d'œil.

L'utilisation d'un logiciel ad hoc a aussi permis aux protestataires venus du monde entier de trouver les chambres mises à leur disposition par la population locale. Ils pouvaient même choisir entre hébergement fumeurs et hébergement non-fumeurs, et préciser s'ils étaient allergiques aux animaux domestiques. Des réunions précédées et suivies d'échanges de messages électroniques et la mise à la disposition de tous d'une quantité considérable d'informations sur la Toile ont permis de rassembler un grand nombre de contestataires en un lieu précis pour un temps limité. C'est une application de la doctrine de l'« essaim de bataille » des théoriciens de la guerre de réseaux, David Ronfeldt et John Arquilla (« Le Monde interactif » du 9 juin 1999).

Mais le Net n'est pas seulement efficace parce qu'il permet à des gens dispersés de communiquer en temps réel. Il l'est aussi parce qu'il donne à des organisations disparates l'occasion de travailler activement à un but commun

Activisme A coups d'e-mails et de sites Web, « l'internationale civile » est en train de naître

temporaire et limité tout en conservant leur personnalité. Les moyens considérables mis en œuvre de l'autre côté se sont révélés insuffisants face à des organisations souples, informelles, non hiérarchisées. David Ronfeldt et John Arquilla appellent à une « révolution dans les affaires diplomatiques » qui prenne en compte la relation entre pouvoir et information, l'importance des réseaux et la capacité d'opérer « en essaim ». Ils ont été compris par les vainqueurs de la bataille de Seattle.

Francis Pisanini

- www.tradewatch.org
- www.indymedia.org
- www.seattle99.org

Start-up



iPIN La facturation sans carte

LA CARTE bancaire a-t-elle un avenir en tant que moyen de paiement sur la Toile ? La question est d'actualité à l'heure où la réticence des internautes à laisser leur code secret sur Internet constitue un frein au développement du commerce électronique. C'est dans ce contexte de frilosité que la société américaine iPIN – prononcer [aipinn] – entend démontrer l'intérêt de son procédé de paiement sécurisé. Son principe ? Faire figurer le montant des transactions effectuées en ligne sur la facture mensuelle envoyée par le fournisseur d'accès à Internet ou sur la facture téléphonique de l'utilisateur.

Avec iPIN, l'internaute n'a plus besoin de son numéro de carte bancaire. Il fournit juste l'identifiant et le mot de passe enregistrés chez son fournisseur d'accès et reçoit en échange un mot de passe qui lui servira ensuite lors de chaque commande.

Cette idée toute simple, Alexandre Gonther, 28 ans, cofondateur et directeur technologique d'iPIN, est fier de l'avoir portée de bout en bout. « Tout a commencé en 1997, raconte-t-il. Après mes études d'ingénieur télécoms à l'Ecole polytechnique de Lausanne, je suis parti travailler aux Etats-Unis dans une entreprise spécialisée dans le commerce électronique. C'est là que j'ai eu l'idée du système iPIN. Je suis ensuite revenu en France pour l'incubation de mon projet, car il était plus simple et plus économique de le faire ici plutôt qu'aux Etats-Unis. » Après cette phase de mise en place, tout s'accéléra. Epaulée financièrement par Gil Amelio, l'ancien PDG d'Apple Computer, et par deux sociétés de capital-risque, la jeune start-up a rassemblé 300 000 dollars (1,9 million de francs) pour lancer son concept.

Entre-temps, Alexandre Gonther s'est entouré d'une équipe solide et s'est établi au cœur de Silicon Valley avec pour objectif de séduire les fournisseurs d'accès en ligne, clients naturels de la start-up. Aux Etats-Unis, iPIN a déjà séduit de grands groupes comme AT&T. En Europe, après une phase de test dans cinq pays, le système de paiement est opérationnel depuis quelques semaines. En France, l'entreprise, qui entre-temps a levé 14 millions de dollars (89,5 millions de francs) de fonds et compte 55 employés, vient de signer un important contrat avec Club-Internet (filiale de Grolier Interactive, actionnaire du Monde interactif), qui compte 300 000 abonnés. Des sociétés comme Hachette, 00h00, ou Softissimo ont également adopté la simplicité d'iPIN pour vendre leurs contenus sur la Toile. En échange du service, gratuit pour les internautes comme pour les sites partenaires, iPIN se rémunère avec une commission de 15 % maximum sur chaque commande passée. Une commission qui varie en fonction de l'importance des achats effectués et dont une partie est reversée au fournisseur d'accès, qui se charge de la facturation finale.

Alors, adieu la petite carte en plastique ? Pas si sûr, car, avec l'émergence des fournisseurs d'accès gratuits, iPIN a tout de même dû penser à une solution de secours. Dans ce cas, la carte bancaire redevient d'actualité, puisque l'identifiant iPIN ne peut être obtenu qu'après avoir communiqué ce fameux numéro qui effraie encore de nombreux internautes.

Guillaume Fraissard

e-intelligence

CERTAINS EN FONT LEUR MÉTIER

LES CONSULTANTS ET EXPERTS D'OSIS sont des personnalités affirmées, responsables, impliquées et volontaires. Durablement motivés par le conseil, ils développent la compétitivité de nos clients en intégrant les nouvelles technologies de l'information. Ils travaillent en équipe, sur des projets novateurs et multi-technologies.

2, rue Kléber - 92309 Levallois-Perret Cedex

www.osis.fr

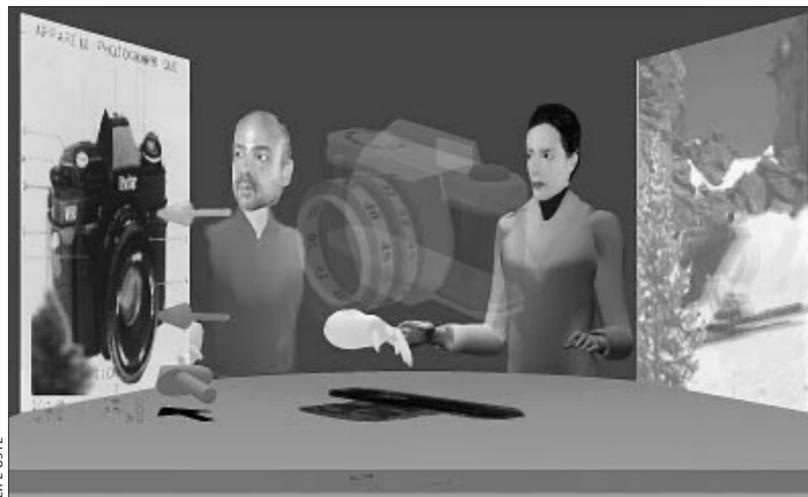
Conversations en trois dimensions

SOUS LA MAIN droite, une trackball. Dans la gauche, un plot que l'on peut tourner, tirer, pousser. Trois personnes sont devant un ordinateur, casque sur les oreilles. Sur leur écran, en trois dimensions, une pièce qui ressemble à l'intérieur d'un bateau, une carte déployée sur un table et deux personnages de bande dessinée aux yeux animés. Ces petits bonhommes sont des clones, la représentation 3D des deux autres participants.

Personnage vert, le capitaine prend la parole. « Coéquipier orange, dit-il, prenez le compas, tournez-le jusqu'à placer le phare dans le viseur, lisez la valeur inscrite et transmettez-la au coéquipier violet. » Le coéquipier orange s'exécute. Devant son écran, le coéquipier violet le voit sélectionner le compas à l'aide de son curseur, tourner la molette. Le capitaine reprend la parole et demande au coéquipier violet de saisir la règle de Cras, de l'aligner sur la verticale avant de la faire pivoter pour obtenir la valeur du compas. Saisie, la règle se teinte d'une ombre violette. Avec sa main gauche, le coéquipier violet tourne le plot pour effectuer les mouvements réclamés par le capitaine. S'ils suivent à la lettre ses instructions, les deux coéquipiers parviendront à déterminer la position du bateau.

Ce jeu, présenté dans le cadre de l'exposition « Désir d'apprendre » de la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette, est en fait l'application ludique d'un projet de travail coopératif synchrone développé depuis 1994 par le Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (LIFL) en partenariat avec le Centre national d'études des télécommunications (CNET) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Il est le fruit d'un constat : l'absence de bon outil de travail coopératif à distance. La visioconférence, avec sa multitude de fenêtres, sème la confusion. L'utilisateur doit-il regarder la personne qui prend la parole ou se focaliser sur le document partagé ? D'où l'idée d'utiliser les technologies 3D, dans lesquelles le LIFL excelle.

Avec l'aide des ergonomes du CNET et de l'INA, les chercheurs



LIFL-USTL

SpIn Foin des téléconférences, une interface permet de se réunir sous forme de clones

définissent les priorités de ce type d'outil : pouvoir suivre le regard des participants et ombrer les curseurs pour se représenter leur mouvement dans l'espace. Les clones présentent l'avantage de consommer peu de bande passante. Si l'on adjoint un Caméscope au dispositif, ils seront capables de traduire les expressions du visage. Dans d'autres cas, comme dans celui de l'expérience présentée à La Villette, c'est le logiciel qui interprétera la direction du regard.

Dans l'application SpIn (Space Interface), rebaptisée « Mimic » depuis 1998, les concepteurs ont organisé l'espace en forme de cylindre. Objets et personnages tournent autour de la table et réapparaissent sur la droite quand ils ont disparu sur la

gauche. Comme dans la vision humaine, il y a des éléments centraux et des éléments périphériques. Ces derniers sont distordus et flous quand le centre est nettement distinct.

L'interface 3D a été construite à partir de la bibliothèque graphique OpenGL de Silicon Graphics, communément utilisée par les éditeurs de jeux vidéo. L'application, répliquée sur l'ensemble des postes, tourne sur un PC équipé de Windows. Et, si les concepteurs du prototype SpIn n'ont encore jamais testé leur application en réseau, Christophe Chaillou, du LIFL, estime que ce serait tout à fait possible.

SpIn serait donc prêt pour partir à la conquête des industriels ? Ceux de l'automobile ou de l'aéronautique par exemple, qui pra-

tiquent l'ingénierie concurrente, c'est-à-dire le travail réparti entre plusieurs sous-traitants en contact permanent avec le constructeur... Pas encore ! Certes, au-delà du jeu, SpIn a déjà été utilisé pour apprendre à se servir d'un appareil photo. Mais il reste un ensemble hétérogène, incluant des bouts de programmes ajoutés ou retirés, expliquent ses concepteurs. Dans les douze prochains mois, son code sera démonté pour reconstruire en totalité le « moteur », le cœur du programme. Alors, les chercheurs du CNET et du LIFL pourront proposer le noyau de SpIn ou développer des applications spécifiques pour les besoins de leurs clients.

Co. M.

Souris ou joystick ?

LES PÉRIPHÉRIQUES destinés à se mouvoir ou à manipuler des objets dans un univers en 3D restent à inventer. Au Japon, Fujitsu Takamisawa Component vient de développer une souris à six boutons dédiée aux utilisateurs de logiciels graphiques. Sur la partie supérieure, trois boutons s'utilisent comme ceux d'une souris classique et permettent de déplacer un objet horizontalement et verticalement. Les trois autres servent à le faire pivoter dans l'espace. Ils sont reliés à des aimants, et la pression de la main sur l'un d'eux entraîne un changement de champ magnétique, détecté par un capteur.

Sur le Web, à chacun son filtre

ETUDIANTE en communication, Christelle est connectée à Internet depuis peu. Mais elle se perd facilement dans la masse d'informations du Web. Avec des outils de personnalisation, au lieu d'errer des heures dans le dédale du Réseau, Christelle recevra directement les informations qui l'intéressent.

Deux méthodes de personnalisation « matures » cohabitent : le filtrage « collaboratif » et le profil par mots-clés. Le premier s'appuie sur les recommandations

d'internautes intéressés par les mêmes sujets tandis que, avec le profil par mots-clés, un logiciel identifie automatiquement les documents pertinents. Le filtrage collaboratif effectue une percée aux Etats-Unis à la différence de l'Hexagone, où le profil par mots-clés prédomine. « Le filtrage collaboratif repose sur le jugement humain », explique John Herlocker, du GroupLens, laboratoire de l'université du Minnesota très actif dans cette technologie. Né à la fin des années 80 outre-Atlan-

Un moyen de trouver son chemin plus facilement

tique, le filtrage collaboratif a émergé avec le Web. Amazon lui a fourni ses lettres de noblesse. Sur cette librairie en ligne, Christelle a trouvé des références d'ouvrages qui lui étaient jusqu'alors inconnus grâce au logiciel de filtrage d'Amazon, qui a relié sa requête à des achats antérieurs, puis lui a suggéré d'autres livres.

Mais le filtrage collaboratif n'est efficace qu'après avoir recueilli un certain nombre de profils qui serviront de modèles. Car, pour conseiller à l'utilisateur de nouveaux ouvrages, il faut auparavant qu'un autre internaute ait commandé des livres sur le sujet. L'exigence de ce seuil critique explique, entre autres, l'absence de produits français de filtrage collaboratif. Le projet Pharos est l'un des rares sites français à employer cette technologie.

Autre voie technique, le profil par mots-clés peut avoir de multiples applications : gestion d'informations sur un site Web (comme le fait Yahoo !), mais aussi, par exemple, filtrage de messages électroniques. Abonnée à plusieurs listes de discussion, Christelle doit ainsi trier plusieurs dizaines d'e-mails chaque jour. Grâce à son logiciel de courrier électronique, elle filtre chaque nouveau message selon son contenu. En amont, un autre logiciel, appelé « moteur d'indexation », trie les nouveaux docu-

ments reçus d'après les critères définis par Christelle. Par exemple, si un message contient l'expression « théorie des médias » et/ou « nouveaux médias », il sera alors envoyé dans le dossier réservé aux courriers prioritaires.

Pendant, même avec un tel outil, Christelle devra choisir avec intelligence les différents mots-clés des termes trop flous, elle se noiera sous les messages sans intérêt. A l'inverse, des critères trop précis laisseront échapper des informations pertinentes. Chaque méthode de personnalisation a donc ses limites. Mais, loin d'être antinomiques, le filtrage collaboratif et le profil par mots-clés se révèlent, dans la pratique, très complémentaires.

« Le profil par mots-clés peut établir des similarités entre les anciens et les nouveaux documents. Il peut donc recommander les nouveautés que personne n'a encore lues aux internautes ayant acheté des livres similaires antérieurs. De son côté, le filtrage collaboratif permet la découverte de documents pertinents ne contenant pas les mots-clés du profil, et donc affiner ce dernier », explique Ian Soboroff, chercheur à l'université de Baltimore (Maryland). Il expérimente d'ailleurs une technologie hybride combinant le filtrage collaboratif et le profil par mots-clés. Mais Christelle devra patienter avant d'utiliser une telle solution.

Emmanuel Chanial

■ webtools.dyade.fr/pharos/
■ fr.my.yahoo.com

Toujours plus petit, toujours plus puissant

MILLE FOIS plus puissant que son grand frère Deep Blue, qui avait battu en 1997 le champion d'échecs Garry Kasparov, et cinq cents fois plus que l'ordinateur le plus rapide au monde actuellement, Blue Gene verra le jour dans un délai record de cinq ans. C'est le défi relevé le 6 décembre par IBM, qui va investir 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) dans le projet.

Basé sur une architecture baptisée Smash, destinée à simplifier les transferts de données entre quelques 1 048 576 processeurs, Blue Gene sera capable de traiter un million de milliards d'opérations à la seconde, soit un petaflop. Une fois construit, il atteindra une hauteur de 2 mètres et occupera une superficie de 180 mètres carrés au sein du laboratoire Watson Research Center d'IBM, dans l'Etat de New York. Une de ses premières missions : simuler la formation des protéines dans le corps humain pour permettre aux médecins de mieux comprendre certaines maladies cardio-vasculaires.

C'est la réduction incessante de la taille des transistors, principaux composants d'un processeur, qui a permis aux industriels de doubler la puissance des machines tous les dix-huit mois, comme le prévoyait dès 1965 Gordon Moore, le cofondateur d'Intel. Actuellement, des fondeurs comme Intel et AMD sont en train de basculer d'une technique de gravure à 0,25 micron (250 nanomètres) à une échelle de 0,18 micron (180 nanomètres). A ce rythme de réduction, les transistors classiques en silicium atteindront leur limite physique de fonctionnement dans six ans, selon certains experts, quinze ans selon d'autres. La montée en puissance des ordinateurs serait alors interrompue en 2014.

Anticipant une telle catastrophe, scientifiques et industriels se sont

La course au perfectionnement des processeurs bat son plein

réunis du 6 au 8 décembre à Washington, à l'International Electron Devices Meeting (IEDM), pour exposer leurs recherches dans la miniaturisation des composants. Des chercheurs de l'université de Berkeley (Californie) ont affirmé avoir mis au point un nouveau type de transistor fonctionnel de 18 nanomètres.

De son côté, IBM a présenté sa nouvelle technologie sur isolant, le Complementary Metal Oxide Semiconductor (CMOS/SOI). La surprise vient de Motorola, qui a opté pour une autre voie que la réduction de la couche de dioxyde de silicium, celle du remplacement de ce matériau. Au lieu du dioxyde de silicium, les ingénieurs de Motorola utilisent des perovskites, des cristaux constitués d'un atome de métal à l'intérieur d'un octaèdre d'oxygène. Bien que rares, ces cristaux existent à l'état naturel, mais, pour les besoins de l'informatique, les perovskites seront conçus en laboratoire sur un substrat de silicium, couche atomique par couche.

Selon Motorola, les perovskites seraient bien plus isolants que le dioxyde de silicium. Ils permettraient donc de limiter la dispersion du courant dans les circuits intégrés. Et, par conséquent, de diminuer la puissance électrique nécessaire pour les alimenter. Ce qui laisse espérer des puces plus petites et moins consommatrices d'énergie et des processeurs plus puissants.

Corinne Manoury et Hai Nguyen



LEICA

Le Leica Digilux Zoom L'ultra compact mégapixel

Le bloc-notes numérique à 1,5 millions de pixels. Brancher le Digilux Zoom sur un ordinateur pour envoyer les images par Internet ou sur un téléviseur pour regarder les photos en famille. Retravailler l'image avec Photoshop 5.0 LE livré d'origine, c'est simple, convivial et pratique. En accessoire, le Leica Digidcopy, pour scanner vos diapositives à partir du Digilux Zoom.

Leica Camera France - Tél. : 01 34 26 44 60 - www.leica-camera.com

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

avec Jérôme Colombain



ANY WAY

Mettez les voiles !

Vols Aller Retour*
(taxes aéroport comprises)

NEW YORK	1790F	HONG KONG	3005F
MONTREAL	1780F	SINGAPOUR	3610F
LOS ANGELES	2485F	TOKYO	3650F
S.FRANCISCO	2570F	MEXICO	3175F
ORLANDO	2485F	PTE A PITRE	2190F
NEW ORLEANS	2800F	MAURICE	4805F
LAS VEGAS	2680F	MARRAKECH	1090F

Et aussi nos hôtels, locations de voiture, séjours...

0 803 008 008

Réservation en ligne sur

www.anyway.fr ANY WAY

* Prix non garanti à partir de la soumission de l'engagement sans pénalité. Tous les tarifs sont en euros. © 1999 ANY WAY

Ils mettent de l'ordre dans le commerce électronique

NON-RESPECT de la propriété industrielle et des droits d'auteur, diffamation, revente de données privées, contrats de fournitures sur le Web... Internet semble jonché de problèmes juridiques. Pourtant, des textes nationaux existent. Placés au premier plan de ce chantier juridique, avocats et juristes subissent de plein fouet les effets de la révolution Internet sur leur profession.

Olivier Itéanu, avocat d'affaires spécialisé dans le secteur des nouvelles technologies et de l'information, représente ce nouveau courant de juristes qui entretient des rapports étroits avec le Web. « La profession d'avocat est particulièrement bien servie par l'évolution des technologies, explique-t-il. Elles permettent à un cabinet de dix personnes comme le nôtre de pouvoir accéder à des ressources extérieures équivalentes à celles des grosses structures. De plus, l'envoi de contrats, l'échange et la correction de documents par e-mail offrent un gain de temps énorme, dans une profession où le volume de paperasses est très important », explique Olivier Itéanu.

Murielle-Isabelle Cahen est, elle aussi, avocate. Elle fait partie de ces quelque 10 % d'avocats français qui ont créé leur propre

Profession : juriste high-tech Les entreprises ont besoin de spécialistes pour valider leurs projets sur Internet

site Internet. Elle y propose des conseils et une assistance juridique, mais pas de consultation en ligne, car c'est interdit en France. « Dès le premier contact avec un client par l'intermédiaire du Web, je l'invite à me téléphoner pour continuer la consultation », explique-t-elle. Le cyber-avocat français n'est donc pas encore au bout de la souris.

Mais les bouleversements engendrés par Internet ne se limitent pas à l'utilisation d'outils innovants. Ils changent aussi le métier même du juriste. Outre les avocats qui se spécialisent en droit de l'Internet, il existe pour les juristes un vivier d'emplois au carrefour du droit et des nouvelles technologies. « Internet n'est devenu un objet juridique en France que depuis trois ans, rap-

pelle Cyril Rojinsky, avocat au sein du cabinet Freshfields. La toute première décision de justice dans ce domaine date de 1996. C'est dire si nous ne sommes qu'au début de l'Internet juridique. »

Les spécialistes en la matière sont donc encore rares, d'autant plus que les problèmes juridiques liés aux nouvelles technologies de l'information impliquent plusieurs aspects du droit. Des connaissances élémentaires du droit des contrats traditionnels appliqués à Internet, mais aussi du droit d'auteur et du droit de la propriété intellectuelle (presse, publicité, édition) sont nécessaires, tout comme le droit de la distribution. Pour Philippe Guillaumont, directeur général de Yahoo! France, qui a embauché il y a six mois un juriste « high-tech », « le bon profil allie la pluridisciplinarité et une bonne compréhension des technologies en cause et de leurs incidences économiques ».

Ces moutons à cinq pattes sont pour l'instant embauchés principalement par des start-up. Une petite douzaine d'entre eux travaillent par exemple chez les fournisseurs d'accès ou de contenus, pour les portails ou les grands sites de commerce électro-

nique. Mais il y a fort à parier que, demain, avec le développement d'Internet, un nombre croissant d'entreprises auront besoin de spécialistes. Aux Etats-Unis, chez Yahoo! par exemple, le service juridique comprend plusieurs experts spécialisés par grandes familles d'activité - commerce électronique, hébergement de contenus, fournisseur d'accès...

Un autre gisement d'emplois s'ouvre aux spécialistes du droit du multimédia : celui du lobbying. Plus que sur le jeu des réseaux personnels, ce lobbying s'appuie sur des techniciens de la chose juridique, chargés d'aider pouvoirs publics et entreprises du secteur à mieux se comprendre. « Pour l'instant, nous sommes très peu nombreux, explique Jean-Christophe Le Toquin, avocat de formation et délégué permanent de l'AFA, l'Association des fournisseurs d'accès. Mais, avec le développement d'Internet, d'autres groupes de pression comme le nôtre devraient voir le jour, et donc conduire au recrutement de juristes spécialisés dans le droit Internet. » Histoire de mettre un peu plus d'ordre juridique dans le Web.

Catherine Rollot

Profil

Le curriculum vitae idéal

- **Age** : 30 ans
- **Formation** : au minimum, une maîtrise en droit complétée par un troisième cycle spécialisé en propriété intellectuelle, droit du multimédia et des systèmes d'information, droit des télécommunications.
- **Compétences** : grande polyvalence, afin de pouvoir traiter, ou au besoin faire traiter, par un avocat des problèmes de propriété intellectuelle, de contrat, de responsabilité, de droit et de concurrence, de droit fiscal, droit du commerce...
- **Qualités appréciées** : ouverture aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et à leurs outils.
- **Expérience** : quelques années dans une entreprise intervenant sur Internet ou dans l'informatique
- **Poste actuel** : responsable juridique.
- **Lieux de travail** : cabinets d'avocats, start-up, grosses entreprises, associations.
- **Langues** : anglais obligatoire.
- **Salaires** : de 16 000 francs par mois pour un débutant à 25 000 francs après plusieurs années d'ancienneté.

Les formations

Depuis quelques années, de nombreux troisièmes cycles spécialisés en droit du multimédia sont apparus. Quelques pistes parmi des dizaines...

- **DESS Droit du numérique et des nouvelles techniques**
- Université Paris-XI, Paris Sud, faculté Jean-Monnet
- www.jm.u-psud.fr
- **DESS Méthodes expertales et arbitrales en informatique et techniques associées**
- Université Paris-II, Assas
- www.u-paris2.fr
- **DEA Droit des créations immatérielles**
- Université Montpellier-I
- www.univ-montpl1.fr
- **DESS Droit et systèmes d'information**
- Université Toulouse-I Sciences sociales
- www.univ-tlse1.fr

Légiste du Web

AU GLAIVE et à la balance de la justice, il ajouterait bien, pour symboliser son travail, un bâton de pèlerin. A 32 ans, Giuseppe De Martino est un des pionniers de l'Internet juridique. Plus que la bonne parole, c'est surtout le bon droit qu'il essaie de faire respecter sur la Toile. Responsable juridique chez le fournisseur d'accès AOL CompuServe France depuis six mois, sa tâche consiste en effet à veiller à ce que toutes les activités de sa société soient conformes à la loi. Mais aussi à expliquer sans relâche, à l'intérieur de son entreprise mais aussi à l'extérieur, qu'Internet n'est pas le domaine du vide juridique que l'on voudrait parfois laisser entendre mais bien au contraire un foyer important de réglementation.

« Le gros de mon travail se situe en amont : je négocie et formalise tous les accords de partenariats et je dois valider toutes nos offres commerciales, comme les publicités, l'habillage de nos CD, les courriers à l'attention de nos abonnés... », précise Giuseppe De Martino. « Il faut savoir être suffisamment pédagogue pour transmettre une culture du droit qui ne s'impose pas toujours aux yeux de mes interlocuteurs », s'empresse-t-il d'ajouter.

Plus professeur que censeur donc, car les litiges sont encore rares. « Ils se limitent le plus souvent à des protestations d'abonnés suite à la clôture de leur compte, quand nous estimons, par exemple, qu'ils ne respectent pas la Netétiquette. » Mais, en moyenne, ce n'est pas plus d'une quinzaine d'actions de ce type par mois qu'il doit gérer. Une broutille par rapport aux dizaines de coups de téléphone provenant de la gendarmerie ou de la police qu'il reçoit chaque semaine.

Portrait Giuseppe De Martino, responsable juridique chez AOL, se veut l'apôtre du bon droit

« Il me faut répondre à des plaintes qui concernent les abonnés d'AOL mais souvent aussi le monde d'Internet en général. On me contacte pour comprendre comment fonctionne Internet, on me pose des questions souvent très terre à terre : qu'est-ce qu'un mail ? comment s'abonne-t-on... Il y a, de la part des pouvoirs publics en particulier, un besoin de connaître et d'appréhender quelque chose de nouveau, et je me dois d'y répondre. »

Des responsabilités et une diversité de tâches qu'il apprécie donc mais pour lesquelles une très grande réactivité est nécessaire. Pourtant, son bagage initial, une maîtrise de droit privé étoffée d'un DEA de propriété intellectuelle, ne prédisposait pas forcément Giuseppe De Martino à travailler dans le cadre juridique d'Internet. C'est à la direction juridique d'Arte, où il a exercé pendant quatre ans, que cet Italien d'origine, passionné de cinéma, a contracté le virus Internet. Et depuis, celui qui a souvent l'impression d'être un franc-tireur du droit s'estime « chanceux de pouvoir graviter dans tous les domaines du droit tout en ayant l'impression de participer un peu à l'élaboration d'une législation encore en jachère ».

C. Ro.

VOTRE PC NEC LIVRÉ AU PIED DU SAPIN

En direct du constructeur

PC multimédia avec Graveur CD + Lecteur DVD + 5 films + modem + écran 17" pour **9.990F** TTC

Direction SM 500B : Processeur Intel® Pentium® III à 500MHz
Lecteur DVD 6X - 5 films DVD - Graveur 4X - Mémoire 64Mo - Ecran 17"
Disque dur 8.4Go - Modem 56K - Son et vidéo intégrés - Encintes stéréo
Logiciels : MS Word 2000, MS Works 4.5a, MS Money 99, AND Route Europe, Dictionnaire Hachette Multimédia, Microsoft® Windows® 98
Garantie 1 an sur site - Certifié An 2000 - Frais de livraison en sus

FL6QM01 (à saisir sur notre site web)

Show-room NEC
48, rue du Montparnasse - Paris 14^e
du mardi au samedi de 10 h à 19 h

NEC

NEC Computer Systems

Commandez du lundi au samedi
0 825 88 13 00
N° Indigo : 0,99F/mn

chapiTRe.com

Tous les livres français, même les introuvables //

300 000 livres neufs et 150 000 livres anciens

www.chapitre.com

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96
Recherche gratuite de livres anciens et épuisés
Livraison gratuite • Livraison rapide partout dans le monde